CAMRY HYBRID

2012

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
  Toyota Customer Experience Center
  1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
  Servco Automotive Customer Services
  1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
  Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
  1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2012 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

SOMMAIRE

1	**Avant de prendre le volant**	Informations relatives au système hybride, réglage et fonctionnement des équipements tels que le verrouillage des portes, les rétroviseurs et le volant de direction.
2	**Au volant**	Informations relatives à la conduite, à l'arrêt et à la sécurité.
3	**Équipements intérieurs**	Systèmes de climatisation et audio, ainsi que tous les équipements intérieurs de confort.
4	**Entretien et soin**	Nettoyage et protection du véhicule, entretien à faire soi-même et informations relatives à l'entretien.
5	**En cas de problème**	Conduite à tenir en cas de remorquage du véhicule, de crevaison ou d'accident.
6	**Caractéristiques du véhicule**	Informations détaillées sur le véhicule.
	Index	Liste alphabétique des informations contenues dans le présent manuel.

1 Avant de prendre le volant

1-1. Système hybride

Système hybride 28
Précautions à prendre avec le système hybride..... 33
Contrôle de l'énergie disponible/écran consommation..... 40
Conseils de conduite d'un véhicule hybride 50

1-2. Informations relatives aux clés

Clés 52

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes et du coffre

Système d'accès et de démarrage “mains libres” ... 56
Télécommande du verrouillage centralisé 72
Portes..... 76
Coffre 82

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Sièges avant 87
Sièges arrière..... 90
Appuis-têtes 92
Ceintures de sécurité 94
Volant de direction 101
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement..... 102
Rétroviseurs extérieurs 104

1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques..... 106
Toit ouvrant..... 109

1-6. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 113

1-7. Système antivol

Système d'antidémarrage..... 117
Alarme 120

1-8. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte 123
Sacs de sécurité gonflables SRS..... 125
Système de classification de l'occupant du siège passager avant..... 139
Sièges de sécurité enfant... 145
Installation du siège de sécurité enfant..... 150

2 Au volant

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule 162
Contacteur de démarrage 173
Mode électrique EV..... 181
Transmission hybride..... 184
Commodo de clignotants 187
Frein de stationnement 188
Avertisseur..... 189

2-2. Combiné d'instruments

Instruments et compteurs ... 190
Témoins indicateurs et d'alerte 196
Écran multifonctionnel..... 201

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage 208
Sélecteur de projecteurs antibrouillards 214
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 216

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse 220
Systèmes d'aide à la conduite 225
Aide au démarrage en côte 231
BSM (Surveillance de l'angle mort) 233

2-5. Informations relatives à la conduite

Chargement et bagages..... 239
Limites de charge du véhicule 243
Conseils de conduite hivernale..... 244
Conduite avec une caravane/remorque 248
Remorquage..... 249

3 Équipements intérieurs

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique 252
Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs..... 261

3-2. Utilisation du système audio

Types de systèmes audio 262
Utilisation de l'autoradio 268
Utilisation du lecteur de CD 271
Lecture des disques MP3 et WMA..... 278
Utilisation avec un iPod..... 287
Utilisation avec un lecteur USB..... 297
Utilisation optimale du système audio..... 306
Utilisation de la prise AUX..... 309
Utilisation des commandes audio au volant 311

3-3. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 314
• Éclairages intérieurs..... 315
• Éclairages individuels..... 316

3-4. Utilisation des rangements

Détail des rangements..... 318
• Boîte à gants 320
• Rangement de console 321
• Range-monnaie..... 322
• Porte-bouteilles 323
• Porte-gobelets 324
• Casiers auxiliaires 326

3-5. Autres équipements intérieurs

Pare-soleil..... 328
Miroirs de courtoisie 329
Montre 330
Affichage de la température extérieure 331
Cendrier..... 332
Prises d'alimentation..... 333
Sièges chauffants 336
Accoudoir..... 338
Crochets à vêtements..... 339
Tapis de sol 340
Équipements dans le coffre 342
Commande d'ouverture de porte de garage 344
Boussole..... 352
Safety Connect 356

4 Entretien et soin

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 364
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 367

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 371
Entretien général 374
Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) 378

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 379
Capot 384
Positionnement du cric 385
Compartiment moteur 387
Batterie 12 V 398
Pneus 403
Pression de gonflage des pneus 412
Jantes 416
Filtre de climatisation 419
Pile de la clé électronique ... 421
Vérification et remplacement des fusibles 423
Ampoules 437

5 En cas de problème

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse 450
Remorquage du véhicule ... 451
Vous suspectez un problème 454

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche... 455
Si un message d'alerte s'affiche 469
En cas de crevaison 488
Si le système hybride ne démarre pas 500
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 502
Si vous perdez vos clés..... 503
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 504
Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée 507
Lorsque le véhicule chauffe 512
Si votre véhicule est bloqué 517
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 519

6 Caractéristiques du véhicule

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 522

Informations sur le carburant 535

Informations sur les pneumatiques 539

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 552

6-3. Initialisation

Systèmes à initialiser 559

Index

Index des sigles 562

Index alphabétique 564

Que faire si... 577

Extérieur

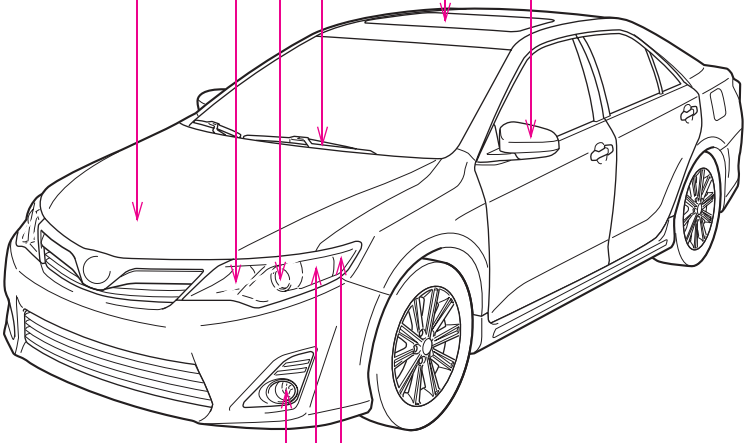

Projecteurs (feux de croisement) P. 208

Projecteurs (feux de route) et éclairages de jour P. 210

Capot P. 384

Essuie-glaces de pare-brise P. 216

Toit ouvrant * P. 109

Rétroviseurs extérieurs P. 104

Feux de position latéraux avant P. 208

Clignotants/feux de stationnement avant P. 187

Antibrouillards * P. 214

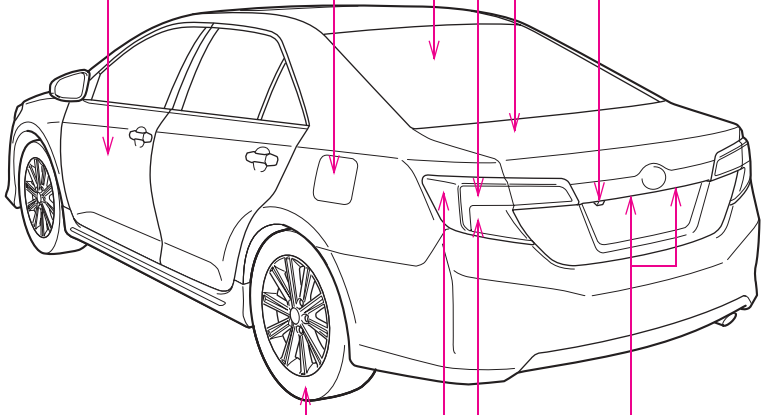

Dégivrage de la lunette arrière P. 261

Trappe à carburant P. 113

Clignotants arrière P. 187

Coffre P. 82

Portes P. 76

Caméra du système de rétrovision sur écran ∗, *1, *2

Pneus

- Permutation P. 403
- Remplacement P. 488
- Pression de gonflage P. 531
- Informations P. 539

Éclairages de plaque d'immatriculation P. 208

Feux stop/de position P. 208

Feux de position latéraux arrière P. 208

∗: Sur modèles équipés

*1: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, reportez-vous au “Système de navigation Manuel du Propriétaire”.

*2: Pour les véhicules équipés d'un système audio à affichage sur écran, consultez le “Manuel du propriétaire du système Display Audio”.

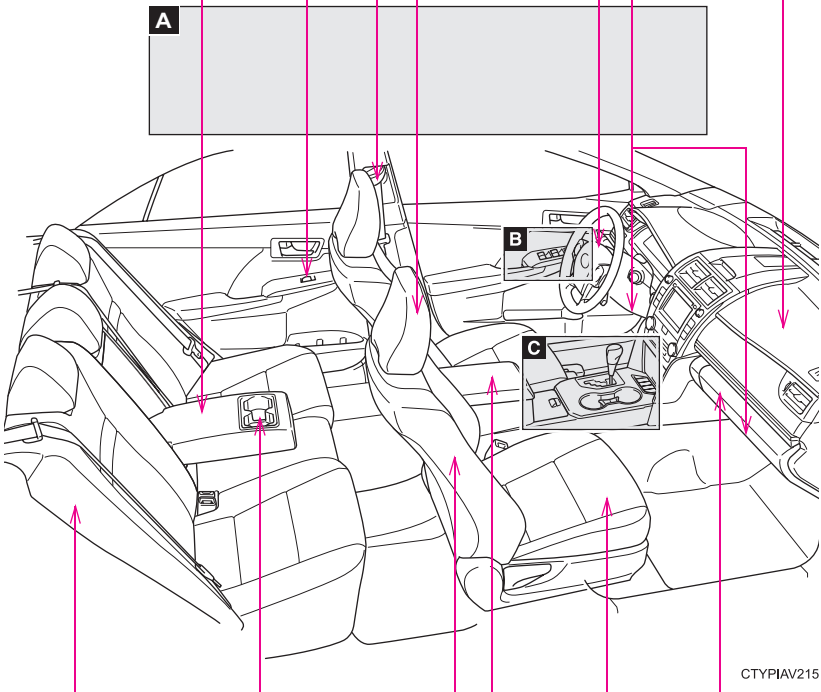

Appuis-têtes P. 92

Ceintures de sécurité P. 94

Boutons de commande des lève-vitres électriques P. 106

Accoudoir P. 338

Sac de sécurité gonflable SRS conducteur P. 125

Sac de sécurité gonflable SRS passager avant P. 125

Sacs de sécurité gonflables SRS de genoux P. 125

Boîte à gants P. 320

Sièges avant P. 87

Porte-gobelets P. 324

Rangement de console P. 321

Sacs de sécurité gonflables SRS latéraux P. 125

A

Véhicules avec toit ouvrant

Miroirs de courtoisie P. 329

Pare-soleil P. 328

Bouton “SOS” * P. 356

Commandes de toit ouvrant P. 109

Boutons de commande d'ouverture de porte de garage * P. 344

Sacs de sécurité gonflables SRS rideau P. 125

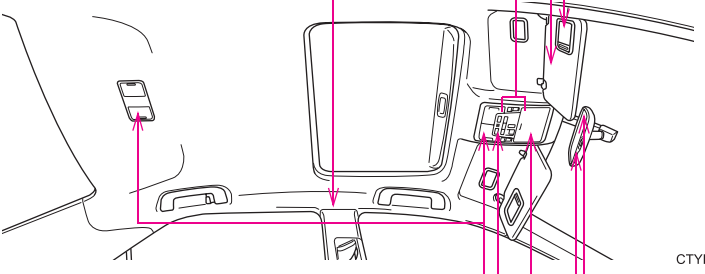

CTYPIAV120

Éclairages individuels P. 316

Éclairage intérieur P. 315

Microphone *1, *2

Casier auxiliaire P. 326

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement P. 102

Boussole P. 352

*: Sur modèles équipés

*1: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, reportez-vous au “Système de navigation Manuel du Propriétaire”.

*2: Pour les véhicules équipés d'un système audio à affichage sur écran, consultez le “Manuel du propriétaire du système Display Audio”.

A

Véhicules sans toit ouvrant

Miroirs de courtoisie P. 329

Pare-soleil P. 328

Casier auxiliaire P. 326

Éclairages individuels P. 316

Sacs de sécurité gonflables SRS rideau P. 125

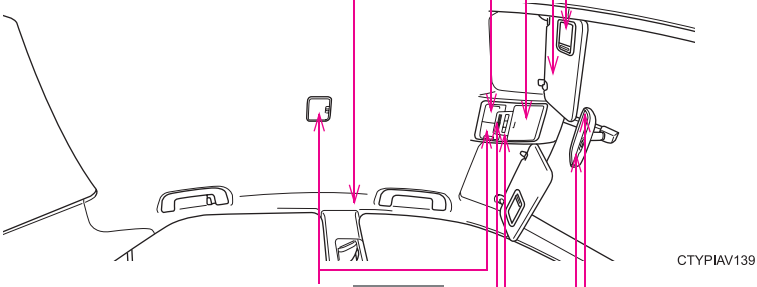

Éclairages intérieurs P. 315

Microphone *, *1, *2

Boutons de commande d'ouverture de porte de garage * P. 344

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement P. 102

Boussole * P. 352

B

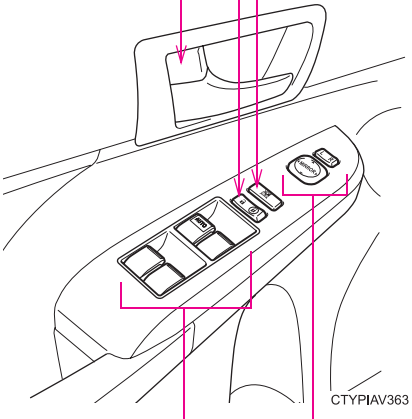

Bouton de verrouillage intérieur P. 76

Commande de verrouillage centralisé des portes P. 76

Bouton de verrouillage des lève-vitres P. 106

Boutons de commande des lève-vitres électriques P. 106

Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs P. 104

*: Sur modèles équipés

*1: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, reportez-vous au “Système de navigation Manuel du Propriétaire”.

*2: Pour les véhicules équipés d'un système audio à affichage sur écran, consultez le “Manuel du propriétaire du système Display Audio”.

C

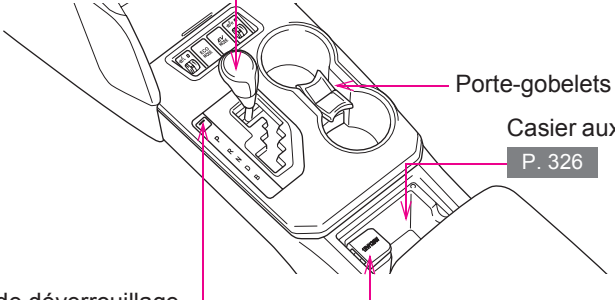

Levier de sélecteur P. 184

Porte-gobelets P. 324

Casier auxiliaire * P. 326

Bouton de déverrouillage de sélecteur P. 502

Prise d'alimentation * P. 333

*:Sur modèles équipés

Tableau de bord

Sélecteur d'éclairage P. 208
Commodo de clignotants P. 187
Sélecteur d'antibrouillards * P. 214

Instruments et compteurs P. 190
Écran multifonctionnel P. 201
Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise P. 216
Contacteur de démarrage P. 173
Montre P. 330
Système audio * P. 262
Système de navigation *, *3
Système audio à affichage sur écran*, *4

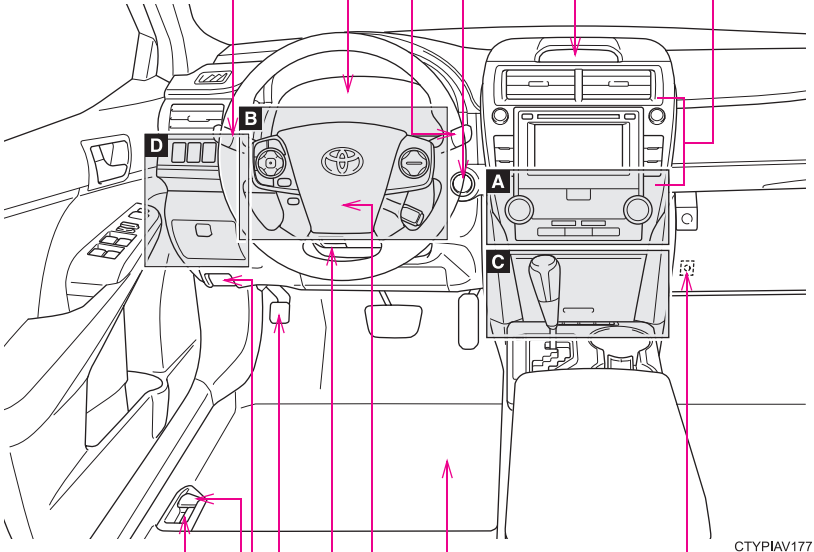

Commande d'ouverture de la trappe à carburant P. 113
Commande d'ouverture de coffre P. 82
Levier de déverrouillage du capot P. 384

Avertisseur P. 189
Bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus * P. 404
Tapis de sol P. 340
Levier de réglage en hauteur et en profondeur du volant P. 101
Pédale du frein de stationnement P. 188

*: Sur modèles équipés
*3: Reportez-vous au “Système de navigation Manuel du propriétaire”.
*4: Reportez-vous au “Manuel du propriétaire du système Display Audio”.

A

Système de climatisation P. 252

Témoin d'alarme électronique P. 117, 120

Commutateur de feux de détresse P. 450

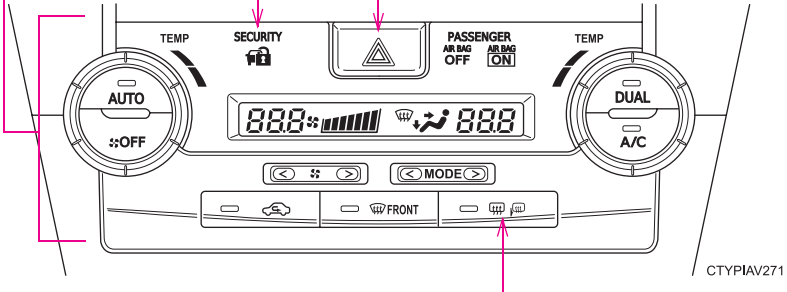

Bouton de dégivrage de la lunette arrière P. 261

Bouton de désembueur de rétroviseur extérieur * P. 261

B

Boutons du système audio au volant P. 311 *1, *2

Boutons de téléphonie *, *1, *2

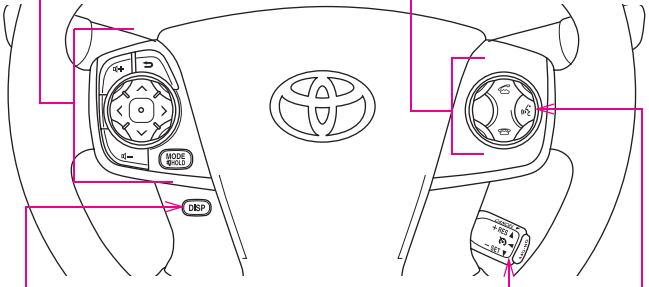

Bouton “DISP” P. 202

Commodo de régulateur de vitesse P. 220

Bouton d'activation vocale *, *1, *2

*: Sur modèles équipés

*1: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, reportez-vous au “Système de navigation Manuel du Propriétaire”.

*2: Pour les véhicules équipés d'un système audio à affichage sur écran, consultez le “Manuel du propriétaire du système Display Audio”.

C

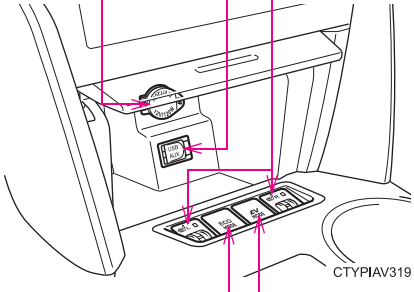

Prise d'alimentation P. 333

Port AUX/port USB P. 297, 309 *1, *2

Boutons de commande de sièges chauffants * P. 336

Bouton “ECO MODE” P. 185

Bouton “EV MODE” P. 181

D

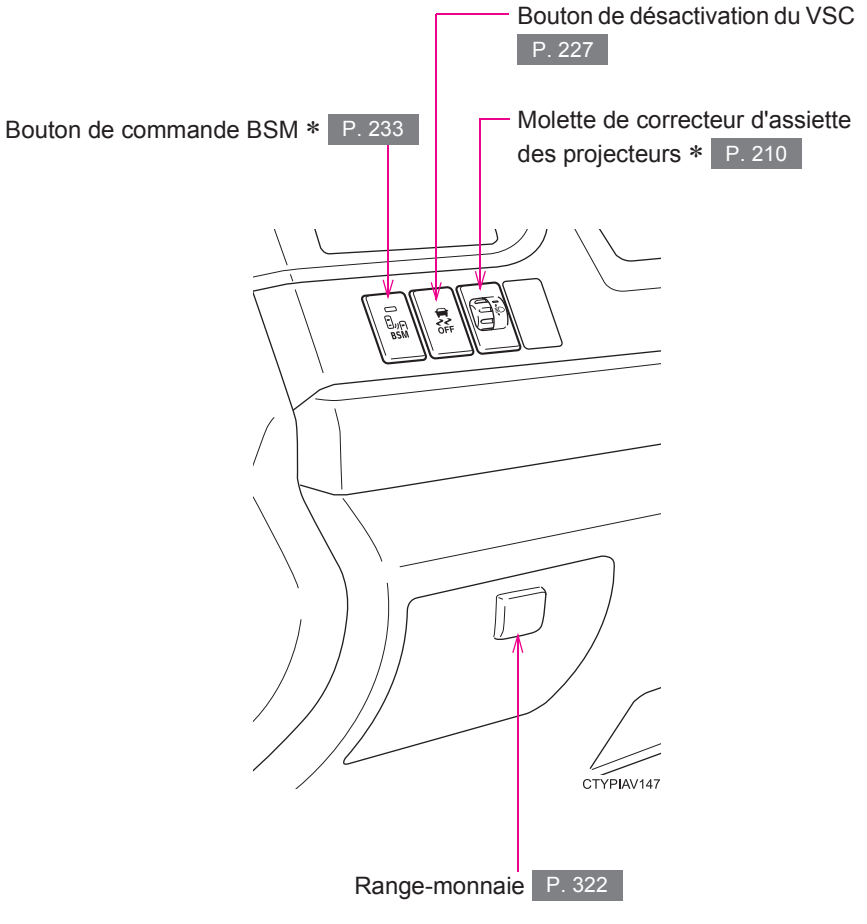

*: Sur modèles équipés

*1: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, reportez-vous au “Système de navigation Manuel du Propriétaire”.

*2: Pour les véhicules équipés d'un système audio à affichage sur écran, consultez le “Manuel du propriétaire du système Display Audio”.

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter le fait que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements standard et en option. Ainsi, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques techniques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits suivie par Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder, à tout moment et sans préavis, à des modifications.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

Bruit sous le véhicule après mise sur arrêt du système hybride

Cinq heures environ après l'arrêt du système hybride, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes, sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation, et n'indique pas une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont toutefois pas d'origine. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces qui ne seraient pas d'origine Toyota risque d'affecter les performances de votre véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible d'enfreindre la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
- Système de régulateur de vitesse
- Système de freinage antiblocage
- Système de sacs de sécurité gonflables SRS
- Système de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Veillez à vous assurer des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur auprès de votre concessionnaire Toyota.

Les pièces et câbles sous haute tension des véhicules hybrides émettent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des parasites indésirables sont susceptibles de se manifester dans la réception du système radio mobile bidirectionnel.

Enregistrement des données du véhicule

Votre Toyota est équipée de plusieurs ordinateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données telles que :

- Régime moteur
- Vitesse du moteur électrique (vitesse du moteur de traction)
- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule
- Position de sélection
- État de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule ainsi que des options équipant celui-ci. Par ailleurs, ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations, les sons ou les images.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ces calculateurs pour diagnostiquer les mauvais fonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées à un tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- En réponse à une requête officielle de la part de la police, d'une cour de justice ou d'une agence gouvernementale
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire en particulier

● L'utilisation des données collectées via la connexion de sécurité (États-Unis uniquement)

Si votre Toyota est équipée Safety Connect et si vous êtes abonné à ces services, veuillez consulter le Contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'information sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.

Enregistreur de bord (EDR)

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de bord (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin de sécurité gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées au comportement dynamique du véhicule et à ses systèmes de sécurité sur une courte durée, en général 30 secondes voire moins.

L'EDR qui équipe ce véhicule est conçu pour enregistrer entre autres des données sur:

- La façon dont les différents systèmes ont fonctionné dans votre véhicule;
- L'état attaché/détaché des ceintures de sécurité conducteur et passager;
- La course d'appui (le cas échéant) par le conducteur sur la pédale de frein et/ou d'accélérateur; et,
- La vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles s'est produit l'accident ayant entraîné les blessures corporelles.

REMARQUE: Les données ne sont enregistrées par l'EDR du véhicule que dans les seuls cas où survient une situation inhabituelle d'accident; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales d'utilisation du véhicule, et jamais aucune donnée personnelle (par ex. le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). Toutefois, d'autres intervenants, comme les forces de l'ordre par exemple, peuvent rapprocher les données de l'EDR avec les renseignements d'identification personnelle obtenus dans le cadre de l'enquête normalement menée sur l'accident.
Il faut un équipement spécial pour lire les données enregistrées par l'EDR, et pouvoir accéder au véhicule ou à l'EDR. Outre le constructeur du véhicule, d'autres intervenants disposant de l'équipement spécial, comme les forces de l'ordre, peuvent lire les informations s'ils ont un accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgation des données de l'enregistreur de bord

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées par l'EDR à un tiers excepté dans le cas où:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la part de la police, d'une cour de justice ou d'une agence gouvernementale
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire

Cependant, si nécessaire, Toyota pourrait:

- Utiliser les données à des fins de recherche sur le niveau de sécurité des véhicules
- Divulguer les données à un tiers à des fins de recherche, sans divulguer les renseignements spécifiques concernant le véhicule ou son propriétaire

Mise à la casse de votre Toyota

Les dispositifs de sacs de sécurité gonflables SRS et de prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les sacs de sécurité gonflables et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et neutraliser les sacs de sécurité gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des organes et pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Parmi ces organes et pièces figurent les sacs de sécurité gonflables, les prétensionneurs de ceintures de sécurité et les piles pour la télécommande du verrouillage centralisé.

⚠ ATTENTION

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, prendre un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être blessé ou tué.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

■ Élimination en fin de vie de la batterie du système hybride

Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été déposée, il y a danger de choc électrique grave en cas de contact avec les pièces et les câbles soumis à une tension élevée et leurs connecteurs. Si votre véhicule doit être mis à la casse, l'élimination en fin de vie de la batterie du système hybride doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien agréé. Si la batterie du système hybride n'est pas correctement traitée pour son élimination en fin de vie, elle risque d'être la cause d'un accident grave ou mortel, par choc électrique.

Symboles utilisés dans le présent manuel

Mises en garde et avertissements

⚠ ATTENTION

Cette mention signale un danger susceptible d'entraîner des blessures graves ou la mort si elle n'est pas respectée. Vous êtes informé de ce que vous devez faire ou ne pas faire pour éviter ou réduire les risques de blessures graves ou de mort pour vous-même ou pour les autres.

⚠ NOTE

Cette mise en garde signale un danger qui, si elle n'est pas respectée, est susceptible d'entraîner un dommage au véhicule ou à ses équipements. Vous êtes informé de ce que vous devez ou ne devez pas faire afin d'éviter ou réduire les risques de détérioration de votre Toyota et de son équipement.

Symboles utilisés dans les illustrations

Symbole de sécurité

Le symbole du cercle barré signifie “À ne pas faire”, “Il est interdit de” ou encore “Évitez que ceci se produise”.

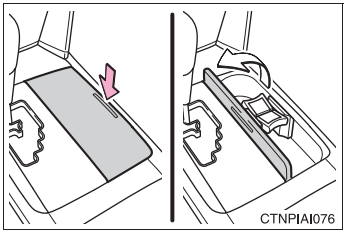

Flèches indiquant des opérations

➡ Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.

⇨ Indique le résultat de l'opération (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).

Avant de prendre le volant

1

1-1. Système hybride

Système hybride 28
Précautions à prendre avec le système hybride 33
Contrôle de l'énergie disponible/écran consommation 40
Conseils de conduite d'un véhicule hybride 50

1-2. Informations relatives aux clés

Clés 52

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes et du coffre

Système d'accès et de démarrage “mains libres” 56
Télécommande du verrouillage centralisé 72
Portes 76
Coffre 82

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Sièges avant 87
Sièges arrière 90
Appuis-têtes 92
Ceintures de sécurité 94
Volant de direction 101
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement 102
Rétroviseurs extérieurs 104

1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques 106
Toit ouvrant 109

1-6. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 113

1-7. Système antivol

Système d'antidémarrage 117
Alarme 120

1-8. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte 123
Sacs de sécurité gonflables SRS 125
Système de classification de l'occupant du siège passager avant 139
Sièges de sécurité enfant 145
Installation du siège de sécurité enfant 150

Système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques diffèrent des véhicules conventionnels. Essayez dans toute la mesure du possible de vous familiariser avec les caractéristiques de votre véhicule, et à l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur thermique (à essence) et un moteur électrique, qu'il gère en fonction des conditions d'utilisation afin d'améliorer la consommation en carburant et réduire les émissions polluantes à l'échappement.

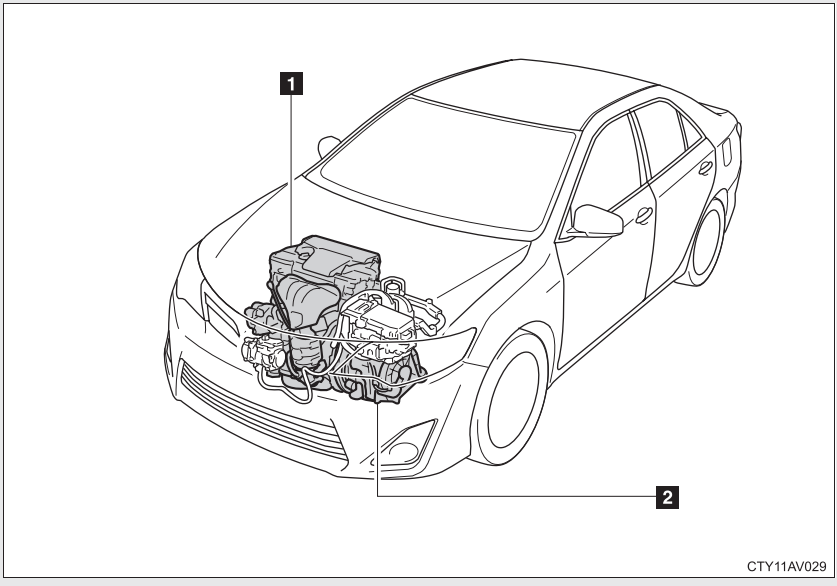

1 Moteur à essence

2 Moteur électrique

■ À l'arrêt et/ou au départ du véhicule

Le moteur thermique s'arrête lorsque le véhicule est à l'arrêt. À son départ, le véhicule est mû dans un premier temps par le moteur électrique. À basse vitesse ou en faible descente, le moteur thermique est arrêté, seul le moteur électrique est utilisé.

■ **En marche normale**

C'est le moteur thermique qui est essentiellement utilisé. Le moteur électrique recharge la batterie du système hybride si nécessaire.

■ **À l'accélération**

La puissance de la batterie du système hybride vient s'ajouter à celle du moteur thermique, via le moteur électrique.

■ **Au freinage (freinage récupératif)**

Le moteur électrique recharge la batterie du système hybride.

Système d'alerte d'approche du véhicule

Lorsque le moteur thermique est arrêté pendant la conduite, un signal sonore est émis afin d'avertir les piétons, les cyclistes ou d'autres personnes et véhicules de l'approche du véhicule. Le signal sonore est plus ou moins aigu en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 16 mph (25 km/h), le système d'alerte sonore est désactivé.

Freinage récupératif

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique: lors de la décélération, la batterie du système hybride se recharge.

- Vous n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.
- Vous appuyez sur la pédale de frein alors que le sélecteur de vitesses est sur D ou B.

Témoin EV

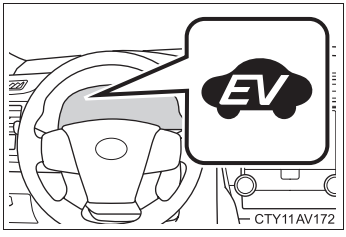

Le témoin EV s'allume lorsque vous utilisez le véhicule avec son moteur électrique (moteur de traction) comme seul moyen de propulsion.

Conditions dans lesquelles le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter

Le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement. Toutefois, il risque de ne pas s'arrêter automatiquement, dans les situations suivantes:

- Pendant la mise en température du moteur thermique
- Pendant la recharge de la batterie du système hybride
- Lorsque la température de la batterie du système hybride est anormalement haute ou basse
- Lorsque le chauffage d'appoint est allumé

■ Recharge de la batterie du système hybride

- Le moteur thermique assure seul la recharge de la batterie du système hybride; ainsi il n'est pas besoin d'utiliser une source extérieure pour la recharger. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride se décharge progressivement. Pour l'éviter, roulez au moins une fois par mois, sur une durée d'au moins 30 minutes ou une distance d'au moins 10 miles (16 km). Au cas où la batterie du système hybride arriverait à un état de décharge complète et où le véhicule refuserait de démarrer avec une batterie de servitude (12 V), contactez votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque le sélecteur de vitesses est sur N, la batterie du système hybride ne se recharge pas. Mettez systématiquement le sélecteur de vitesses sur P lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lorsque la circulation est dense, roulez avec le sélecteur de vitesses sur D ou B pour éviter de décharger la batterie.

■ Recharge de la batterie 12 V

→P. 509

■ Après décharge complète, dépose ou remplacement de la batterie 12 V

Le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule roule sur la batterie du système hybride. Si le phénomène persiste pendant plusieurs jours, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni vibration moteur alors même que le véhicule est en capacité de rouler. Mettez systématiquement le sélecteur de vitesses sur P lorsque vous stationnez.

Les bruits et vibrations suivants peuvent se manifester lorsque le système hybride est en marche; ils ne sont pas le signe d'une anomalie:

- Bruits de moteur électrique possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride, sous les sièges arrière, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits possibles en provenance du système hybride lorsque le couvercle de coffre est ouvert.
- Bruits possibles en provenance de la transmission, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.

- Bruits de moteur thermique possibles en cas de violente accélération.
- Bruits possibles dus au freinage récupératif, lors de l'enfoncement de la pédale de frein.
- Vibrations possibles au démarrage ou à l'arrêt du moteur thermique.
- Bruits de ventilateur de refroidissement perceptibles au niveau de la prise d'air de ventilation à côté du siège arrière gauche.

Système d'alerte d'approche du véhicule

Dans les situations suivantes, le signal sonore émis par le système d'alerte d'approche du véhicule peut être difficilement audible pour les piétons, cyclistes ou autres personnes et véhicules aux alentours:

- Bruit de fond élevé à proximité
- Temps pluvieux ou fortement venteux
- Positionnement derrière le véhicule et non devant celui-ci

Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut

Contactez votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise au rebut. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de votre véhicule.

Précautions à prendre avec le système hybride

Prenez garde lors de toute manipulation avec le système hybride, car il intègre un circuit haute tension (650 V environ au maximum) ainsi que des pièces qui deviennent brûlantes lorsque le système hybride est en fonction. Respectez les étiquettes de mise en garde disposées sur votre véhicule.

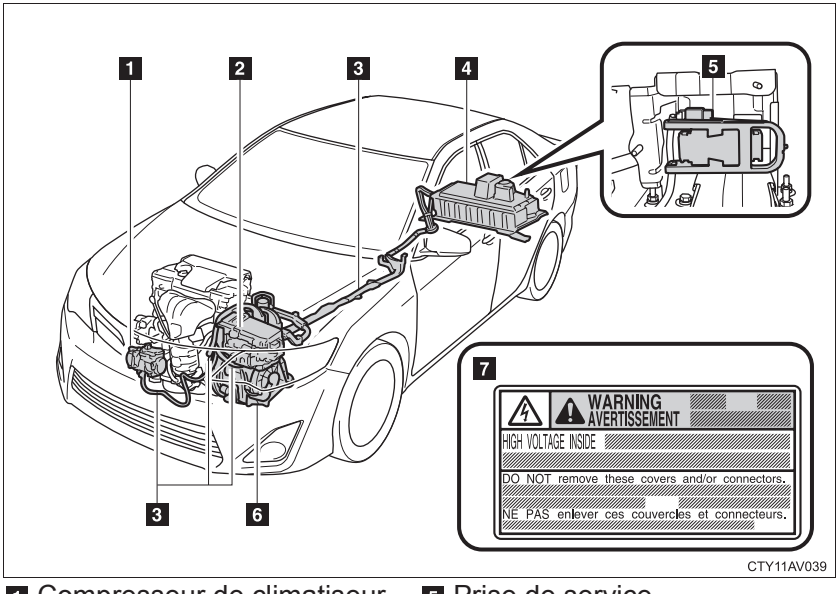

1 Compresseur de climatiseur
2 Module de commande de puissance avec convertisseur DC/DC
3 Câbles haute tension (orange)
4 Batterie du système hybride
5 Prise de service
6 Moteur électrique
7 Etiquette de mise en garde

Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride

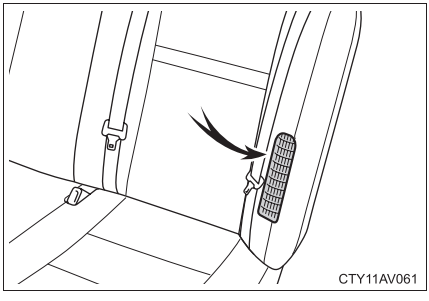

Une prise d'air est aménagée sur le côté du siège arrière gauche pour permettre le refroidissement de la batterie du système hybride. Si ces prises d'air sont bouchées, la batterie du système hybride risque de surchauffer, avec pour conséquence une baisse de puissance.

Système de coupe-circuit d'urgence

Lorsqu'un choc détecté par le capteur de choc excède un niveau de violence donné, le système de coupe-circuit d'urgence isole le véhicule du courant haute tension et arrête la pompe d'alimentation, afin de réduire les risques d'électrocution et de fuite de carburant. Si le système de coupe-circuit d'urgence se déclenche, votre véhicule ne peut plus redémarrer. Pour redémarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d'alerte système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsque le système hybride est victime d'une défaillance technique ou qu'une action inadaptée est tentée.

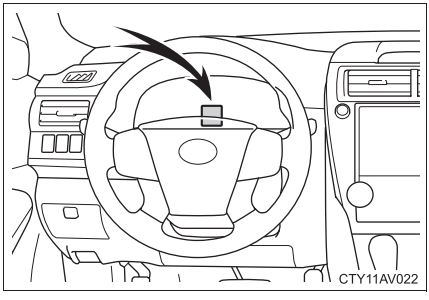

Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions. (→P. 469)

■ **Si un témoin d'alerte s'allume, si un message d'alerte s'affiche ou si la batterie 12 V est débranchée**

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin “READY” ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Panne sèche**

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, ravitaillez en carburant suffisamment de sorte que le témoin d'alerte de réserve (→P. 459) s'éteigne. Une quantité de carburant insuffisante peut empêcher le démarrage du système hybride. (La quantité minimale de carburant à ajouter pour que le témoin d'alerte de réserve de carburant s'éteigne est d'environ 3,0 gal. [11,3 L, 2,5 Imp. gal.] lorsque le véhicule est sur une surface plane. Cette valeur peut varier si le véhicule est en pente.)

■ **Ondes électromagnétiques**

- Les pièces et câbles sous haute tension des véhicules hybrides disposent d'un blindage électromagnétique et émettent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule est susceptible de provoquer des interférences sonores dans certains éléments radio d'autres marques.

■ **Batterie du système hybride**

La batterie du système hybride a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie du système hybride peut varier en fonction des conditions et du style de conduite.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives à la haute tension

Le véhicule possède deux circuits haute tension DC et AC, ainsi qu'un circuit 12 volts. Les hautes tensions DC et AC sont très dangereuses et peuvent provoquer des brûlures sévères et des chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne touchez, ne démontez, ne déposez ou ne remplacez jamais les pièces, les câbles et leurs connecteurs soumis à une tension élevée.
- Le système hybride devient brûlant après démarrage, du fait de l'utilisation de la haute tension. Prenez garde aussi bien aux hautes tensions qu'aux hautes températures, et respectez toujours les consignes de sécurité apposées sur le véhicule.

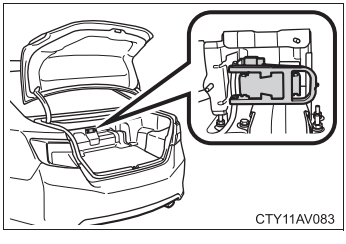

- N'ouvrez sous aucun prétexte la trappe d'accès à la prise de service, située dans le coffre. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'une maintenance et qu'il est relié à une source haute tension.

⚠ ATTENTION

■ Précautions concernant les accidents de la route

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident corporel grave ou mortel:

- Garez votre véhicule sur le bord de la route, mettez le sélecteur de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement et mettez le système hybride sur arrêt.
- Ne touchez pas aux pièces, câbles ou connecteurs sous haute tension.
- Si des câbles électriques sont visibles à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il y a risque de choc électrique. Ne touchez jamais aux câbles électriques exposés.
- Si vous constatez une fuite de liquide, ne la touchez pas avec les doigts, car il peut s'agir d'électrolyte alcalin (corrosif) issu de la batterie du système hybride. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau ou, dans la mesure du possible, avec une solution d'acide borique. Consultez un médecin dans les plus brefs délais.
- Si le véhicule hybride prend feu, quittez-le sans tarder. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité peut se révéler dangereux.
- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué, il doit l'être avec les roues avant ne touchant plus le sol. Si les roues en prise avec le moteur électrique touchent le sol lors du remorquage, la génératrice risque de continuer à produire de l'électricité. Sinon, un incendie risque de se produire. (→P. 451)
- Inspectez soigneusement le sol, sous le véhicule. Si vous repérez une fuite de liquide sur le sol, c'est le signe que le circuit d'alimentation est peut-être endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.

■ Batterie au nickel-métal-hydrure

Votre véhicule est équipé d'une batterie au nickel-métal-hydrure scellée. Si elle n'est pas convenablement éliminée en fin de vie, elle présente un danger pour l'environnement et il y a risque de brûlures sévères et de chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

■ Système de coupe-circuit d'urgence

- Vérifiez soigneusement qu'aucune pièce ou câble sous haute tension n'est exposé. Ne touchez jamais les pièces et les câbles. (→P. 33)
- Inspectez soigneusement le sol, sous le véhicule. Si vous repérez une fuite de liquide sur le sol, c'est le signe que le circuit d'alimentation est peut-être endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.

⚠ NOTE

■ Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride

- Ne placez pas de corps étrangers sur ou devant la prise d'air de ventilation. La batterie du système hybride risquerait de surchauffer et de subir des dommages.
- Nettoyez régulièrement les prises d'air de ventilation afin d'éviter toute surchauffe de la batterie du système hybride.
- Évitez tout contact de liquide avec la prise d'air de ventilation car cela risque de provoquer un court-circuit et d'occasionner des dommages à la batterie du système hybride.
- Ne transportez pas de grandes quantités d'eau (des bonbonnes, par exemple) à bord de votre véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride, celle-ci risque de subir des dommages.

Vous pouvez vous tenir informé de l'état du système hybride via l'écran multifonctionnel, l'écran du système de navigation ou le système audio à affichage sur écran "Display Audio".

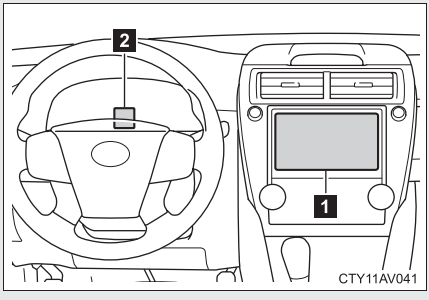

1 Système de navigation (sur modèles équipés) ou système Display Audio (sur modèles équipés)
2 Écran multifonctionnel

Contrôle de l'énergie disponible

Système de navigation (sur modèles équipés)

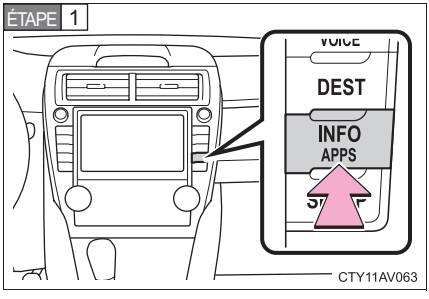

Appuyez sur la touche "INFO APPS".

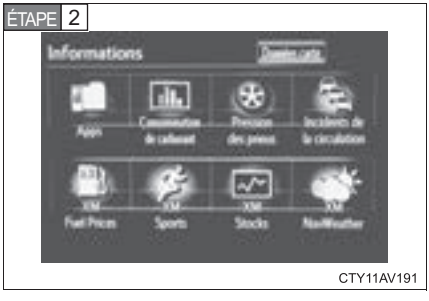

Effleurez "Consommation de carburant" sur l'écran "Informations".

Si l'écran "Information sur le trajet" ou "Historique" est affiché, effleurez "Energie".

Système audio à affichage sur écran (sur modèles équipés)

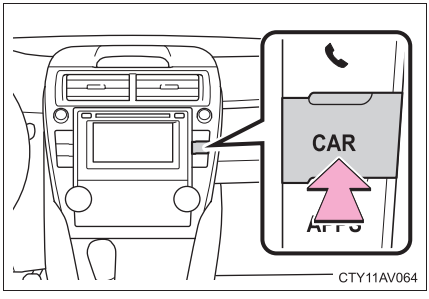

Appuyez sur la touche “CAR”.

Si l'écran “Infos sur le trajet” ou “Historique” est affiché, effleurez “Énergie”.

Écran multifonctionnel

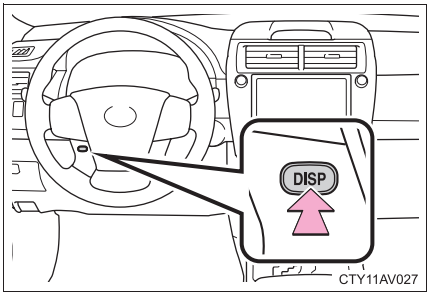

Appuyez plusieurs fois sur le bouton “DISP” au volant pour afficher l'écran du contrôle de l'énergie disponible. (→P. 201)

	Système de navigation ou système Display Audio	Écran multifonctionnel
Lorsque le véhicule est mû par le moteur électrique	**Système de navigation** **Système audio à affichage sur écran** 	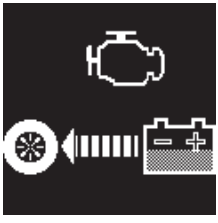
Lorsque le véhicule est mû par le moteur thermique	**Système de navigation** **Système audio à affichage sur écran** 	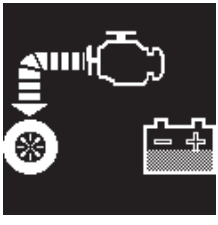

	Système de navigation ou système Display Audio	Écran multifonctionnel
Lorsque le véhicule est mû à la fois par le moteur thermique et le moteur électrique	**Système de navigation** **Système audio à affichage sur écran** 	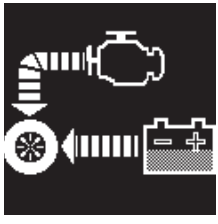
Lorsque le véhicule est en phase de recharge de la batterie du système hybride	**Système de navigation** **Système audio à affichage sur écran** 	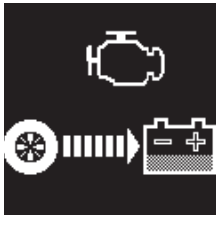

	Système de navigation ou système Display Audio	Écran multifonctionnel
Lorsqu'il n'y a aucun transfert d'énergie	**Système de navigation** **Système audio à affichage sur écran** 	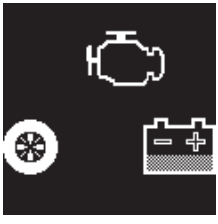
État de la batterie du système hybride	**Système de navigation** 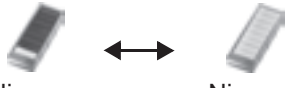 Niveau mini. Niveau maxi. **Système audio à affichage sur écran** 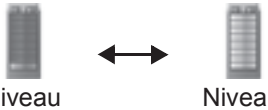 Niveau mini. Niveau maxi.	 Niveau mini. Niveau maxi.

Écran des informations relatives au trajet (système de navigation ou système Display Audio)

Système de navigation

ÉTAPE 1 Appuyez sur la touche “INFO APPS”. (→P. 40)

ÉTAPE 2 Effleurez “Consommation de carburant” sur l'écran “Informations”.

ÉTAPE 3 Si l'écran “Energy Monitor” est affiché, appuyez sur “Fuel Consumption”.

Si l'écran “Past Record” est affiché, appuyez sur “Trip Information”.

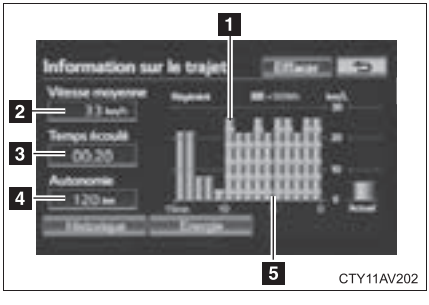

1 Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

2 Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride.

3 Indique le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.

4 Autonomie restante

5 Energie régénérée au cours des 15 dernières minutes

Un symbole représente 50 Wh. Le nombre maximum de symboles affichés est de 5.

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

Système audio à affichage sur écran

Appuyez sur la touche “CAR”. (→P. 40)

Si l'écran “Moniteur d'énergie” ou “Historique” est affiché, effleurez “Infos sur le trajet”.

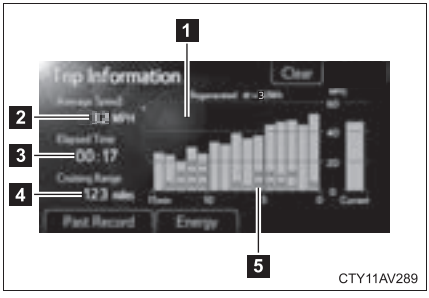

1 Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

2 Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride.

3 Indique le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.

4 Autonomie restante

5 Énergie régénérée au cours des 15 dernières minutes

Un symbole représente 30 Wh. Le nombre maximum de symboles affichés est de 5.

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

Écran des antécédents (système de navigation ou système Display Audio)

Système de navigation

ÉTAPE 1 Appuyez sur la touche “INFO APPS”. (→P. 40)

ÉTAPE 2 Effleurez “Consommation de carburant” sur l’écran d'information.

ÉTAPE 3 Si l'écran “Energy Monitor” est affiché, appuyez sur “Fuel Consumption”.

Si l'écran “Trip Information” est affiché, appuyez sur “Past Record”.

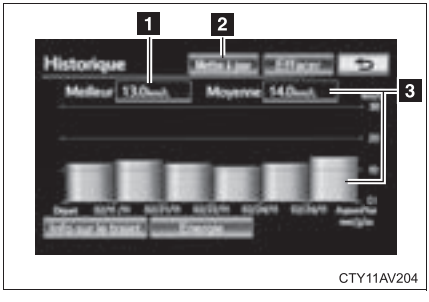

1 Meilleur résultat de consommation mémorisé

2 Actualisation

La consommation moyenne de carburant et le graphique sont actualisés, et un nouveau calcul de la consommation moyenne de carburant commence.

3 Consommation moyenne de carburant

Affiche un maximum de cinq enregistrements antérieurs de consommation moyenne de carburant.

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

Système audio à affichage sur écran

Appuyez sur la touche “CAR”. (→P. 40)

Si l'écran “Moniteur d'énergie” ou “Infos sur le trajet” est affiché, effleurez “Historique”.

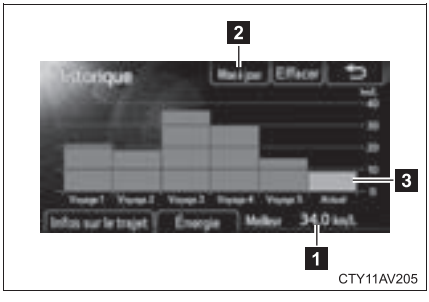

1 Meilleur résultat de consommation mémorisé

2 Actualisation

La consommation moyenne de carburant et le graphique sont actualisés, et un nouveau calcul de la consommation moyenne de carburant commence.

3 Consommation moyenne de carburant

Affiche un maximum de cinq enregistrements antérieurs de consommation moyenne de carburant.

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

Réinitialisation des données de consommation

Véhicules équipés d'un système de navigation: Sélectionnez “Effacer” à l'écran “Information sur le trajet” pour remettre à zéro la consommation de carburant et l'énergie régénérée au cours des 15 dernières minutes. Sélectionnez “Effacer” à l'écran “Historique” pour réinitialiser les antécédents et la meilleure consommation de carburant passée. Sélectionnez “Oui” sur l'écran suivant pour confirmer la réinitialisation de toutes les données.

Véhicules équipés d'un système audio à affichage sur écran: Sélectionnez “Effacer” à l'écran “Infos sur le trajet” pour remettre à zéro la consommation de carburant et l'énergie régénérée au cours des 15 dernières minutes. Sélectionnez “Effacer” à l'écran “Historique” pour réinitialiser les antécédents et la meilleure consommation de carburant passée. Sélectionnez “Oui” sur l'écran suivant pour confirmer la réinitialisation de toutes les données.

Conseils de conduite d'un véhicule hybride

Pour adopter une conduite économique et écologique, veuillez prêter attention aux points suivants:

Utilisation du mode Éco

(→P. 185)

Utilisation de l'indicateur du système hybride

Il est possible d'adopter une conduite plus écologiquement responsable en maintenant l'aiguille de l'indicateur du système hybride dans la zone Éco.

Lorsque vous freinez

Assurez-vous de freiner progressivement et au bon moment. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Ralentissements

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs temps d'attente aux feux de signalisation entraînent une consommation de carburant accrue. Informez-vous sur l'état du trafic avant de prendre la route et évitez autant que possible les ralentissements. Lorsque vous êtes pris dans un ralentissement, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et éviter ainsi d'appuyer à nouveau sur la pédale d'accélérateur. De cette manière, vous évitez de trop consommer de carburant.

Conduite sur autoroute

Maîtrisez votre vitesse et roulez à vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher progressivement la pédale d'accélérateur et freiner doucement. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Climatisation

N'utilisez le système de climatisation que lorsque cela est nécessaire. De cette manière, vous évitez de trop consommer de carburant.
En été: En cas de fortes chaleurs, utilisez le mode recyclage. De cette manière, vous réduisez la sollicitation du climatiseur et donc la consommation de carburant.
En hiver: Comme le moteur thermique ne s'arrête pas automatiquement tant que lui-même et l'habitacle ne sont pas chauds, il y a consommation de carburant. Pour réduire la consommation de carburant, évitez d'utiliser excessivement le chauffage d'appoint.

Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation élevée de carburant.
Les pneus neige ayant des caractéristiques de friction particulières, ils peuvent entraîner une consommation de carburant élevée lorsqu'ils sont utilisés sur route sèche. Utilisez des pneus appropriés à la saison.

Bagages

Le transport de bagages lourds peut entraîner une consommation élevée de carburant. Évitez de transporter des bagages lourds inutilement. L'installation d'une grande galerie de toit peut également entraîner une consommation élevée de carburant.

Phase de chauffe avant la conduite

Puisque, par temps froid, le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement, il n'est pas nécessaire de le faire chauffer. De plus, le fait de conduire régulièrement sur de courtes distances entraîne des phases de chauffe répétées, ce qui peut entraîner une consommation élevée de carburant.

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

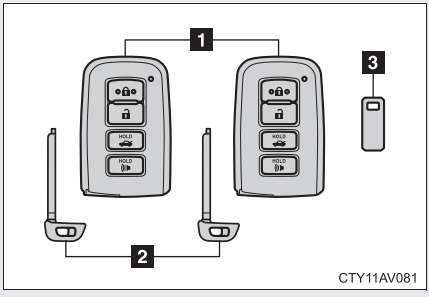

1 Clés électroniques

- Fonctionnement du système d'accès et de démarrage “mains libres” (→P. 56)
- Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (→P. 72)

2 Clés conventionnelles

3 Languette de numéro de clé

Utilisation de la clé conventionnelle

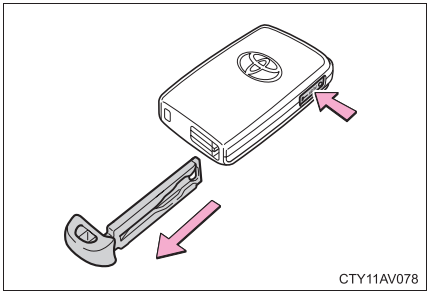

Pour sortir la clé conventionnelle, appuyez sur le bouton de déverrouillage puis tirez la clé à l'extérieur.

Il existe un sens d'insertion pour la clé conventionnelle, car celle-ci présente des rainures sur un des côtés. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans la serrure, retournez-la et essayez de nouveau.

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement usée ou si l'accès “mains libres” ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P. 504)

■ **Au cas où vous devez confier une clé du véhicule à un gardien de parking**

Fermez à clé la boîte à gants, si les circonstances l'exigent. (→P. 320)

Gardez la clé conventionnelle sur vous et ne remettez au gardien que la clé électronique.

■ **Languette de numéro de clé**

Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule. Si vous veniez à perdre une clé conventionnelle, vous pouvez en faire faire une nouvelle par votre concessionnaire Toyota, en lui fournissant la languette de numéro de clé. (→P. 503)

■ **Voyage en avion**

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec la télécommande du verrouillage centralisé, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez une clé dans votre sac ou tout autre contenant, assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

NOTE

Pour éviter tout dommage aux clés

Respectez les points suivants:

- Éviter de laisser tomber les clés, de leur faire subir des chocs violents ou de les tordre.
- Ne pas laisser les clés sous une forte chaleur pendant trop longtemps.
- Ne mouillez pas les clés ni ne les lavez dans un nettoyeur à ultrasons ou tout autre machine similaire.
- N'attachez pas de matériaux magnétiques ou métalliques au porte-clé ni n'exposez les clés à de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne pas couvrir la surface de la clé d'un autocollant, ni de rien d'autre.
- Ne pas laisser les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une plaque de cuisson à induction ou un équipement électromédical, notamment de traitement à basse fréquence.

Lorsque vous portez la clé électronique sur vous

Éloignez la clé électronique à plus de 3,9 in. (10 cm) des appareils électriques sous tension. Les ondes émises par les appareils électriques à moins de 3,9 in. (10 cm) par rapport à la clé électronique peuvent parasiter la clé et l'empêcher de fonctionner normalement.

En cas de mauvais fonctionnement du système d'accès et de démarrage “mains libres” ou de tout autre problème lié aux clés

Amenez votre véhicule et toutes ses clés électroniques chez votre concessionnaire Toyota.

Lorsqu'une clé du véhicule est perdue

Si la clé est définitivement perdue, le risque s'accroît considérablement que la voiture puisse être volée. Consultez sans tarder votre concessionnaire Toyota muni de toutes les clés électroniques restantes qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

Système d'accès et de démarrage “mains libres”

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. (Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.)

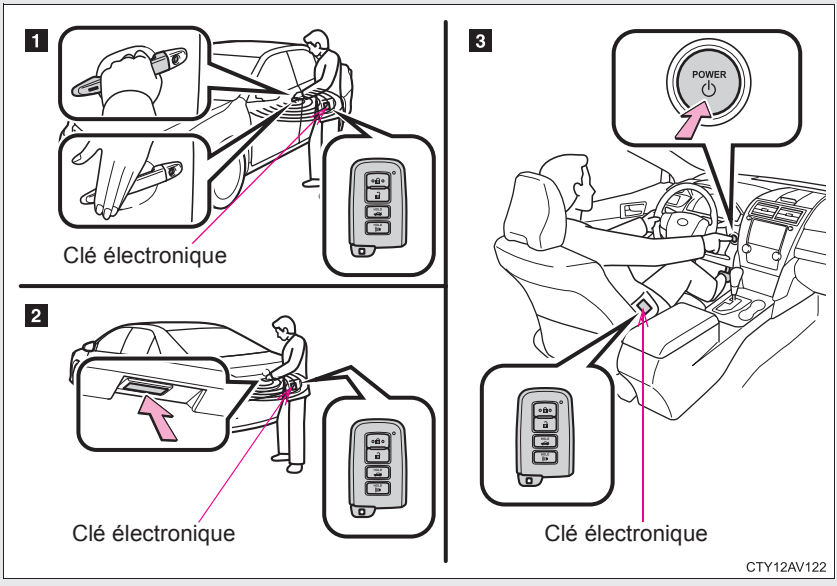

1 Déverrouiller et verrouiller les portes (→P. 57)

2 Déverrouillage du coffre (→P. 58)

3 Démarrage du système hybride (→P. 173)

Déverrouillage et verrouillage des portes (poignées de portes avant uniquement)

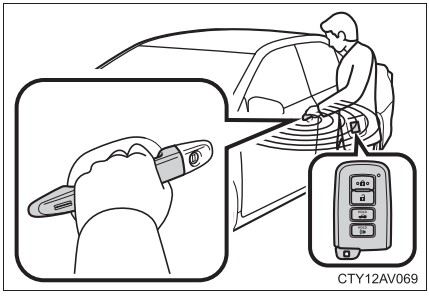
CTY12AV069

Prenez en main la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte.* (Prenez en main la poignée de porte passager pour déverrouiller toutes les portes.)

Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

*: La fonction de déverrouillage des portes est configurable. (→P. 61)

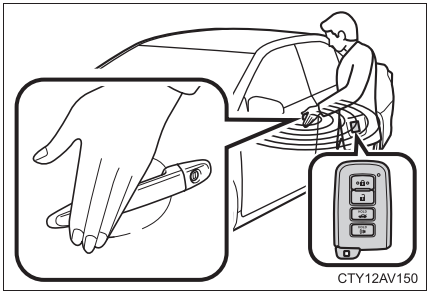
CTY12AV150

Touchez des doigts le capteur de verrouillage (le décrochement sur le côté de la poignée de porte) pour verrouiller les portes.

Déverrouillage du coffre

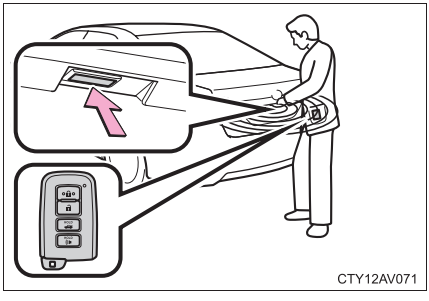

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller le coffre.

Emplacement des capteurs et portée effective

■ Emplacement des capteurs

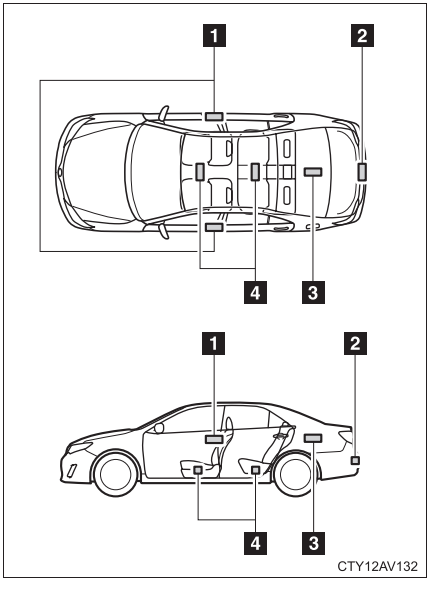

1 Antennes extérieures à l'habitacle
2 Antenne extérieure au coffre
3 Antenne à l'intérieur du coffre
4 Antennes internes à l'habitacle

■ Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)

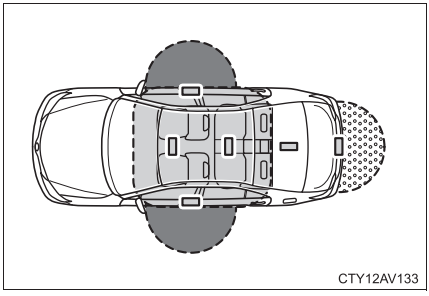

Verrouillage ou déverrouillage des portes

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve dans un rayon de 2,3 ft. (0,7 m) environ de l'une ou l'autre des poignées extérieures de portes avant. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées.)

Déverrouillage du coffre

Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon de 2,3 ft. (0,7 m) environ autour du bouton de déverrouillage du coffre.

Démarrage du système hybride ou changement de mode du bouton “POWER”

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à l’intérieur du véhicule.

■ Signaux de fonctionnement

Portes: Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: 1 fois; déverrouillage: 2 fois)

Coffre: Le déverrouillage du coffre est confirmé par un signal sonore.

■ Quand le verrouillage de la porte est inopérant avec le capteur de verrouillage

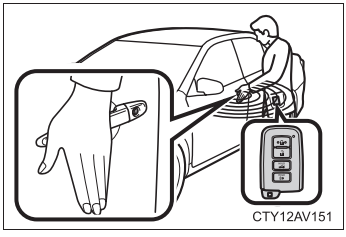

Touchez le capteur de verrouillage avec la paume de la main.

■ Alarmes et témoins d'alerte

Les alarmes extérieure et intérieure, combinées à des messages d'alerte affichés à l'écran multifonctionnel, sont utilisées pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures adéquates en regard de tout message d'alerte affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P. 479)

Le tableau suivant décrit les situations qui déclenchent uniquement les alarmes et les procédures de correction afférentes.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 5 secondes	Vous avez fermé le coffre alors que la clé électronique s'y trouvait et que toutes les portes étaient verrouillées.	Récupérez la clé électronique laissée dans le coffre et fermez le couvercle de coffre.
	Vous avez essayé de verrouiller les portes du véhicule alors qu'une porte est ouverte.	Fermez et verrouillez toutes les portes à nouveau.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme intérieure émet un son continu	Vous avez mis le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur était ouverte (ou avez ouvert celle-ci alors que le bouton “POWER” était en mode ACCESSOIRES).	Mettez le bouton “POWER” en mode arrêt et fermez la porte conducteur.

Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule. (Toutefois, en fonction de l'emplacement de la clé électronique, elle peut être détectée comme étant dans le véhicule. Dans ce cas, le véhicule peut être déverrouillé.)

Programmation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de régler quelles portes l'accès “mains libres” déverrouillera lors de l'utilisation de la télécommande du déverrouillage centralisé.

ÉTAPE 1 Mettez le bouton “POWER” sur arrêt.

ÉTAPE 2 Témoin indicateur éteint sur la clé, appuyez pendant plus de 5 secondes sur , , ou , tout en appuyant en même temps longuement sur .

La programmation change à chaque nouvelle opération, comme illustré ci-dessous. (Lorsque vous modifiez la programmation à plusieurs reprises, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel	Déverrouillage des portes	Bip
	Déverrouillage de la porte conducteur seulement par prise en main de la poignée de porte conducteur.	Extérieur: 3 bips Intérieur: Un bip
	Déverrouillage de toutes les portes par prise en main de la poignée de porte passager avant.	
	Déverrouillage de toutes les portes par prise en main de la poignée de l'une ou l'autre porte avant.	Extérieur: 2 bips Intérieur: Un bip

Véhicules équipés d'un système d'alarme: Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes avec la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte après avoir configuré les fonctions. (Si vous n'ouvrez aucune porte dans un délai de 60 secondes après avoir appuyé sur , les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme est armée automatiquement.)
Au cas où l'alarme se déclencherait, arrêtez-la immédiatement. (→P. 120)

Fonction d'économie de la batterie

La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie 12 V quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage “mains libres” prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.
  - La clé électronique est restée dans un rayon de moins de 6 ft. (2 m) environ à l'extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
  - Le système d'accès et de démarrage “mains libres” n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.
- Si vous n'avez pas utilisé le système d'accès et de démarrage “mains libres” pendant 14 jours ou plus, le déverrouillage du véhicule n'est pas possible depuis une autre porte que celle du conducteur. Dans ce cas, prenez en main la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour déverrouiller toutes les portes.

Fonction d'économie de la pile de la clé électronique

Quand le mode d'économie de la pile est actif, l'usure de la pile est réduite au minimum car la clé électronique n'émet plus d'ondes radio.

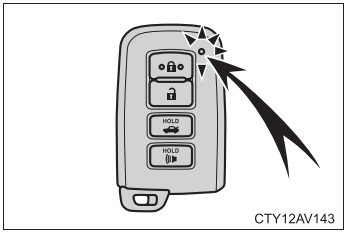

Appuyez 2 fois sur tout en appuyant longuement sur . Confirmez que le témoin clignote 4 fois sur la clé électronique.

Tant que le mode d'économie de la batterie est actif, le système d'accès et de démarrage “mains libres” est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.

Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage “mains libres” utilisent des ondes radio de faibles puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage “mains libres”, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner normalement. (Solutions possibles: →P. 504)

- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand format, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque la clé électronique est en contact ou recouverte par les objets métalliques suivants
  - Cartes couvertes de papier aluminium
  - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
  - Sacs ou portefeuilles métalliques
  - Pièces de monnaie
  - Chauffe-mains en métal
  - CD, DVD ou tout autre support numérique
- Lorsqu'une autre clé à télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
- Lorsque vous êtes porteur en même temps de la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radio suivants
  - Si vous êtes en détention d'une radio portable, d'un téléphone cellulaire ou d'autres appareils de communication sans fil
  - Clé électronique d'un autre véhicule ou clé à télécommande émettrice d'ondes radio
  - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
  - Lecteurs audio numériques
  - Consoles de jeu portables
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques

Remarques sur l'accès “mains libres”

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
  - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
  - La clé électronique est près du sol ou en hauteur ou encore trop proche de la partie centrale du bouclier arrière alors que le coffre est déverrouillé.
  - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur la plage arrière ou le plancher, dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants alors que le système hybride est en marche ou que le mode du bouton “POWER” change.
- Ne pas laisser la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte pourrait devenir verrouillable de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller lorsque la poignée de porte extérieure reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou lors du lavage dans une station automatique, et alors que la clé électronique est à portée effective. (La porte se verrouille automatiquement après un délai de 60 secondes environ, en l'absence d'ouverture et de fermeture des portes.)
- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas s'ouvrir lorsque vous en saisissez la poignée.
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès “mains libres” ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)

- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, la porte risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer une nouvelle fois sur la poignée de la porte.

■ À noter pour le verrouillage des portes

- Toucher des doigts le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez les gants et touchez à nouveau des doigts le capteur.
- Une fois le verrouillage des portes effectué à l'aide du capteur de verrouillage, le véhicule émet deux fois de suite des signaux lumineux. Plus aucun signal n'est émis ensuite.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte de verrouille et déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:
  - Éloignez la clé électronique à plus de 6 ft. (2 m) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
  - Activez le mode d'économie de la batterie sur la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage “mains libres”. (→P. 63)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule alors qu'une poignée de porte est humide, pendant le lavage de celui-ci, il peut arriver qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel et qu'un signal sonore se manifeste à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez tous les portes.
- Le capteur de verrouillage ne fonctionne pas correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et tenter à nouveau de le faire fonctionner.

■ À noter pour la fonction de déverrouillage

- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, la porte risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer une nouvelle fois sur la poignée de la porte.
- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas s'ouvrir lorsque vous en saisissez la poignée. Enlevez vos gants et touchez à nouveau des doigts le capteur situé au dos de la poignée.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte de verrouille et déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:
  - Éloignez la clé électronique à plus de 6 ft. (2 m) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
  - Activez le mode d'économie de la batterie sur la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage “mains libres”. (→P. 63)
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, il peut arriver que le verrouillage des portes soit plus long après que vous ayez pris en main la poignée de porte.

■ Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée

- Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage “mains libres”. (→P. 552)

■ **Alarme (sur modèles équipés)**

Utiliser le système d'accès et de démarrage “mains libres” pour verrouiller les portes permet en même temps d'armer le système d'alarme. (→P. 120)

■ **Pour utiliser le système correctement**

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. Ne pas approcher la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système de l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)

■ **Si le système d'accès et de démarrage “mains libres” ne fonctionne pas normalement**

- Verrouillage et déverrouillage des portes: utilisez la clé conventionnelle. (→P. 504)
- Démarrage du système hybride: →P. 504

■ **Pile de la clé électronique usée**

- La durée de vie de la pile est normalement comprise entre 1 et 2 ans.
- Lorsque la pile arrive à usure presque complète, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du système hybride. (→P. 479)
- Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, sa pile s'use même lorsqu'elle ne sert pas. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est peut-être usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 421)
  - Le système d'accès et de démarrage “mains libres” ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
  - La zone de détection s'est réduite.
  - Le témoin à DEL de la clé ne s'allume pas.

- Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
  - Postes de télévision
  - Ordinateurs personnels
  - Téléphones portables, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
  - Téléphones cellulaires ou sans fil en cours de recharge
  - Plaques de cuisson vitrocéramiques
  - Lampes de table

■ En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique

→P. 421

■ Si le système d'accès et de démarrage “mains libres” a été désactivé par personnalisation

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique. (→P. 72, 504)
- Démarrage du système hybride et changement de mode du bouton “POWER”: →P. 505
- Arrêt du système hybride: →P. 173

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier les paramètres de certaines fonctions (p. ex. le système d'accès et de démarrage “mains libres”).
(Fonctions personnalisables: →P. 552)

■ Certification relative au système d'accès et de démarrage “mains libres”

États-Unis
FCC ID: NI4TMLF10-4

FCC ID: NI4TMLF10-5

FCC ID: HYQ23AAB

FCC ID: HYQ14FBA

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT DE LA FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:
This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Canada

REMARQUE:
Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION

■ Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques

- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur ou défibrillateur, etc.) doivent rester à distance des émetteurs-récepteurs du système d'accès et de démarrage “mains libres”. (→P. 58)
  Leur implant est en effet susceptible d'être perturbé dans son fonctionnement par les ondes radio. Il est possible de désactiver l'accès “mains libres”, au besoin. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès “mains libres”.
- Il est demandé aux personnes porteuses d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur ou défibrillateur) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio extérieures.
  Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails concernant la désactivation de l'accès “mains libres”.

Télécommande du verrouillage centralisé

Il est possible d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

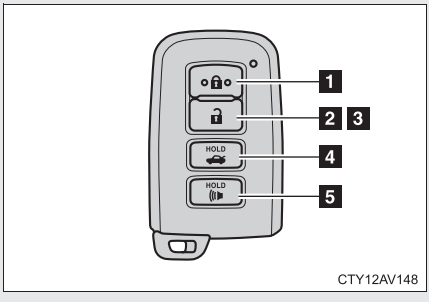

1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

3 Ouverture de la vitre côté conducteur et du toit ouvrant (pression longue)*

4 Déverrouillage du coffre (appui long)

5 Déclenchement de l'alarme (appui long)

*: Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

Signaux de fonctionnement

Portes: Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse.
(Verrouillage: 1 fois; déverrouillage: 2 fois)

Coffre: Le déverrouillage du coffre est confirmé par un signal sonore.

Vitre conducteur et toit ouvrant : Un signal sonore retentit pour indiquer que la vitre côté conducteur et le toit ouvrant s'ouvrent.

Signal sonore de verrouillage des portes

Si vous essayez de verrouiller les portes alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

Mode “panique”

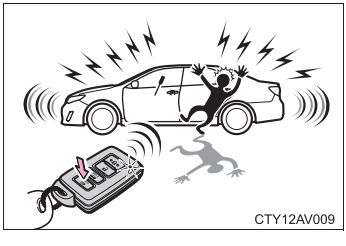

Si vous appuyez sur pendant plus de 1 seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.

Fonction de sécurité

→P. 61

Alarme (sur modèles équipés)

Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller les portes et armer le système d'alarme. (→P. 120)

Conditions affectant le fonctionnement

→P. 64

■ **Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement**

Verrouillage et déverrouillage des portes: utilisez la clé conventionnelle. (→P. 504)

■ **Pile de la clé électronique usée**

→P. 68

■ **En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique**

→P. 421

■ **Confirmation du nombre de clés programmées**

Il est possible de faire confirmer le nombre de clés déjà enregistrées avec le véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le déverrouillage du coffre). (Fonctions personnalisables: →P. 552)

■ **Certification de la télécommande du verrouillage centralisé**

États-Unis
FCC ID: NI4TMLF10-4

FCC ID: NI4TMLF10-5

FCC ID: HYQ23AAB

FCC ID: HYQ14FBA

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT DE LA FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:
This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Canada

REMARQUE:
Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Portes

Il est possible de verrouiller et de déverrouiller le véhicule au moyen de l'accès “mains libres”, de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la commande de verrouillage centralisé des portes.

■ Accès “mains libres”

→P. 56

■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 72

■ Commande de verrouillage centralisé des portes

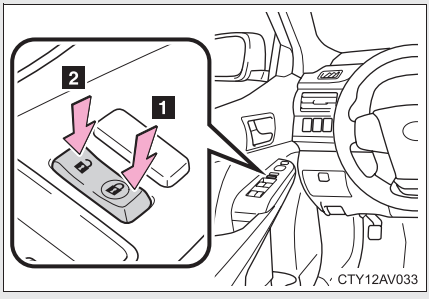

1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

■ Bouton de verrouillage intérieur

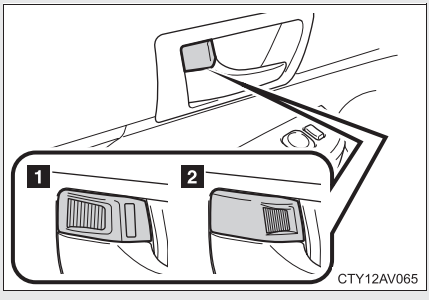

1 Déverrouillage de la porte

2 Verrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont en position verrouillée.

Verrouillage des portes de l'extérieur, sans clé

ÉTAPE 1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

ÉTAPE 2 Fermez la porte.

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si le bouton “POWER” est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

Sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

1 Déverrouillage

2 Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou désactiver les fonctions suivantes:

Fonction	Opération
Fonction de verrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses	Verrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses n'est plus sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses	Déverrouillage de toutes les portes lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur P.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage de toutes les portes dès que le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h) environ.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Déverrouillage de toutes les portes lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 10 secondes qui suivent la mise sur arrêt du bouton “POWER”.

Activation et désactivation des fonctions (véhicules dépourvus de système de navigation et de système Display Audio)

Pour activer/désactiver ces fonctions, procédez comme suit.

ÉTAPE 1 Fermez toutes les portes et mettez le bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE. (Ne laissez pas s'écouler plus de 10 secondes avant de passer à l'étape 2.)

ÉTAPE 2

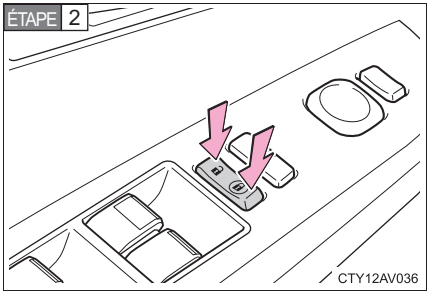

Mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N, et appuyez sur le bouton de verrouillage centralisé de la porte conducteur (ou) pendant 5 secondes environ, puis relâchez.

Les positions du sélecteur de vitesses et du bouton correspondant à la fonction à activer sont indiquées dans le tableau suivant.

Suivez la même procédure pour désactiver la fonction.

Fonction	Position du sélecteur de vitesses	Position de la commande de verrouillage centralisé de la porte conducteur
Fonction de verrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses	P	
Fonction de déverrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses		
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	N	
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur		

Lorsque l'opération d'activation ou de désactivation est terminée, toutes les portes sont successivement verrouillées et déverrouillées.

■ **Utilisation de la clé conventionnelle**

Les portes sont également verrouillables/déverrouillables au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 504)

■ **En cas d'utilisation d'une mauvaise clé**

Le cylindre de serrure tourne dans le vide pour isoler le mécanisme interne.

■ **Si le système d'accès et de démarrage “mains libres” a été désactivé par personnalisation**

Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique. (→P. 72, 504)

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le déverrouillage avec une clé). (Fonctions personnalisables →P. 552)

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Attachez toujours votre ceinture de sécurité.
- Verrouillez toujours toutes les portes.
- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées.
- Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant la marche du véhicule.
  Les portes pourraient s'ouvrir et les passagers se trouver éjectés du véhicule, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessés.

  Soyez particulièrement vigilant en ce qui concerne les portes avant, car celles-ci peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieur sont en position de verrouillage.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux sièges arrière.

Coffre

Il est possible d'ouvrir le coffre au moyen de la commande d'ouverture de coffre, de l'accès “mains libres” ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

■ Ouverture du coffre depuis l'intérieur du véhicule

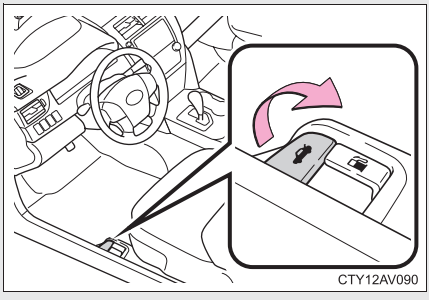

Tirez sur la poignée pour déverrouiller le couvercle de coffre.

■ Ouverture du coffre depuis l'extérieur du véhicule

Accès “mains libres”

→P. 56

Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 72

■ Éclairage du coffre

L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le coffre.

■ Fonction visant à empêcher le verrouillage du coffre avec la clé électronique à l'intérieur

- Lorsque toutes les portes sont verrouillées, si vous fermez le couvercle de coffre alors que vous avez laissé la clé électronique à l'intérieur, une alarme se déclenche.
  Dans ce cas, il est possible d'ouvrir le couvercle de coffre avec l'accès “mains-libres.
- Même lorsque vous laissez une clé électronique supplémentaire dans le coffre alors que toutes les portes sont verrouillées, la fonction qui interdit le confinement des clés reste activable afin que vous puissiez ouvrir le coffre. Afin d'éviter de vous faire voler le véhicule, prenez avec vous toutes les clés électroniques quand vous quittez le véhicule.
- Même lorsque vous laissez la clé électronique dans le coffre alors que toutes les portes sont verrouillées, il peut arriver que la clé ne soit pas détectée, selon l'emplacement et les conditions environnantes de propagation des ondes radio. Dans ce cas, la fonction qui interdit le confinement des clés ne peut pas s'activer, avec pour résultat le verrouillage des portes lorsque le coffre est fermé. Veillez à vérifier où se trouve la clé avant de fermer le coffre.
- La fonction qui interdit le confinement des clés ne peut pas s'activer dès lors qu'une porte quelconque est déverrouillée. Dans ce cas, ouvrez le coffre par la commande d'ouverture de coffre.

■ Poignée de déverrouillage interne du coffre

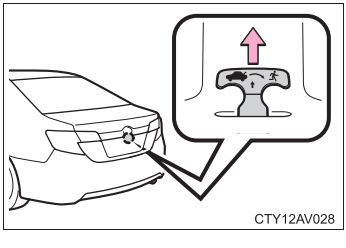

Il est possible d'ouvrir le couvercle de coffre en tirant vers le haut la poignée fluorescente située sur la face interne du couvercle de coffre.

La poignée reste fluorescente pendant un certain temps après fermeture du couvercle de coffre.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

- Le couvercle de coffre doit être fermé pendant la marche du véhicule.
  Si le couvercle de coffre est laissé ouvert, il risque d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule, ou des bagages risquent d'être éjectés à tout instant, et de provoquer un accident.
  Par ailleurs, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule, occasionnant de graves problèmes de santé, voire la mort. Assurez-vous de fermer le couvercle de coffre avant de prendre le volant.
- Avant de prendre le volant, assurez-vous de la fermeture complète du couvercle de coffre. Si le couvercle de coffre n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir à tout instant pendant la marche du véhicule, et de provoquer un accident.
- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

■ Présence d'enfants à bord

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne laissez pas les enfants monter dans le coffre.
  Si un enfant se trouve enfermé accidentellement dans le coffre, il risque d'être victime d'hyperthermie ou de suffocation.
- Ne laissez pas un enfant s'occuper d'ouvrir ou de fermer le couvercle de coffre.
  En effet, le couvercle de coffre risquerait de s'ouvrir/fermer à tout instant, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

⚠ ATTENTION

■ Utilisation du coffre

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous risquez de vous faire coincer une partie du corps et d'être gravement blessé.

- Retirez tout ce qui risque de peser sur le couvercle de coffre, comme une accumulation de neige et de glace par exemple, avant de l'ouvrir. À défaut, le couvercle de coffre pourrait se refermer sous l'effet du poids, après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le couvercle de coffre, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du couvercle de coffre.
- Par fort vent, usez de prudence pour ouvrir ou fermer le couvercle de coffre, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.

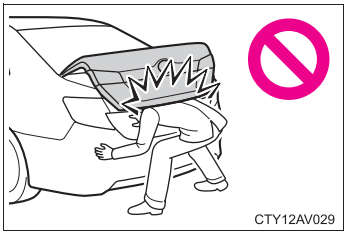
CTY12AV029

- Le couvercle de coffre peut se refermer sous l'effet de son poids s'il n'est pas parfaitement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et fermer le couvercle de coffre lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le couvercle de coffre est parfaitement ouvert et bien verrouillé avant d'utiliser le coffre.

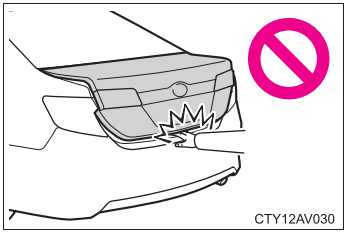
CTY12AV030

- Lorsque vous fermez le couvercle de coffre, prenez particulièrement garde à éviter de vous faire pincer les doigts, etc.
- Pour fermer le couvercle de coffre, assurez-vous d'appuyer en douceur sur sa face extérieure.

⚠ ATTENTION

- Ne fixez au couvercle de coffre aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine. Sous l'effet du poids supplémentaire, le couvercle de coffre pourrait se refermer tout de suite après avoir été ouvert.

Sièges avant

Siège à réglage manuel

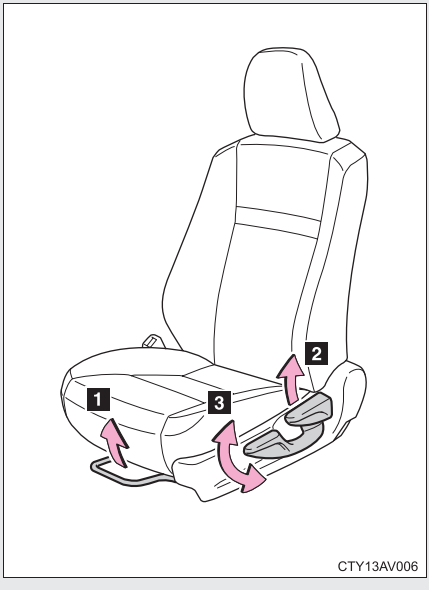

1 Levier de réglage de la position du siège

2 Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

3 Levier de réglage de la hauteur de siège (côté conducteur uniquement)

Siège à réglage électrique

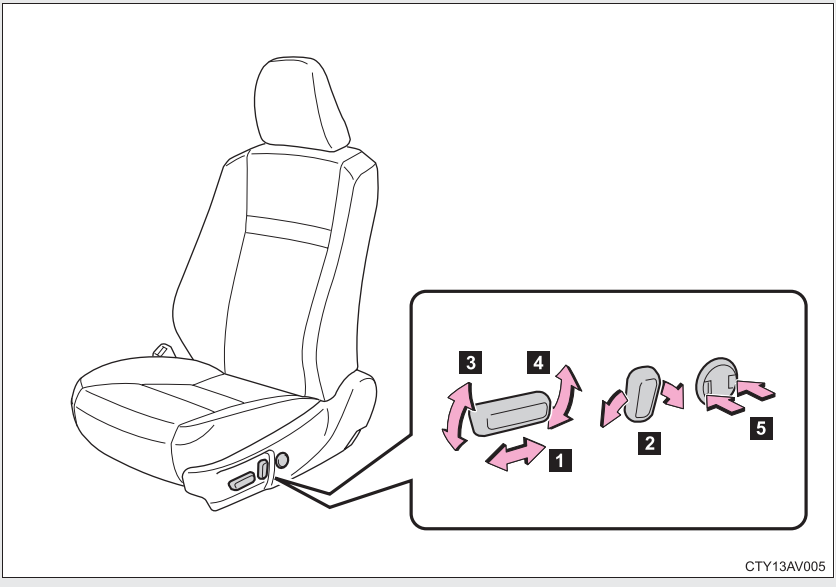

1 Bouton de réglage de la position du siège

2 Bouton de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

3 Commutateur de réglage de l'inclinaison de l'assise de siège (avant) (côté conducteur uniquement)

4 Bouton de réglage de la hauteur du siège (côté conducteur uniquement)

5 Bouton de réglage du soutien lombaire (côté conducteur uniquement)

⚠ ATTENTION

■ Réglage du siège

- Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
  Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
  Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant: en effet, le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Sièges à réglage manuel uniquement: Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

Sièges arrière

Le dossier du siège arrière droit est rabattable.

Rabattage du dossier de siège arrière

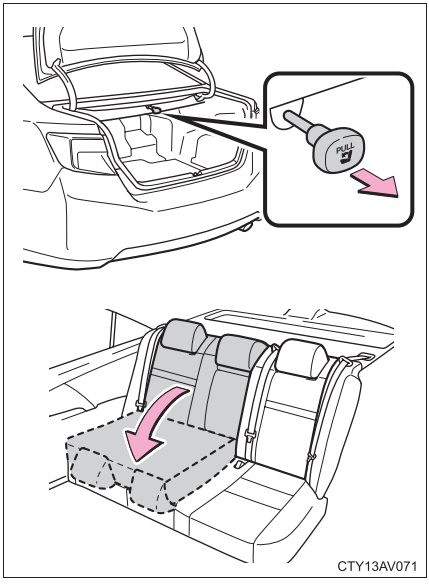

Tirez sur le levier de dossier de siège dans le coffre.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous rabattez le dossier de siège arrière

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne rabattez pas le dossier de siège en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le coffre ou sur un siège dont le dossier est rabattu, pendant la marche du véhicule.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le coffre.

■ Lorsque vous remettez le siège à sa position initiale

- Veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas prise entre les sièges ou derrière eux.
- Si vous aviez sorti la ceinture de sécurité de son guide, repassez-la dedans. (→P. 97)

■ Réglage du siège

Lorsque vous rabattez le dossier de siège arrière, prenez garde de ne pas vous coincer les doigts ou les pieds entre le rangement de console arrière et le siège arrière.

■ Après avoir relevé les dossiers de sièges en position verticale

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez que le dossier de siège est bien bloqué, en le poussant d'avant en arrière par le haut.
- Vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée ou prise sous le dossier de siège.
- Assurez-vous que la ceinture de sécurité passe bien dans son guide.

Appuis-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuis-têtes.

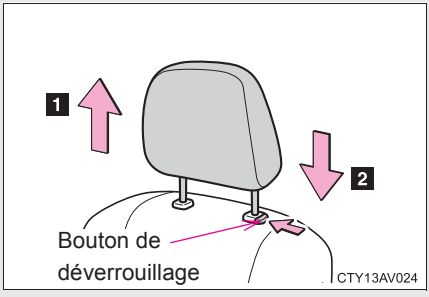

Réglage en hauteur (sièges avant)

1 Vers le haut

Tirez les appuis-têtes vers le haut.

2 Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.

■ Démontage des appuis-têtes (sièges avant)

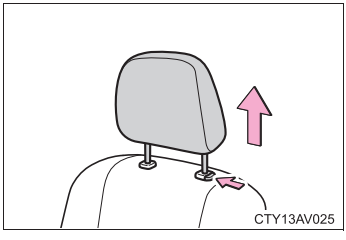

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

■ Montage des appuis-têtes (sièges avant)

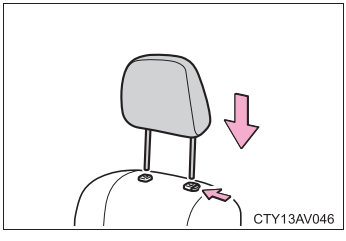

Alignez l'appui-tête et les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.

Réglage de la hauteur d'ancrage des appuis-têtes (sièges avant)

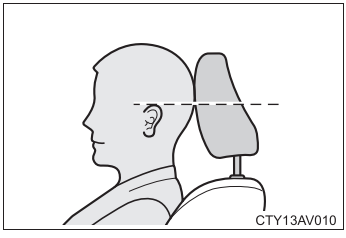

Veillez à ce que les appuis-têtes soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.

ATTENTION

Précautions avec les appuis-têtes (siège avant)

Respectez les précautions suivantes avec les appuis-têtes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuis-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-têtes, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuis-têtes démontés.

Ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

■ Utilisation correcte des ceintures de sécurité

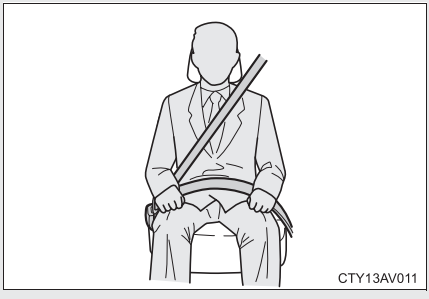

- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Attacher et détacher la ceinture de sécurité

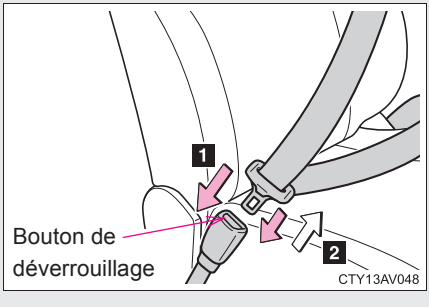

1 Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

2 Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.

■ Réglage de la hauteur d'ancrage des ceintures de sécurité (sièges avant)

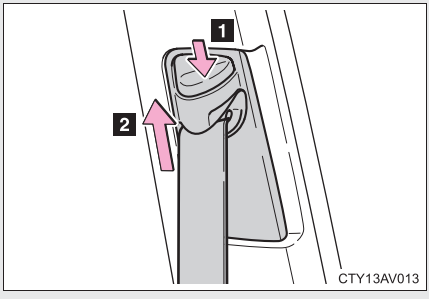

1 Poussez vers le bas l'ancrage de la sangle diagonale de ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

2 Poussez vers le haut l'ancrage de la sangle diagonale de ceinture de sécurité.

Montez ou descendez le coulisseau de réglage selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)

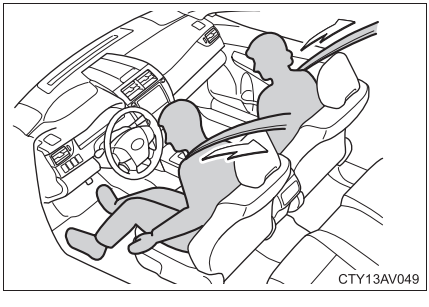

Les prétendeurs de ceinture de sécurité contribue à retenir rapidement l'occupant en rétractant la ceinture de sécurité lorsque le véhicule est soumis à certains types de choc frontale ou latérale grave.

Le prétensionneur peut ne pas se déclencher en cas de choc frontal léger, de choc latéral léger, de percussion par l'arrière ou de retournement du véhicule.

Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 150)

Femmes enceintes

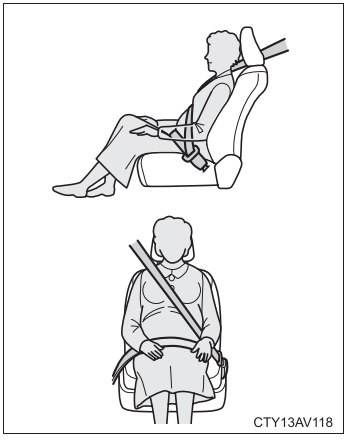

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 94)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel passager. Déroulez complètement la sangle diagonale par dessus l'épaule et placez la ceinture en travers de la poitrine. Évitez de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 94)

Utilisation de la ceinture pour les sièges enfant

Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 145)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions de la P. 94 concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité.

Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

Rallonge de ceinture de sécurité

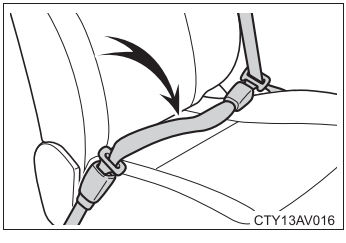

Si les ceintures de sécurité ne peuvent être attachées parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.

Ceinture de sécurité arrière

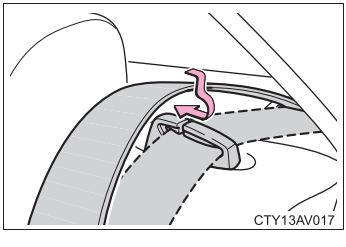

Si la ceinture de sécurité est sortie de son guide, repassez-la dedans avant de l'utiliser.

⚠ ATTENTION

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez aucune ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

■ Présence d'enfants à bord

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.
En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

⚠ ATTENTION

■ Prétensionneurs de ceinture de sécurité

- Ne rien disposer sur le siège du passager avant, par exemple un coussin. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que le prétensionneur de la ceinture de sécurité du passager avant risque de ne pas se déclencher en cas d'accident.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Point d'ancrage supérieur réglable

Vérifiez que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle ne doit en aucun cas venir appuyer contre le cou, ni glisser de l'épaule. À défaut, le niveau de protection offert en cas d'accident pourrait être insuffisant et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident. (→P. 95)

■ Détérioration et usure des ceintures de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en coinçant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant en cas d'accident.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.
  Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.

⚠ ATTENTION

- N'essayez pas d'installer, de déposer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Par une mauvaise manipulation des prétensionneurs, vous êtes susceptible d'en altérer le fonctionnement correct, avec un risque de blessures graves, voire mortelles.
- Assurez-vous toujours que la sangle diagonale de la ceinture de sécurité est bien passée dans son guide avant de l'attacher. Si la ceinture de sécurité est mal guidée, le niveau de protection qu'elle apporte risque de s'en trouver réduit, d'où un risque de mort ou de blessures graves en cas d'accident ou d'arrêt brutal.
- Assurez-vous toujours que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée, ou coincée dans son guide ou dans le dossier de siège, et qu'elle est convenablement guidée.

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas de rallonge si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité avec un siège pour enfant, car la ceinture est trop longue et n'assure pas un maintien suffisant du siège pour enfant, ce qui fait courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, où à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

⚠ NOTE

■ En cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité. Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Volant de direction

Vous pouvez régler le volant de direction, pour votre confort.

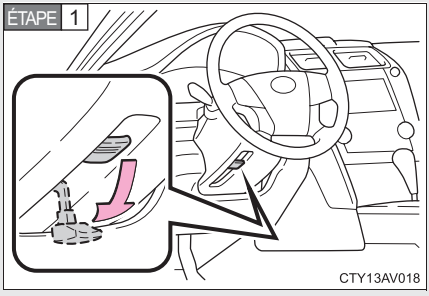

Maintenez le volant et abaissez le levier.

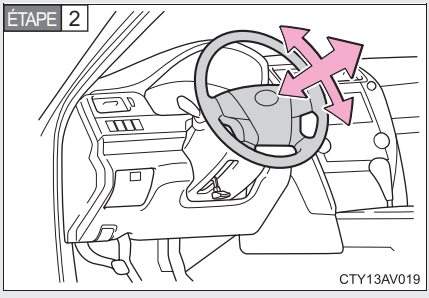

Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du volant en conduisant.
En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Après réglage du volant de direction

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Sinon, le volant pourrait bouger tout d'un coup, au risque de provoquer un accident grave voire mortel.

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement

Vous pouvez réduire l'intensité de l'éblouissement des projecteurs des véhicules qui vous suivent à l'aide des fonctions suivantes:

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement à commande manuelle

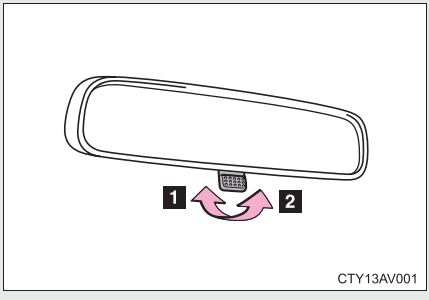

1 Position normale

2 Position anti-éblouissement

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

En mode automatique, des capteurs détectent la lumière des projecteurs des véhicules qui vous suivent; la lumière réfléchie en est alors automatiquement réduite.

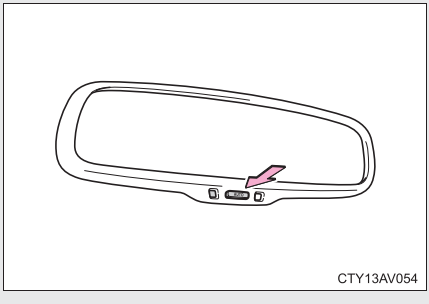

Marche/arrêt du mode automatique

Le témoin s'allume lorsque le mode automatique est actif.

Le rétroviseur revient en mode automatique chaque fois que vous mettez le bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE.

Réglage en hauteur du rétroviseur

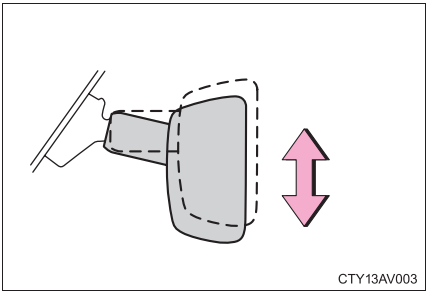

Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.

Pour éviter toute erreur du capteur (véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)

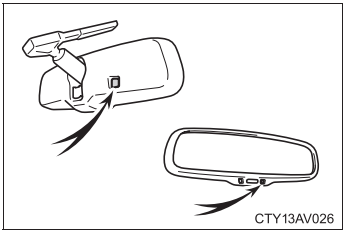

Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher du doigt et de les recouvrir.

ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du rétroviseur en conduisant.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Rétroviseurs extérieurs

Les rétroviseurs sont orientables au moyen du sélecteur.

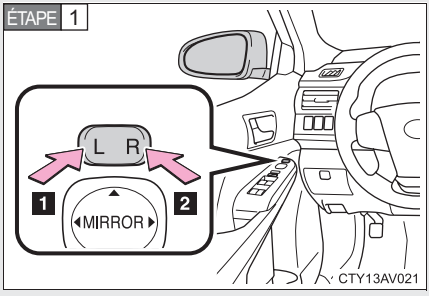

Utilisez le commutateur pour sélectionner le rétroviseur à régler.

1 Vers la gauche
2 Vers la droite

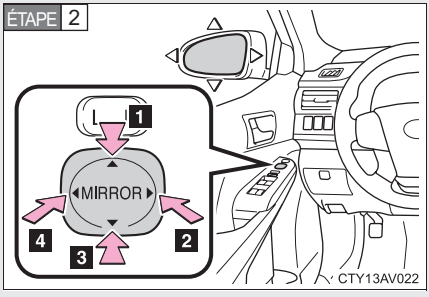

Utilisez le commutateur pour régler le rétroviseur.

1 Vers le haut
2 Vers la droite
3 Vers le bas
4 Vers la gauche

Escamotage des rétroviseurs

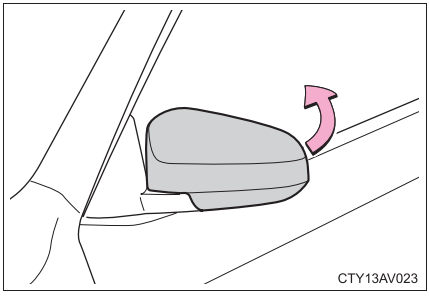

Rabattez le rétroviseur en le tirant vers l'arrière du véhicule.

■ **Les rétroviseurs sont orientables quand**

Le bouton “POWER” est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

■ **Cas où les rétroviseurs sont embués (véhicules équipés du système de dégivrage des rétroviseurs)**

Activez le système de dégivrage des rétroviseurs. (→P. 261)

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne réglez pas la position des rétroviseurs en conduisant.
- Ne roulez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

■ **Pendant le réglage d'un rétroviseur**

Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention à ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

■ **Lorsque les désembueurs de rétroviseurs sont en marche (véhicules équipés de désembueurs de rétroviseurs)**

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

Lève-vitres électriques

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques avec les boutons.

Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:

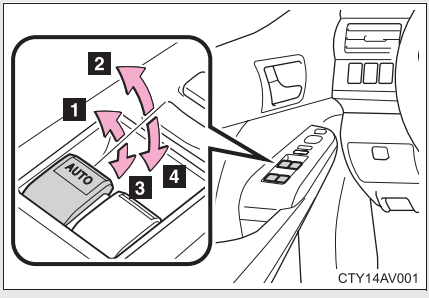

1 Fermeture

2 Fermeture par simple impulsion (vitre conducteur uniquement)*

3 Ouverture

4 Ouverture par simple impulsion (vitre conducteur uniquement)*

*: Appuyez sur le commutateur dans le sens contraire à la manœuvre pour arrêter la vitre à une position intermédiaire.

Bouton de verrouillage des lève-vitres

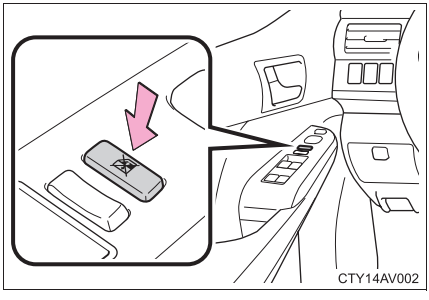

Appuyez sur le bouton pour neutraliser toute action sur les boutons de lève-vitres passager.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.

■ **Condition de fonctionnement des lève-vitres électriques**

Le bouton “POWER” est en mode DÉMARRAGE.

■ **Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du moteur**

Les lève-vitres restent fonctionnels pendant 45 secondes environ même après mise du bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou arrêt. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)**

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement, la vitre s'arrête et s'ouvre légèrement.

■ **Lorsque le lève-vitre électrique ne se ferme pas normalement**

Si la protection anti-pincement connaît un fonctionnement anormal qui empêche la fermeture d'une vitre, effectuez les opérations suivantes à l'aide du bouton de commande de lève-vitre électrique sur la porte conducteur.

- Après avoir arrêté le véhicule, vous pouvez fermer la vitre en maintenant le bouton de commande de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion pendant que le bouton “POWER” est mis en mode DÉMARRAGE.
- Si la vitre refuse toujours de se fermer après que vous ayez effectué les opérations expliquées précédemment, initialisez la fonction en appliquant la procédure qui suit.

ÉTAPE 1 Maintenez le bouton de commande de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 6 secondes après que la vitre se soit fermée.

ÉTAPE 2 Maintenez le bouton de commande de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre se soit ouverte en grand.

ÉTAPE 3 Maintenez le bouton de commande de lève-vitre électrique encore une fois en position de fermeture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre se soit fermée.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre, recommencez depuis le début.

Si la vitre continue à se fermer mais se rouvre ensuite de quelques millimètres alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le fonctionnement asservi à la clé). (Fonctions personnalisables: →P. 552)

⚠ ATTENTION

Fermeture des vitres

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec les lève-vitres électriques.
  Fermer un lève-vitre électrique sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée dans certains cas.

Protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre.

Toit ouvrant*

Utilisez les boutons de la console de toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, et le basculer.

■ Ouverture et fermeture

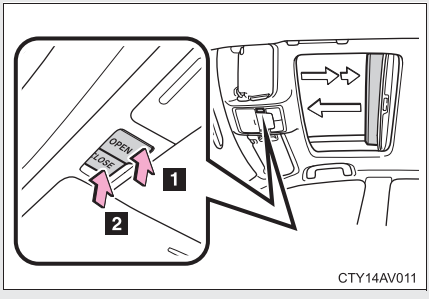

1 Ouverture du toit ouvrant*

Le toit ouvrant arrête sa course quelques centimètres avant la pleine ouverture afin de réduire les bruits aérodynamiques.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

2 Fermeture du toit ouvrant*

*: Avancez ou reculez légèrement le bouton de commande de toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut ou vers le bas

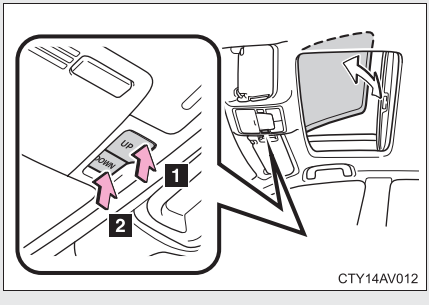

1 Basculement du toit ouvrant vers le haut*

2 Basculement du toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'une des commandes de toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

*: Sur modèles équipés

■ **Condition de fonctionnement du toit ouvrant**

Le bouton “POWER” est en mode DÉMARRAGE.

■ **Fonctionnement du toit ouvrant après l'arrêt du moteur**

Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant 45 secondes environ même après mise du bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou arrêt. Toutefois, il est inopérant dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement**

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement de ce dernier pendant la fermeture par coulissement ou par abaissement, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre de quelques millimètres.

■ **Pare-soleil**

Le pare-soleil peut être déployé et rétracté manuellement. Toutefois, le pare-soleil est automatiquement rétracté lorsque le toit ouvrant est ouvert.

Problème de fermeture du toit ouvrant

Procédez comme suit:

● Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur le bouton “CLOSE”.*1
Le toit ouvrant se ferme, puis s'ouvre et marque une pause d'environ 10 secondes.*2 Puis il se ferme à nouveau, s'ouvre vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

ÉTAPE 3 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

● Si le toit ouvrant se ferme vers le bas mais se rouvre en position haute

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur le bouton “UP”*1 jusqu'à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s'arrête.

ÉTAPE 3 Relâchez une fois puis appuyez à nouveau longuement sur le bouton “UP”.*1

Le toit ouvrant marque une pause d'environ 10 secondes en position haute.*2 Ensuite, il corrige légèrement sa position et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

ÉTAPE 4 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

*1: Si vous relâchez le bouton au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*2: Si vous relâchez le bouton après la pause indiquée de 10 secondes, la manœuvre automatique est désactivée. Dans ce cas, appuyez longuement sur la position de fermeture du bouton d'ouverture/fermeture, ou appuyez longuement sur le bouton “UP”. Le toit ouvrant s'ouvre vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Ensuite, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Fonction de rappel de toit ouvrant ouvert

Lorsque vous ouvrez la porte conducteur avec le toit ouvrant ouvert, alors que le bouton “POWER” est en mode arrêt, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le fonctionnement asservi à la clé). (Fonctions personnalisables: →P. 552)

⚠ ATTENTION

Ouverture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne tolérez d'aucun passager qu'il passe la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule pendant la marche.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

Fermeture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant.
  Fermer le toit ouvrant sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée.

Protection anti-pincement

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

■ Avant de ravitailler le véhicule en carburant

Mettez le bouton “POWER” en mode arrêt et fermez toutes les portes et vitres.

■ Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

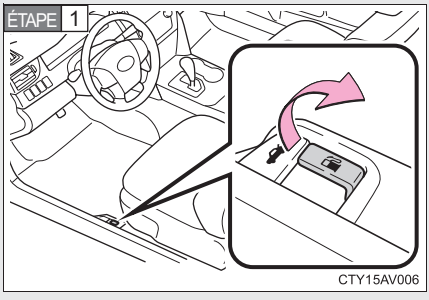

Tirez le mécanisme d'ouverture pour ouvrir la trappe à carburant.

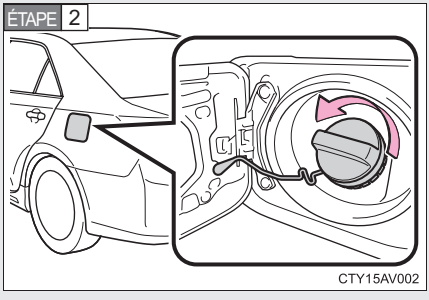

Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant pour l'ouvrir.

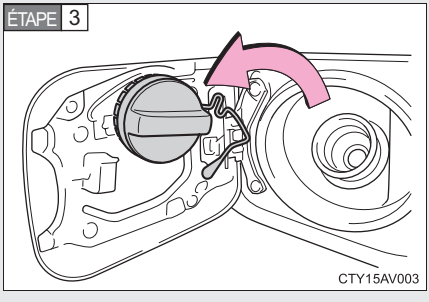

Accrochez le bouchon au dos de la trappe à carburant.

Fermeture du bouchon de réservoir de carburant

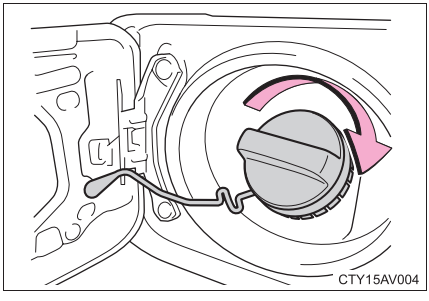

Après le ravitaillement en carburant, vissez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès lors que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, elle pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.
  Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir de carburant. Attendez que ce bruit cesse avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de vous blesser.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.
- N'inhalez pas les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas lors du ravitaillement du véhicule en carburant.
  Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.
  Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Pendant le ravitaillement en carburant

Enfoncez bien le pistolet dans la goulotte de remplissage en carburant. Si le plein est fait alors que le pistolet est tenu haut par rapport à la goulotte de remplissage, la fonction d'arrêt automatique risque de ne pas agir, avec pour résultat un débordement de carburant hors du réservoir.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous devez remplacer le bouchon de réservoir de carburant

N'utilisez qu'un bouchon du réservoir à carburant Toyota d'origine conçu pour votre véhicule. À défaut, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Ravitaillement en carburant

Évitez de faire déborder le réservoir de carburant pendant le ravitaillement. A défaut, vous risqueriez de détériorer votre véhicule en provoquant un dysfonctionnement du circuit d'échappement, en détériorant le circuit d'alimentation ou encore en abîmant la peinture du véhicule.

Système d'antidémarrage

Chaque clé du véhicule intègre une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement reconnue par l'ordinateur de bord du véhicule.
Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous en descendez.

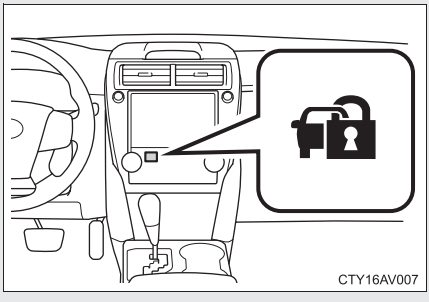

Le témoin indicateur clignote après mise du bouton “POWER” en mode arrêt, pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous ayez mis le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, pour indiquer la neutralisation effective du système.

Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé ce véhicule est sans aucun entretien.

Conditions affectant le fonctionnement

Selon les situations et les conditions de l'environnement proche, le système d'antidémarrage risque de ne pas fonctionner normalement. Cela peut empêcher le système hybride de démarrer. (→P. 64)

Certifications du système d'antidémarrage

États-Unis
FCC ID: NI4TMIMB-3

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Canada
Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION

Certifications du système d'antidémarrage

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

NOTE

Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Alarme*

Le système déclenche l'alarme et l'éclairage clignote en cas d'intrusion par effraction.

Déclenchement de l'alarme

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Vous avez déverrouillé ou ouvert une porte ou le coffre par un autre moyen que l'accès “mains libres”, la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle.
- Le capot est ouvert.
- Certains modèles: Tentative d'effraction par une vitre ou bris de glace.

Armement du système d'alarme

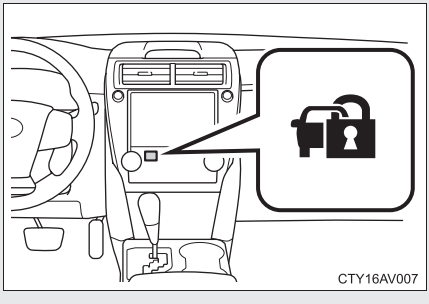

Fermez les portes, le coffre et le capot, et verrouillez toutes les portes. Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé en permanence se met à clignoter dès lors que le système d'alarme est armé.

*: Sur modèles équipés

■ Désactivation et arrêt de l'alarme

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou couper l'alarme.

- Déverrouillez les portes ou le coffre. Si l'alarme ne s'arrête pas alors même que vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé, répétez l'opération jusqu'à obtenir l'arrêt de l'alarme.
- Placez le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, ou démarrez le système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

■ Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

■ Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme et tout vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant sont fermés avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes.
(L'arrêt de l'alarme désactive le système d'alarme.)

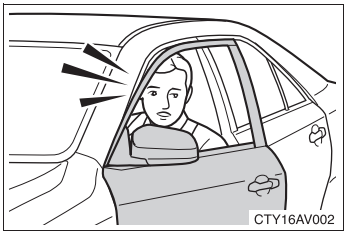

- Ouverture d'une porte, du coffre ou du capot par une personne à bord du véhicule.

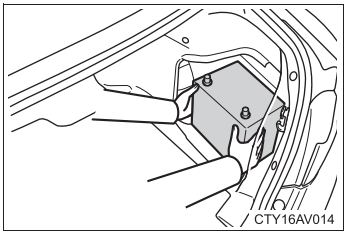

- Remplacement ou recharge de la batterie 12 V alors que le véhicule est verrouillé.

■ Verrouillage des portes asservi à l'alarme

- Lorsque l'alarme se déclenche, les portes sont automatiquement verrouillées pour interdire toute intrusion.
- Ne laissez pas la clé dans l'habitacle du véhicule lorsque l'alarme s'est déclenchée, et assurez-vous que la clé n'est pas non plus à l'intérieur du véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie 12 V.

⚠ NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Position de conduite correcte

Adoptez une posture correcte pour conduire, comme suit:

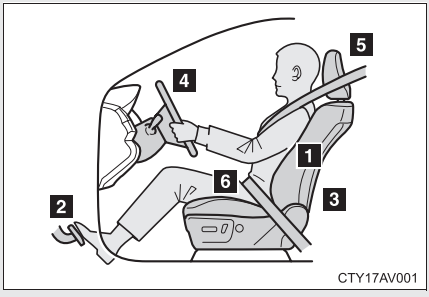

1. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège. (→P. 87)
2. Avancez/reculez le siège de sorte à atteindre les pédales et à pouvoir les utiliser facilement sur toute leur course. (→P. 87)
3. Réglez le dossier de siège de sorte à pouvoir manipuler facilement les commandes.
4. Réglez le volant en hauteur et en profondeur de sorte à axer le sac de sécurité gonflable sur votre poitrine. (→P. 101)
5. Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 92)
6. Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 94)

⚠ ATTENTION

■ Pendant la marche du véhicule

- Ne réglez pas la position du siège conducteur.
  Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- N'intercalez pas un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
  Le coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête, augmentant ainsi le risque pour le conducteur ou le passager d'être blessé grièvement, voir tué.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
  Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de siège et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel. Cela peut aussi occasionner des dommages au mécanisme de réglage.

■ Réglage de la position du siège

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun autre passager ne soit blessé du fait du mouvement du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure.
  Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.

Sacs de sécurité gonflables SRS

Les sacs de sécurité gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

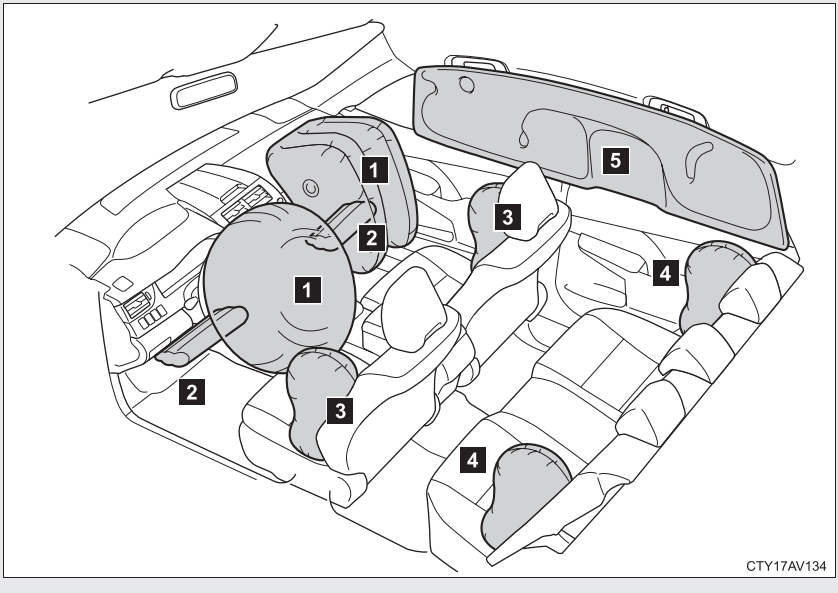

Sacs de sécurité gonflables SRS frontaux

1 Sac de sécurité gonflable conducteur/sac de sécurité gonflable passager avant SRS
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments de l'habitacle

2 Sacs de sécurité gonflables SRS de genoux
Participent à la protection du conducteur et du passager avant

Sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau

3 Sacs de sécurité gonflables SRS latéraux avant
Participent à la protection du haut du corps des occupants assis aux places avant

4 Sacs de sécurité gonflables SRS latéraux arrière
Participent à la protection du haut du corps des occupants assis aux places arrière extérieures

5 Sacs de sécurité gonflables SRS rideau
Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis aux places extérieures

Composition du système de sacs de sécurité gonflables SRS

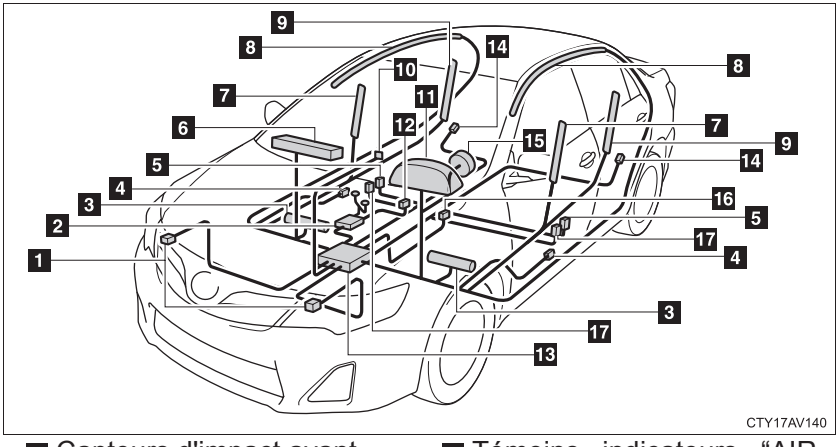

1 Capteurs d'impact avant

2 Système de classification de l'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs)

3 Sac de sécurité gonflable de genoux

4 Capteurs d'impact latéral (porte avant)

5 Capteurs d'impact latéral (avant)

6 Sac de sécurité gonflable passager avant

7 Sacs de sécurité gonflables latéraux avant

8 Sacs de sécurité gonflables rideau

9 Sacs de sécurité gonflables latéraux arrière

10 Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”

11 Témoin d'alerte SRS

12 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant

13 Boîtier électronique de sacs de sécurité gonflables

14 Capteurs d'impact latéral (arrière)

15 Sac de sécurité gonflable conducteur

16 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur

17 Prétensionneurs de ceintures de sécurité et limiteurs de force

Votre véhicule est équipé de SACS DE SECURITE GONFLABLES INTELLIGENTS (ADVANCED AIRBAGS) conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le boîtier électronique (ECU) des sacs de sécurité gonflables régule le déploiement de ces derniers sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc., indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant la composition du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des sacs de sécurité gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ **En cas de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (ils se gonflent)**

- Le contact avec les sacs de sécurité gonflables SRS en cours de déploiement est susceptible de causer des contusions et de petites écorchures.
- Le déploiement des sacs de sécurité s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de sac de sécurité gonflable (moyeu de volant, couvercle du sac de sécurité gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant quelques minutes. Le sac de sécurité gonflable proprement dit peut lui aussi être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.
- Pour les abonnés Safety Connect, s'il y a déclenchement des sacs de sécurité gonflables SRS ou percussion violente du véhicule par l'arrière, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre de traitement, qui l'avise de la localisation du véhicule (sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur le bouton “SOS”); un téléopérateur tente alors de dialoguer avec les occupants pour estimer la gravité de la situation et les besoins en assistance. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence prioritaire et prend les mesures pour que les secours nécessaires soient dépêchés sur place. (→P. 356)

■ **Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (frontaux/rideau)**

- Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux et rideau se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc frontal à une vitesse d'environ 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) contre un obstacle fixe et indéformable.

  Cependant, ce seuil de vitesse est considérablement plus élevé si le véhicule heurte un objet, tel qu'un autre véhicule garé ou un poteau de signalisation – qui peuvent se déplacer ou se déformer sous l'impact –, ou encore en cas de collision avec encastrement (par exemple, collision dans laquelle l'avant du véhicule vient s'engager sous le châssis d'un camion, etc.).

- Selon le type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs de ceintures de sécurité s'activent.
- Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux du passager avant ne se déclenchent que si une personne est assise dans le siège passager avant. Toutefois, les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux du passager avant peuvent se déployer si vous placez un bagage sur le siège, alors même que le siège est inoccupé. (→P. 139)

■ Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (latéraux et rideau)

- Les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc généré par un véhicule d'environ 3300 lb. (1500 kg) roulant à une vitesse d'environ 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) et percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation.
- Le sac de sécurité gonflable SRS latéral du siège passager ne se déclenche pas si aucun passager n'est assis sur le siège passager avant. Toutefois, le sac de sécurité gonflable SRS latéral du siège passager risque de se déployer si vous mettez des bagages sur le siège, alors même que le siège est inoccupé. (→P. 139)

■ Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision

Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux et rideau peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.

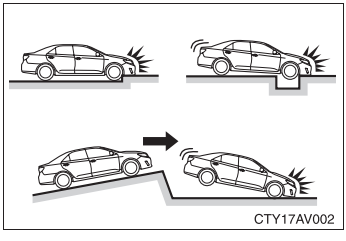

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule

Types de collisions pour lesquelles les sacs de sécurité gonflables SRS (sacs de sécurité gonflables SRS frontaux) risquent de ne pas se déployer

En règle générale, les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc quel qu'il soit entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS frontaux peut intervenir.

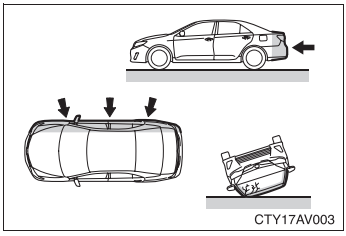

- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

■ Types de collisions pour lesquelles les sacs de sécurité gonflables SRS (sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau) risquent de ne pas se déployer

Les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.

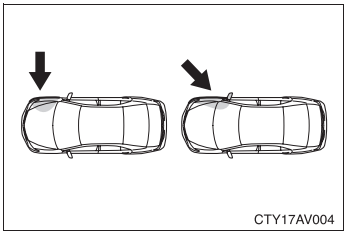

- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts

Sacs de sécurité gonflables SRS latéraux: En règle générale, ils ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, se retourne ou subit un choc latéral à vitesse réduite.

Sacs de sécurité gonflables SRS rideau: En règle générale, ils ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière, se retourne ou subit un choc latéral à vitesse réduite.

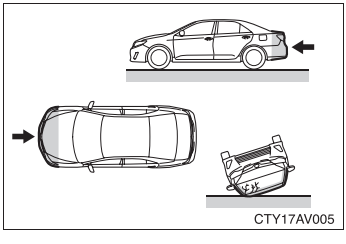

- Collision par l'avant (sacs de sécurité gonflables SRS latéraux uniquement)
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

■ Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Contactez votre concessionnaire Toyota dès que possible dans les cas suivants.

- Un sac de sécurité gonflable SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.

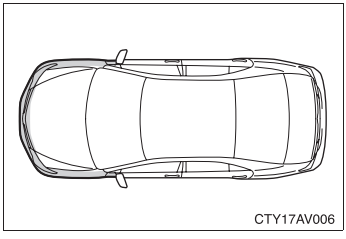

- Le véhicule a subi un choc à l'avant ou celui-ci est déformé, ou bien a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS frontaux et rideau.

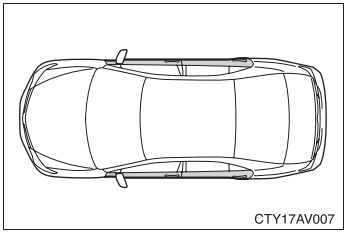

- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau d'une porte, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau.

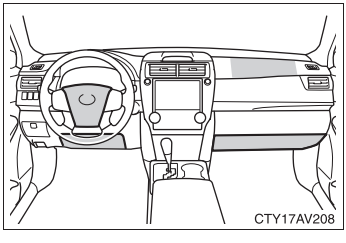

- La garniture du volant de direction, la planche de bord dans sa partie contenant le sac de sécurité gonflable passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelle qu'elle soit.

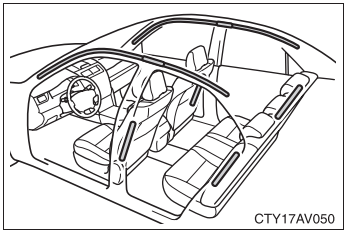

- La partie des sièges renfermant le sac de sécurité gonflable latéral montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelle qu'elle soit.
- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures du rail latéral du toit où sont contenus les sacs de sécurité gonflables rideau porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelle qu'elle soit.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les sacs de sécurité gonflables SRS.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.
  Les sacs de sécurité gonflables SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- Le sac de sécurité gonflable SRS conducteur se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le conducteur se trouve très près du sac de sécurité gonflable.
  L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:

  Sachant que la zone à risque du sac de sécurité gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de déploiement, vous disposez d'une marge de sécurité confortable en vous plaçant à 10 in. (250 mm) de votre sac de sécurité gonflable conducteur. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

  - Reculez votre siège le plus possible, tout en continuant à pouvoir atteindre confortablement les pédales.
  - Inclinez légèrement le dossier du siège.
    Bien que les véhicules puissent être différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
  - Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le sac de sécurité gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

  Réglez votre siège selon ces recommandations de la NHTSA, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant de direction et la vue des commandes du tableau de bord.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS

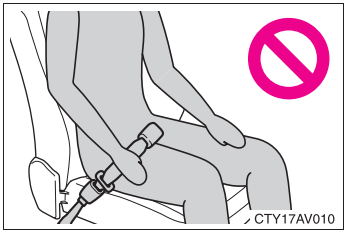

- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles de ceinture de sécurité avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité, les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux détectent que le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, alors même que ce n'est pas le cas. Dans ce cas, il se peut que les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux ne se déploient pas correctement en cas d'accident, et vous risquez d'être tué ou grièvement blessé. Veillez donc à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.

- Le sac de sécurité gonflable SRS passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le passager avant se trouve très près du sac de sécurité gonflable. Éloignez le siège passager avant au maximum du sac de sécurité gonflable, et réglez le dossier de siège de sorte à être assis bien droit dans le siège.

- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un sac de sécurité gonflable. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que les nourrissons et les jeunes enfants soient installés sur le siège arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P. 145)

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS

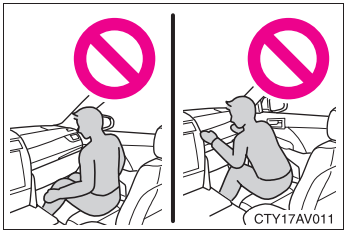

- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.

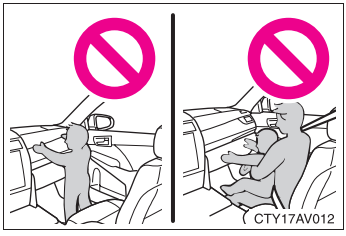

- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le sac de sécurité gonflable SRS passager avant ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne laissez pas les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.

- Ne vous appuyez pas contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.

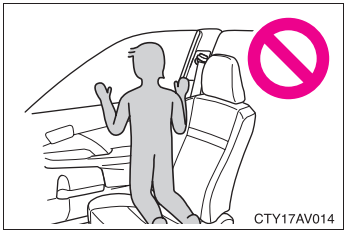

- Interdisez à quiconque de s'agenouiller sur les sièges passagers en appui contre la porte ou de sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS

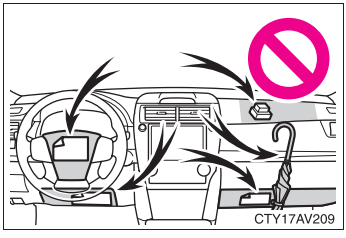

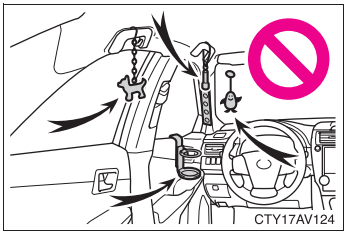

- Ne fixez ni ne posez aucun objet sur la planche de bord, la garniture centrale du moyeu de volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord.
  Au déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS conducteur, passager avant et genoux, tout objet risque de se transformer en projectile.
- Ne rien fixer aux portes, à la vitre de pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée de maintien.
- Ne suspendez aux crochets à vêtements aucun cintre nu ni aucun objet dur. En cas de déploiement des sacs de sécurité gonflables rideau SRS, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.
- Si un cache en vinyle recouvre la partie où le sac de sécurité gonflable SRS de genoux se déploie, veillez à l'enlever.
- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux, car il risquerait d'en gêner le déploiement. De tels accessoires peuvent empêcher les sacs de sécurité gonflables latéraux de fonctionner correctement, désactiver le dispositif ou entraîner le déploiement accidentel des sacs de sécurité latéraux, entraînant la mort ou des blessures graves.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux zones renfermant les composants des sacs de sécurité gonflables SRS.
  En effet, cela pourrait entraîner un fonctionnement anormal des sacs de sécurité gonflables SRS.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sacs de sécurité gonflables SRS

- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (déploiement) des sacs de sécurité gonflables SRS, car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essuyez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les sacs de sécurité gonflables SRS, telles que la garniture du moyeu de volant et les garnitures de montants avant et arrière, apparaissent abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.

■ Modification et mise au rebut des éléments du système de sacs de sécurité gonflables SRS

Consultez impérativement votre concessionnaire Toyota si vous avez besoin d'intervenir sur votre véhicule ou de procéder à l'une des modifications suivantes. Les sacs de sécurité gonflables SRS risquent de ne pas fonctionner correctement ou de se déployer (gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparations des sacs de sécurité gonflables SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit
- Réparations ou modifications des ailes avant, du bouclier avant, ou des flancs de l'habitacle
- Installation de chasse-neige, de treuils, etc., sur la calandre (pare-buffle ou pare-kangourou, etc.)
- Modification des suspensions du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un radioémetteur/récepteur ou d'un lecteur CD
- Aménagements du véhicule visant à permettre sa conduite par une personne atteinte d'un handicap physique

Système de classification de l'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs de sécurité du passager avant.

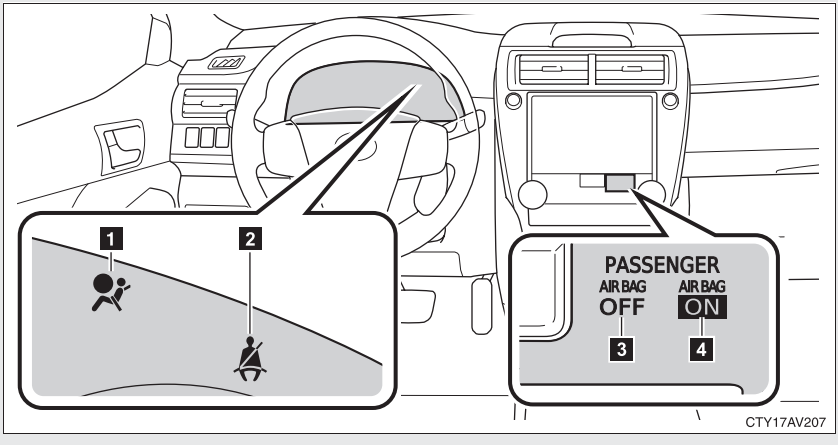

1 Témoin d'alerte SRS
2 Témoin de rappel de ceinture de sécurité
3 Témoin indicateur “AIR BAG OFF”
4 Témoin indicateur “AIR BAG ON”

État et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

■ Adulte[*1]

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG ON”
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Clignotant[*2]
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant	
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	
	Sac de sécurité gonflable de genoux du passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	

■ Enfant[*3] ou siège de sécurité enfant[*4]

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”[*5]
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Clignotant[*2]
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	
	Sac de sécurité gonflable de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

■ Inoccupé

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	
	Sac de sécurité gonflable de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

■ Le système présente une anomalie

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”
	Témoin d'alerte SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sacs de sécurité gonflables latéraux des sièges passagers avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	
	Sac de sécurité gonflable de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est installé dans le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un enfant, selon sa constitution et sa posture.

*2: Dans le cas où le passager avant ne porte pas sa ceinture de sécurité.

*3: Lorsqu'un enfant trop grand pour utiliser un siège de sécurité enfant est assis sur le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution ou sa posture.

*4: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. (→P. 145)

*5: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez la section de ce manuel consacrée à l'installation du siège de sécurité enfant. (→P. 150)

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

Respectez les recommandations suivantes concernant le système de classification des occupants du siège passager avant.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement la ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que la languette de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas restée engagée dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe dans le siège passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur “AIR BAG OFF” reste éteint alors que la personne installée dans le siège passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” s'allume, détachez de la boucle de ceinture de sécurité le pêne de la rallonge, puis attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur “AIR BAG ON” est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé, le sac de sécurité gonflable passager avant, le sac de sécurité gonflable latéral du côté passager avant et le sac de sécurité gonflable de genoux du passager avant risquent de ne pas se déclencher correctement, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves en cas d'accident.
- Ne pas disposer de charge lourde ou d'équipement sur le siège passager avant.
- Ne posez pas les mains ni les pieds sur le dossier de siège passager avant depuis les places arrière, car le poids exercé est trop important.
- Interdisez aux passagers arrière de soulever le siège passager avant avec les pieds ou d'appuyer contre le dossier de siège avec leurs jambes.
- Ne rangez aucun objet sous le siège passager avant.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

- N'inclinez pas le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher le siège arrière. Le témoin indicateur “AIR BAG OFF” risquerait alors de s'allumer, indiquant que les sacs de sécurité gonflables passager ne se déploieront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Réglez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin indicateur “AIR BAG ON” est allumé. Si le témoin “AIR BAG OFF” est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol, et d'attacher correctement sa ceinture. Si le témoin “AIR BAG OFF” reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P. 150)
- Ne modifiez ni ne démontez les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'alerte SRS risque de s'allumer pour indiquer une anomalie du système de détection. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé à une place arrière ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne recouvrez l'assise des sièges d'aucun accessoire, comme un coussin ou une housse par exemple.
- Ne modifiez ni ne remplacez la sellerie des sièges avant.

Sièges de sécurité enfant

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège avec la sangle abdominale de la ceinture de sécurité.

Aux États-Unis (dans les 50 États) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la loi.

Points à se rappeler

Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que sur le siège passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour les détails concernant l'installation, suivez les instructions de montage fournies avec le siège de sécurité enfant.
  Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général. (→P. 150)

Types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés en 3 catégories, selon l'âge et la taille de l'enfant:

Siège de sécurité jeune enfant/modulable — Type dos à la route

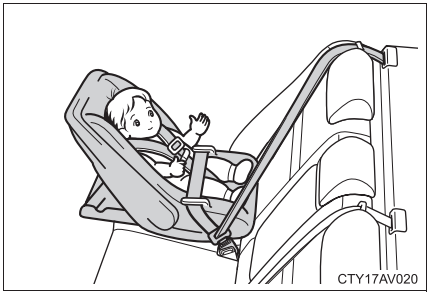

Siège modulable — Type face à la route

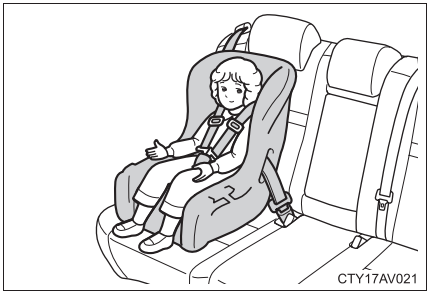

Coussin de rehausse

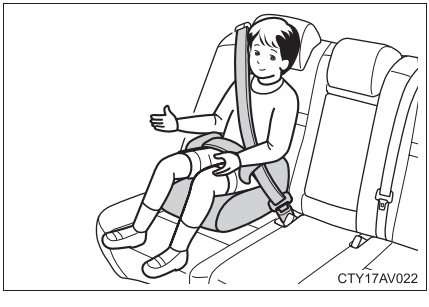

Choix d'un siège de sécurité enfant adapté

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 94)

ATTENTION

Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule et installé dans un siège de sécurité enfant adapté à son âge et à sa taille. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant approprié en accord avec la taille de l'enfant et monté sur le siège arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé. En cas d'accident, le déploiement du sac de sécurité gonflable passager avant est si rapide et violent que l'enfant risquerait d'être blessé grièvement, voire mortellement, si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège passager avant.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet au dos du dossier du siège passager avant. Redressez et reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé, car le déploiement du sac de sécurité gonflable passager peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Si vous installez le siège de sécurité enfant avec la rallonge attachée à la ceinture de sécurité, le siège de sécurité enfant n'est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe qu'en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.
- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux ou rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des sacs gonflables SRS latéraux et rideau représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé. S'il est mal arrimé, le risque existe que l'enfant soit grièvement blessé, voire tué lors d'un arrêt brusque, d'une embardée ou d'un accident.

■ Présence d'enfants à bord

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.
En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le siège de sécurité enfant ne sert pas

- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas.
  Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, de manière sûre. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident.

Installation du siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement les sièges de sécurité enfant aux sièges au moyen des points d'ancrage LATCH ou de la ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

Vous pouvez utiliser la sangle abdominale/diagonale si le siège de sécurité enfant employé n'est pas compatible avec le système LATCH (Points d'ancrage inférieurs et sangles de retenue pour siège de sécurité enfant).

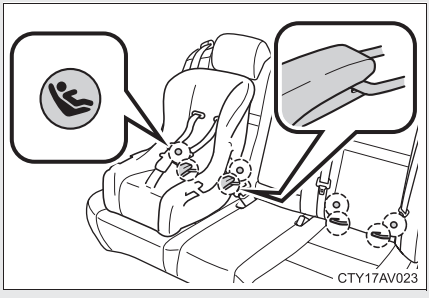

Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les sièges arrière sont équipés de points d'ancrage LATCH aux places extérieures. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)

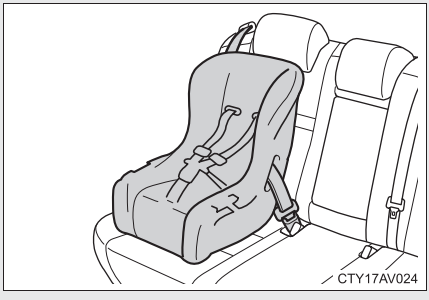

Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour sièges de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR, sauf celle du conducteur) (→P. 94)

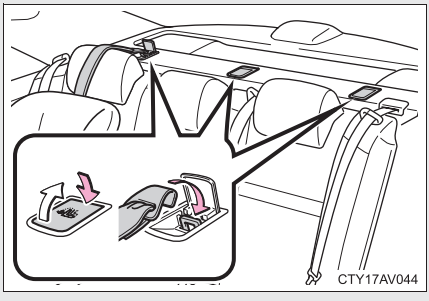

Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Une patte d'ancrage est prévue à chaque place arrière.

Installation avec le système LATCH

Type A

ÉTAPE 1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

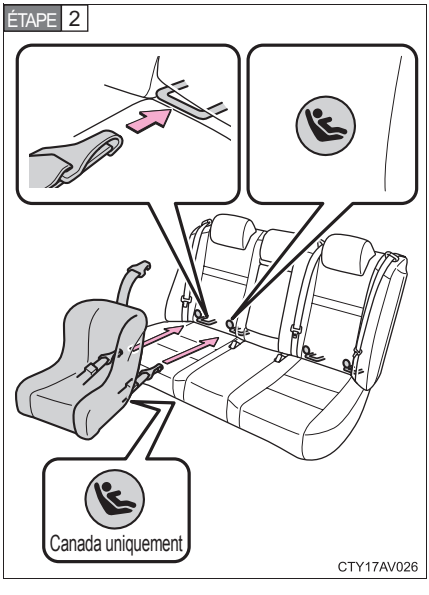

Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

Type B

ÉTAPE 1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

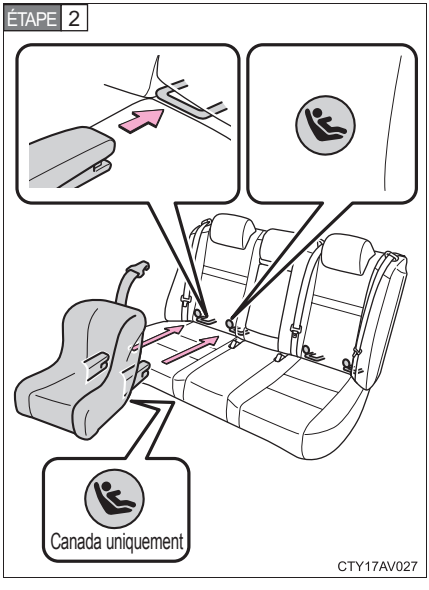

Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

Installation du siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

■ Siège de sécurité jeune enfant/modulable — Type dos à la route

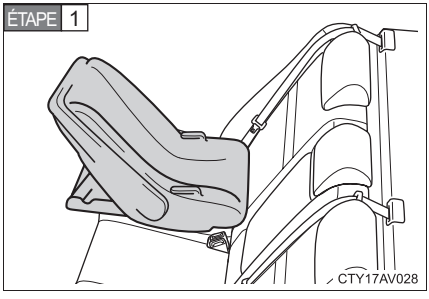

Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.

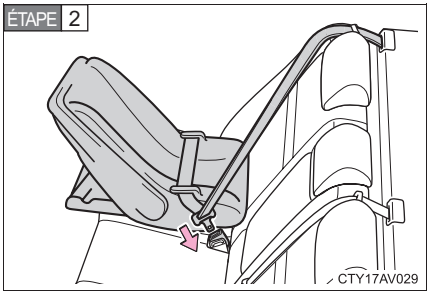

Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

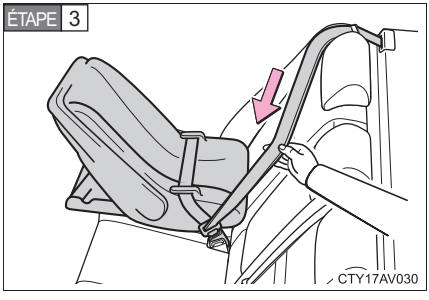

Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.

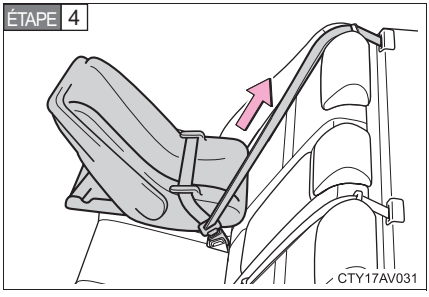

Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

■ Siège modulable — Type face à la route

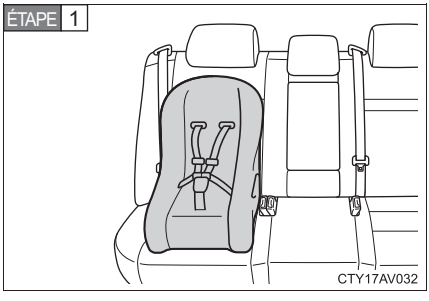

Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

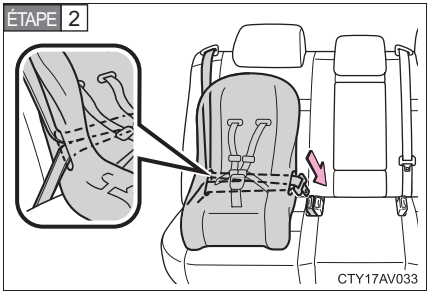

Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

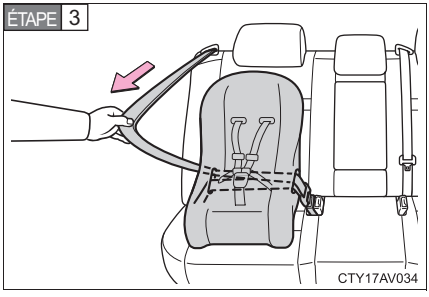

Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.

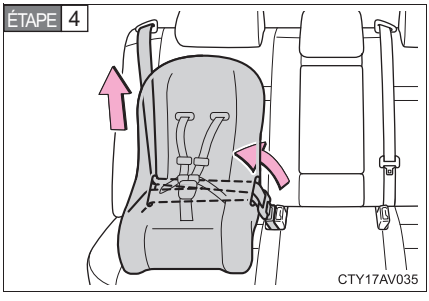

Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

ÉTAPE 5 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 157)

■ Coussin de rehausse

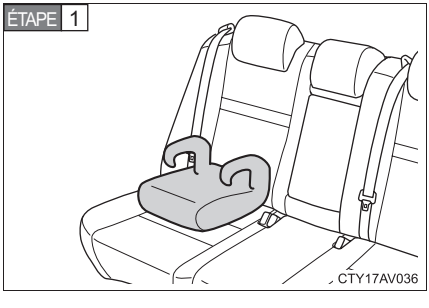

Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

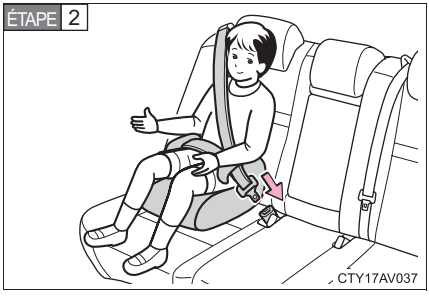

Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle de ceinture. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 94)

Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec la ceinture de sécurité

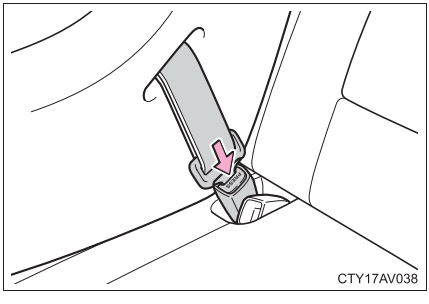

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure

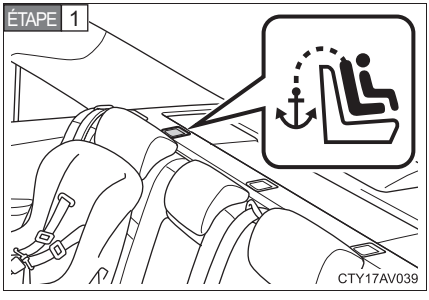

Fixez le siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité ou des points d'ancrage LATCH.

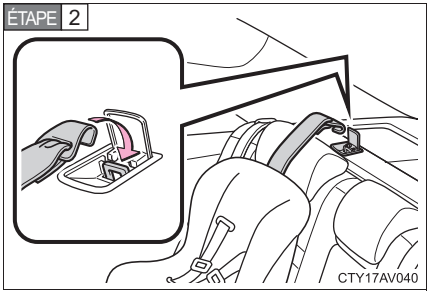

Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.

■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2. Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions.
Ce véhicule a été conçu en conformité avec la norme SAE J1819.

⚠ ATTENTION

■ En cas d'installation d'un coussin de rehausse

Pour empêcher l'armement du blocage automatique de l'enrouleur (mode ALR), ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. Lorsque l'enrouleur à verrouillage automatique est armé, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P. 96)

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement ce dernier.
Si le siège de sécurité enfant n'est pas bien fixé en place, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

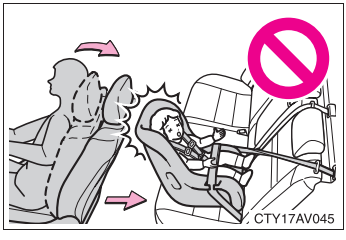

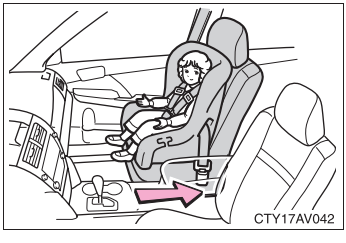

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Positionnez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.
- Si vous avez besoin d'installer un siège de sécurité enfant sur le siège avant et que vous ne pouvez vraiment pas faire autrement, utilisez un siège de type face à la route uniquement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de déploiement des sacs de sécurité gonflables.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

- Si vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule. Dans le cas contraire, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Essayez de faire bouger le siège de sécurité enfant latéralement et longitudinalement pour vous assurer qu'il est bien fixé.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité pour arrimer le siège de sécurité enfant, celui-ci n'est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe qu'en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

■ Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

Au volant 2

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule 162
Contacteur de démarrage 173
Mode électrique EV..... 181
Transmission hybride..... 184
Commodo de clignotants..... 187
Frein de stationnement 188
Avertisseur 189

2-2. Combiné d'instruments

Instruments et compteurs 190
Témoins indicateurs et d'alerte 196
Écran multifonctionnel..... 201

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage 208
Sélecteur de projecteurs antibrouillards 214
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 216

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse 220
Systèmes d'aide à la conduite 225
Aide au démarrage en côte 231
BSM (Surveillance de l'angle mort) 233

2-5. Informations relatives à la conduite

Chargement et bagages 239
Limites de charge du véhicule..... 243
Conseils de conduite hivernale 244
Conduite avec une caravane/remorque..... 248
Remorquage 249

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité:

■ Démarrage du système hybride

→P. 173

■ Conduite

ÉTAPE 1 Pédale de frein enfoncée, mettez le sélecteur de vitesses sur D. (→P. 184)

ÉTAPE 2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 188)

ÉTAPE 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

■ Arrêt

ÉTAPE 1 Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester arrêté pour une période prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P. 184)

■ Stationnement du véhicule

ÉTAPE 1 Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 188)

ÉTAPE 3 Mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P. 184)

En cas de stationnement en côte, calez les roues selon les besoins.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton “POWER” et arrêtez le système hybride.

ÉTAPE 5 Verrouillez la porte, et assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

Départ en côte à fort pourcentage

ÉTAPE 1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le sélecteur de vitesses sur D.

ÉTAPE 2 Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.

ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement.

Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à vitesse soutenue par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

Régime moteur pendant la conduite

Dans les conditions suivantes, le régime du moteur pourrait s'élever pendant la conduite. Cela est provoqué par le contrôle automatique de passage à un rapport supérieur ou de rétrogradation pour correspondre aux conditions de conduite. Cela n'indique pas une accélération soudaine.

- Le véhicule est considéré comme roulant en montée ou en descente
- Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée

Rodage de votre Toyota neuve

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 200 premiers miles (300 km):
  Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km):
  - Ne roulez pas aux vitesses extrêmes.
  - Évitez les accélérations soudaines.
  - Ne roulez pas à vitesse constante pendant trop longtemps.

Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement à tambours incorporés aux disques. Ce type de système de freinage nécessite un rodage périodique des mâchoires de frein et à chaque remplacement des mâchoires et/ou des tambours du frein de stationnement. Demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer le rodage.

Conduite à l'étranger

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 524)

Pour un meilleur rendement

- Mettez le sélecteur de vitesses sur D pour conduire.
  En position N, le moteur thermique fonctionne mais sans produire d'électricité. Cela a pour conséquence une décharge de la batterie du système hybride, et donc un recours superflu à la puissance du moteur thermique pour recharger.
- Adoptez une conduite souple.
  Évitez les accélérations et les décélérations brutales. Accélérer et décélérer de manière progressive et sans à-coups permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique, sans avoir recours au moteur thermique.
- Évitez les accélérations répétitives.
  Toute accélération consomme de la puissance de la batterie du système hybride, avec pour conséquence à terme une capacité d'accélération dégradée. Il suffit de moins enfoncer la pédale d'accélérateur pour recharger la batterie du système hybride.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur P pour stationner.
  En position N, la batterie du système hybride n'est pas rechargée.
  Laisser le sélecteur de vitesses trop longtemps sur N a tendance à entraîner la décharge de la batterie du système hybride. Le véhicule ne peut rouler si la batterie du système hybride est déchargée.

Lorsque “FORCE MOTRICE LIMITÉE” est affiché sur l'écran multifonctionnel

La force motrice est limitée. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, système hybride en marche. Ceci évite au véhicule d'avancer.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
  - Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, dont peut découler un accident grave, voire mortel.
  - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
  - Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
  - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, ce qui peut provoquer un accident.
- La conduite du véhicule hybride avec le seul moteur électrique ne génère aucun bruit moteur. Dans ce cas, les piétons, cyclistes ou autres usagers de la route aux alentours peuvent ne pas avoir conscience de la présence du véhicule. Même lorsque le système d'alerte d'approche du véhicule est actif, il peut arriver que les personnes ne se rendent pas compte que le véhicule est en approche dès lors que l'environnement est bruyant, etc. Par conséquent, vous devez conduire encore plus prudemment.
- Ne roulez pas sur des produits inflammables et ne stationnez pas non plus à proximité de tels produits.
  La ligne d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie en cas de présence de matières inflammables à proximité.
- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que le sélecteur de vitesses est sur une position de marche avant, ou avancer alors qu'il est sur R.
  Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.

⚠ ATTENTION

- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, ouvrez les vitres et contrôlez que le coffre est fermé. De grandes quantités de gaz d'échappement pénétrant dans le véhicule peuvent entraîner une somnolence du conducteur et provoquer un accident, ou de graves problèmes de santé, voire la mort. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur P alors que le véhicule est en mouvement.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur D alors que le véhicule roule en marche arrière.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Mettre le sélecteur de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que le système hybride n'est plus en prise. Le frein moteur est inexistant lorsque le système hybride n'est plus en prise.
- Pendant la marche normale du véhicule, ne pas arrêter le système hybride. Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
  Toutefois, en cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P. 519
- Lorsque vous descendez une pente abrupte, utilisez le frein moteur (rétrogradez) afin de garder la maîtrise de votre vitesse.
  L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P. 184)

⚠ ATTENTION

- Ne réglez pas la position du volant, du siège ou bien des rétroviseurs extérieurs ou intérieur en conduisant.
  Vous pourriez en effet perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident grave, voire mortel.
- Veillez à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule, afin qu'il ne coure aucun risque de blessure grave, voire mortelle.
- Ne dépassez pas la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse le permettent, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneumatiques haute vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), une crevaison peut provoquer la perte de contrôle du véhicule, et un accident où vous-même ou toute autre personne pourrait être blessé. Demandez conseil à un revendeur de pneumatiques afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction risque de provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- L'accélération soudaine, l'effet de frein moteur engendré par la rétrogradation ou le changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule, provoquant un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction, avec pour conséquence possible un accident.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur. Le déplacement du sélecteur de vitesses sur une autre position que P ou N peut provoquer une accélération rapide imprévue du véhicule, susceptible de provoquer un accident grave ou mortel.

■ Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.
Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
  Si le véhicule est en prise (sélecteur de vitesses sur toute autre position que P ou N), il risque de démarrer brusquement, sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.
- Ne laissez pas le véhicule avec le système hybride en fonction pendant trop longtemps.
  Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas dans l'habitacle.
- Afin d'éviter un accident causé par le recul du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein tant que le témoin “READY” est allumé. Utilisez le frein de stationnement selon les besoins.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer le moteur.
  Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

- Ne laissez pas de lunettes de vue, d'allume-cigares, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
  En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:
  - Du gaz peut s'échapper de l'allume-cigare ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
  - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
  - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne laissez jamais d'allume-cigares dans le véhicule. Si vous laissez un allume-cigare dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.
- Ne collez pas de disques adhésifs sur le pare-brise ou les vitres. Ne pas disposer des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne pas laisser une porte ou une fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, placez le sélecteur de vitesses sur P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.
  Ne vous éloignez pas du véhicule alors que le système hybride est en fonction.
- Ne touchez pas le tuyau d'échappement alors que le système hybride est en marche, ou immédiatement après son arrêt.
  Vous risqueriez de vous brûler.

⚠ ATTENTION

- Ne laissez pas le véhicule, système hybride en marche, à proximité de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si des congères de neige se forment autour du véhicule alors que le système hybride est en marche, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. L'inhalation de gaz d'échappement pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée, arrêtez le système hybride. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.
- Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles réguliers. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou des bruits anormaux, assurez-vous de faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota. À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Mettez toujours le système hybride sur arrêt. À défaut, vous pourriez accidentellement déplacer le sélecteur de vitesses ou appuyer sur la pédale d'accélérateur, avec pour conséquence un risque d'accident ou d'incendie causé par une surchauffe du système hybride. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ ATTENTION

Au freinage

- Quand les freins sont humides, redoublez de prudence au volant.
  Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l'un et l'autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le système de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules trop près et évitez les descentes ou les virages brusques où il est nécessaire de freiner.
  Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d'appuyer plus fort sur la pédale de frein qu'habituellement. Par ailleurs, la distance de freinage augmente.
- Le système de freinage se compose de 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, les autres fonctionnent toujours. Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente. Si cela se produit, ne continuez pas de conduire votre véhicule. Si, pendant la marche du véhicule, le témoin d'alerte de système de freinage (témoin rouge) s'allume et un signal sonore se déclenche, arrêtez immédiatement votre véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire le couple moteur disponible.
- Pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte, abstenez-vous d'accélérer ou d'appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein.

Lorsque vous stationnez le véhicule

Mettez systématiquement le sélecteur de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage aux organes du véhicule**

- Évitez de laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
  Le moteur électrique d'assistance de direction risque d'être détérioré.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ **En cas de crevaison pendant la marche du véhicule**

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir et arrêter le véhicule dans un endroit en sécurité.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule se comporte anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 488)

■ **À l'approche d'une route inondée**

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous vous seriez engagé sur une route inondée et où le véhicule se serait trouvé noyé, ne manquez pas de faire vérifier les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Changement en quantité et en qualité de l'huile et autres fluides utilisés dans le moteur, la transmission hybride, etc.
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (chaque fois que possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Si vous effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique, le système hybride démarrera ou les modes du bouton “POWER” changeront.

■ Démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.

Si le sélecteur de vitesses n'est pas sur P, il n'est pas possible de démarrer le système hybride. (→P. 184)

ÉTAPE 3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

L'écran multifonctionnel affiche .

Si ce n'est pas le cas, le système hybride ne peut pas être démarré.

ÉTAPE 4

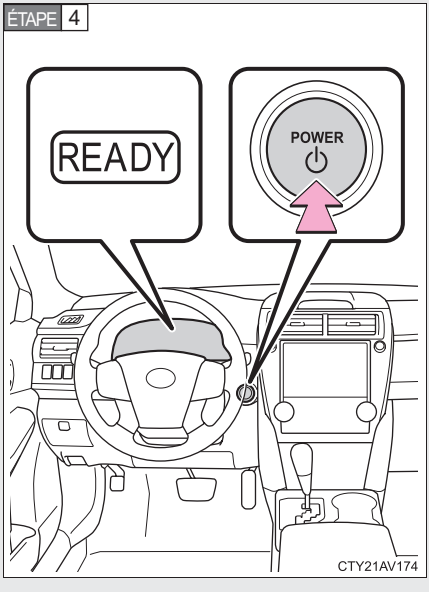

Appuyez sur le bouton “POWER”.

Après quelques instants, le témoin “READY” (PRÊT) s'allume, accompagné d'un bip.

Le véhicule est en capacité de rouler lorsque le témoin “READY” est allumé, même si le moteur thermique est arrêté.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le système hybride ait démarré.

Le démarrage du système hybride est possible quel que soit le mode dans lequel se trouve le bouton “POWER”.

ÉTAPE 5 Vérifiez que le témoin “READY” est allumé.

Le véhicule ne peut pas rouler tant que le témoin “READY” est éteint.

■ Arrêt du système hybride

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

ÉTAPE 3 Serrez le frein de stationnement. (→P. 188)

ÉTAPE 4 Relâchez la pédale de frein.

ÉTAPE 5 Appuyez sur le bouton “POWER”.

ÉTAPE 6 Vérifiez que

est éteint sur l'écran multifonctionnel.

■ Sélection des différents modes du bouton “POWER”

Il est possible de changer de modes en appuyant sur le bouton “POWER” avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque appui sur le bouton.)

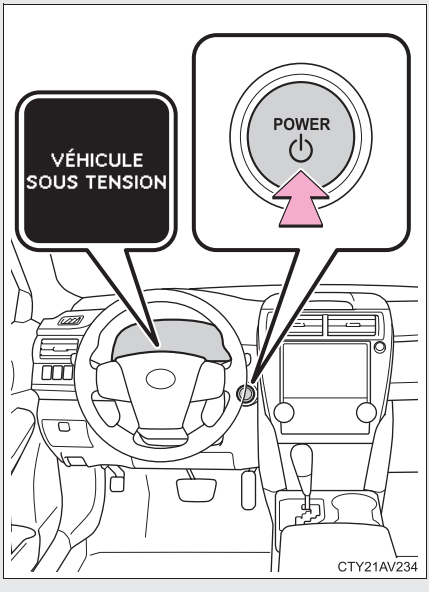

Arrêt*

Les feux de détresse restent fonctionnels.

L'écran multifonctionnel ne procède à aucun affichage.

Mode ACCESSOIRES

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

L'écran multifonctionnel affiche

.

Mode DÉMARRAGE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

L'écran multifonctionnel affiche

.

*: Si le sélecteur de vitesses n'est pas sur P lorsque vous arrêtez le système hybride, le bouton “POWER” passe en mode ACCESSOIRES et non en mode arrêt.

Lorsque vous arrêtez le système hybride alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P

Si vous arrêtez le système hybride alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P, le bouton “POWER” n'est pas mis sur arrêt mais en mode ACCESSOIRES. Procédez comme suit pour le mettre sur arrêt:

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

ÉTAPE 3 Vérifiez que

est affiché sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez une fois sur le bouton “POWER”.

ÉTAPE 4 Vérifiez que

est éteint sur l'écran multifonctionnel.

■ **Coupure automatique du contact**

Si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY pendant plus de 20 minutes ou en mode ON (le système hybride n'est pas en cours de fonctionnement) pendant plus d'une heure avec le levier de vitesse en position P, le bouton “POWER” est automatiquement désactivé. Toutefois, cette fonction ne permet pas complètement d'éviter la décharge de la batterie 12 V. Ne laissez pas le bouton “POWER” en mode ACCESSORY ou ON pendant de longues périodes sans que le système hybride ne fonctionne.

■ **Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides**

→P. 31

■ **Pile de la clé électronique usée**

→P. 68

■ **Lorsque la température ambiante est basse, en conditions hivernales par exemple**

Il peut arriver que quelques secondes soient nécessaires avant que le témoin “READY” (PRÊT) ne s'allume.

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

→P. 64

■ **Remarque sur l'accès “mains libres”**

→P. 65

■ **Si le système hybride ne démarre pas**

● Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 117)

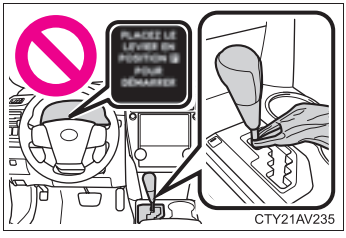

● Vérifiez que le sélecteur de vitesses est bien sur P. Le système hybride ne peut pas démarrer si le sélecteur de vitesses n'est plus sur P. “PLACEZ LE LEVIER EN POSITION P POUR DÉMARRER” s'affiche alors sur l'écran multifonctionnel.

■ **Antivol de direction**

Après mise du bouton “POWER” sur arrêt et ouverture et fermeture des portes, le volant de direction est bloqué par l'antivol de direction. Pour débloquer l'antivol de direction, manipulez de nouveau le bouton “POWER”.

■ **Lorsque l'antivol de direction ne peut être désarmé**

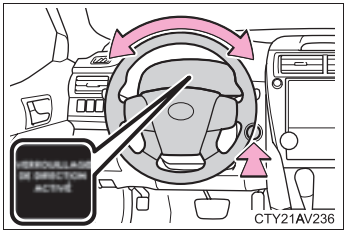

L'écran multifonctionnel affiche “VERROUILLAGE DE DIRECTION ACTIVÉ”.

Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P. Appuyez sur le bouton “POWER” tout en tournant en même temps le volant à gauche et à droite.

■ **Protection contre la surchauffe du moteur d'antivol de direction**

Pour éviter que le moteur de l'antivol de direction ne surchauffe, son fonctionnement est suspendu en cas de démarrages et d'arrêts répétés du système hybride dans un court laps de temps. Dans ce cas, abstenez-vous de faire fonctionner le système hybride. Après un délai d'environ 10 secondes, le moteur d'antivol de direction recommence à fonctionner.

■ **Lorsque “VÈRIFIEZ LE SYSTÈME SMART KEY” s'affiche sur l'écran multifonctionnel.**

Le système est susceptible de connaître un fonctionnement défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Si le témoin “READY” (PRÊT) ne s'allume pas**

Si le témoin “READY” ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur le bouton “POWER” alors que le sélecteur de vitesses est sur P et que vous appuyez sur la pédale de frein, contactez sans attendre votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de défaillance technique du système hybride**

→P. 470

■ **Si la pile de la clé électronique est usée**

→P. 421

■ **Utilisation du bouton “POWER”**

- Pour manipuler le bouton “POWER”, il suffit d'appuyer dessus rapidement et franchement. Si vous n'appuyez pas correctement sur le bouton “POWER”, le mode du bouton risque de ne pas changer ou le système hybride de ne pas démarrer. Il n'est pas nécessaire d'appuyer longuement sur ce bouton.
- Si vous asseyez de redémarrer le système hybride tout de suite après avoir mis le bouton “POWER” sur arrêt, il peut arriver dans certains cas que le système hybride ne démarre pas. Après avoir mis le bouton “POWER” sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le système hybride.

■ **Si le système d'accès et de démarrage “mains libres” a été désactivé par personnalisation**

→P. 505

⚠ ATTENTION

■ Au démarrage du système hybride

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système hybride. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le système hybride, sous aucun prétexte.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ Précautions pendant la conduite

Si le système hybride connaît une défaillance alors que le véhicule roule, abstenez-vous d'ouvrir ou de verrouiller les portes jusqu' à ce que vous puissiez arrêter le véhicule dans un endroit sûr. L'activation de l'antivol de direction dans ces circonstances pourrait conduite à un accident grave, voire mortel.

■ Procédure d'arrêt du système hybride en cas d'urgence

Si vous avez besoin d'arrêter le système hybride en urgence pendant la conduite du véhicule, maintenez le bouton “POWER” enfoncé pendant plus de 2 secondes ou appuyez dessus brièvement au minimum 3 fois de suite.

Toutefois, lorsque vous conduisez, n'appuyez sur le bouton “POWER” qu'en cas d'urgence uniquement. Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

⚠ NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Ne laissez pas le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE pendant trop longtemps, sans que le système hybride ne soit en fonction.
- Si l'écran multifonctionnel affiche

, le bouton “POWER” n'est pas en mode arrêt. Sortez du véhicule après avoir placé le bouton “POWER” en mode arrêt.
- Ne pas arrêtez le système hybride alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P. Si le système hybride est arrêté avec le sélecteur de vitesses sur une autre position, le bouton “POWER” est mis en mode ACCESSOIRES et non sur arrêt. Si le véhicule est laissé en mode ACCESSOIRES, la batterie de servitude (12 V) risque de se décharger.

Au démarrage du système hybride

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.

Symptômes indiquant une anomalie au niveau du bouton “POWER”

Si le bouton “POWER” ne semble pas fonctionner comme d'habitude, s'il bloque par exemple légèrement, il peut s'agir d'une anomalie. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Mode électrique EV

En mode électrique EV, le moteur électrique, alimenté par la batterie du système hybride, assure seul la propulsion du véhicule.

Ce mode vous permet de circuler en zone résidentielle tôt le matin et tard le soir, ou dans les parkings souterrains, etc., sans vous préoccuper des nuisances sonores et des émissions polluantes. Toutefois, lorsque le système d'alerte d'approche du véhicule est actif, ce dernier peut générer un signal sonore.

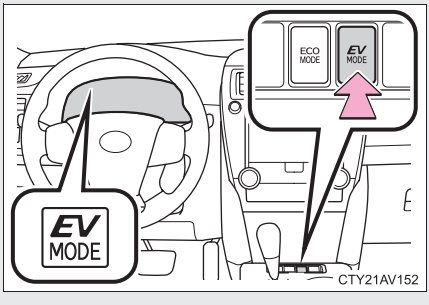

Marche/arrêt du mode électrique EV

Lorsque vous sélectionnez le mode électrique EV, le témoin correspondant s'allume. Pour rétablir le mode de propulsion normal (moteurs thermique et électrique combinés), appuyez sur le bouton alors que le mode électrique EV est actif.

Sélection du mode électrique EV quand le moteur thermique est froid

Si vous démarrez le système hybride alors que le moteur thermique est froid, celui-ci va automatiquement démarrer après quelques instants, afin de monter en température. Dans ce cas, il vous est impossible de sélectionner le mode électrique EV.
Sitôt le système hybride démarré et le témoin “READY” allumé, appuyez sur le bouton de mode électrique EV avant que le moteur thermique démarre, pour passer en mode électrique EV.

Situations dans lesquelles il n'est pas possible d'activer le mode électrique EV

Vous risquez de ne pas pouvoir passer en mode électrique EV dans les situations suivantes. Si le mode ne peut être activé, un bruiteur se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

- Le système hybride est trop chaud.
  Vous avez laissé le véhicule au soleil, roulé en montagne ou à vitesse soutenue, etc.
- Le système hybride est trop froid.
  Vous avez laissé le véhicule exposé pendant longtemps à des températures inférieures à 68°F (20°C), etc.
- Le moteur thermique est en cours de montée en température.
- Le niveau de charge de la batterie du système hybride est bas.
  Le niveau de charge de la batterie du système hybride affiché par le “Contrôle de l'énergie disponible” est bas. (→P. 40)
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h).
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en côte, etc.
- Le désembuage du pare-brise est en marche.

Annulation automatique du mode électrique EV

Lorsque vous roulez en mode électrique EV, le moteur thermique est susceptible de redémarrer automatiquement dans les situations suivantes. Lorsque le mode électrique EV est annulé, un signal sonore se déclenche et le témoin de mode électrique EV clignote puis s'éteint.

- Le niveau de charge de la batterie du système hybride diminue.
  Le niveau de charge de la batterie du système hybride affiché par le “Contrôle de l'énergie disponible” est bas. (→P. 40)
- Le véhicule accélère à plus de 25 mph (40 km/h).
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en côte, etc.

Autonomie possible en mode électrique EV

Les distances de conduite possibles avec le mode de conduite EV varient de quelques centaines de yards (quelques centaines de mètres) à environ 1,3 miles (2 km). La conduite est possible à des vitesses inférieures à environ 25 mph (40 km/h). Cependant, en fonction des conditions du véhicule, il y a des situations pour lesquelles le mode de conduite EV ne peut pas être utilisé.
(L'autonomie possible dépend du niveau de charge de la batterie du système hybride [batterie de traction] et des conditions de circulation.)

Économies de carburant

Votre Toyota a été étudiée pour permettre les économies maximum de carburant en conditions normales d'utilisation, c'est-à-dire en propulsion combinée moteur thermique/moteur électrique. En roulant en mode électrique EV plus souvent que nécessaire, vous risquez d'obtenir des économies moindres de carburant.

⚠ ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Lorsque vous roulez en mode électrique EV, le moteur ne génère aucun bruit. Dans ce cas, les piétons, cyclistes ou autres usagers de la route aux alentours peuvent ne pas avoir conscience du démarrage ou de la présence du véhicule. Par conséquent, vous devez conduire encore plus prudemment, même si le système d'alerte d'approche est actif.

Choisissez la gamme de rapports en fonction des conditions de circulation et d'utilisation du véhicule.

■ Manœuvre du sélecteur de vitesses

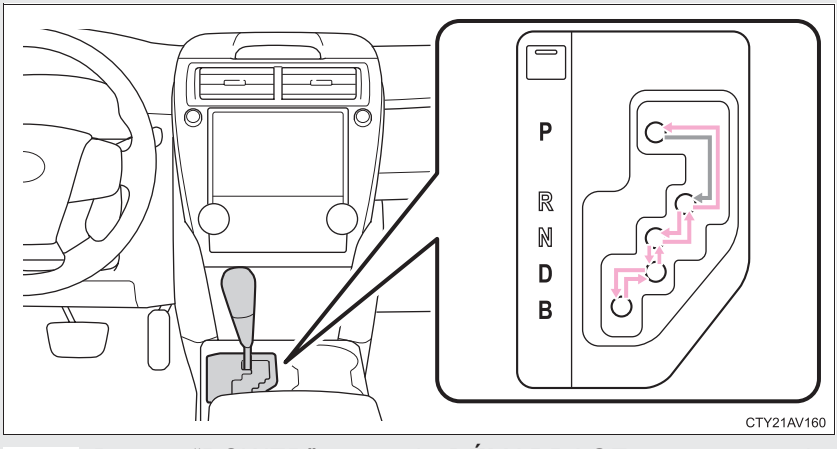

Bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE, manœuvrez le sélecteur de vitesses alors que la pédale de frein est enfoncée.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses entre P et D.

■ Usage des positions de sélection

Position de sélection	Fonction
P	Véhicule en stationnement/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale
B	Position pour frein moteur

■ Sélection du mode Éco

Lorsque vous conduisez en mode Éco, la puissance motrice du véhicule et l'utilisation du système de climatisation (modes chaud/froid) sont régulées afin de maîtriser la consommation de carburant.

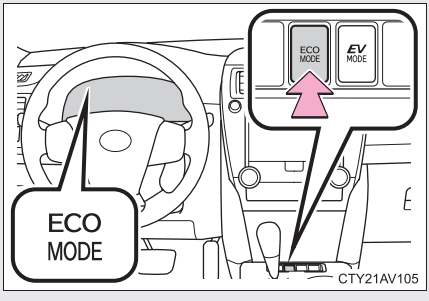

Mode Éco

Lorsque le mode éco est activé, le témoin “ECO MODE” s'allume.

Une nouvelle pression sur le bouton “ECO MODE” désactive cette fonction.

■ Utilisation du système de climatisation en mode Éco

En mode Éco, l'utilisation des modes chaud/froid et l'allure de soufflerie du système de climatisation sont régulées afin de maîtriser la consommation de carburant. (→P. 252) Pour obtenir que la climatisation soit plus efficace, réglez l'allure de soufflerie ou désactivez le mode Éco.

■ Lorsque la circulation est chargée

Lorsque le sélecteur de vitesses est sur N, la batterie du système hybride ne se recharge pas. Afin d'éviter que la batterie du système hybride ne se décharge, évitez de laisser le sélecteur de vitesses sur N pendant trop longtemps.

■ Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P

→P. 502

ATTENTION

En cas de conduite sur route glissante

Ne pas accélérer ni changer de rapport brutalement.
Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire déraper le véhicule et d'entraîner un accident.

Commodo de clignotants

Le commodo de clignotants sert à indiquer les intentions suivantes du conducteur:

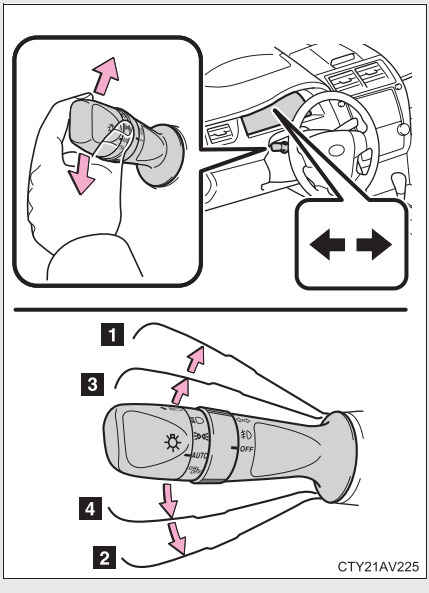

1 Clignotant droit

2 Clignotant gauche

3 Changement de voie de circulation, à droite (appuyez longuement sur le commodo, à mi-course)

Les clignotants droits fonctionnent tant que vous maintenez le commodo.

4 Changement de voie de circulation, à gauche (appuyez longuement sur le commodo, à mi-course)

Les clignotants gauches fonctionnent tant que vous maintenez le commodo.

■ **Conditions de fonctionnement des clignotants**

Le bouton “POWER” est en mode DÉMARRAGE.

■ **Si les clignotants clignotent plus rapidement qu'à l'habitude**

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.

Frein de stationnement

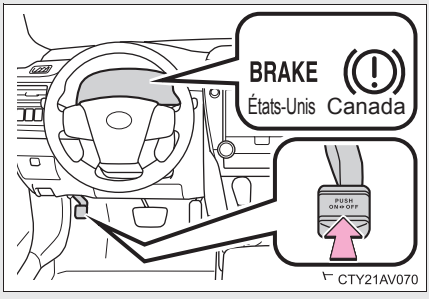

Pour serrer le frein de stationnement, appuyez à fond sur la pédale du frein de stationnement avec votre pied gauche, tout en appuyant sur la pédale de frein avec votre pied droit.

(Appuyez une deuxième fois sur la pédale pour desserrer le frein de stationnement.)

Utilisation en période hivernale

Reportez-vous à “Conseils de conduite hivernale” pour l'utilisation du frein de stationnement en période hivernale. (→P. 244)

NOTE

Avant de prendre le volant

Desserrez complètement le frein de stationnement.
Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

Avertisseur

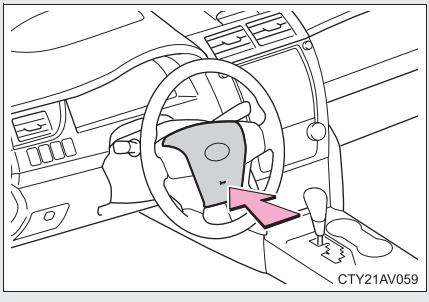

Pour actionner l'avertisseur, appuyez sur le symbole ou à proximité.

■ Après réglage du volant de direction

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
L'avertisseur risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement verrouillé. (→P. 101)

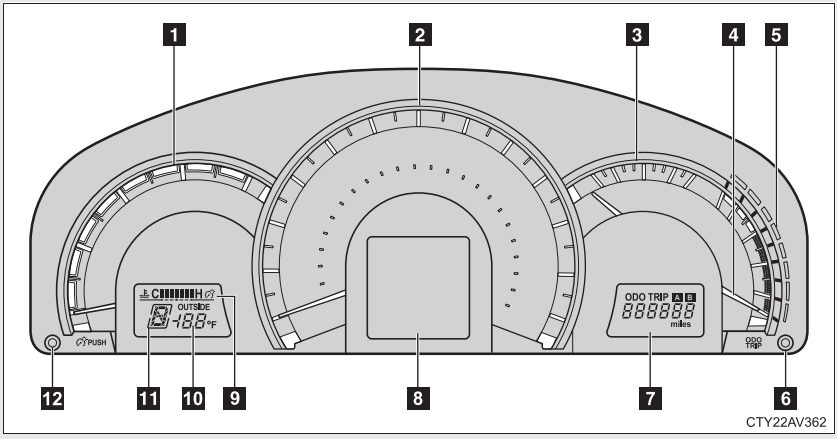

1 Témoin du système hybride

Indique le niveau de puissance et de régénération du système hybride

2 Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

3 Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.

4 Indicateur de consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro.

5 Indicateur de consommation instantanée de carburant

Affiche le niveau instantané de consommation de carburant.

6 Bouton de modification d'affichage

→P. 192

7 Affichage du totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

→P. 192

8 Écran multifonctionnel

→P. 201

9 Affichage de la température du liquide de refroidissement moteur/commande d'éclairage du tableau de bord

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur et la commande d'éclairage du tableau de bord.

10 Affichage de la température extérieure

→P. 331

11 Affichage de la position de sélection

Indique la position courante du sélecteur de vitesses.

→P. 184

12 Bouton de commande d'éclairage du tableau de bord

→P. 193

Sélection de l'affichage du totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

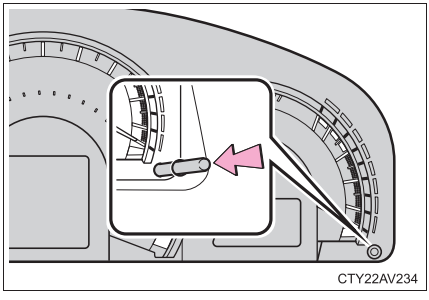

Appuyez sur le bouton pour changer l'affichage comme suit.

● Totalisateur kilométrique

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

● Totalisateurs partiels A et B

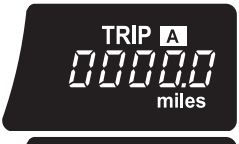

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et afficher des distances différentes.

Appuyez longuement sur le bouton pour effectuer une réinitialisation.

Bouton de commande d'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord.

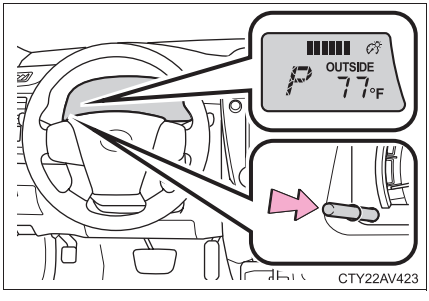

Appuyez sur le bouton pour régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.

■ **Conditions d'allumage des instruments et de l'écran d'affichage**

Le bouton “POWER” est en mode DÉMARRAGE.

■ **Témoin du système hybride**

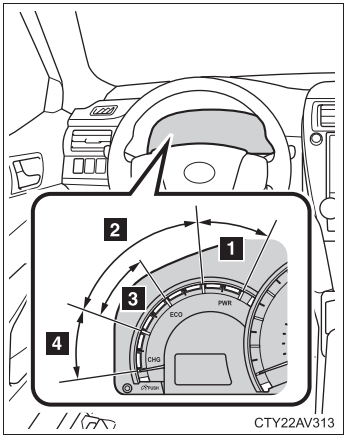

1 Zone de mode puissance
Indique que vous conduisez en dehors de la plage d'écoconduite (conduite à pleine puissance, etc.)

2 Zone de mode Éco
Indique que vous conduisez le véhicule de manière écoresponsable.

3 Zone Eco hybride
Indique que le moteur thermique n'est pas utilisé très souvent.

Le moteur thermique s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

4 Zone de charge
Indique une récupération de l'énergie via le frein récupératif.

- Maintenez l'aiguille de l'instrument dans la zone Éco pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de consommation de carburant.
- La zone Charge indique que le système est en mode de régénération*. L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie.

*: Tel qu'utilisé dans le présent manuel, le terme “régénération” désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

■ **Régime moteur**

Sur les véhicules hybrides, le régime du moteur thermique est piloté avec précision afin de maîtriser la consommation de carburant et de réduire les émissions polluantes, etc..
Il arrive parfois que le régime du moteur thermique affiché diffère, même si les conditions d'utilisation et de conduite du véhicule sont identiques.

Luminosité de l'éclairage du tableau de bord

Lorsque les feux de position sont allumés, l'éclairage du tableau de bord baisse légèrement en luminosité, sauf s'il est réglé sur la valeur la plus haute.

Si vous allumez les feux de position alors que les alentours sont dans l'obscurité, l'éclairage du tableau de bord baisse légèrement en luminosité. En revanche, quand les alentours sont en pleine lumière, pendant la journée par exemple, l'éclairage du tableau de bord ne baisse pas en luminosité même lorsque vous allumez les feux de position.

⚠ NOTE

Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires

Le moteur risque d'être en surchauffe si le segment le plus à droite de l'indicateur de température du liquide de refroidissement moteur clignote. Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 512)

Le conducteur est informé de l'état des différents systèmes du véhicule par les témoins indicateurs et d'alerte au combiné d'instruments, à la console centrale et aux rétroviseurs extérieurs.

■ Combiné d'instruments

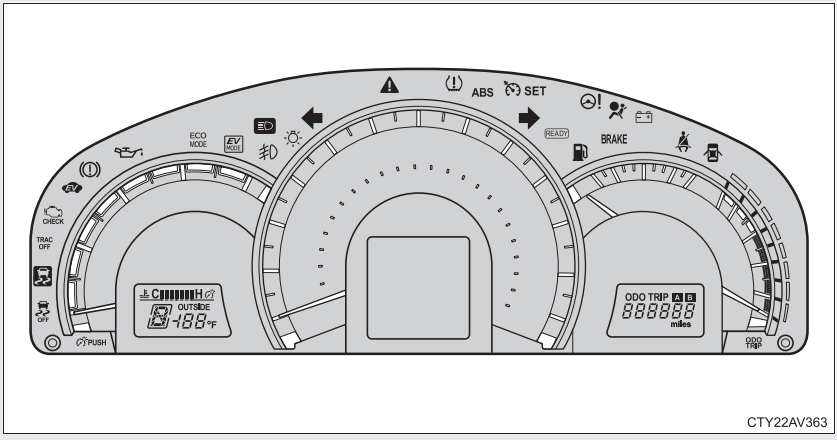

CTY22AV363

■ Console centrale

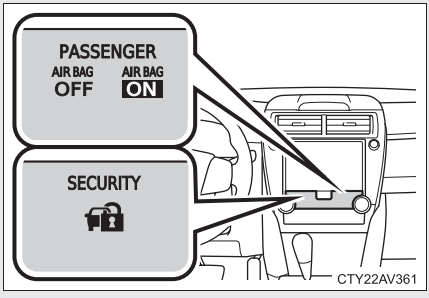

CTY22AV361

■ Rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)

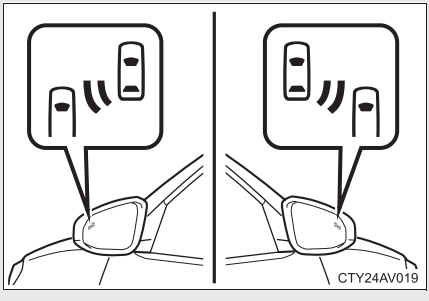

Témoins indicateurs

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.

Témoin des clignotants (→P. 187)

Témoin de feux de route (→P. 210)

*1, 3 Témoin de perte d'adhérence (→P. 226)

*1 Témoin de désactivation du VSC (→P. 227)

*1 Témoin “TRAC OFF” (→P. 227)

Témoin d'alarme électronique (→P. 117, 120)

Témoin “ECO MODE”(→P. 185)

Témoin “READY” (→P. 173)

Indicateurs de position de sélection (→P. 184)

*2 (sur modèles équipés) Témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs (→P. 233)

(États-Unis) Témoin de phares (→P. 208)

(Canada) Témoin de feux de position (→P. 208)

(sur modèles équipés) Témoin de projecteurs antibrouillard (→P. 214)

*1 Témoin de neutralisation de sac de sécurité gonflable SRS (→P. 139)

Témoin de régulateur de vitesse (→P. 220)

Témoin de régulateur de vitesse actif (→P. 220)

Témoin “EV” (→P. 30)

Témoin indicateur de mode électrique EV (→P. 181)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le bouton “POWER” est mis en mode DÉMARRAGE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride, ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Pour confirmer le bon fonctionnement, les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs s'allument dans les situations suivantes:

- Quand vous mettez le bouton “POWER” en mode MARCHE alors que le bouton de commande BSM est sur MARCHE.
- Quand vous mettez le bouton de commande BSM sur MARCHE alors que le bouton moteur “POWER” est en mode MARCHE.

Si le système est fonctionnel, les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs s'éteignent après un délai de quelques secondes.
Si les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs ne s'allument ou ne s'éteignent pas, cela peut indiquer la présence d'une anomalie dans le système.
Si cela se produit, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*3: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action.

Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes du véhicule. (→P. 455)

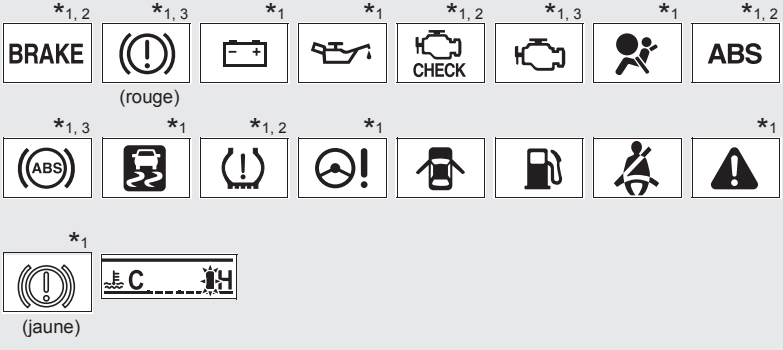

*1: Ces témoins s'allument lorsque le bouton “POWER” est mis en mode DÉMARRAGE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride, ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis

*3: Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

⚠ ATTENTION

Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité (tel que l'ABS et les sacs de sécurité gonflables SRS) ne s'allume pas au démarrage du système hybride, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Si tel est le cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Écran multifonctionnel

L'écran multifonctionnel présente au conducteur diverses données en rapport avec la conduite du véhicule.

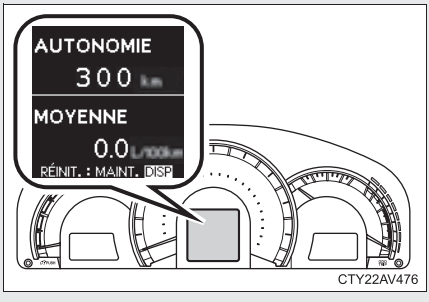

- Informations relatives au trajet (→P. 203)

  Affiche l'autonomie, la consommation de carburant et les autres informations relatives à la conduite.

- Messages d'alerte (→P. 469)

  Automatiquement affichés en cas de mauvais fonctionnement d'un des systèmes du véhicule.

Informations affichées

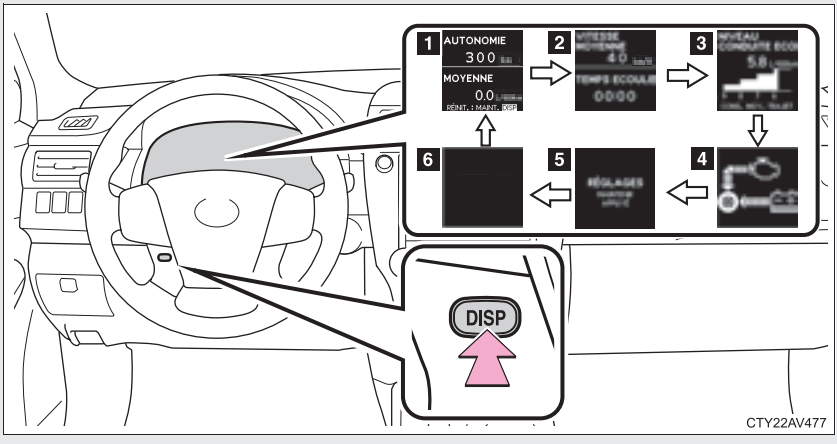

Informations relatives au trajet	Affichage successif des éléments d'information
1 Autonomie restante/ consommation moyenne de carburant	Appuyez sur le bouton “DISP”.
2 Vitesse moyenne du véhicule/ temps écoulé	
3 Niveau d'écoconduite	
4 Contrôle de l'énergie disponible	
5 Personnalisation	
6 - (arrêt)	

Informations relatives au trajet

■ Autonomie restante/consommation moyenne de carburant

Autonomie restante

Affiche la distance maximale estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant.

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.
  Lorsque vous faites le plein de carburant, mettez le bouton “POWER” sur arrêt. Si vous faites le plein en carburant du véhicule sans mettre le bouton “POWER” sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro.

- Pour remettre à zéro la fonction, appuyez sur le bouton “DISP” pendant plus d'une seconde alors que la consommation moyenne de carburant est à l'affichage.
  L'indicateur de consommation moyenne de carburant est également réinitialisé, l'aiguille revenant sur la position 0.
- Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

■ Vitesse moyenne du véhicule/temps écoulé

Affiche la vitesse moyenne du véhicule et le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.

Niveau d'écoconduite

Affiche la consommation de carburant moyenne et le niveau d'écoconduite depuis le démarrage du système hybride.

Même si un autre écran a été sélectionné pour l'écran multifonctionnel, le niveau d'écoconduite s'affiche lorsque vous mettez le bouton “POWER” en mode ARRÊT. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
Lorsque vous atteignez le niveau d'écoconduite le plus élevé, “BRAVO!” s'affiche.

Contrôle de l'énergie disponible

Affiche l'état du système hybride (→P. 40)

Personnalisation

Il est possible de changer les réglages de langue, d'indicateur d'écoconduite (indicateur de consommation instantanée de carburant) et d'indicateur de mode EV. (→P. 204)

Personnalisation des fonctions du véhicule

Il est possible de personnaliser les réglages de langue, d'indicateur d'écoconduite (indicateur de consommation instantanée de carburant) et d'indicateur de mode EV au moyen du bouton “DISP”.

Pour personnaliser les fonctions du véhicule, veillez à le stationner en lieu sûr, avec le sélecteur de vitesses sur P et le frein de stationnement serré.

Langue

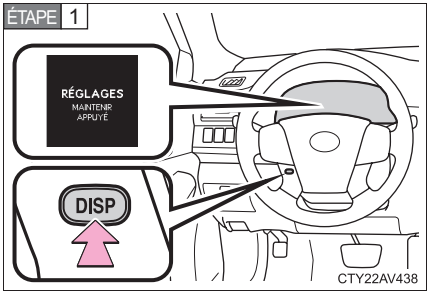

Appuyez sur le bouton “DISP” pour afficher l'écran des réglages alors que le véhicule est à l'arrêt, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé pour afficher l'écran de personnalisation de mode.

Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner la fonction à régler, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé.

Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner le réglage souhaité, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé.

Pour revenir à l'écran précédent ou quitter le mode de personnalisation, appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner “SORTIE”, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé.

■ Témoin “ECO” (indicateur de consommation instantanée de carburant)

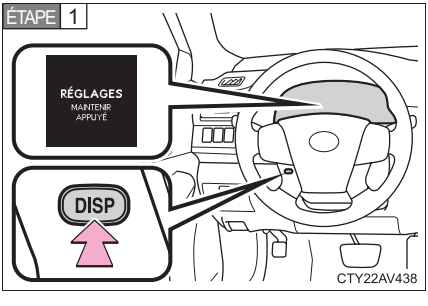

Appuyez sur le bouton “DISP” pour afficher l'écran des réglages alors que le véhicule est à l'arrêt, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé pour afficher l'écran de personnalisation de mode.

Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner la fonction à régler, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé.

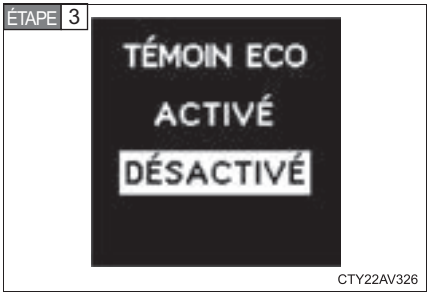

Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner le réglage souhaité, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé.

Lorsque le témoin “TÉMOIN ECO” est réglé sur “DÉSACTIVÉ”, l'indicateur de consommation instantanée de carburant n'est pas affiché.

Pour revenir à l'écran précédent ou quitter le mode de personnalisation, appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner “SORTIE”, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé.

■ Témoin “EV”

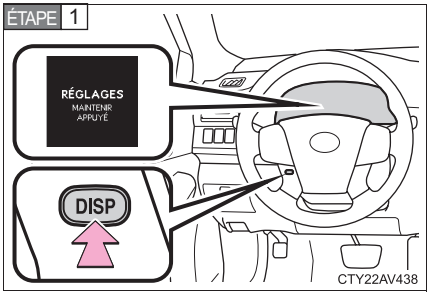

Appuyez sur le bouton “DISP” pour afficher l'écran des réglages alors que le véhicule est à l'arrêt, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé pour afficher l'écran de personnalisation de mode.

ÉTAPE 2

CTY22AV328

Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner la fonction à régler, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé.

ÉTAPE 3

CTY22AV327

Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner le réglage souhaité, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé.

Pour revenir à l'écran précédent ou quitter le mode de personnalisation, appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner “SORTIE”, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé.

NOTE

Affichage de l'écran multifonctionnel par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran multifonctionnel risque de fonctionner avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.

Sélecteur d'éclairage

Il est possible de faire fonctionner les projecteurs de manière manuelle ou automatique.

Tournez l'extrémité du sélecteur pour allumer les éclairages comme suit:

États-Unis

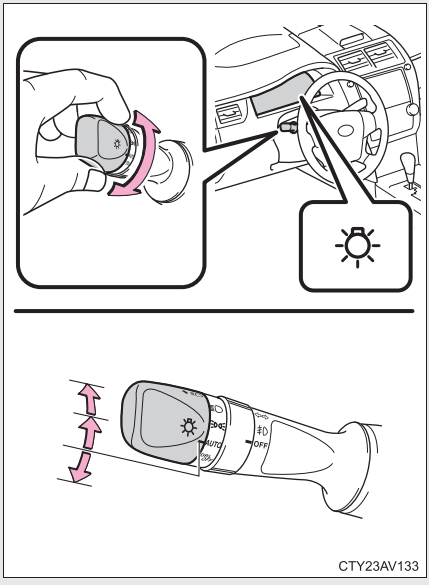

AUTO Les projecteurs, les feux de stationnement, les éclairages de jour etc., s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le bouton “POWER” est en mode DÉMARRAGE).

Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

Les projecteurs et tous les éclairages énumérés précédemment (sauf les éclairages de jour) s'allument.

DRL OFF Les éclairages de jour s'éteignent.

Canada

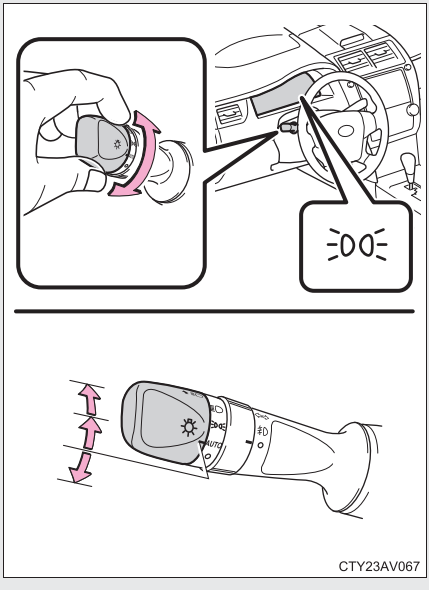

AUTO Les projecteurs, les feux de stationnement, les éclairages de jour etc., s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le bouton “POWER” est en mode DÉMARRAGE).

Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

Les projecteurs et tous les éclairages énumérés précédemment (sauf les éclairages de jour) s'allument.

Les éclairages de jour s'allument.

Allumage des feux de route

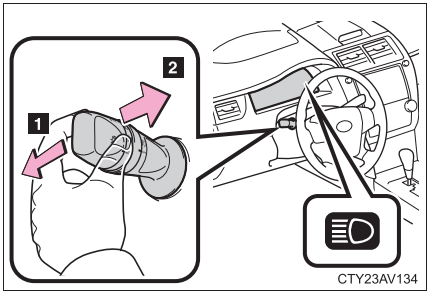

1 Projecteurs allumés, poussez le commodo vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le commodo vers l'arrière en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

2 Pour faire un appel de phares, tirez le commodo vers vous et relâchez-le.

Cela vous permet de faire des appels de phares, que les projecteurs soient allumés ou éteints.

Molette de réglage manuel du correcteur d'assiette des projecteurs (sur modèles équipés)

Il est possible de régler l'assiette des projecteurs en fonction du nombre de passagers et des conditions de chargement du véhicule.

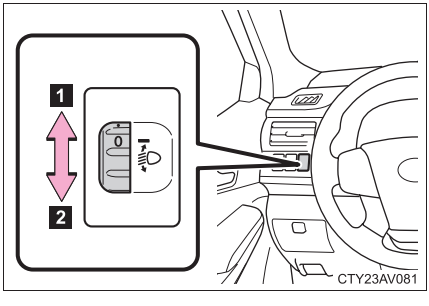

1 Élève l'assiette des projecteurs

2 Abaisse l'assiette des projecteurs

■ Guide des positions du sélecteur

Nombre de passagers et charge de bagages		Position du sélecteur
Passagers	Charge de bagages	
Conducteur	Aucune	0
Conducteur et passager avant	Aucune	0
Maximum	Aucune	1
Maximum	Chargement de bagages complet	2,5
Conducteur	Chargement de bagages complet	4,5

■ Système d'éclairage de jour

- Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule, les projecteurs s'allument automatiquement (à intensité réduite) chaque fois que vous démarrez le système hybride et desserrez le frein de stationnement. Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.
  États-Unis: Il est possible de désactiver les éclairages de jour avec le sélecteur.
- Comparé aux projecteurs allumés, le système d'éclairage de jour offre une meilleure longévité et consomme moins d'électricité, et donc peut contribuer aux économies de carburant.

■ Capteur de luminosité

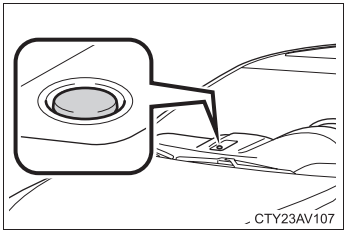

Le capteur risque de ne pas fonctionner normalement s'il est recouvert par un objet, ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise.

Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante, et peut induire un mauvais fonctionnement du système d'allumage automatique des projecteurs.

Système de coupure automatique de l'éclairage

Lorsque le sélecteur d'éclairage est sur AUTO : Les projecteurs et les feux de position s'éteignent au bout de 30 secondes si le bouton “POWER” a été mis en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt et qu'une porte a été ouverte puis fermée. (Les feux s'éteignent immédiatement si vous appuyez 2 fois sur de la clé après que toutes les portes aient été fermées.)

Pour rallumer les feux, mettez le bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE, ou ramenez la commande d'éclairage sur arrêt puis à nouveau sur ou sur .
Si l'une des portes ou le couvercle de coffre est laissé ouvert, les feux s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

Signal sonore de rappel d'éclairage

Un signal sonore se déclenche lorsque vous ouvrez la porte conducteur alors que le bouton “POWER” est sur arrêt ou en mode ACCESSOIRES et que les feux sont allumés.

Fonction d'économie de la batterie 12 V

Pour éviter de décharger la batterie 12 V du véhicule lorsque les projecteurs et/ou les feux de position sont allumés avec le bouton “POWER” en mode ARRÊT, la fonction d'économie de la batterie 12 V éteint automatiquement tous les éclairages au bout de 20 minutes environ.

Lorsque vous mettez le bouton “POWER” en mode MARCHE, la fonction d'économie de la batterie 12 V est désactivée.

Quand vous effectuez l'une des actions suivantes, la fonction d'économie de la batterie 12 V est annulée puis réactivée. Tous les feux s'éteignent automatiquement 20 minutes après la réactivation de la fonction d'économie de la batterie 12 V:

- Quand vous agissez sur le sélecteur d'éclairage
- Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la sensibilité du capteur de luminosité). (Fonctions personnalisables →P. 552)

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les feux allumés plus que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Sélecteur de projecteurs antibrouillards*

Les projecteurs antibrouillards assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

États-Unis

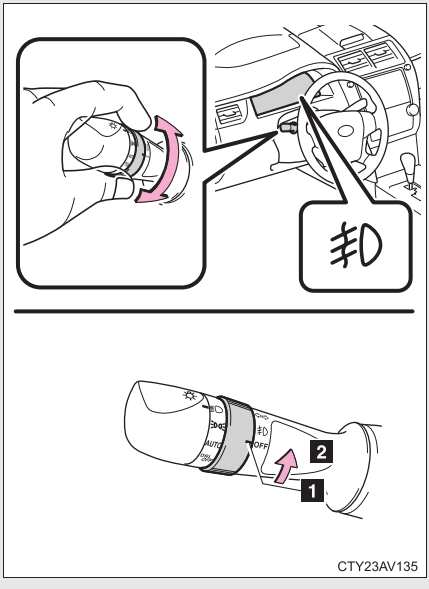

1 Extinction des projecteurs antibrouillard

2 Allumage des projecteurs antibrouillard

*: Sur modèles équipés

Canada

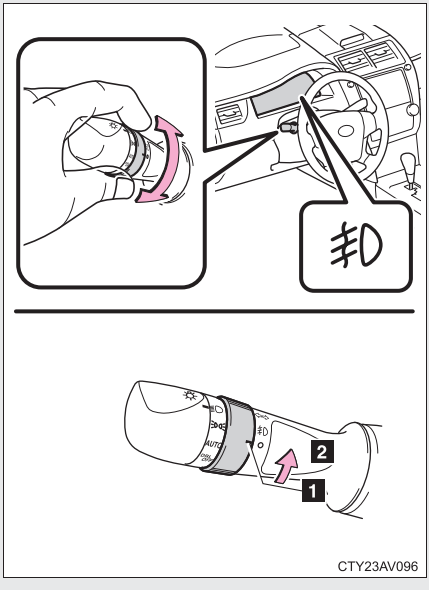

1 Extinction des projecteurs antibrouillard

2 Allumage des projecteurs antibrouillard

■ **Conditions d'utilisation des antibrouillards**

Les projecteurs sont en feux de croisement.

Lorsque vous sélectionnez INT, vous pouvez régler la fréquence de balayage pour le mode intermittent.

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez le commodo comme suit.

États-Unis

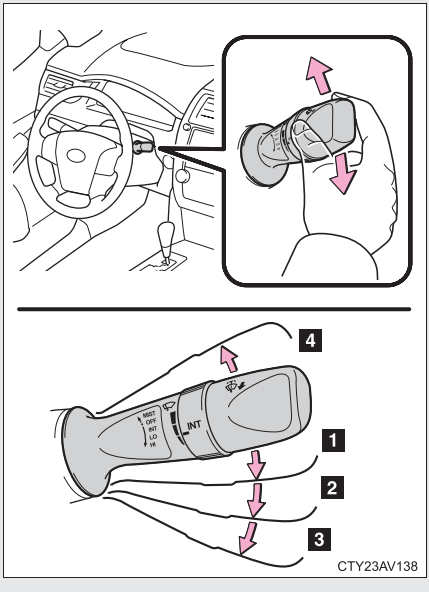

1 Balayage intermittent
2 Balayage à vitesse lente
3 Balayage à vitesse rapide
4 Balayage impulsionnel

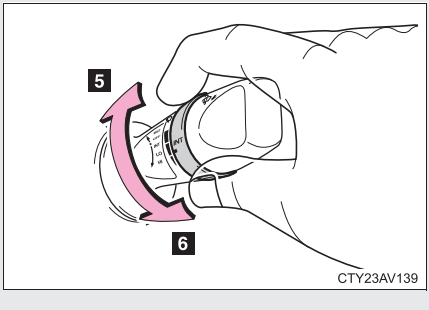

5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

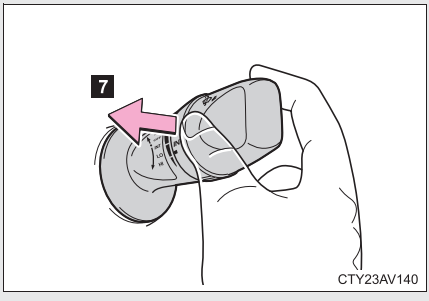

7 Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à 2 ou 3 reprises.

Canada

Lorsque vous sélectionnez , vous pouvez régler la fréquence de balayage pour le mode intermittent.

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez le commodo comme suit.

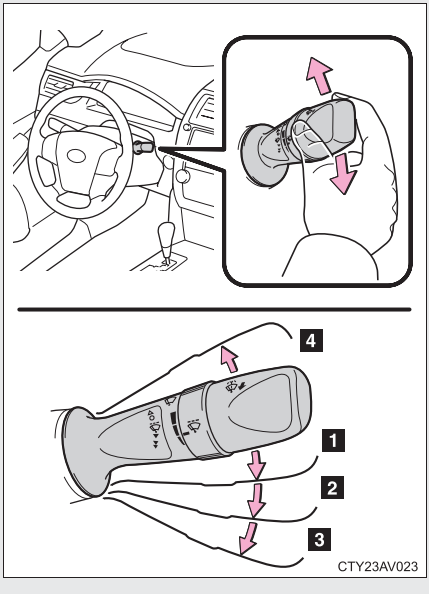

1 Balayage intermittent
2 Balayage à vitesse lente
3 Balayage à vitesse rapide
4 Balayage impulsionnel

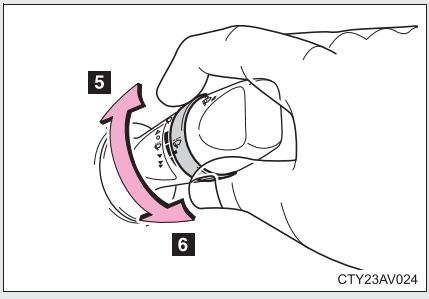

5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

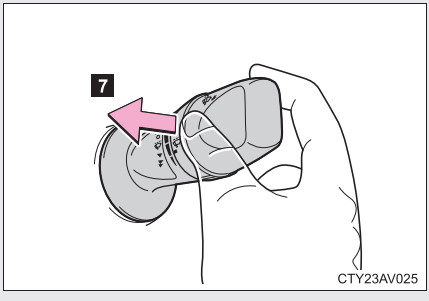

7 Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à 2 ou 3 reprises.

■ **Condition de fonctionnement des essuie-glaces et lave-glace de pare-brise**

Le bouton “POWER” est en mode DÉMARRAGE.

■ **En cas de panne du lave-glace de pare-brise**

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

NOTE

Lorsque le pare-brise est sec

Ne pas utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne manœuvrez pas en permanence le sélecteur, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse en question s'en trouverait détériorée.

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.

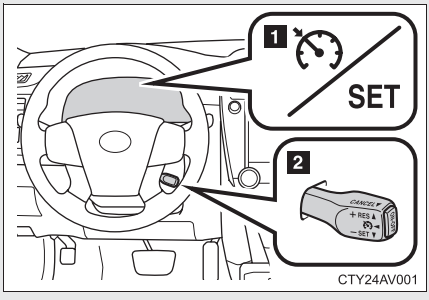

1 Témoins indicateurs

2 Commodo de régulateur de vitesse

■ Programmation de la vitesse du véhicule

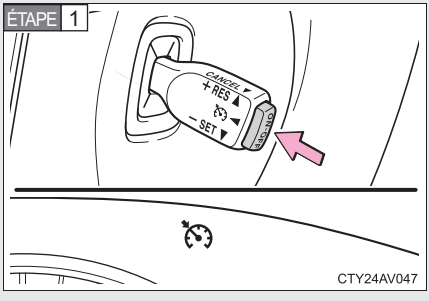

Appuyez sur le bouton “ON-OFF” pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

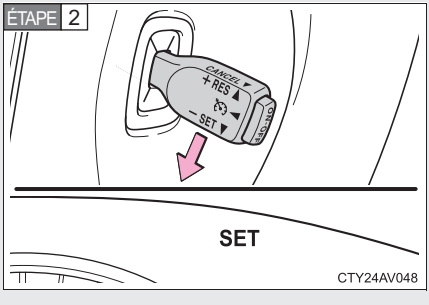

Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.

Le témoin “SET” s'allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.

■ Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, poussez le commodo vers le bas/haut jusqu'à obtenir la vitesse souhaitée.

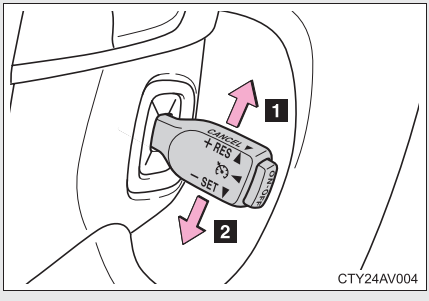

1 Augmenter la vitesse

2 Réduire la vitesse

Correction fine: Donnez une impulsion sur le commodo dans le sens souhaité.

Correction importante: Poussez longuement le commodo dans le sens souhaité.

La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Correction fine: D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque impulsion sur le commodo.

Correction importante: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le commodo.

Annulation et reprise du mode de régulation à vitesse constante

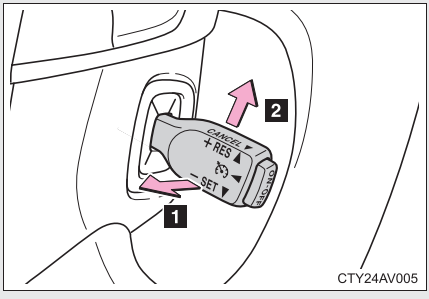

1 Tirez à vous le commodo pour annuler le mode de régulation à vitesse constante.

La vitesse programmée est également annulée lorsque les freins sont mis en action.

2 Poussez vers le haut sur le commodo pour reprendre le mode de régulation à vitesse constante.

Il est possible de reprendre la vitesse programmée lorsque le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Conditions de fonctionnement du régulateur de vitesse**

- Le sélecteur de vitesses est sur D.
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule**

- Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant le levier vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

■ **Neutralisation automatique du régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir constante la vitesse du véhicule dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
  Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- Le véhicule roule à moins de 25 mph (40 km/h) environ.
- Le VSC évolué entre en action.

⚠ ATTENTION

■ **Pour éviter tout risque de mise en fonction par inadvertance du régulateur de vitesse**

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton “ON-OFF” lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse**

N'utilisez le régulateur de vitesse dans aucune des situations suivantes.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessé.

- Forte densité de la circulation
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- En descente
  Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée dans les descentes à fort pourcentage.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

■ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment ou sur chaussée glissante.

■ Aide au freinage d'urgence

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence.

■ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante.

■ TRAC (Système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage ou à l'accélération sur chaussée glissante.

■ Aide au démarrage en côte

→P. 231

■ EPS (Direction assistée électrique)

Recourt à un moteur électrique afin de réduire l'effort de braquage du volant.

■ VSC évolué (Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.
Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embardée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

■ BSM (Surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés)

→P. 233

Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS sont en action

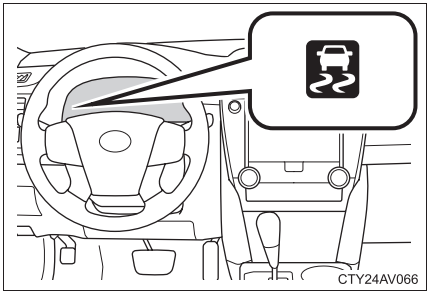

Le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que les systèmes ABS/VSC/TRAC sont en action.

Neutralisation des systèmes TRAC/VSC

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige fraîche, les systèmes TRAC/VSC risquent d'intervenir pour limiter la puissance du système hybride transmise aux roues. Vous pouvez alors avoir besoin de désactiver le système pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

■ Neutralisation du système TRAC seulement

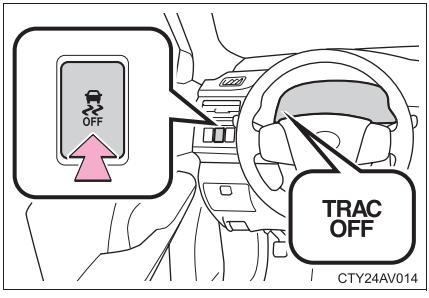

Appuyez brièvement sur le bouton pour désactiver le système TRAC.

Le témoin indicateur "TRAC OFF" doit s'allumer.

Appuyez à nouveau sur le commutateur pour réactiver le système.

■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC

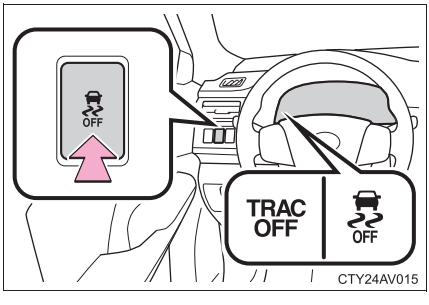

Alors que le véhicule est à l'arrêt, maintenez enfoncé le bouton pendant plus de 3 secondes pour désactiver les systèmes TRAC et VSC.

Les témoins indicateurs "TRAC OFF" et de désactivation du VSC doivent s'allumer.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver les systèmes.

■ **Lorsque le voyant lumineux “TRAC OFF” s’allume même si le commutateur de désactivation du VSC n’a pas été enfoncé**

TRAC ne peut pas fonctionner. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, VSC et TRAC**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du système hybride, ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler, si vous appuyez de manière vigoureuse et répétée sur la pédale de frein, ou 1 à 2 minutes après l'arrêt du système hybride. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement d'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
  - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant de direction.
  - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule.
  - De légères pulsations de la pédale de frein peuvent se produire après la mise en action de l'ABS.
  - Un léger enfoncement de la pédale de frein peut se produire après mise en action de l'ABS.

■ **Bruit de manœuvre de la direction assistée électrique (EPS)**

Lorsque le volant de direction tourne, un bruit de moteur électrique (ronronnement) est perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ **Réactivation des systèmes TRAC/VSC**

Le simple fait d'arrêter le système hybride après avoir désactivé les systèmes TRAC/VSC les réactive automatiquement.

■ **Réactivation du système TRAC asservi à la vitesse du véhicule**

Lorsque seul le système TRAC est désactivé, celui-ci se réactive dès que la vitesse du véhicule augmente. Toutefois, lorsque les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ceux-ci ne se réactivent pas d'eux-mêmes même si la vitesse du véhicule augmente.

Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS (Direction assistée électrique) est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manœuvre fréquente du volant pendant longtemps. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien garez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

Si le témoin de perte d'adhérence s'allume...

Cela peut indiquer un mauvais fonctionnement des systèmes TRAC, VSC et ABS. Contactez votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

L'ABS ne fonctionne pas normalement lorsque

- Les pneus utilisés présentent un potentiel d'adhérence insuffisant (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Le véhicule est en aquaplanage à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

La distance d'arrêt est supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est en action

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède dans les situations suivantes:

- Conduite sur chaussée recouverte de terre, gravillonnée ou enneigée
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Lors de la conduite sur routes semées de nids-de-poules ou à chaussée irrégulière

Le système TRAC risque de ne pas intervenir efficacement quand...

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.
Ne prenez pas le volant lorsque les conditions risquent de faire perdre toute motricité et stabilité au véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le système VSC est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont neutralisés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRAC/VSC étant conçus pour garantir au véhicule sa stabilité et son pouvoir directionnel, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

■ Remplacement des pneumatiques

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneumatiques différents sont montés sur le véhicule.

Pour remplacer les pneumatiques ou les jantes, contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations.

■ Comportement des pneumatiques et des suspensions

L'utilisation de pneumatiques affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un mauvais fonctionnement.

Aide au démarrage en côte

Le système d'aide au démarrage en côte a pour fonction d'empêcher le véhicule de reculer lorsque vous démarrez en côte ou sur une pente glissante.

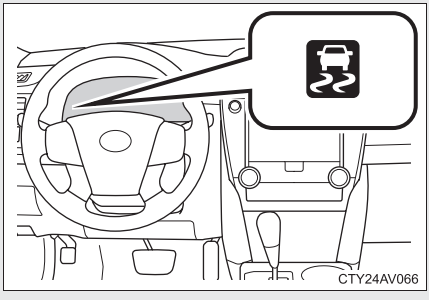

Pour engager l'aide au démarrage en côte, appuyez sur la pédale de frein de quelques millimètres supplémentaires alors que le véhicule est à l'arrêt complet.

Un signal sonore se déclenche une fois pour indiquer que le système est actif. Le témoin de perte d'adhérence se met également à clignoter.

■Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte

- Le levier de sélecteur n'est pas sur P.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.
- La pédale d'accélérateur est au repos.

■Aide au démarrage en côte

- Lorsque l'aide au démarrage en côte est en action, les freins restent automatiquement serrés même après que le conducteur ait relâché la pédale de frein. Les feux stop et le troisième feu stop sont allumés.
- L'aide au démarrage en côte reste en action pendant 2 secondes environ après que vous ayez relâché la pédale de frein.
- Si le témoin de perte d'adhérence ne clignote pas et le signal sonore ne se déclenche pas au moment où vous appuyez sur la pédale de frein de quelques millimètres supplémentaires, relâchez légèrement la pression sur la pédale de frein (sans pour autant laisser le véhicule reculer) puis appuyez de nouveau dessus, vigoureusement. Si le système persiste à ne pas s'activer, vérifiez que toutes les conditions de mise en action indiquées précédemment sont réunies.

Signal sonore de l'aide au démarrage en côte

- À l'activation de l'aide au démarrage en côte, le signal sonore se déclenche une fois.
- Dans les situations suivantes, l'aide au démarrage en côte est désactivée et le signal sonore se déclenche deux fois.
  - Aucune tentative n'est faite de mettre le véhicule en mouvement dans un délai de 2 secondes environ après que la pédale de frein ait été relâchée.
  - Vous mettez le sélecteur de vitesses sur P.
  - Vous serrez le frein de stationnement.
  - Vous appuyez de nouveau sur la pédale de frein.
  - La pédale de frein est restée enfoncée pendant plus de 3 minutes environ.

Si le témoin de perte d'adhérence s'allume

Cela peut indiquer un dysfonctionnement du système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

Aide au démarrage en côte

- Ne vous en remettez pas aveuglément au système d'aide au démarrage en côte. Il peut arriver que l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas correctement dans les pentes très abruptes ou sur les routes verglacées.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pour une période prolongée. Ne pas essayer d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente pendant une période prolongée, sous peine de provoquer un accident.

BSM (Surveillance de l'angle mort)*

La surveillance de l'angle mort est un système qui aide le conducteur à s'assurer de la sécurité au moment de changer de voie de circulation.

Le système utilise des capteurs radar pour détecter les véhicules circulant sur une voie de circulation voisine, dans la zone qui n'est pas réfléchie par le rétroviseur extérieur (l'angle mort), et alerte le conducteur de la présence de ces véhicules au moyen d'un témoin intégré au rétroviseur.

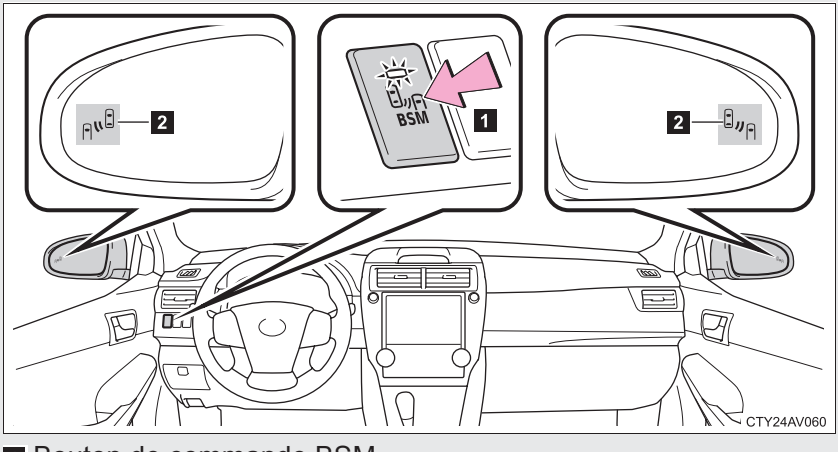

1 Bouton de commande BSM

Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le système. Quand le bouton est sur la position de marche, le témoin intégré est allumé.

2 Témoin de rétroviseur extérieur

Quand un véhicule est détecté dans la zone de l'angle mort, le témoin s'allume au rétroviseur extérieur du côté correspondant. Si vous agissez sur le commodo de clignotants alors qu'un véhicule est détecté dans la zone de l'angle mort, le témoin clignote au niveau du rétroviseur extérieur.

*: Sur modèles équipés

Zones de détection de la surveillance de l'angle mort

Les zones d'angle mort dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

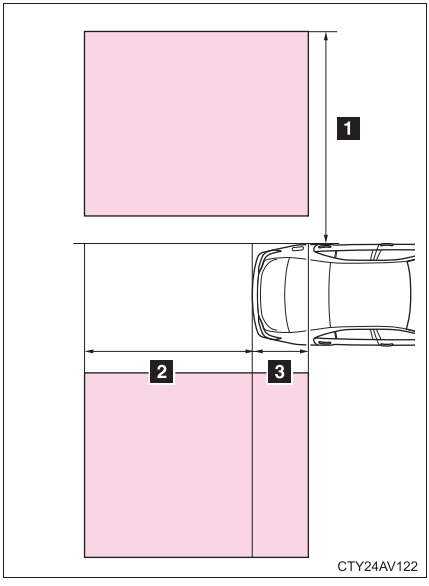

La zone de détection s'étend jusqu'à:

1 11,5 ft. (3,5 m) environ depuis le flanc du véhicule

Les premiers 1,6 ft. (0,5 m) depuis le flanc du véhicule sont exclus de la zone de détection

2 9,8 ft. (3 m) environ depuis le bouclier arrière

3 3,3 ft. (1 m) environ en avant du bouclier arrière

Conditions de fonctionnement de la surveillance de l'angle mort

Le bouton de commande BSM est sur MARCHE et le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ

Conditions de détection d'un véhicule par la surveillance de l'angle mort

- Quand votre véhicule est dépassé par un autre circulant sur une voie contiguë
- Quand un autre véhicule pénètre dans la zone de détection à l'occasion d'un changement de voie.

■ Conditions dans lesquelles le système de surveillance de l'ange mort ne détecte pas les véhicules

La surveillance de l'angle mort n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant à 2 voies du vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté

■ Conditions dans lesquelles la surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner correctement

- Il peut arriver que la surveillance de l'angle mort ne détecte pas correctement les véhicules dans les conditions suivantes:
  - Par mauvais temps (forte pluie, brouillard, neige, etc.)
  - Quand le bouclier arrière est couvert de givre, de boue, etc.
  - Quand vous roulez sur une chaussée rendue humide par la pluie, des flaques d'eau, etc.
  - Quand il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
  - Quand un véhicule est présent dans la zone de détection depuis un arrêt et y reste alors que votre véhicule accélère
  - Quand le véhicule traverse une zone de montées et descentes à fort pourcentage successives, par exemple, des côtes, un dos d'âne ou un cassis, etc.
  - Quand plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
  - Quand les voies de circulation sont larges, et que le véhicule sur la voie d'à côté est trop éloigné du vôtre
  - Quand le véhicule pénétrant dans la zone de détection roule à la même vitesse ou presque que le vôtre
  - Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection.
  - Tout de suite après que vous avez mis le bouton du BSM sur marche.

- Les détections à tort d'un véhicule et/ou d'un obstacle par le système de surveillance de l'angle mort peuvent augmenter dans les conditions suivantes:
  - Quand la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. est très réduite.
  - Quand la distance entre votre véhicule et le véhicule qui suit est très réduite.
  - Quand les voies de circulation sont étroites et qu'un véhicule circulant à 2 voies du vôtre pénètre dans la zone de détection

■ Visibilité des témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Anomalie de fonctionnement du système

Si un mauvais fonctionnement du système est détecté pour l'une des raisons suivantes, des messages d'alerte s'affichent: (→P. 471)

- Il y a un mauvais fonctionnement dans les capteurs
- Les capteurs sont sales
- La température extérieure est extrêmement haute ou basse
- La tension électrique est devenue anormale dans les capteurs

■ Certification du système BSM

FCC ID: OAYBSDTX

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux trois conditions suivantes:

(1) Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nocives.

(2) Cet appareil doit pouvoir accepter toutes interférences reçues, y compris celles pouvant provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

(3) Cet appareil ne peut fonctionner que lorsque le véhicule est utilisé conformément au para. 15.252 (a) (4).

AVERTISSEMENT DE LA FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

⚠ ATTENTION

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.
La surveillance de l'angle mort est un système auxiliaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort. Ne pas accorder une confiance excessive à la surveillance de l'angle mort. Le système n'étant pas capable d'évaluer si changer de voie présente toutes les garanties de sécurité, lui faire aveuglément confiance peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel. Selon les conditions, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur en personne.

■ Manipulation du capteur radar

Une surveillance de l'angle mort est installée à l'intérieur du bouclier arrière du véhicule, de chaque côté à gauche et à droite. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

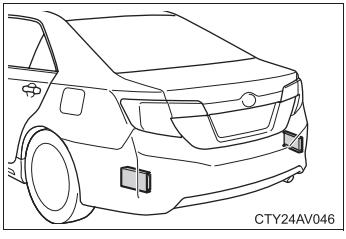

- Le capteur et la zone du bouclier qui l'entoure doivent rester propres en toutes circonstances.
- Ne pas faire subir de choc violent au capteur ou à la zone du bouclier qui l'entoure. Le moindre décalage en position du capteur risque d'engendrer un fonctionnement défectueux du système, et l'absence de détection des véhicules entrant dans la zone de détection. Si le capteur ou la zone qui l'entoure subit un choc violent, faites inspecter la partie touchée par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'autocollants au capteur ou à la zone du bouclier qui l'entoure.
- Ne pas modifier le capteur ou la zone du bouclier qui l'entoure.

⚠ ATTENTION

- Ne pas peindre le capteur ou la zone du bouclier qui l'entoure.

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Veillez à ce que tout soit bien maintenu en place.
- Pour maintenir l'équilibre du véhicule en roulant, répartissez uniformément les bagages dans le compartiment à bagages.
- Pour ne pas consommer inutilement, ne laissez pas de poids superflu dans le véhicule.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) - (Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

(1) Repérez la mention “Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit pas dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

(4) Le nombre obtenu donne la capacité restante disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la charge “XXX” équivaut à 1400 lbs. et qu'il y a cinq passagers de 150 lbs dans votre véhicule, la capacité restante disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 - 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement embarqué. Pour des raisons de sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages qui a été calculée à l'étape 4.

(6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages. (→P. 522)

Toyota ne recommande pas la traction d'une caravane/remorque avec votre véhicule. Il n'est pas conçu pour cela.

Exemple sur la base de votre véhicule

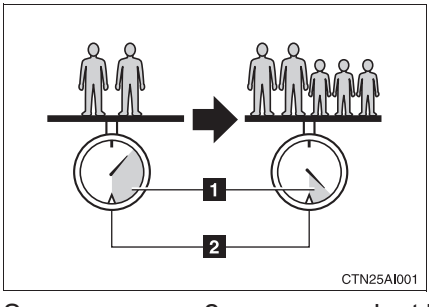

1 Capacité de chargement
2 Capacité de charge totale

Supposons que 2 personnes dont le poids cumulé de 366 lb. (166 kg) montent à bord de votre véhicule, dont la capacité de charge totale est de 905 lb. (410 kg); la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages sera comme suit:

905 lb. - 366 lb. = 539 lb. (410 kg -166 kg = 244 kg)

Dans ce cas de figure, si 3 autres passagers ayant un poids cumulé de 388 lb. (176 kg) montent à bord du véhicule, la charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite comme suit:

539 lb. - 388 lb. = 151 lb. (244 kg - 176 kg = 68 kg)

Comme l'exemple précédent l'a démontré, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Objets à ne pas transporter dans le coffre

Transportés dans le coffre, les objets suivants risquent de provoquer un incendie:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Afin d'éviter que le chargement et les bagages ne glissent vers l'avant lors d'un freinage, ne rien empiler dans le coffre quand les sièges arrière sont rabattus pour l'agrandir. Disposez le chargement ou les bagages le plus bas possible dans le coffre.
- Lorsque vous rabattez le siège arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- N'autorisez personne à prendre place derrière les sièges avant lorsque la banquette arrière est rabattue afin d'augmenter le volume du coffre. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

⚠ ATTENTION

- Ne placez aucun objet ni bagage aux endroits suivants, au risque qu'il se coince sous la pédale de frein ou d'accélérateur et empêche ainsi le conducteur de les actionner normalement, qu'il bouche le champ de vision du conducteur ou bien qu'il heurte le conducteur ou un passager, avec pour conséquence un accident:
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
  - Sur la plage arrière
  - Sur le tableau de bord
  - Sur la planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle, car ils risquent d'être projetés et de blesser quelqu'un en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

■ Capacité et répartition

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu et de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée.
  Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

Les limites de charge du véhicule incluent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le poids remorqué et la capacité de chargement.

■ **Capacité de charge totale: 905 lb. (410 kg)**

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

■ **Nombre de places assises: 5 occupants (2 à l'avant, 3 à l'arrière)**

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants, de poids moyen estimé à 150 lb. (68 kg) par personne.

■ **Poids remorqué**

Toyota ne recommande pas la traction d'une caravane/remorque avec votre véhicule.

■ **Capacité de chargement**

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ **Capacité de charge totale et nombre de places assises**

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 412)

⚠ ATTENTION

■ **Surcharge du véhicule**

Ne surchargez jamais le véhicule.
Non seulement les pneus pourraient en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage pourraient également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des ingrédients adaptés aux températures extérieures.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance
  - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien le niveau et la densité relative de l'électrolyte de la batterie.
- Faites équiper le véhicule en pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

  Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques, et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l’eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Dégagez le châssis du véhicule de toute la glace accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement les passages de roue et les freins de toute accumulation de glace ou de neige.

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

Accélérez progressivement et roulez à une vitesse raisonnable adaptée aux conditions de circulation.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Garez le véhicule et mettez le sélecteur de vitesses sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si nécessaire, caler les roues pour éviter au véhicule tout mouvement, en roulant ou en glissant.

Choix des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient.
La taille des chaînes est réglementée en fonction de chaque dimension de pneumatiques.

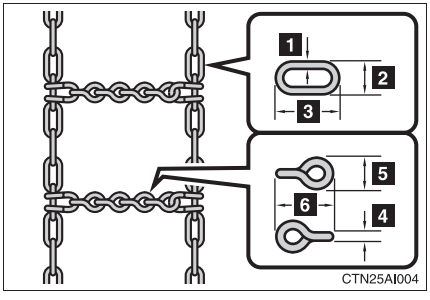

Chaînes latérales:

1 0,12 in. (3 mm) de diamètre
2 0,39 in. (10 mm) de largeur
3 1,18 in. (30 mm) de longueur

Chaînes transversales:

4 0,16 in. (4 mm) de diamètre
5 0,55 in. (14 mm) de largeur
6 0,98 in. (25 mm) de longueur

Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de voirie. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Seules les roues avant doivent être équipées de chaînes à neige. Ne montez pas de chaînes sur les roues arrière.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues avant. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec elles.

⚠ ATTENTION

Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneumatiques des dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.

⚠ ATTENTION

■ Conduite avec chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans des nids-de-poule.
- Évitez tout freinage et changement de direction brutal, car les qualités de tenue de route du véhicule peuvent être altérées par l'utilisation des chaînes à neige.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.

⚠ NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneumatiques reconnu.
En effet, le démontage/remontage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

■ Montage des chaînes à neige

Il peut arriver que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionnent pas normalement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Conduite avec une caravane/remorque

Toyota ne recommande pas la traction d'une caravane/remorque avec votre véhicule. Toyota vous déconseille également de monter un crochet d'attelage ou d'utiliser un crochet d'attelage muni d'un porte-fauteuil roulant, d'un porte-scooter ou d'un porte-vélo, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque ou pour recevoir un élément portatif monté sur le crochet d'attelage.

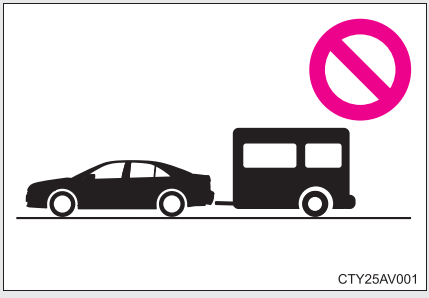

Remorquage

Votre véhicule n'a pas été conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).

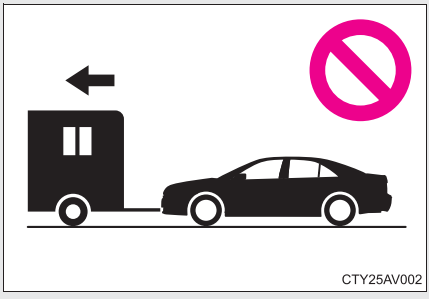

NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages importants à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les 4 roues au sol.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique 252
Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs ... 261

Équipements intérieurs 3

3-2. Utilisation du système audio

Types de systèmes audio 262
Utilisation de l'autoradio 268
Utilisation du lecteur de CD..... 271
Lecture des disques MP3 et WMA..... 278
Utilisation avec un iPod.... 287
Utilisation avec un lecteur USB..... 297
Utilisation optimale du système audio..... 306
Utilisation de la prise AUX 309
Utilisation des commandes audio au volant 311

3-3. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 314
• Éclairages intérieurs 315
• Éclairages individuels 316

3-4. Utilisation des rangements

Détail des rangements 318
• Boîte à gants..... 320
• Rangement de console 321
• Range-monnaie 322
• Porte-bouteilles..... 323
• Porte-gobelets 324
• Casiers auxiliaires..... 326

3-5. Autres équipements intérieurs

Pare-soleil 328
Miroirs de courtoisie..... 329
Montre..... 330
Affichage de la température extérieure..... 331
Cendrier 332
Prises d'alimentation..... 333
Sièges chauffants 336
Accoudoir 338
Crochets à vêtements..... 339
Tapis de sol..... 340
Équipements dans le coffre..... 342
Commande d'ouverture de porte de garage 344
Boussole 352
Safety Connect 356

Système de climatisation automatique

La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

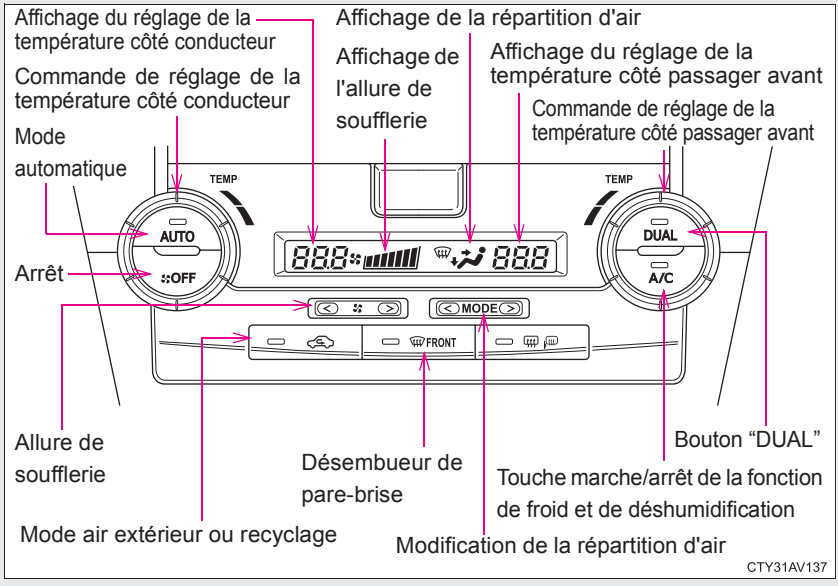

Lorsque vous utilisez le système de climatisation automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur AUTO.

Le système de climatisation se met en marche. La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

ÉTAPE 2 Tournez

vers la droite pour monter la température et tournez

vers la gauche pour la baisser.

Lorsque DUAL est en position enfoncée (le témoin DUAL est allumé) ou lorsque vous tournez le sélecteur de température côté passager, la température peut être réglée séparément pour les sièges conducteur et passager avant.

Modification manuelle des réglages

ÉTAPE 1 Pour régler l'allure de soufflerie, appuyez sur “>” de 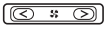 pour l'augmenter et sur “<” pour la diminuer.

Appuyez sur OFF pour arrêter la soufflerie.

ÉTAPE 2 Pour régler la température, tournez

vers la droite pour monter la température et tournez

vers la gauche pour la baisser.

Lorsque DUAL est en position enfoncée (le témoin DUAL est allumé) ou lorsque vous tournez le sélecteur de température côté passager, la température peut être réglée séparément pour les sièges conducteur et passager avant.

ÉTAPE 3 Pour sélectionner les aérateurs, appuyez sur “<” ou sur “>” de

.

À chaque appui d'un côté ou de l'autre du bouton, le système sélectionne successivement les aérateurs utilisés.

Désembuage du pare-brise

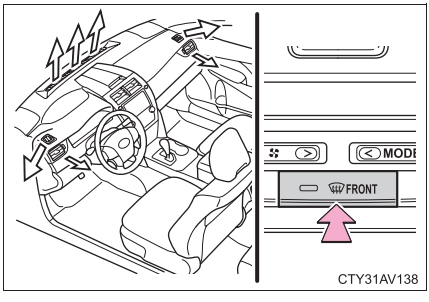

Appuyez sur

.

La fonction de déshumidification se met en marche et la soufflerie augmente son allure.

Réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage sur le mode air extérieur si le système est en mode recyclage à cet instant. (La sélection peut se faire automatiquement.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur

quand le pare-brise est désembué.

Aérateurs et répartition d'air

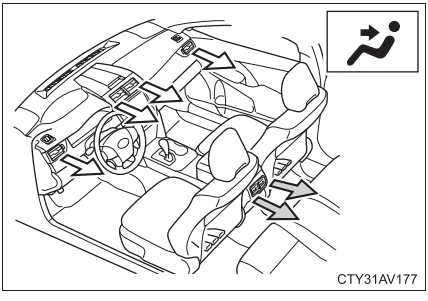

Aérateurs du haut du corps.

⇦ : Modèles AVV50L-CEXGBA uniquement

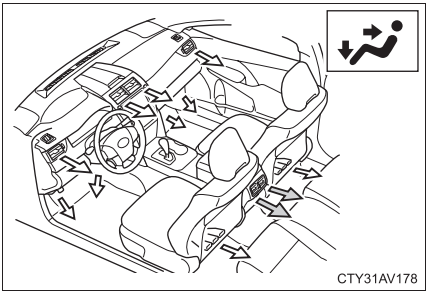

Aérateurs du haut du corps et des pieds.

⇦ : Modèles AVV50L-CEXGBA uniquement

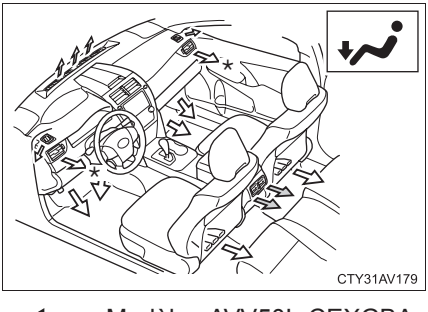

Aérateurs des pieds.

*: Quand le système est réglé sur le chaud, l'air est également diffusé vers le haut du corps pour permettre aux passagers de se réchauffer efficacement.

⇦ : Modèles AVV50L-CEXGBA uniquement

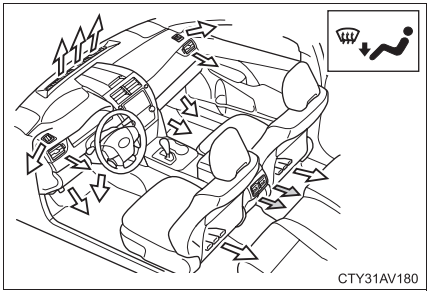

Aérateurs des pieds et de désembuage du pare-brise.

⇦ : Modèles AVV50L-CEXGBA uniquement

Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur 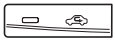 .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (le témoin est éteint) et recyclage (le témoin est allumé) à chaque appui sur la touche.

Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

Aérateurs frontaux centraux

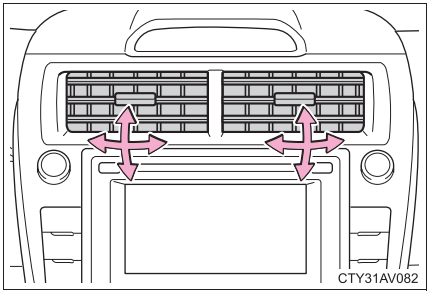

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

Aérateurs frontaux latéraux

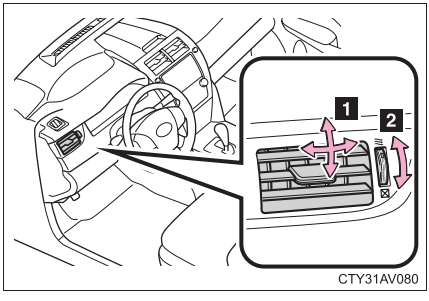

1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

Aérateurs arrière (sur modèles équipés)

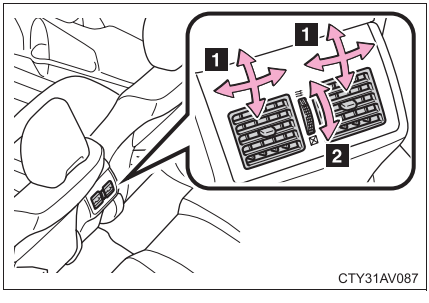

1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ **Utilisation de l’air conditionné en mode économique**

En mode économique, le système d’air conditionné est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l’économie de carburant :

- Le régime moteur et le fonctionnement du compresseur sont contrôlés de façon à restreindre leur capacité de chauffage/refroidissement
- La vitesse du ventilateur est réduite lorsque le mode automatique est sélectionné

Pour améliorer les performances de l’air conditionné, effectuez les opérations suivantes :

- Ajustez la vitesse du ventilateur
- Désactivez le mode économique

■ **Personnalisation**

Le contrôle de l’air conditionné du mode économique peut être adapté au même réglage que celui utilisé en mode normal.
(Fonctions personnalisables →P. 552)

■ **Utilisation du mode automatique**

L'allure de soufflerie est automatiquement régulée en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, immédiatement après l'appui sur

, il peut arriver que la soufflerie s'arrête quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.

■ **Présence de buée sur les vitres**

- Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule. Mettez

sur marche pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous mettez

sur arrêt, les vitres peuvent s'embuer plus facilement.
- Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ **Mode air extérieur/recyclage**

- Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme dans un tunnel par exemple ou dans la circulation dense, réglez le sélecteur de modes air extérieur/recyclage en position recyclage. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. Lorsque la climatisation est réglée sur le froid, choisir le mode recyclage permet également de rafraîchir efficacement l'habitacle du véhicule.
- La sélection entre mode air extérieur et mode recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température intérieure.

■ **Lorsque la température extérieure est proche de 32°F (0°C)**

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après un appui sur

.

■ **Odeurs issues du système de climatisation**

- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
  - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation ne se mette en route en mode automatique.

■ **Filtre de climatisation**

→P. 419

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier la configuration de certaines fonctions (p. ex. celle de la climatisation). (Fonctions personnalisables →P. 552)

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'appuyer sur

. La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Le dégivrage sert à désembuer la lunette arrière et à nettoyer les rétroviseurs extérieurs (pluie, rosée, buée).

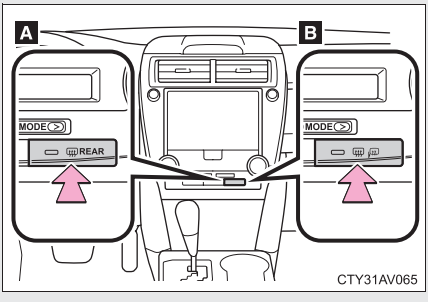

Mise en marche/à l'arrêt du dégivrage

Le dégivrage se met automatiquement sur arrêt à l'issue de la durée de fonctionnement. Cette dernière est comprise entre 15 minutes et 1 heure selon la température ambiante et la vitesse du véhicule.

A Véhicules sans dégivrage des rétroviseurs extérieurs
B Véhicules avec dégivrage des rétroviseurs extérieurs

■ **Conditions de fonctionnement des désembueurs**

Le bouton “POWER” est en mode DÉMARRAGE.

■ **Dégivrage des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)**

L'activation du dégivrage de la lunette arrière enclenche le dégivrage des rétroviseurs extérieurs.

⚠ ATTENTION

■ **Pendant le fonctionnement du système de dégivrage des rétroviseurs (sur modèles équipés)**

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, évitez d'en toucher la surface.

Sans système de navigation et système audio à affichage sur écran

Autoradio AM/FM à lecteur de CD

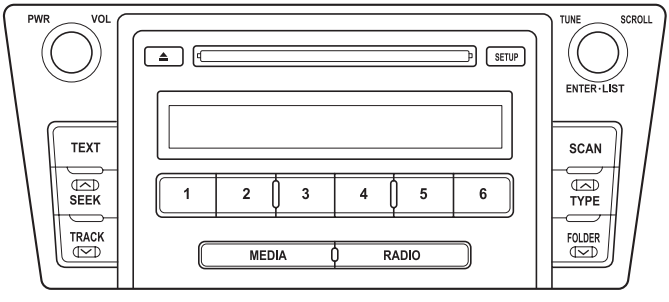

CTY32AV061

Titre	Page
Utilisation de l'autoradio	P. 268
Utilisation du lecteur de CD	P. 271
Lecture des disques MP3 et WMA	P. 278
Utilisation avec un iPod	P. 287
Utilisation avec un lecteur USB	P. 297
Utilisation optimale du système audio	P. 306
Utilisation de la prise AUX	P. 309

Avec système audio à affichage sur écran

Si votre modèle est équipé d'un système Display Audio, consultez le “Manuel du propriétaire du système Display Audio”.

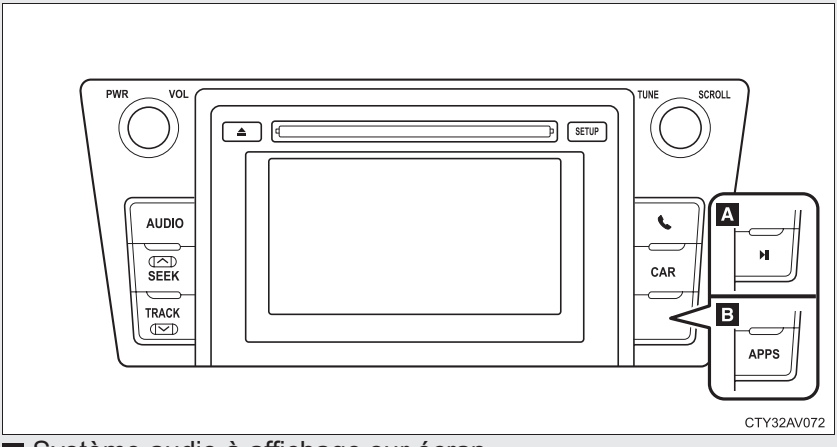

A Système audio à affichage sur écran

B Système audio premium à affichage sur écran

Avec système de navigation

Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

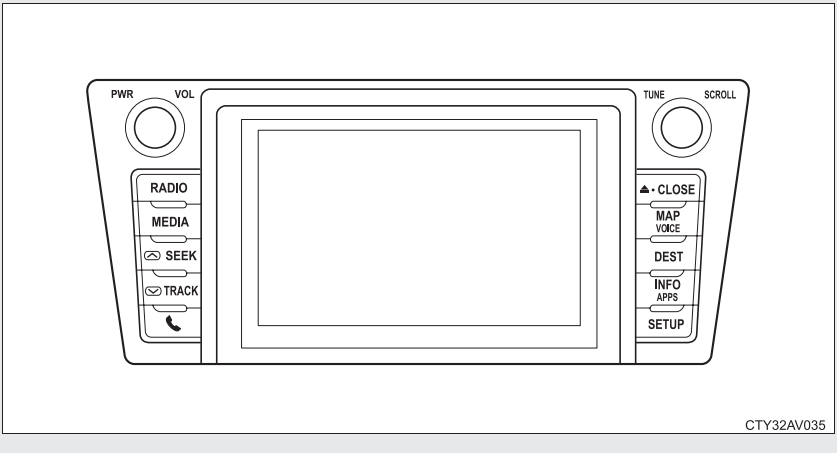

À propos de la norme Bluetooth®

La marque et le logo Bluetooth appartiennent à Bluetooth SIG., qui a donné son accord pour leur utilisation par Panasonic Corporation, attributaire de la licence. Les autres marques commerciales appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

⚠ ATTENTION

États-Unis et Canada (sans système de navigation et système Display Audio)

- Réglementation FCC, partie 15

  Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC.
  Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes:
  (1) ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes, et
  (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit,
  y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

  Information à l'attention de l'utilisateur
  Toute modification apportée sans autorisation peut entraîner pour l'utilisateur la levée de son droit à faire fonctionner l'équipement.

- Produits laser

  - Il est interdit de démonter cet appareil ou de tenter d'y apporter soi-même une modification quelle qu'elle soit.
    Cet appareil complexe utilise un faisceau laser pour lire les informations à la surface des disques compacts. Le faisceau laser est soigneusement isolé, de telle sorte qu'il est toujours confiné à l'intérieur du boîtier. Par conséquent, il est formellement interdit d'essayer de démonter le lecteur ou d'en modifier une pièce quelle qu'elle soit, sous peine de risquer de se trouver exposé aux rayonnements laser et à des tensions dangereuses.
  - Ce produit utilise un faisceau laser.
    La mise en œuvre d'appareils de commande, de réglages ou de procédures autres que ceux fixés dans les présentes risque d'entraîner une exposition aux rayonnements laser nocifs.
    L'UTILISATION DE TOUT INSTRUMENT OPTIQUE AVEC CE PRODUIT AGGRAVE LES RISQUES DE LÉSION OCULAIRE.

⚠ ATTENTION

■ États-Unis (avec système Display Audio)

La connexion à un ordinateur hôte et/ou à des périphériques extérieurs doit utiliser des câbles et des connecteurs convenablement blindés et mis à la masse afin que les prescriptions de la FCC soient respectées en matière de limites d'émissions.

Cet émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Ce appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC et aux normes CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils exempts de licence. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

Cet équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la FCC/IC pour les environnements non-contrôlés, et répond aux directives de la FCC sur l'exposition aux radiofréquences (RF), telles que décrites dans le supplément C à l'OET65, et aux réglementations d'exposition aux radiofréquences (RF) de la norme CNR-102 d'IC. Cet équipement émet des niveaux très bas d'énergie RF, jugés conformes sans évaluation d'exposition maximale admissible (MPE). Toutefois, il est souhaitable de l'installer et de l'utiliser de telle sorte que la source de rayonnements ne soit jamais à moins de 20 cm du corps des personnes (hormis les extrémités: mains, poignets, pieds et chevilles).

■ Canada (avec système Display Audio)

This device complies with Part 15 of FCC Rules and Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of this device.

Le présent appareil est conforme aux la partie 15 des règles de la FCC et CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

⚠ ATTENTION

This equipment complies with FCC/IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines in Supplement C to OET65 and RSS-102 of the IC radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment has very low levels of RF energy that it deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation (MPE). But it is desirable that it should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body (excluding extremities: hands, wrists, feet and ankles).

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles les radioélectriques (RF) de la FCC lignes directrices d'exposition dans le Supplément C à OET65 et d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'IC. Cet équipement émet une énergie RF très faible qui est considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée.

Cependant, cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps (à l'exception des extrémités: mains, poignets, pieds et chevilles).

Under Industry Canada regulations, this radio transmitter may only operate using an antenna of a type and maximum (or lesser) gain approved for the transmitter by Industry Canada. To reduce potential radio interference to other users, the antenna type and its gain should be so chosen that the equivalent isotropically radiated power (e.i.r.p.) is not more than that necessary for successful communication.

Conformément à la réglementation d'Industrie Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radioélectrique à l'intention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'établissement d'une communication satisfaisante.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne laissez pas le système audio allumé plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages au système audio**

Veillez à ne renverser aucune boisson ni liquide quel qu'il soit sur le système audio.

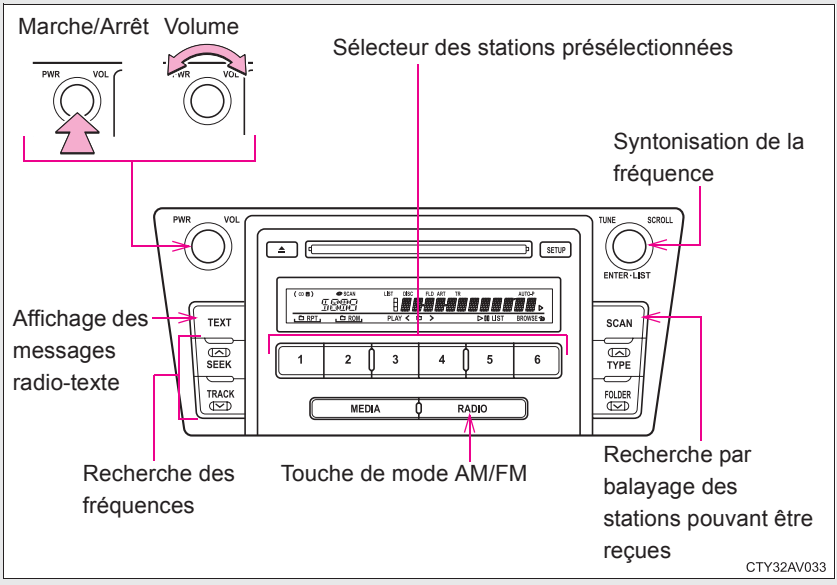

Mémorisation des stations présélectionnées

ÉTAPE 1 Tournez ou appuyez sur ou pour rechercher les stations souhaitées.

ÉTAPE 2 Appuyez sur l'une des touches (de à) jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Recherche par balayage des stations radio

■ Exploration des stations radio présélectionnées

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur SCAN jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le programme des stations présélectionnées est diffusé pendant 5 secondes chacune.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé la station qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur SCAN.

■ Exploration de toutes les stations radio dans une gamme de fréquences

ÉTAPE 1 Appuyez sur SCAN.

Le programme de toutes les stations reçues par l'autoradio est diffusé pendant 5 secondes chacune.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé la station qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur SCAN.

Choix de l'affichage

Appuyez sur TEXT.

À chaque appui sur TEXT, le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:

Fréquence → Nom de canal → Radio-texte.

■ **Sensibilité de réception**

- Il est difficile de garantir le maintien en toutes circonstances d'une parfaite réception radio, en raison des changements incessants de position de l'antenne, des différences de puissance du signal et de la présence d'obstacles environnants (trains, autres émetteurs, etc.).
- L'antenne radio est intégrée à la lunette arrière. Pour garantir une réception radio de qualité, évitez d'apposer un film métallique sur la lunette arrière ou de mettre en contact des objets métalliques avec le fil d'antenne intégré à la lunette arrière.

■ **Certifications du récepteur radio**

Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux limites imposées aux dispositifs numériques de classe B, selon la partie 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement produit et rayonne de l'énergie sous forme de fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, peut provoquer des interférences gênantes pour les communications radio. Pour autant, l'absence totale d'interférence observée dans une installation donnée ne peut pas être garantie.

Si cet équipement produit des interférences qui gênent la réception radio ou T.V. (à vérifier par arrêt et remise en marche de l'équipement), l'utilisateur est encouragé à tenter de remédier au problème en essayant les mesures suivantes:

- Réorienter l'antenne réceptrice ou la changer de position.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demander conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/T.V. expérimenté.

Utilisation du lecteur de CD

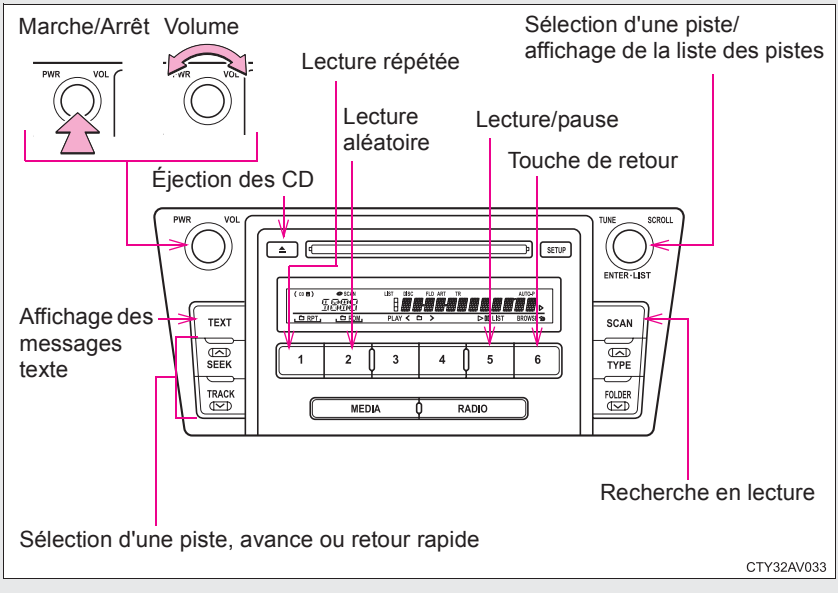

Chargement des CD

Insérez un CD.

Éjection des CD

Appuyez sur ⏏ et retirez le CD.

Sélection d'une piste

Tournez TUNE SCROLL ENTER·LIST ou appuyez sur SEEK ou sur TRACK selon que vous souhaitez avancer ou reculer dans les pistes, jusqu'à afficher le numéro de celle que vous voulez écouter.

Sélection d'une piste dans une liste

ÉTAPE 1 Appuyez sur

.

La liste des pistes est affichée.

ÉTAPE 2 Tournez et appuyez sur

pour sélectionner une piste.

Pour revenir à l'affichage précédent, appuyez sur

( ).

Exploration des pistes

ÉTAPE 1 Appuyez sur

.

Le système lit les 10 premières secondes de chaque piste.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur

.

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur

lorsque la piste souhaitée est atteinte.

Avance et retour rapides (pistes)

Appuyez longuement sur

ou

.

Lecture répétée

Appuyez sur

(RPT).

La piste que vous écoutez est sans cesse répétée jusqu'à ce que vous appuyiez à nouveau sur

(RPT).

Lecture aléatoire

Appuyez sur

(RDM).

Les pistes sont lues de manière aléatoire jusqu'à ce que vous appuyiez à nouveau sur

(RDM).

Lecture de pistes et mise en pause

Appuyez sur

(▷II).

Choix de l'affichage

Appuyez sur

.

À chaque appui sur

, le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:

N° de piste/Temps écoulé → Titre de CD → Intitulé de piste → Nom d'artiste.

■ **Affichage**

L'afficheur peut contenir au maximum 12 caractères à la fois.

S'il y a plus de 13 caractères à afficher, appuyez longuement sur TEXT (1 seconde ou plus) pour faire défiler la suite de caractères.
L'afficheur peut contenir 24 caractères au maximum.

Si vous réappuyez sur TEXT durant plus d'1 seconde mais moins de 6 secondes, l'écran réaffichera les 12 premiers caractères.

Selon le contenu enregistré, les caractères risquent de ne pas s'afficher correctement ou bien de ne pas s'afficher du tout.

■ **Messages d'erreur**

“ERROR”: Ce message indique un problème interne au lecteur, ou lié au CD.

“CD CHECK”: Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.

“WAIT”: L'utilisation est suspendue pour cause de température excessive à l'intérieur du lecteur. Si le CD continue à poser des problèmes de lecture, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Disques compatibles**

Les disques portant les logos suivants sont tous compatibles.
Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou son état (rayures, état de propreté, dommages), il peut arriver qu'un disque soit illisible.

Les CD protégés contre la copie ne sont pas utilisables.

■ **Fonction de protection du lecteur de CD**

Pour protéger les composants internes du lecteur de CD lorsqu'il est en marche, la lecture est automatiquement interrompue si un problème est détecté.

■ **CD laissé trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée**

Le risque existe que le CD subisse des dommages et devienne illisible.

■ **Produits de nettoyage pour optiques laser**

N'utilisez aucun produit de nettoyage pour optiques laser, sous peine d'endommager le lecteur de CD.

⚠ NOTE

■ CD et adaptateurs incompatibles

Évitez impérativement d'utiliser les types de CD suivants, ainsi que les adaptateurs pour CD de 3 in. (8 cm) ou les CD au format Dual Disc.
Dans le cas contraire, vous risquez d'endommager le lecteur de CD et/ou la fonction de chargement/éjection.

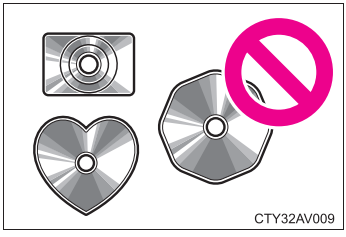

- CD dont le diamètre n'est pas égal à 4,7 in. (12 cm)

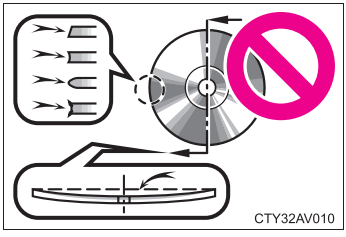

- CD de mauvaise qualité ou déformés

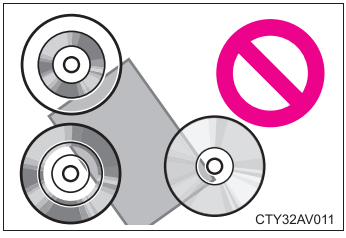

- CD dont le secteur gravé est transparent ou translucide

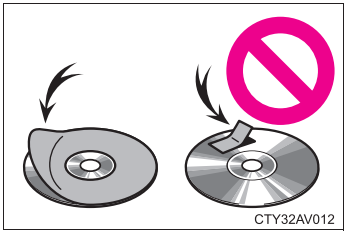

- CD sur lesquels a été apposé du ruban adhésif, un autocollant ou une étiquette pour CD-R, ou dont l'étiquette se détache

NOTE

Précautions avec le lecteur de CD

Si vous ne respectez pas les précautions énoncées ci-dessous, vous risquez d'endommager gravement le CD ou le lecteur.

- Ne chargez rien d'autre que des CD dans le lecteur.
- Ne lubrifiez aucune pièce du lecteur de CD.
- Rangez les CD à l'abri de la lumière directe du soleil.
- N'essayez jamais de démonter une pièce quelconque du lecteur de CD.

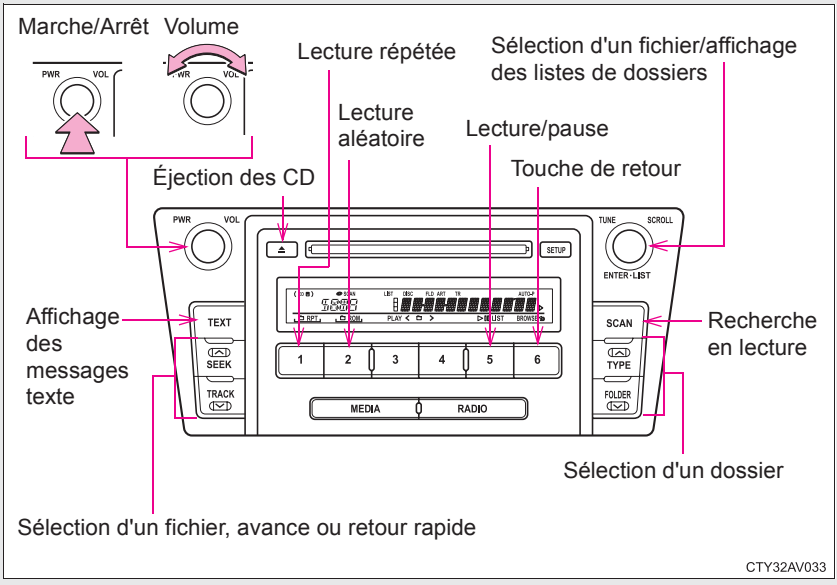

Chargement et éjection des disques MP3 et WMA

→P. 271

Sélection et recherche par balayage d'un dossier

■ Sélection d'un dossier

Appuyez sur TYPE ou sur FOLDER pour sélectionner le dossier de votre choix.

■ Retour au premier fichier du premier dossier

Appuyez longuement sur FOLDER jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

■ Exploration du premier fichier de tous les dossiers

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur SCAN jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le système lit les 10 premières secondes du premier fichier de chaque dossier.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le dossier recherché, appuyez à nouveau sur SCAN.

■ Sélection d'un dossier et d'un fichier dans les listes de dossiers

ÉTAPE 1 Appuyez sur TUNE SCROLL ENTER·LIST.

La liste des dossiers est affichée.

ÉTAPE 2 Tournez et appuyez sur TUNE SCROLL ENTER·LIST pour sélectionner un dossier et un fichier.

Pour revenir à l'affichage précédent, appuyez sur 6 ( ).

Sélection et exploration des fichiers

■ Sélection du fichier

Tournez TUNE SCROLL ENTER·LIST ou appuyez sur SEEK ou sur TRACK pour sélectionner le fichier de votre choix.

■ Recherche par balayage des fichiers d'un dossier

ÉTAPE 1 Appuyez sur SCAN.

Le système lit les 10 premières secondes de chaque fichier.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le fichier recherché, appuyez à nouveau sur SCAN.

Avance et retour rapides (fichiers)

Appuyez longuement sur SEEK ou TRACK.

Lecture répétée

Appuyez sur 1 (RPT) pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:

Répétition de fichier → Répétition de dossier* → Arrêt.

*: Disponible sauf lorsque le mode RDM (lecture aléatoire) est sélectionné

Lecture aléatoire

Appuyez sur 2 (RDM) pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:

Dossier au hasard → Disque au hasard → Arrêt.

Lecture de fichiers et mise en pause

Appuyez sur

(▷II).

Choix de l'affichage

Appuyez sur

.

À chaque appui sur

, le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:

N° de piste/Temps écoulé → Nom de dossier → Nom de fichier → Titre d'album (MP3 uniquement) → Intitulé de piste → Nom d'artiste.

Affichage

→P. 274

Annulation des fonctions de lecture aléatoire et de répétition

Appuyez sur 1 (RPT) ou sur 2 (RDM), ou appuyez longuement sur FOLDER.

Messages d'erreur

“ERROR”:	Ce message indique un problème interne au lecteur, ou lié au CD.
“CD CHECK”:	Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.
“WAIT”:	L'utilisation est suspendue pour cause de température excessive à l'intérieur du lecteur. Si le CD continue à poser des problèmes de lecture, contactez votre concessionnaire Toyota.
“NO SUPPORT”:	Ceci indique que le CD ne contient aucun fichier MP3/WMA.

Disques compatibles

Les disques portant les logos suivants sont tous compatibles.
Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou son état (rayures, état de propreté, dommages), il peut arriver qu'un disque soit illisible.

Fonction de protection du lecteur de CD

Pour protéger les composants internes du lecteur de CD lorsqu'il est en marche, la lecture est automatiquement interrompue si un problème est détecté.

■ CD laissé trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée

Le risque existe que le CD subisse des dommages et devienne illisible.

■ Produits de nettoyage pour optiques laser

N'utilisez aucun produit de nettoyage pour optiques laser,sous peine d'endommager le lecteur de CD.

■ Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA et aux supports/formats d'enregistrement qu'il est possible d'utiliser.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 LAYER3: 32, 44,1, 48 (kHz)
  MPEG2 LSF LAYER3: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles
  MPEG1 LAYER3: 32, 40, 48, 56, 64, 80, 96, 112, 128, 160, 192, 224, 256, 320 (kbits/s)
  MPEG2 LSF LAYER3: 8, 16, 24, 32, 40, 48, 56, 64, 80, 96, 112, 128, 144, 160 (kbits/s)
  * Compatible VBR (débit variable)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, “joint stereo”, double canal

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA v. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  32, 44,1 et 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
  v. 7, 8: 48, 64, 80, 96, 128, 160 et 192 kbits/s en mode CBR (débit constant)
  v. 9: 48, 64, 80, 96, 128, 160, 192, 256 et 320 kbits/s en mode CBR (débit constant)
  * Compatible seulement avec la lecture sur 2 canaux

● Supports compatibles

Les supports utilisables pour la lecture de fichiers MP3 et WMA sont les disques inscriptibles CD-R et réinscriptibles CD-RW.

Dans certains cas et selon l'état du CD-R ou du CD-RW, il peut arriver que la lecture soit impossible. Si le disque est rayé ou sale (traces de doigts, etc.), la lecture peut ne pas être possible, ou être saccadée.

● Formats de disque compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants.

- Formats de disque: CD-ROM Mode 1 et Mode 2
  CD-ROM XA Mode 2, Form 1 et Form 2
- Formats de fichier: ISO9660 Level 1, Level 2, (Romeo, Joliet)
  Les fichiers MP3 et WMA gravés dans tout autre format que ceux indiqués peuvent poser des problèmes de lecture, et leurs noms de fichiers et de dossiers des problèmes d'affichage.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes.

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Longueur maximale des noms de dossier/fichier: 32 caractères
- Nombre maximal de dossiers: 192 (racine y compris)
- Nombre maximal de fichiers par disque: 255

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Gravure multi-sessions

Le système audio étant compatible multi-sessions, il est possible de lire les disques contenant des fichiers MP3 et WMA. Toutefois, seule la première session reste lisible.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 (titre de la piste, nom de l'artiste, etc.).

Le système est compatible avec les balises ID3 v. 1.0, 1.1, et avec les balises ID3 v. 2.2, 2.3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

Lorsque vous chargez un disque gravé avec des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le disque sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de graver exclusivement des fichiers MP3 ou WMA (et aucun fichier d'un autre format) et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.

Sur les disques qui mélangent formats MP3 ou WMA et autres formats musicaux, seuls les formats musicaux pourront être lus.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3 ou .wma à des fichiers qui ne sont pas au format MP3 ou WMA, le système les identifie à tort comme des fichiers MP3 et WMA et tente de les lire. Le son produit par les haut-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité constante dans l'acoustique, il vous est conseillé d'utiliser un débit de 128 kbits/s (constant) et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Dans certains cas et selon les caractéristiques du disque utilisé, la lecture d'un CD-R ou CD-RW en particulier peut ne pas être possible.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture (mauvaise qualité acoustique, parasites, etc.). Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Lorsque le disque a été gravé avec des fichiers d'autres formats que MP3 ou WMA, le système risque d'être plus long à le reconnaître et dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.

⚠ NOTE

■ **CD et adaptateurs incompatibles (→P. 276)**

■ **Précautions avec le lecteur de CD (→P. 277)**

Utilisation avec un iPod

Le branchement d'un iPod vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

■ Branchement d'un iPod

ÉTAPE 1

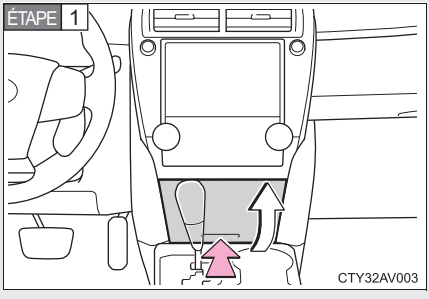

Soulevez le couvercle.

ÉTAPE 2

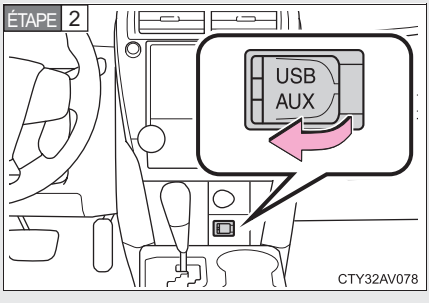

Ouvrez le cache et branchez un iPod avec le câble pour iPod.

Mettez l'iPod sur marche s'il ne l'est pas déjà.

ÉTAPE 3 Appuyez plusieurs fois sur MEDIA jusqu'à afficher “iPod”.

■ Façade de l'appareil

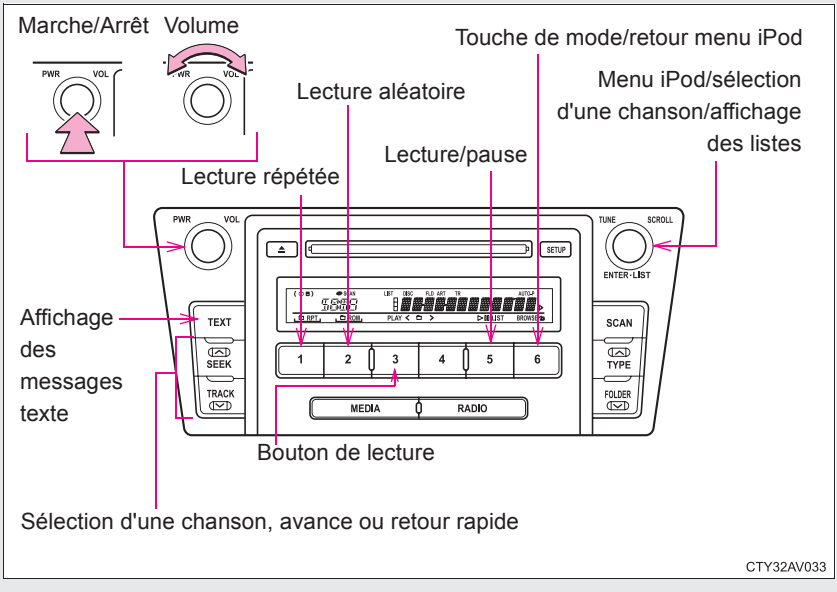

Sélection d'un mode de lecture

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton [6] (BROWSE) pour accéder au menu des modes de lecture de l'iPod.

ÉTAPE 2 Tournez TUNE SCROLL ENTER·LIST vers la droite pour passer d'un mode de lecture à l'autre, dans l'ordre suivant:

"Playlists"→"Artists"→"Albums"→"Songs"→"Podcasts"→"Genres"→"Composers"→"Audiobooks"

ÉTAPE 3 Appuyez sur

pour sélectionner le mode de lecture souhaité.

Appuyez sur 3 (PLAY) pour valider le choix affiché.

■ Liste des modes de lecture

Mode de lecture	Première sélection	Deuxième sélection	Troisième sélection	Quatrième sélection
“Playlists”	Sélection des listes de lecture	Sélection des chansons	-	-
“Artists”	Sélection des artistes	Sélection des albums	Sélection des chansons	-
“Albums”	Sélection des albums	Sélection des chansons	-	-
“Songs”	Sélection des chansons	-	-	-
“Podcasts”	Sélection des podcasts	Sélection des épisodes	-	-
“Genres”	Sélection des genres	Sélection des artistes	Sélection des albums	Sélection des chansons
“Composers”	Sélection des compositeurs	Sélection des albums	Sélection des chansons	-
“Audiobooks”	Sélection des audiobooks	Sélection des chapitres	-	-

■ Sélectionner une liste

ÉTAPE 1 Tournez le bouton

pour afficher la liste correspondant à la première sélection.

ÉTAPE 2 Appuyez sur

pour sélectionner l'option souhaitée.

Appuyez sur le bouton pour passer à la liste correspondant à la deuxième sélection.

ÉTAPE 3 Procédez de même pour sélectionner l'option souhaitée.

Pour repasser à la liste correspondant à la sélection précédente, appuyez sur 6 ( ).

Sélection des chansons

Tournez

ou appuyez sur SEEK ou TRACK pour sélectionner la chanson de votre choix.

Sélection d'une chanson dans la liste

ÉTAPE 1 Appuyez sur

.

La liste des chansons est affichée.

ÉTAPE 2 Tournez

pour sélectionner une chanson.

ÉTAPE 3 Appuyez sur

pour lire la chanson.

Pour revenir à l'affichage précédent, appuyez sur 6 ( ).

Avance et retour rapides dans les chansons

Appuyez longuement sur

ou

.

Lecture répétée

Appuyez sur

(RPT).

Pour annuler, appuyez à nouveau sur

(RPT).

Lecture aléatoire

Appuyez sur

(RDM) pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:

Pistes en ordre aléatoire → Albums en ordre aléatoire → Arrêt.

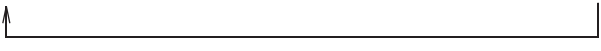

Lecture de chansons et mise en pause

Appuyez sur

(▷II).

Choix de l'affichage

Appuyez sur

.

À chaque appui sur

, le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:
N° de piste/Temps écoulé → Nom d'album → Intitulé de piste → Nom d'artiste.

■ **À propos d'iPod**

- Apple n'est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ou de sa conformité aux normes de sécurité et réglementaires.
- iPod est une marque d'Apple Inc. déposée aux États-Unis et dans les autres pays.

■ **Fonctions de l'iPod**

- Lorsque vous connectez un iPod et que vous sélectionnez le lecteur iPod comme source audio, votre iPod reprend la lecture là où vous l'aviez laissée la dernière fois que vous vous en êtes servi.
- Selon le lecteur iPod connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles. Si une fonction est indisponible par suite d'un mauvais fonctionnement (et non pas des caractéristiques techniques du système), vous pouvez débrancher/rebrancher l'appareil une nouvelle fois pour essayer de résoudre le problème.
- Tant qu'il est connecté au système, il est impossible de faire fonctionner l'iPod à l'aide de ses propres commandes. Il est alors nécessaire de recourir aux commandes du système audio du véhicule.

■ **Problèmes liés à l'iPod**

Pour résoudre la plupart des problèmes rencontrés lors de l'utilisation de votre iPod, débranchez ce dernier de la prise prévue à cet effet dans votre véhicule et réinitialisez l'iPod.
Pour savoir comment réinitialiser votre iPod, reportez-vous au Manuel du propriétaire de votre lecteur iPod.

■ **Affichage**

→P. 274

Messages d'erreur

“ERROR 1”: Cela indique que les données dans l'iPod sont illisibles.

“ERROR 3”: Cela indique que l'iPod est susceptible de connaître un mauvais fonctionnement.

“ERROR 4”: Indique qu’une erreur de surintensité est survenue.

“ERROR 5”: Indique qu’une erreur de communication avec un iPod est survenue.

“ERROR 6”: Indique qu’une erreur d’authentification est survenue.

“NO SONGS”: Ceci indique qu'aucun fichier musical n'a été trouvé dans l'iPod.

“NO PLAYLISTS”: Ceci indique que des pistes disponibles ne se trouvent pas dans la liste de lecture sélectionnée.

“UPDATE”: Ceci indique que la version de l'iPod n'est pas compatible. Mettez à jour le logiciel de votre iPod vers la version la plus récente.

Modèles compatibles

Modèle	Génération	Version logicielle
iPod	5ème génération	v. 1.3.0
iPod nano	1ère génération	v. 1.3.1
	2ème génération	v. 1.1.3
	3ème génération	v. 1.1.3
	4ème génération	v. 1.0.4
	5ème génération	v. 1.0.2
	6ème génération	v. 1.0.0

Modèle	Génération	Version logicielle
iPod touch	1ère génération	v. 3.1.3
	2ème génération	v. 3.1.3
		v. 4.2.1
	Fin 2009 (8 Go)	v. 3.1.3
		v. 4.2.1
	3ème génération (32 Go/64 Go)	v. 3.1.3
		v. 4.2.1
	4ème génération	v. 4.2.1
iPod classic	1ère génération	v. 1.1.2
	2ème génération (120 Go)	v. 2.0.1
	Fin 2009 (160 Go)	v. 2.0.4
iPhone	1ère génération (iPhone)	v. 3.1.3
	2ème génération (iPhone 3G)	v. 3.1.3
		v. 4.2.1
	3ème génération (iPhone 3GS)	v. 3.1.3
		v. 4.2.1
	4ème génération (iPhone 4)	v. 4.2.1

Selon les différences entre modèles ou versions logicielles, etc., il est possible que certains modèles énumérés ci-dessus soient incompatibles avec ce système.
Les iPod de 4ème génération et les modèles plus anciens ne sont pas compatibles avec ce système.
Les iPod mini, iPod shuffle et iPod photo ne sont pas compatibles avec ce système.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Nombre maximum de listes dans l'appareil: 9999
- Nombre maximum de chansons dans l'appareil: 65535
- Nombre maximum de chansons par liste: 65535

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne branchez pas l'iPod et ne manipulez pas ses commandes.

⚠ NOTE

■ En cas d'impossibilité de fermer complètement le couvercle de casier auxiliaire

Selon la taille et la forme de l'iPod connecté au système, il peut arriver que le couvercle du casier auxiliaire ne puisse plus être fermé complètement. Dans ce cas, ne pas forcer pour fermer le couvercle, sous peine de causer des dommages à l'iPod ou à sa prise, etc.

■ Pour éviter tout dommage à l'iPod

- Ne laissez pas l'iPod à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, l'iPod risque d'en souffrir.
- N'appuyez pas sur l'iPod et ne le soumettez pas à une pression inutile alors qu'il est branché, car vous risquez d'endommager le lecteur ou son terminal.
- N'introduisez pas de corps étrangers dans le port, car vous risquez d'endommager l'iPod ou son terminal.

Utilisation avec un lecteur USB

Brancher un lecteur USB vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

■ Branchement d'un lecteur USB

ÉTAPE 1

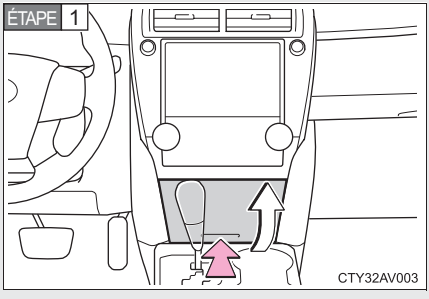

Soulevez le couvercle.

ÉTAPE 2

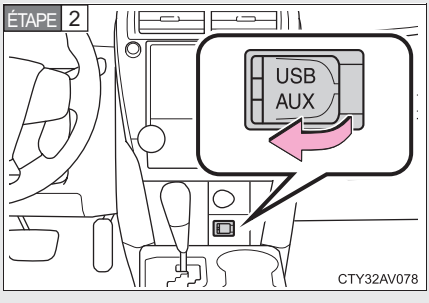

Ouvrez le couvercle et branchez le lecteur USB.

Mettez le lecteur USB sur marche s'il ne l'est pas déjà.

ÉTAPE 3 Appuyez plusieurs fois sur MEDIA jusqu'à afficher “USB”.

■ Façade de l'appareil

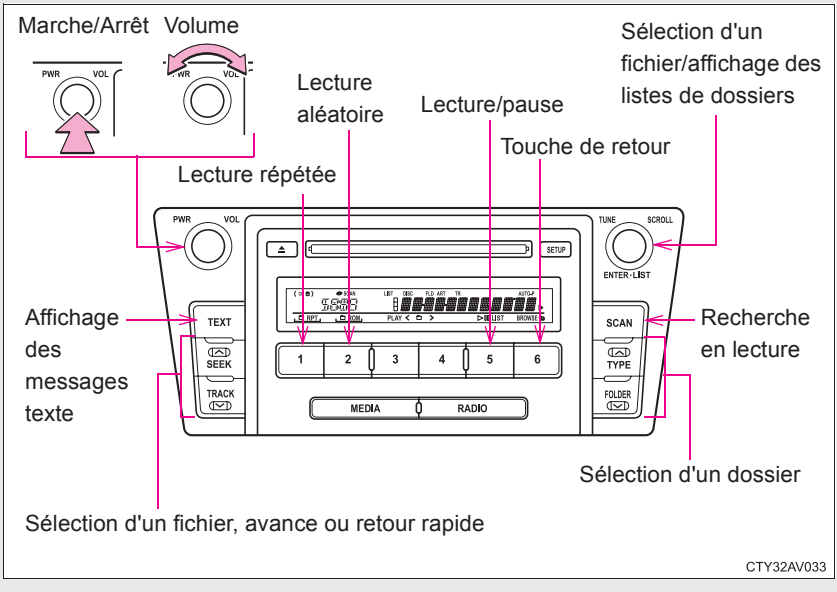

Sélection et recherche par balayage d'un dossier

■ Sélection d'un dossier

Appuyez sur TYPE ou sur FOLDER pour sélectionner le dossier de votre choix.

■ Retour au premier fichier du premier dossier

Appuyez longuement sur FOLDER jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

■ Exploration du premier fichier de tous les dossiers

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur SCAN jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le système lit les 10 premières secondes du premier fichier de chaque dossier.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le dossier recherché, appuyez à nouveau sur SCAN.

■ Sélection dans les listes de dossiers

ÉTAPE 1 Appuyez sur TUNE SCROLL ENTER·LIST.

La liste des dossiers est affichée.

ÉTAPE 2 Tournez et appuyez sur TUNE SCROLL ENTER·LIST pour sélectionner un dossier et un fichier.

Pour revenir à l'affichage précédent, appuyez sur 6 ( ).

Sélection et exploration des fichiers

■ Sélection du fichier

Tournez TUNE SCROLL ENTER·LIST ou appuyez sur SEEK ou sur TRACK pour sélectionner le fichier de votre choix.

■ Recherche par balayage des fichiers d'un dossier

ÉTAPE 1 Appuyez sur SCAN.

Le système lit les 10 premières secondes de chaque fichier.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le fichier recherché, appuyez à nouveau sur SCAN.

Avance et retour rapides (fichiers)

Appuyez longuement sur SEEK ou TRACK.

Lecture répétée

Appuyez sur 1 (RPT) pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:

Répétition de fichier → Répétition de dossier* → Arrêt.

*: Disponible sauf lorsque le mode RDM (lecture aléatoire) est sélectionné

Lecture aléatoire

Appuyez sur 2 (RDM) pour afficher successivement les modes, dans l'ordre suivant:

1 dossier au hasard → Tous les dossiers au hasard → Arrêt.

Lecture de fichiers et mise en pause

Appuyez sur

(▷II).

Choix de l'affichage

Appuyez sur

.

À chaque appui sur

, le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:

N° de piste/Temps écoulé → Nom de dossier → Nom de fichier → Titre d'album (MP3 uniquement) → Intitulé de piste → Nom d'artiste.

■ **Fonctions du lecteur USB**

- Selon le lecteur USB connecté au système, l'appareil lui-même peut ne pas fonctionner et certaines fonctions peuvent être indisponibles. Si l'appareil est inutilisable ou une fonction est indisponible par suite d'un mauvais fonctionnement (et non pas des caractéristiques techniques du système), vous pouvez le débrancher/rebrancher une nouvelle fois pour essayer de résoudre le problème.
- Si le lecteur USB ne fonctionne toujours pas après avoir été débranché puis rebranché, formatez la mémoire.

■ **Affichage**

→P. 274

■ **Messages d'erreur**

“ERROR”: Ceci indique un problème interne au lecteur USB ou au branchement.

“NO MUSIC”: Ceci indique que le lecteur USB ne contient aucun fichier MP3/WMA.

■ **Lecteur USB**

- Appareils compatibles

  Lecteurs USB pouvant être utilisés pour lire les fichiers MP3 et WMA

- Formats de périphériques compatibles

  Il est possible d'utiliser les formats suivants:

  • Formats de communication USB: USB2.0 FS (12 mbits/s)
  • Formats de fichier: FAT12/16/32 (Windows)
  • Classe de correspondance: Classe de stockage de masse

  Les fichiers MP3 et WMA disponibles sous un format différent de ceux ci-dessus peuvent ne pas être joués correctement et les noms de fichiers et dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

  Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

  • Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
  • Nombre maximum de dossiers dans l'appareil: 999 (racine y compris)
  • Nombre maximum de fichiers dans l'appareil: 9999
  • Nombre maximal de fichiers par dossier: 255

● Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER 3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA qu'il est possible d'utiliser et aux formats/supports sur lesquels les fichiers sont enregistrés.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 AUDIO LAYERIII, MPEG2 AUDIO LAYERIII, MPEG2.5)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 AUDIO LAYERIII: 32, 44,1, 48 (kHz)
  MPEG2 AUDIO LAYERIII: 16, 22,05, 24 (kHz)
  MPEG2.5: 8, 11,025 et 12 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
  MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32-320 (kbits/s)
  MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 8-160 (kbits/s)
  MPEG2.5: 8-160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, “joint stereo”, double canal

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA v. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  HIGH PROFILE 32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
  HIGH PROFILE 48-320 (kbits/s, CBR)

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 (titre de la piste, nom de l'artiste, etc.).

Le système est compatible avec les balises ID3 v. 1.0, 1.1, et avec les balises ID3 v. 2.2, 2.3, 2.4. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

- Lorsque vous branchez un appareil contenant des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le lecteur USB sont contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de n'ajouter que des fichiers MP3 ou WMA et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.
- Lorsque le lecteur USB est branché et que vous le sélectionnez comme source audio, le lecteur USB lit le premier fichier du premier dossier. Si le même dispositif est retiré, puis réinséré (et si les contenus sont toujours les mêmes), le lecteur USB reprendra la lecture là où elle en était lors de sa dernière utilisation.

● Extensions

Si les extensions de fichier .mp3 et .wma sont utilisées pour des fichiers dont le format original n'est pas MP3 ni WMA, ces fichiers ne seront pas lus.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture (mauvaise qualité acoustique, parasites, etc.). Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne pas brancher de lecteur USB et ne pas en manipuler les commandes.

NOTE

■ En cas d'impossibilité de fermer complètement le couvercle de casier auxiliaire

Selon la taille et la forme du lecteur USB connecté au système, il peut arriver que le couvercle de casier auxiliaire soit impossible à fermer complètement. Dans ce cas, ne pas forcer pour fermer le couvercle, sous peine de causer des dommages au lecteur USB ou au terminal, etc.

■ Pour éviter tout dommage au lecteur USB

- Ne pas laisser le lecteur USB à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'en souffrir.
- Ne pas appuyer sur le lecteur USB ni le soumettre à une pression inutile alors qu'il est connecté, sous peine de lui causer des dommages ou à son terminal.
- Ne pas introduire de corps étrangers dans le port, sous peine de causer des dommages au lecteur USB ou à son terminal.

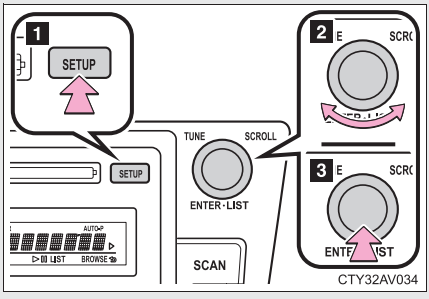

1 Affiche le mode en cours d'utilisation

2 Modifie les réglages suivants

- Qualité du son et balance (→P. 307)

  Il est possible de régler la qualité du son et de la balance afin d'obtenir la meilleure acoustique possible.

- Contrôle automatique du volume (→P. 307)

3 Sélection du mode

Utilisation de la fonction de contrôle audio

■ Changement du mode de qualité sonore

ÉTAPE 1 Appuyez sur SETUP .

ÉTAPE 2 Tournez pour sélectionner “SOUND”.

ÉTAPE 3 Appuyez sur .

ÉTAPE 4 Tournez pour sélectionner le mode de votre choix.

“BAS”, “TRE”, “FAD”, “BAL”, ou “ASL”

ÉTAPE 5 Appuyez sur .

■ Réglage de la qualité du son

Tournez le bouton

pour ajuster le niveau.

Mode de qualité sonore	Mode affiché	Niveau	Rotation à gauche	Rotation à droite
Graves*	“BAS”	De -5 à 5	Niveau mini.	Haut
Aigus*	“TRE”	De -5 à 5		
Balance avant/arrière	“FAD”	De F7 à R7	Plus sur l'arrière	Plus sur l'avant
Balance gauche/ droite	“BAL”	De L7 à R7	Plus sur la gauche	Plus sur la droite

*: Les niveaux de qualité sonore sont personnalisables individuellement pour chaque mode audio.

■ Réglage du système ASL (Contrôle automatique du volume)

Quand l'ASL est sélectionné, tournez

pour sélectionner le mode de votre choix. Dès lors que vous avez sélectionné le mode souhaité, appuyez sur

.

“ASL LOW”, “ASL MID”, “ASL HIGH”, ou “ASL OFF”

L'ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

■ **Marque déposée par SRS Labs, Inc.**

Le système audio met en œuvre les technologies d'enrichissement audio SRS FOCUS® et SRS TruBass® sous licence de SRS Labs, Inc., dans tous les modes radio sauf AM.

FOCUS, TruBass, SRS et le logo sont des marques commerciales de SRS Labs, Inc.
Les technologies FOCUS et TruBass sont incorporées sous licence de SRS Labs, Inc.

TruBass® améliore la perception des basses fréquences et permet ainsi d'obtenir des haut-parleurs, quel que soit leur diamètre, une réponse riche et profonde dans les graves.

SRS FOCUS® rehausse la spatialisation audio jusqu'à la hauteur naturelle d'écoute, au niveau des oreilles, lorsque le placement des haut-parleurs n'est pas optimal.

Utilisation de la prise AUX

Cette prise permet le branchement d'un appareil audio portable dont vous pouvez alors écouter le contenu via les haut-parleurs du véhicule.

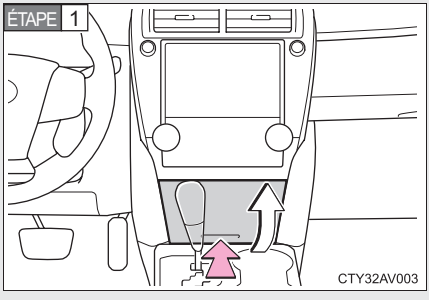

Soulevez le couvercle.

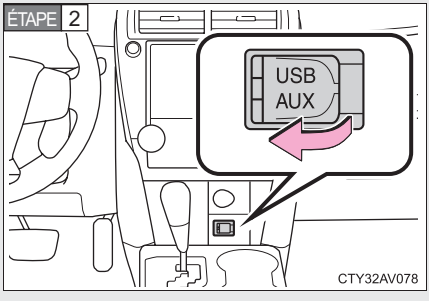

Ouvrez le cache et branchez le lecteur audio portable.

ÉTAPE 3 Appuyez plusieurs fois sur MEDIA jusqu'à afficher “AUX”.

■ **Utilisation d'un appareil audio portable branché au système audio**

Vous pouvez régler le volume avec les commandes audio du véhicule. Pour tous les autres réglages, agissez directement au niveau de l'appareil audio portable.

■ **Utilisation d'un appareil audio portable branché à la prise d'alimentation**

Le risque existe que la lecture soit perturbée par des parasites. Faites fonctionner l'appareil audio portable sur son alimentation électrique propre.

NOTE

En cas d'impossibilité de fermer complètement le couvercle de casier auxiliaire

Selon la taille et la forme de l'appareil audio portable connecté au système, il peut arriver que le couvercle du casier auxiliaire ne puisse plus être fermé complètement. Dans ce cas, ne pas forcer pour fermer le couvercle, sous peine de causer des dommages à l'appareil audio portable à sa prise, etc.

Utilisation des commandes audio au volant

Certaines fonctions audio sont pilotables via les commandes au volant.

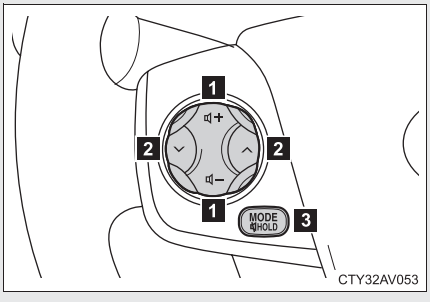

1 Volume

2 Mode autoradio: Sélection des stations radio

Mode CD: Sélection des plages et des fichiers (MP3 et WMA)

Mode iPod: Sélection d'une chanson

Mode lecteur USB: Sélection d'un fichier et d'un dossier

3 Appui court: Mise sous tension, sélection d'une source audio

Appui long: Silence

Mise en marche

Appuyez sur MODE HOLD lorsque le système audio est éteint.

Modification de la source audio

Appuyez sur MODE HOLD lorsque le système audio est en marche. À chaque appui sur MODE HOLD, la source audio change.

AM → FM1 → FM2 → Mode CD → Mode iPod ou lecteur USB → AUX

Réglage du volume

Appuyez sur le “+” de la touche pour monter le volume, et sur le “-” pour le baisser.

Appuyez longuement sur “+” ou sur “-” de pour obtenir une augmentation ou une baisse progressive constante du volume.

Mode silencieux

Appuyez longuement sur MODE HOLD.

Pour annuler, appuyez à nouveau longuement sur MODE HOLD.

Sélection d'une station radio

ÉTAPE 1 Appuyez sur MODE HOLD pour sélectionner le mode autoradio.

ÉTAPE 2 Appuyez sur ∧ ou ∨ pour sélectionner une station préréglée.

Pour rechercher par balayage toutes les stations reçues, appuyez longuement sur ∧ ou sur ∨ jusqu'à confirmation par un bip.

Sélection d'une piste/fichier ou d'une chanson

ÉTAPE 1 Appuyez sur MODE HOLD pour sélectionner le mode CD, iPod ou lecteur USB.

ÉTAPE 2 Appuyez sur ∧ ou sur ∨ pour sélectionner la piste/le fichier ou la chanson de votre choix.

Sélection d'un dossier (MP3 et WMA ou lecteur USB)

ÉTAPE 1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode lecteur de CD ou USB.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur ^ ou v jusqu'à confirmation par un bip.

⚠ ATTENTION

■ Pour réduire le risque d'accident

Redoublez de prudence lorsque vous utilisez les commandes au volant du système audio.

Détail des éclairages intérieurs

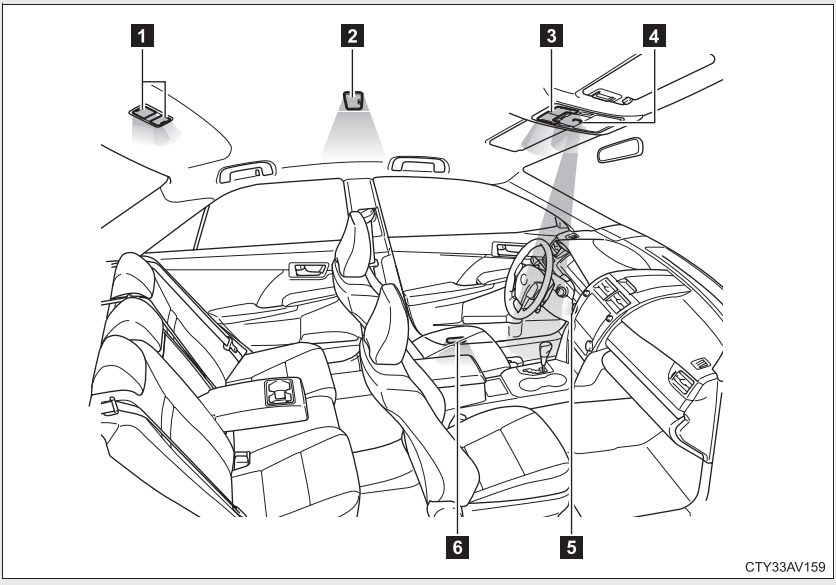

1 Éclairages intérieurs/individuels arrière (véhicules équipés d'un toit ouvrant) (→P. 315, 316)

2 Éclairage intérieur (véhicules dépourvus de toit ouvrant) (→P. 315, 316)

3 Éclairages intérieurs/individuels avant (véhicules équipés d'un toit ouvrant) ou éclairages individuels (véhicules dépourvus de toit ouvrant) (→P. 315, 316)

4 Éclairage du sélecteur de vitesses (quand les feux arrière sont allumés) (véhicules équipés d'un toit ouvrant)

5 Éclairage du bouton “POWER”

6 Éclairages d'accueil sur porte

Éclairages intérieurs

Véhicules sans toit ouvrant

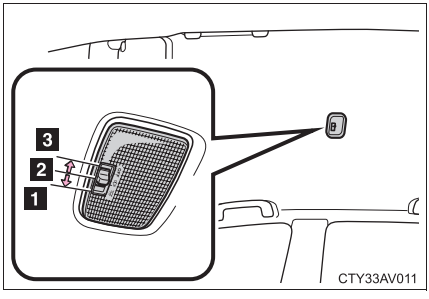

1 Éclairage allumé
2 Éclairage de portes ouvertes allumé
3 Éclairage éteint

Véhicules avec toit ouvrant

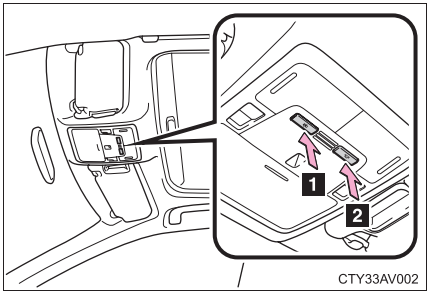

1 Extinction/allumage des éclairages asservi à la position des portes.
2 Les éclairages sont allumés/éteints

Éclairages individuels

Avant

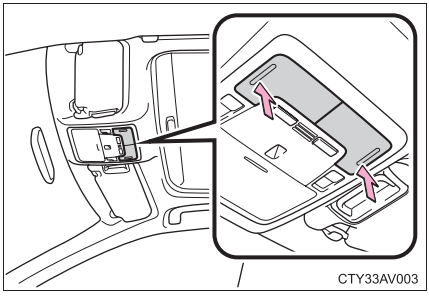

Les éclairages sont allumés/éteints

Arrière (véhicules équipés d'un toit ouvrant)

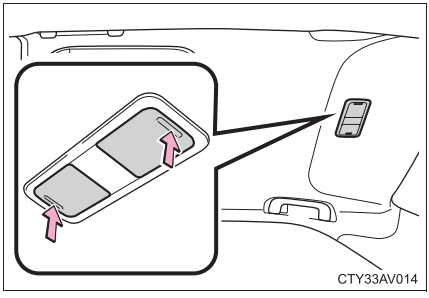

Les éclairages sont allumés/éteints

■ **Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes**

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du bouton “POWER”, de la présence de la clé électronique, que les portes soient verrouillées/déverrouillées ou qu'elles soient ouvertes/fermées.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Si les éclairages intérieurs, les éclairages individuels et/ou les éclairages d'accueil sur porte sont laissés allumés lorsque vous mettez le bouton “POWER” sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la temporisation d'extinction des éclairages).
(Fonctions personnalisables →P. 552)

Détail des rangements

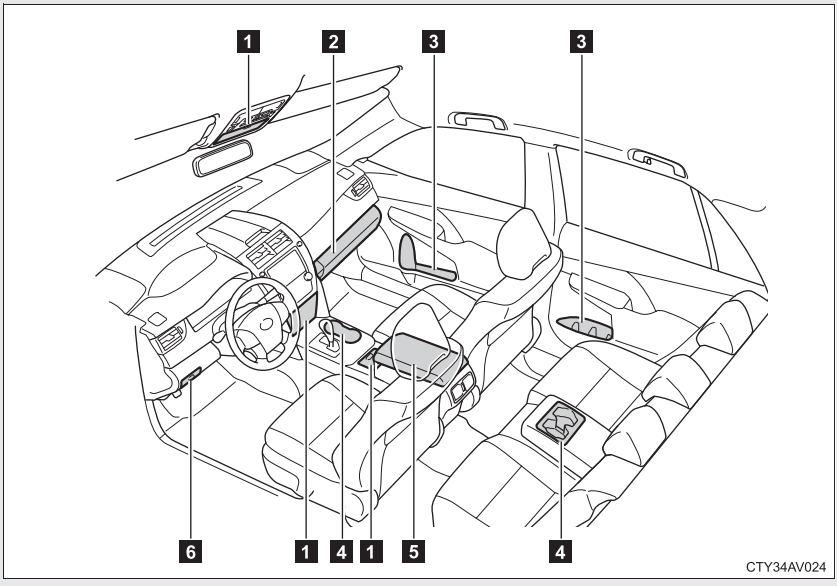

1 Casiers auxiliaires
2 Boîte à gants
3 Porte-bouteilles/vide-poches de portes
4 Porte-gobelets
5 Rangement de console
6 Range-monnaie

⚠ ATTENTION

■ Objets à ne pas laisser à demeure dans les espaces de rangement

Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle:

- Les lunettes de vue peuvent subir une déformation par la chaleur ou une fissuration si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'il entre en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, appuyez sur le bouton de déverrouillage; pour le verrouiller/déverrouiller, utilisez la clé conventionnelle.

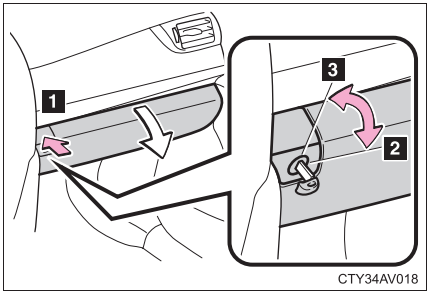

1 Ouverture
2 Verrouillage
3 Déverrouillage

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Laissez la boîte à gants en position fermée. En cas de freinage brutal ou d'embardée brusque, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Rangement de console

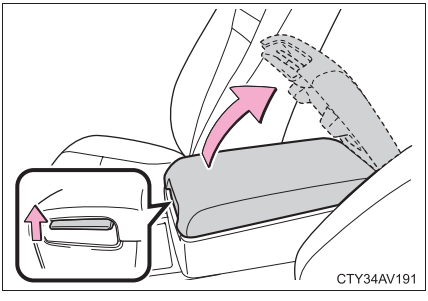

Relevez le couvercle tout en appuyant sur le levier pour débloquer la serrure.

Lorsque vous utilisez le couvercle du rangement de console comme accoudoir

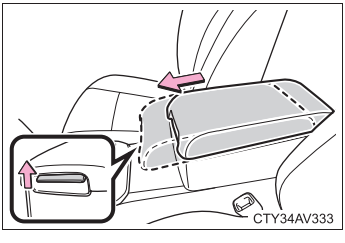

Faites coulisser vers l'avant le couvercle du rangement de console, selon votre besoin. Tirez le bouton vers le haut pendant que vous faites coulisser vers l'avant le couvercle.

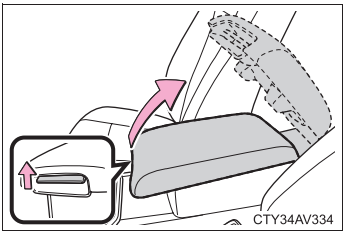

Vous pouvez également ouvrir le couvercle depuis la position la plus avancée.

⚠ ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée. En cas de freinage brusque, les objets stockés dans le rangement de console laissé ouvert risquent d'être projetés et ainsi de blesser un occupant.

Range-monnaie

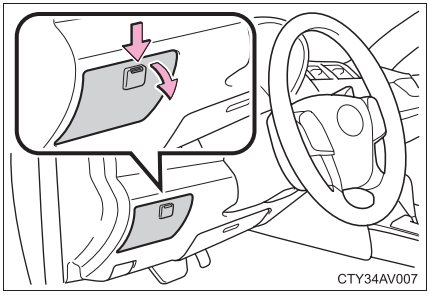

Poussez le couvercle vers le bas tout en appuyant sur le bouton.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Laissez le range-monnaie en position fermée. En cas de freinage brusque, tout objet rangé dans le range-monnaie laissé ouvert risque d'être projeté et ainsi de blesser un occupant.

Porte-bouteilles

Avant

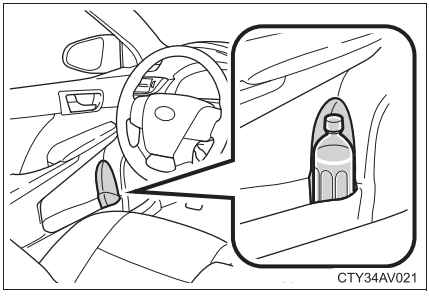

Arrière

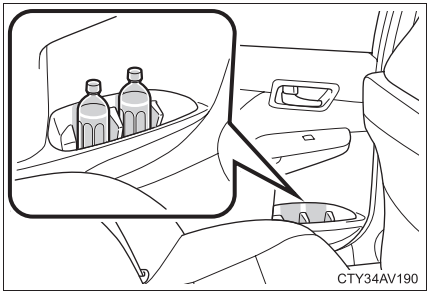

Lorsque vous rangez une bouteille dans le porte-bouteilles

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

ATTENTION

Objets inadaptés aux porte-bouteilles

Ne disposez dans les porte-bouteilles rien d'autre que des bouteilles.
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager.

NOTE

■ **Objets à ne pas ranger dans les porte-bouteilles**

Fermez les bouteilles avant de les ranger dans le porte-bouteilles. Ne disposez pas de bouteilles décapsulées ni de verres ou gobelets en carton remplis de liquide dans le porte-bouteilles. Leur contenu risque d'asperger l'habitacle et les verres de se briser.

Porte-gobelets

Avant

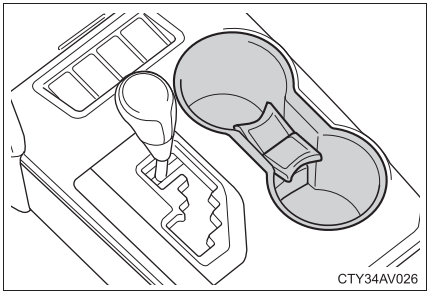

Arrière

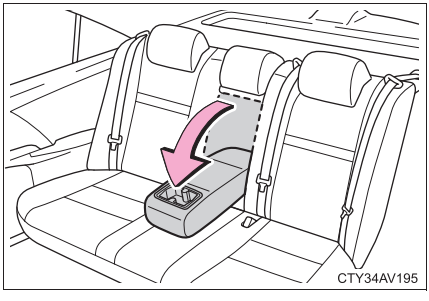

Abaissez l'accoudoir.

Insert de porte-gobelets

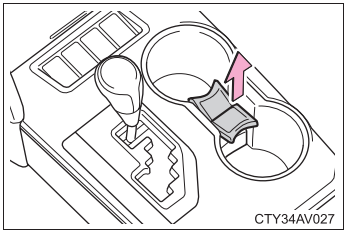

L'insert de porte-gobelets est amovible.

ATTENTION

Objets inadaptés aux porte-gobelets

Ne disposez dans les porte-gobelets rien d'autre que des gobelets ou des canettes en aluminium.
En cas d'accident ou de freinage brusque, ces autres objets pourraient être éjectés du porte-gobelet et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Casiers auxiliaires

Type A

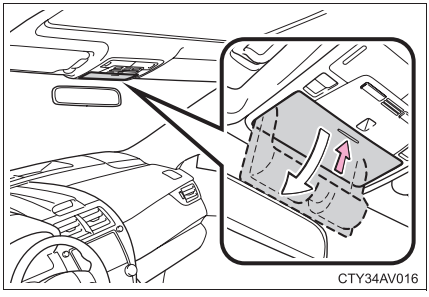

Soulevez le couvercle.

Type B

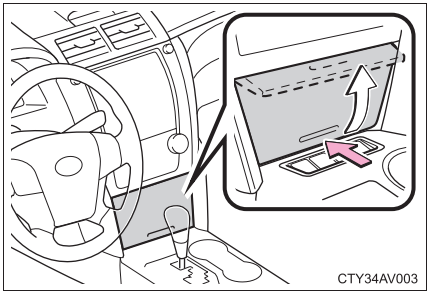

Soulevez le couvercle.

Type C (sur modèles équipés)

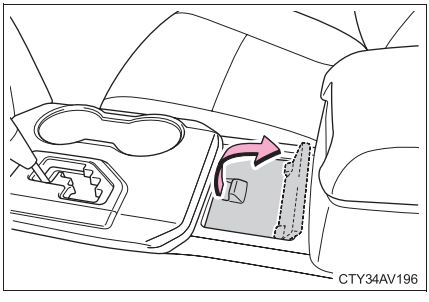

Tirez le couvercle vers le haut.

ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Laissez les casiers auxiliaires en position fermée. En cas de freinage brusque, les objets stockés dans un casier auxiliaire laissé ouvert risquent d'être projetés et ainsi de blesser un occupant.

Objets inadaptés au rangement (type A uniquement)

Ne rangez aucun objet pesant plus de 0,4 lb. (0,2 kg).
En effet, le casier auxiliaire risque de s'ouvrir sous le poids et l'objet d'en tomber, ce qui provoquerait un accident.

Pare-soleil

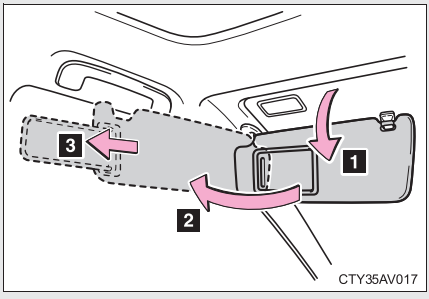

1 Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

2 Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

3 Pour utiliser l'extension, placez le pare-soleil en position latérale, puis tirez vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie

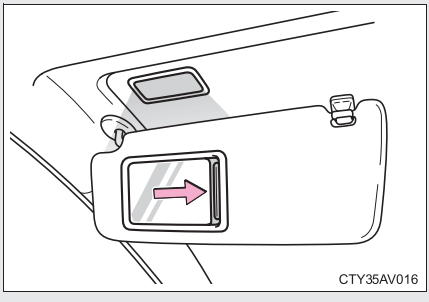

Faites coulisser le cache pour ouvrir.

Véhicules dotés d'éclairages de courtoisie : l'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le couvercle.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V (véhicules équipés d'éclairages de courtoisie)**

Si les éclairages de miroir de courtoisie restent allumés pendant 20 minutes alors que le système hybride est arrêté, ils s'éteignent automatiquement.

Montre

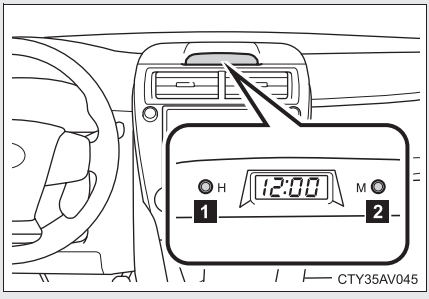

1 Réglage des heures
2 Réglage des minutes

■ **Conditions d'affichage de la montre**

Le bouton “POWER” est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

■ **En cas de débranchement de la batterie 12 V**

L'heure affichée revient automatiquement à 1:00.

Affichage de la température extérieure

Les températures affichables sont comprises entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

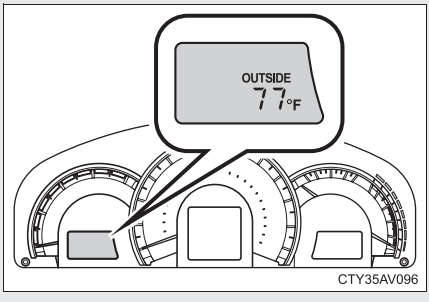

■ La température extérieure est affichée quand

Le bouton “POWER” est en mode DÉMARRAGE.

■ Affichage

Dans les situations suivantes, la valeur exacte de la température extérieure risque de ne pas s'afficher ou bien le temps de réponse de l'afficheur risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 16 mph [25 km/h])
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)

■ Lorsque l'écran affiche “E”

Le système est susceptible de connaître un fonctionnement défectueux. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

Cendrier*

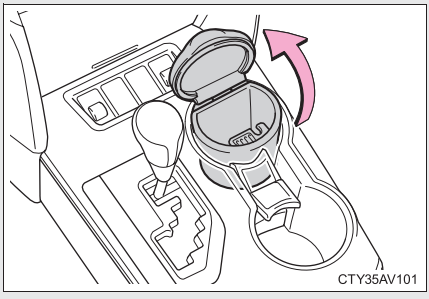

Il est possible d'installer un cendrier dans le porte-gobelets. (→P. 324)

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ne vous en servez pas

Laissez le cendrier en position fermée. En cas de freinage brusque, le cendrier laissé ouvert ou les cendres qu'il contient risquent d'être projetés et de gêner un occupant, et de provoquer un accident.

■ Pour éviter tout risque d'incendie

- Éteignez complètement allumettes et cigarettes avant de les mettre dans le cendrier, et veillez à bien refermer ce dernier.
- Ne jetez aucun papier ni objet inflammable dans le cendrier.

*: Sur modèles équipés

Prises d'alimentation

La prise d'alimentation est prévue pour les accessoires fonctionnant en 12 V et consommant moins de 10 A.

Combiné d'instruments

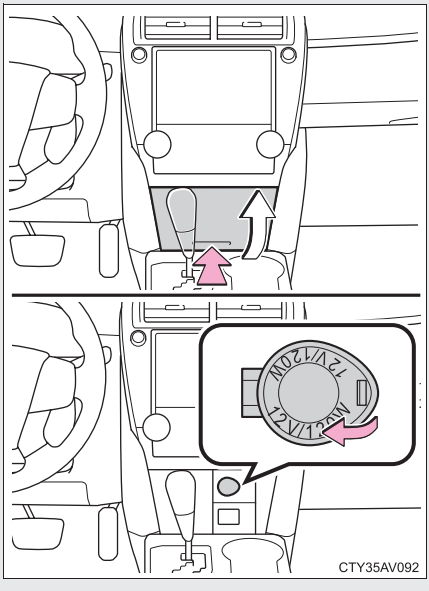

Console centrale (sur modèles équipés)

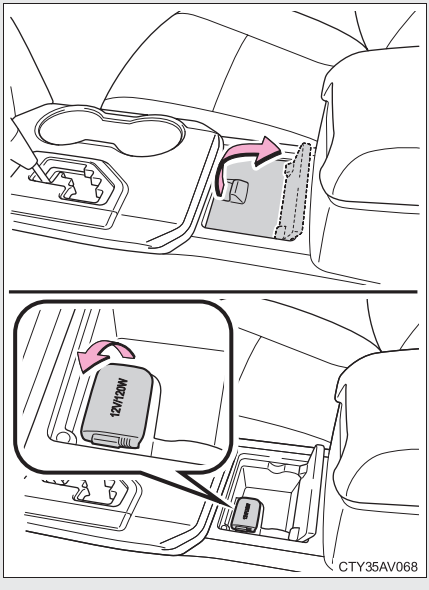

Conditions d'utilisation de la prise d'alimentation

Le bouton “POWER” est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation**

Refermez le cache lorsque vous ne vous servez pas de la prise d'alimentation.
Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.

■ **Pour éviter de griller un fusible**

N'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 10 A sous 12 V.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Sièges chauffants*

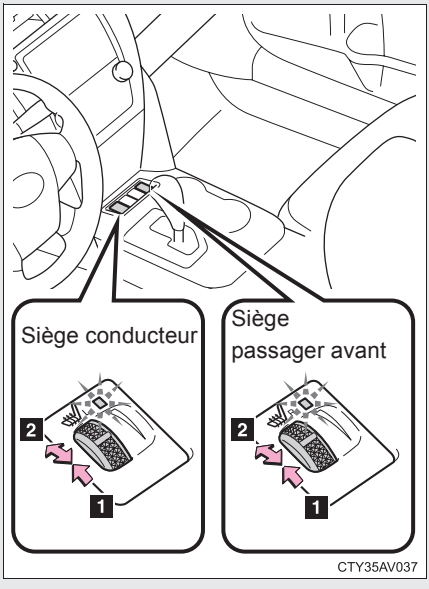

1 Marche

Le témoin indicateur s'allume.

2 Réglage de la température du siège

Plus vous tournez le rhéostat vers l'avant, plus le siège est chaud.

■ **Conditions d'utilisation des sièges chauffants**

Le bouton “POWER” est en mode DÉMARRAGE.

■ **Lorsque vous ne vous en servez pas**

Tournez le rhéostat vers l'arrière jusqu'en butée. Le témoin indicateur s'éteint.

*: Sur modèles équipés

⚠ ATTENTION

■ Risques de brûlures

- Afin d'éviter tout risque de brûlures, prenez des précautions supplémentaires lorsqu'un siège chauffant est occupé par les personnes suivantes:
  - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
  - Personnes à la peau sensible
  - Personnes très fatiguées
  - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Ne couvrez pas le siège lorsque vous utilisez le dispositif de chauffage. L'utilisation d'un siège chauffant avec une couverture ou des coussins a pour effet d'augmenter la température du siège, avec un risque de surchauffe anormale.
- N'utilisez pas les sièges chauffants plus longtemps que nécessaire. Cela pourrait entraîner des brûlures mineures ou une surchauffe.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage au siège chauffant

Ne posez pas d'objets lourds de forme trop irrégulière sur le siège et ne le piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.).

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Arrêtez le dispositif de chauffage des sièges lorsque le système hybride est arrêté.

Accoudoir

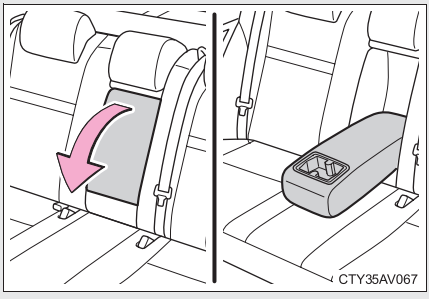

Pour utiliser l'accoudoir, rabattez-le vers le bas.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter tout risque de casse de l'accoudoir**

Évitez d'appliquer une charge trop importante sur l'accoudoir.

Crochets à vêtements

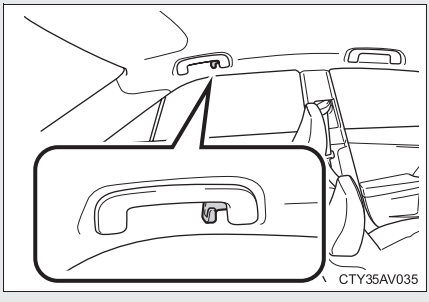

⚠ ATTENTION

■ Objets à ne pas suspendre au crochet à vêtements

Ne pas suspendre au crochet à vêtements un cintre nu ni aucun objet dur ou tranchant. En cas de déploiement du sac de sécurité gonflable SRS rideau, ces objets peuvent se transformer en projectiles capables de tuer ou de blesser grièvement.

Tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.

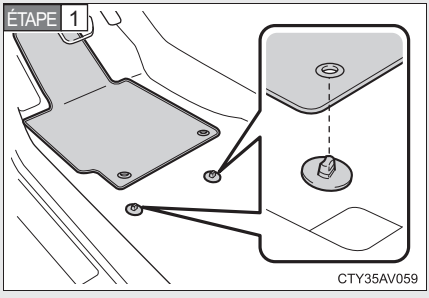

Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.

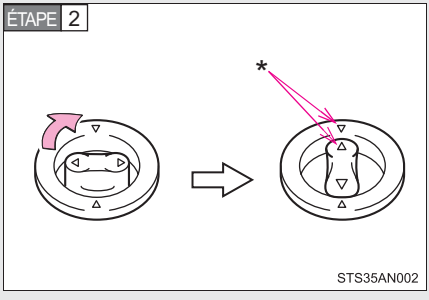

Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères △.

Les crochets de fixation (clips) peuvent être différents dans leur forme de ceux illustrés.

⚠ ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le tapis de sol pourrait glisser côté conducteur, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule, avec pour conséquence un accident grave.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut.

■ Avant de prendre le volant

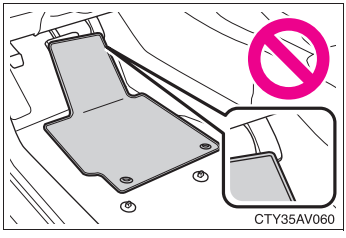

- Vérifiez que le tapis de sol est convenablement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Système hybride arrêté et sélecteur de vitesses sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

■ Crochets pour sac à provisions

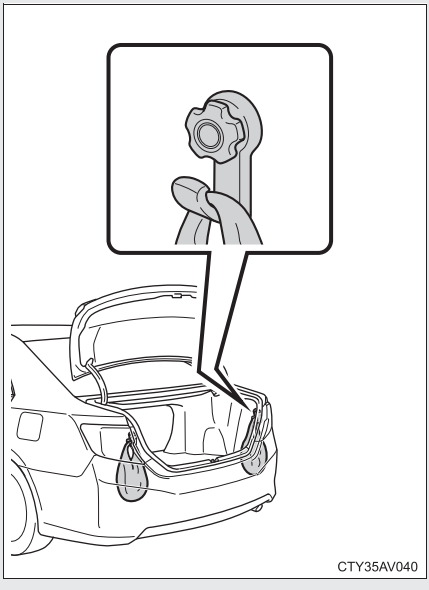

■ Filet à bagages (sur modèles équipés)

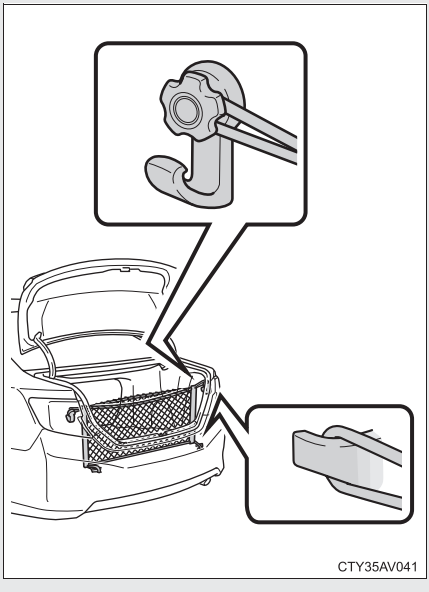

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux crochets

Ne pas trop forcer sur les crochets.

Commande d'ouverture de porte de garage*

Les possibilités de programmation de la commande d'ouverture de porte de garage sont telles qu'elle vous permet de commander une porte de garage, une barrière d'accès, un portail d'entrée, une serrure de porte, un système d'éclairage domotique, un système de sécurité, et bien d'autres dispositifs automatiques encore.

La commande d'ouverture de porte de garage (émetteur/récepteur universel HomeLink®) est fabriquée sous licence de la société HomeLink®.

Programmation de l'émetteur HomeLink® (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)

L'émetteur/récepteur compatible HomeLink® dont est équipé votre véhicule offre 3 touches, que vous pouvez programmer pour commander 3 systèmes différents. La méthode expliquée ci-après vous permet de programmer l'émetteur/récepteur pour chacun de ces systèmes.

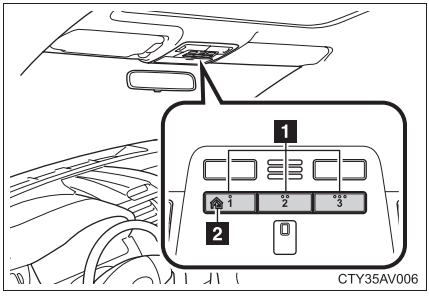

1 Touches
2 Témoin indicateur

*: Sur modèles équipés

■ Programmation de l'émetteur HomeLink®

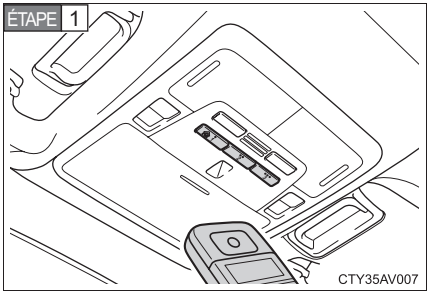

Approchez la télécommande du dispositif à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des touches de commande HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant toute la programmation.

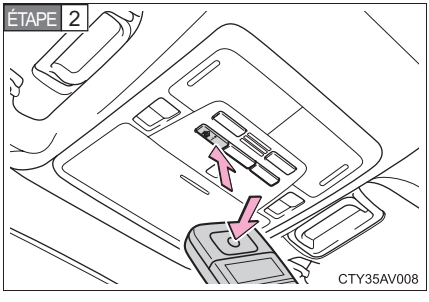

Appuyez longuement sur l'une des touches HomeLink® et en même temps sur le bouton de la télécommande. Lorsque le témoin indicateur HomeLink® ne clignote plus lentement, mais rapidement, vous pouvez relâcher les deux boutons.

Si le témoin indicateur HomeLink® s'allume mais ne clignote pas, ou clignote rapidement pendant 2 secondes puis reste allumé, c'est que la touche HomeLink® est déjà programmée. Utilisez une autre touche ou suivez les explications données au paragraphe “Reprogrammation d'une touche HomeLink®”. (→P. 349)

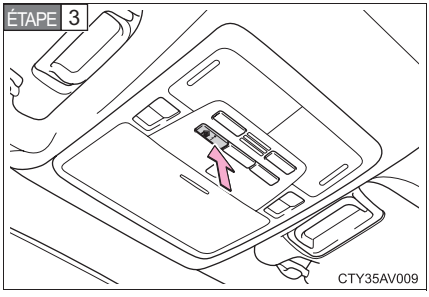

Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée.

Si vous avez programmé une touche HomeLink® pour commander une porte de garage, vérifiez que cette dernière s'ouvre et se ferme. Si la porte de garage ne s'ouvre pas, vérifiez si votre télécommande est du type à code aléatoire. Appuyez longuement sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink®. La télécommande est à code aléatoire si le témoin indicateur HomeLink® clignote rapidement pendant 2 secondes puis reste allumé. S'il se confirme donc que votre émetteur est à code aléatoire, reportez-vous au paragraphe intitulé “Programmation d'un système à code aléatoire”.

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ **Programmation d'un système à code aléatoire (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)**

Si le système à piloter utilise un code aléatoire, commencez par appliquer la procédure décrite au paragraphe intitulé “Programmation de l'émetteur HomeLink®” avant de poursuivre avec les opérations expliquées ci-après.

ÉTAPE 1 Localisez le bouton d'apprentissage sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage installé au plafond. La position exacte et la couleur de ce bouton peuvent varier selon la marque de la motorisation de votre porte de garage.

Vérifiez l'emplacement du bouton d'apprentissage dans le guide d'utilisation fourni avec le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton d'apprentissage.

Après cette étape, vous avez 30 secondes pour passer à l'étape 3 ci-dessous.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink® de votre véhicule pendant 2 secondes, puis relâchez-la. Répétez cette étape une nouvelle fois. La porte du garage peut éventuellement s'ouvrir.

Si la porte de garage s'ouvre, la programmation est terminée. Si la porte ne s'ouvre pas, appuyez sur la touche une troisième fois, brièvement. Ce troisième appui doit normalement achever la procédure de programmation, confirmée par l'ouverture de la porte du garage.

La motorisation de votre porte de garage reconnaît en principe désormais le signal HomeLink® et manœuvre la porte de garage.

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les autres touches HomeLink® afin qu'elles commandent d'autres systèmes à code aléatoire.

■ Programmation d'un portail d'entrée (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation de tous les systèmes commercialisés au Canada

ÉTAPE 1 Placez la télécommande du système à piloter à une distance comprise entre 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des touches de l'émetteur HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant toute la programmation.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur la touche que vous avez choisie de l'émetteur HomeLink®.

ÉTAPE 3 Appuyez plusieurs fois, brièvement, sur les touches de la télécommande à raison de 2 secondes chacune jusqu'à confirmation de l'étape 4.

ÉTAPE 4 Lorsque le témoin indicateur HomeLink® commence à clignoter rapidement, relâchez les touches.

ÉTAPE 5 Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée. Vérifiez que le portail/système fonctionne correctement.

ÉTAPE 6 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ **Programmation d'autres dispositifs**

Pour programmer d'autres dispositifs comme des systèmes de sécurité domestiques, des serrures de porte ou l'éclairage d'une maison, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

■ **Reprogrammation d'une touche**

Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'une touche de commande HomeLink® en particulier, mais il est possible de la modifier. Pour reprogrammer une touche, suivez les explications données au paragraphe “Reprogrammation d'une touche HomeLink®”.

Utilisation de l'émetteur HomeLink®

Appuyez sur la touche HomeLink® correspondant au système à commander. Le témoin indicateur de la commande HomeLink® doit s'allumer.

L'émetteur/récepteur compatible HomeLink® intégré à votre véhicule continue à transmettre son signal jusqu'à 20 secondes, tant que vous appuyez sur la touche.

Reprogrammation d'une touche HomeLink®

Appuyez longuement sur la touche HomeLink® que vous souhaitez utiliser. Après un délai de 20 secondes, le témoin indicateur HomeLink® va se mettre à clignoter lentement. Tout en continuant à appuyer sur la touche HomeLink®, appuyez longuement sur le bouton de la télécommande jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® ne clignote plus lentement, mais rapidement. Relâchez les boutons.

Réinitialisation de la mémoire de l'émetteur HomeLink® (ensemble des 3 programmations)

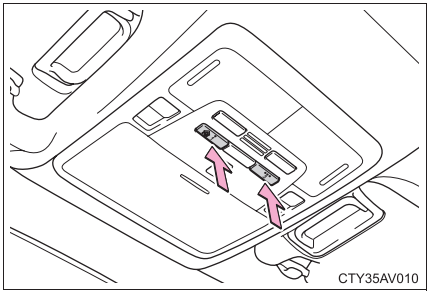

Appuyez sur les 2 touches extérieures pendant 10 secondes de suite, jusqu'à ce que le témoin indicateur clignote.

Si vous revendez votre véhicule, veillez à effacer les programmations mémorisées par l'émetteur HomeLink®.

■ **Avant de programmer**

- Remplacez la pile de la télécommande à émetteur par une neuve.
- Orientez le côté de la télécommande à émetteur contenant la pile à l'opposé de la touche HomeLink® .

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Le système HomeLink® se désactive si aucune porte n'est ouverte et fermée pendant un délai de 20 minutes ou si le bouton “POWER” est laissé sur arrêt. (Passé ce délai, il n'est pas possible d'achever la programmation.) Ouvrez et fermez une porte ou mettez le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES pour réactiver le système HomeLink®. Nous vous recommandons d'effectuer la programmation avec le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES.

■ **Certification de la commande d'ouverture de porte de garage**

États-Unis
FCC ID: CB2051AHL4/CB251AHL4NR

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT DE LA FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Canada
REMARQUE:
Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Lorsque vous avez besoin d'une assistance

Connectez-vous sur www.homelink.com ou appelez le 1-800-355-3515.

ATTENTION

Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre système télécommandé

Sachant que la porte de garage ou le système télécommandé est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

Conformité aux normes de sécurité fédérales

N'utilisez l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec aucune commande d'ouverture de porte de garage ni système dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.
Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter un obstacle. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

Boussole*

La boussole intégrée au rétroviseur intérieur indique le cap suivi par le véhicule.

■ Opération

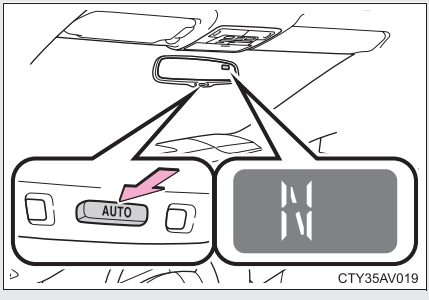

Pour mettre la boussole sur marche ou sur arrêt, appuyez sur “AUTO” pendant plus de 3 secondes.

■ Caps et valeurs affichées

Affichage	Cap
N	Nord
NE	Nord-est
E	Est
SE	Sud-est
S	Sud
SW	Sud-ouest
W	Ouest
NW	Nord-ouest

*: Sur modèles équipés

Étalonnage de la boussole

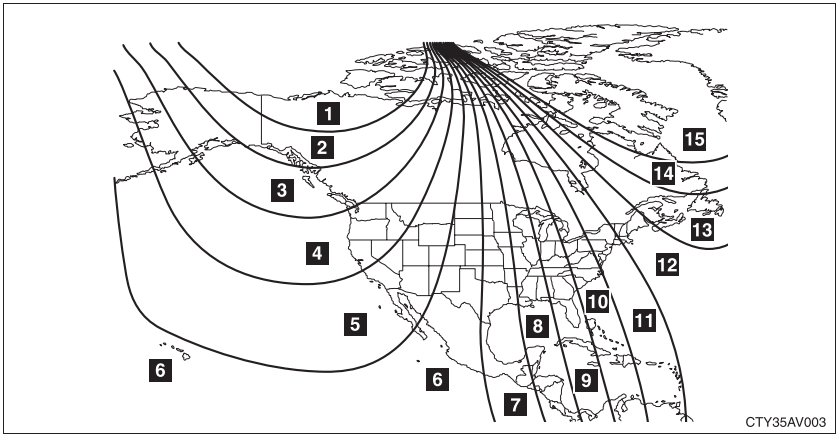

Le cap affiché diffère du cap vrai car il est déterminé par le champ magnétique terrestre. L'importance de la déclinaison varie selon la position géographique du véhicule.

Dès lors que vous franchissez une des limites illustrées sur la carte ci-dessus, la boussole dévie.
Pour obtenir une meilleure précision ou affiner l'étalonnage, reportez-vous à “Étalonnage de la dérive”.

■ Étalonnage de la dérive

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

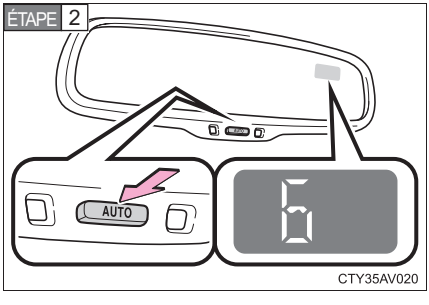

Appuyez longuement sur “AUTO”.

Un numéro (de 1 à 15) apparaît sur l'afficheur de la boussole.

ÉTAPE 3 En vous reportant à la carte ci-dessus, appuyez sur “AUTO” et choisissez le numéro de la zone où vous êtes.

Si la boussole affiche le cap dans les quelques secondes qui suivent, l'étalonnage est terminé.

■ Étalonnage par cercle complet

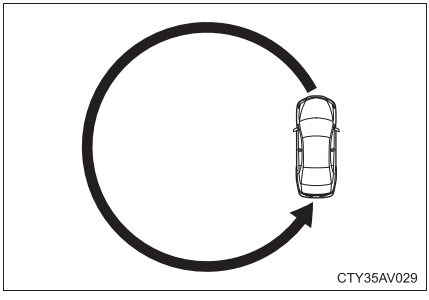

Si la boussole affiche “C”, roulez en cercle à moins de 5 mph (8 km/h) jusqu'à ce que le cap s'affiche.

Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace pour décrire un cercle complet, faites le tour du quartier jusqu'à ce que le cap s'affiche.

■ Conditions défavorables à un fonctionnement correct

Il est possible que la boussole n'indique pas le bon cap, dans les cas suivants:

- Vous avez arrêté le véhicule immédiatement après avoir tourné.
- Le véhicule se trouve sur un plan incliné.
- Le véhicule se trouve dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels (parking souterrain/aérien, proximité d'une tour en acier, entre deux immeubles, proximité d'une intersection ou d'un véhicule de grand gabarit, etc.).
- Le véhicule s'est magnétisé.
  (Présence d'un aimant ou d'un objet métallique à proximité du rétroviseur intérieur.)
- La batterie est débranchée.
- Une porte est ouverte.

⚠ ATTENTION

■ Pendant la conduite du véhicule

Ne réglez pas l'affichage. Réglez l'affichage uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

■ Pendant l'étalonnage par cercle complet

Veillez à utiliser un espace suffisamment vaste, et à prendre garde aux piétons et autres véhicules du voisinage. Ne commettez aucune infraction au code de la route pour pouvoir procéder à l'étalonnage par cercle complet.

⚠ NOTE

■ Pour éviter les anomalies de la boussole

N'approchez aucun aimant ni objet métallique du rétroviseur intérieur.
Le capteur de la boussole risquerait de ne pas fonctionner normalement.

■ Pour garantir le fonctionnement normal de la boussole

- Ne procédez pas à l'étalonnage par cercle complet de la boussole en un lieu où le champ magnétique terrestre est susceptible d'être perturbé par des champs magnétiques artificiels.
- Pendant toute l'opération d'étalonnage, n'utilisez aucun système électrique (toit ouvrant, lève-vitres électriques, etc.), car ils peuvent perturber l'étalonnage.

Safety Connect*

Safety Connect est un service télématique sur abonnement qui utilise le géopositionnement par satellites (GPS) et un module embarqué de téléphonie mobile pour offrir à ses adhérents des fonctions de sécurité et de protection antivol. Safety Connect s'appuie sur un centre de traitement mis en place par Toyota, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est disponible sur abonnement sur une sélection de véhicules équipés de l'équipement télématique nécessaire.

En utilisant le service Safety Connect, vous approuvez les conditions générales du contrat d'abonnement aux services télématiques en vigueur et susceptible d'être modifié à tout moment; un exemplaire de ce contrat est disponible sur Toyota.com. Toute utilisation du service Safety Connect est subordonnée à l'application desdites conditions générales en vigueur.

■ Composition du système

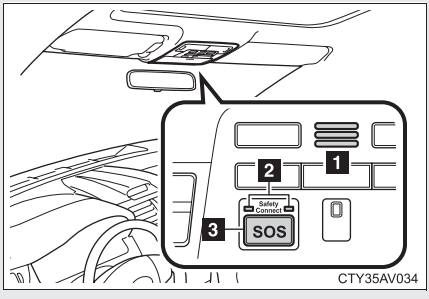

1 Microphone
2 Témoins indicateurs à DEL
3 Bouton “SOS”

*: Sur modèles équipés

■ **Services**

Les services Safety Connect disponibles aux abonnés sont les suivants:

- Notification automatique de collision*
  Contribue à ce que les utilisateurs bénéficient de la réaction nécessaire de la part des services de secours. (→P. 359)

  *: U.S. Patent No. 7,508,298 B2

- Localisation du véhicule volé
  Aide les utilisateurs en cas de vol du véhicule. (→P. 360)

- Bouton d'assistance d'urgence (SOS)
  Permet de mettre les utilisateurs en relation avec le centre de traitement. (→P. 360)

- Assistance dépannage améliorée
  Offre aux utilisateurs divers services d'assistance et de dépannage. (→P. 360)

■ **Abonnement**

Dès lors que vous avez signé l'Accord de service d'abonnement télématique et que vous avez adhéré, les services vous sont immédiatement disponibles.
Les durées d'abonnement qu'il est possible de souscrire sont variées. Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez contacter votre concessionnaire Toyota, appeler le 1-800-331-4331, ou appuyer sur le bouton “SOS” de votre véhicule.

■ **Informations sur les services Safety Connect**

- Il est impossible de téléphoner à l'aide du système Bluetooth® pendant que le système Safety Connect est activé.
- Safety Connect sera disponible au début de l'automne 2009 sur des modèles Toyota sélectionnés. La mise en relation avec le centre de traitement Safety Connect dépend du bon état fonctionnel de l'équipement télématique, de la disponibilité de la connexion mobile et de la qualité de réception du signal des satellites GPS, autant de facteurs qui peuvent limiter la capacité à obtenir le centre de traitement ou à bénéficier du soutien des services d'urgence. L'adhésion et la signature de l'Accord de service d'abonnement télématique sont indispensables. Plusieurs durées d'abonnement sont proposées, à des tarifs variables en fonction de l'option choisie.
- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence, Localisation du véhicule volé et Assistance dépannage améliorée sont fonctionnels aux États-Unis, y compris à Hawaii et en Alaska, ainsi qu'au Canada. Aucun service Safety Connect n'est fonctionnel hors des États-Unis dans les pays autres que le Canada.
- Les services Safety Connect n'entrent pas dans le champ d'application de la section 255 de la loi Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible TTY.

■ **Langues**

Le centre de traitement Safety Connect proposera son assistance en plusieurs langues. Les messages du serveur vocal Safety Connect seront disponibles en Anglais et en Espagnol. Merci d'indiquer la langue de votre choix au moment de votre adhésion.

■ **Lorsque vous prenez contact avec le centre de traitement**

Il peut arriver qu'il ne vous soit pas possible d'entrer en relation avec le centre de traitement si le réseau est surchargé.

Témoins indicateurs à DEL Safety Connect

Lorsque vous mettez le bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, le témoin indicateur vert s'allume pour indiquer que le service est actif.
Certaines conditions particulières d'utilisation du système sont signalés de la manière suivante par les témoins indicateurs:

- Témoin indicateur vert allumé = service actif
- Témoin indicateur vert clignotant = appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (hormis au démarrage du véhicule) = anomalie du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun témoin indicateur (éteint) = le service Safety Connect n'est pas actif

Services Safety Connect

Notification automatique de collision

Dans l'un ou l'autre cas où un sac gonflable de sécurité se déclenche ou le véhicule subit une violente collision par l'arrière, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre de traitement. Le téléopérateur qui reçoit l'appel est informé de la localisation du véhicule, et tente d'entrer en communication vocale avec les occupants de ce dernier, pour estimer le niveau d'urgence. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence prioritaire, prend contact avec les secours les plus proches et leur décrit la situation, et demande qu'assistance soit portée sur les lieux.

Localisation du véhicule volé

Si votre véhicule est volé, le service Safety Connect peut aider les autorités locales à localiser et retrouver le véhicule. Après avoir complété un rapport de police, appelez le centre de réponse Safety Connect au 1-800-331-4331 et suivez les instructions vocales pour que Safety Connect active ce service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à retrouver le véhicule volé, les données de localisation d'un véhicule abonné Safety Connect peuvent, sous certaines conditions, être partagées avec des tiers afin que votre véhicule puisse être localisé. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez vous connecter au site Toyota.com.

Bouton d'assistance d'urgence (“SOS”)

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton “SOS” pour être mis en relation avec le centre de traitement Safety Connect. Le téléopérateur qui répond pourra déterminer la localisation de votre véhicule, estimer l'urgence et envoyer sur place les moyens d'assistance nécessaires.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton “SOS”, dites au téléopérateur du centre de traitement que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

Assistance dépannage améliorée

L'assistance dépannage améliorée ajoute les données GPS au service de dépannage déjà compris dans la garantie Toyota.

Les abonnés ont la possibilité d'appuyer sur le bouton “SOS” pour être mis en relation avec un téléopérateur du centre de traitement Safety Connect, qui peut organiser le dépannage dans bien des cas: remorquage, crevaison, panne sèche, etc. Pour une description complète des services d'assistance dépannage améliorée et des limitations auxquelles ils sont soumis, merci de vous reporter aux conditions générales d'utilisation Safety Connect, disponibles sur Toyota.com.

Informations relatives à la sécurité sur le service Safety Connect

Important! Lisez les informations qui suivent avant d'utiliser le service Safety Connect.

Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect qu'embarque votre véhicule est un émetteur-récepteur radio de faible puissance. Il reçoit et transmet des signaux en radiofréquence (RF).

En août 1996, la FCC américaine (Federal Communications Commission) a édicté une directive relative à l'exposition des usagers aux fréquences radioélectriques, réglementant les niveaux de rayonnement à ne pas dépasser par les téléphones mobiles pour garantir la santé publique. Cette directive est cohérente avec les normes de sécurité précédemment édictées par les organismes de normalisation américains et internationaux suivants.

- ANSI (Institut national américain de normalisation) C95.1 [1992]
- NCRP (Conseil national de protection radiologique) Rapport 86 [1986]
- ICNIRP (Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants) [1996]

Ces normes sont fondées sur des évaluations approfondies et périodiques des études publiées dans la presse scientifique. Pour mettre au point la norme ANSI (C95.1), plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins issus des milieux universitaires, gouvernementaux de santé publique et industriels ont passé au crible l'ensemble des recherches disponibles sur la question.

Le système Safety Connect est techniquement conforme en tout point à la directive de la FCC, en plus des autres normes énumérées.

■ **Certification pour Safety Connect**

FCC ID: O9EGTM1

FCC ID: O6Y-CDMRF101

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT DE LA FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Entretien et soin 4

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 364

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 367

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 371

Entretien général 374

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) 378

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 379

Capot 384

Positionnement du cric 385

Compartiment moteur 387

Batterie 12 V 398

Pneus 403

Pression de gonflage des pneus 412

Jantes 416

Filtre de climatisation 419

Pile de la clé électronique 421

Vérification et remplacement des fusibles 423

Ampoules 437

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampooing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Stations de lavage automatique

- Escamotez les rétroviseurs avant de passer le véhicule au lavage. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.
- Véhicules équipés d'un déflecteur arrière: Dans certaines stations de lavage automatique, il peut arriver que le déflecteur arrière gêne le bon fonctionnement de la machine. Le risque existe alors que le véhicule ne soit pas lavé correctement ou que le déflecteur arrière subisse des dommages.

■ **Stations de lavage haute pression**

- N'approchez pas la buse de la lance haute pression trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ **À la station de lavage**

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte de verrouille et déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Éloignez la clé électronique à plus de 6 ft. (2 m) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Activez le mode d'économie de la batterie sur la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage “mains libres”. (→P. 63)

■ **Jantes en aluminium (sur modèles équipés)**

- Décrassez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre. N'utilisez pas de brosses trop dures ni de nettoyants abrasifs. N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs. Utilisez du détergent doux et du produit lustrant (pour carrosserie).
- Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.

■ **Pare-chocs**

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque vous lavez votre véhicule**

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. L'eau en contact avec les équipements électriques, etc. risquerait de provoquer un incendie.

⚠ ATTENTION

■ Précautions concernant le pot d'échappement

Les gaz d'échappements provoquent la forte montée en température du pot d'échappement.

Lors du nettoyage du véhicule, veillez à ne pas toucher le pot d'échappement jusqu'à ce qu'il soit suffisamment froid, sous peine de brûlures.

■ Précautions concernant la surveillance de l'angle mort

Si la peinture du bouclier arrière se trouve écaillée ou rayée, le système risque de ne plus fonctionner normalement. Si cela se produit, consultez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (roues en aluminium, etc.)

- Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:
  - Après avoir roulé en bord de mer
  - Après avoir roulé sur une route salée
  - En présence de goudron ou de résine sur la peinture
  - En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
  - Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
  - Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
  - Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, les nettoyer soigneusement et les stocker à l'abri de l'humidité.

■ Nettoyage des optiques

- Lavez-les soigneusement. N'utilisez pas de dissolvant organique et ne les frottez pas avec une brosse à poils durs.
  Vous risqueriez d'abîmer la surface des optiques.
- Ne lustrez pas la surface des projecteurs.
  Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les quelques recommandations suivantes vont aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

Protection de l'habitacle

Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

  Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière.
- Passez une éponge ou un chiffon doux humecté d'eau savonneuse sur les garnissages en simili.
- Laissez la solution agir quelques minutes. Frottez les taches, puis essuyez avec un chiffon propre légèrement humide.

■ **Entretien des habillages en cuir**

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ **Shampouinage des moquettes**

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ **Ceintures de sécurité**

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Profitez de l'occasion pour vérifier régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

⚠ ATTENTION

■ **Eau à l'intérieur du véhicule**

- Ne renversez ou ne projetez aucun liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, sur l'ouïe de ventilation de la batterie du système hybride ou dans le coffre.
  En effet, vous risqueriez de causer un dysfonctionnement ou un incendie de la batterie du système hybride, des équipements électriques, etc.
- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 127)
  Il pourrait en résulter une anomalie électrique responsable du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des sacs de sécurité gonflables, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

■ **Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)**

Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

Produits de nettoyage

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyant de formules suivantes:
  - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
  - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule à grande eau.
Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de souffrir si les équipements électriques situés sur et sous le plancher entrent en contact avec l'eau. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

NOTE

■ **Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière**

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine de risquer d'abîmer les résistances chauffantes du dégivrage de la lunette arrière ou l'antenne. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Nettoyez ainsi la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances ou à l'antenne.
- Prenez soin de ne pas rayer ni d'abîmer les résistances chauffantes ou l'antenne.

Prescriptions d'entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. Toyota vous recommande de suivre le programme d'entretien suivant:

Entretien général

L'entretien général est à effectuer au jour le jour. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

L'entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d'entretien.
Sachez toutefois qu'un entretien effectué par vos soins peut ne pas être sans conséquences sur l'étendue de la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au “Carnet de garantie du propriétaire” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous faites remplacer une pièce par une autre qui ne soit pas d'origine Toyota, ou réaliser des réparations dans un autre atelier que celui d'un concessionnaire Toyota, renseignez-vous des conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

Réinitialisation des données d'entretien (États-Unis uniquement)

Après avoir effectué l'entretien conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser les données d'entretien.
Pour réinitialiser les données, procédez comme suit:

ÉTAPE 1 Mettez le bouton “POWER” en mode arrêt alors que la valeur du totalisateur partiel A est affichée. (→P. 192)

ÉTAPE 2 Tout en appuyant sur le bouton de changement d'affichage (→P. 190), mettez le bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE.

ÉTAPE 3 Continuez à appuyer sur le bouton jusqu'à ce que le totalisateur partiel affiche “000000”.

Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les dispositifs qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire des ordres de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie de servitude (12 V)

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants, et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les ingrédients utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 398)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien". Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P. 395)
Liquide de refroidissement	Le niveau de liquide de refroidissement est-il correct ? (→P. 392)
Huile moteur	Le niveau d'huile moteur est-il correct? (→P. 388)
Ligne d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P. 394)
Liquide de lave-glace	Le liquide de lave-glace est-il en quantité suffisante? (→P. 396)

Coffre

Éléments	Points de contrôle
Batterie 12 V	Vérifiez les branchements. (→P. 398)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	• Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Pédale de frein	• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? • La pédale de frein est-elle à hauteur suffisante par rapport au plancher? (→P. 530) • La pédale de frein a-t-elle une garde correcte? (→P. 530)
Freins	• Le véhicule ne doit pas embarquer d'un côté quand vous freinez. • Les freins doivent être efficaces. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.
Appuis-têtes (sièges avant)	• Le mouvement des appuis-têtes est-il régulier et leur verrouillage est-il correct?
Mécanisme de “Parking” de la transmission hybride	• En stationnement en côte avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Témoins indicateurs/signaux sonores	• Les témoins et signaux sonores fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?

Éléments	Points de contrôle
Frein de stationnement	• Le mouvement de la pédale du frein de stationnement est-il régulier? • En stationnement en côte avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	• La manœuvre des ceintures de sécurité est-elle régulière? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant de direction	• La rotation du volant de direction est-elle régulière? • Le jeu dans le volant de direction est-il correct? • Le volant de direction ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes/coffre	• La manœuvre des portes et du coffre est-elle régulière?
Capot moteur	• Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	• Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après que le véhicule ait été en stationnement.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.

⚠ ATTENTION

■ Si le système hybride est en marche

Arrêtez le système hybride et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système de diagnostic embarqué OBD (Autodiagnostic de bord). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

■ **Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume**

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

■ **Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution dans les situations suivantes:**

● En cas de décharge ou débranchement de la batterie 12 V

Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle risquent de n'être mémorisés que de manière incomplète.

● Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal serré

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pour indiquer une anomalie passagère et votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution.

■ **Quand le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement reste allumé après plusieurs trajets**

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

■ **Si votre véhicule ne passe pas le contrôle antipollution**

Prenez rendez-vous avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P. 398)	• Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau du liquide de frein (→P. 395)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de frein)

Éléments	Pièces et outils
Niveau liquide de refroidissement moteur thermique/module de commande de puissance (→P. 392)	• Liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Pour les États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de refroidissement)

Éléments	Pièces et outils
Niveau d'huile moteur (→P. 388)	• “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P. 423)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P. 437)	• Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme (empreinte Phillips) • Tournevis plat • Clé
Radiateurs et condenseur (→P. 394)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 412)	• Manomètre pour pneumatiques • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 396)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux appoints en eau ou liquide de lave-glace)

⚠ ATTENTION

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes:

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- Assurez-vous que le témoin du bouton “POWER” et que le témoin “READY” sont tous les deux éteints.
- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près des ventilateurs et des courroies moteur en rotation.
- Ne touchez pas le moteur thermique, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, p. ex. du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant à des étincelles ou à une flamme nue. Leurs vapeurs de carburant sont inflammables.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe des motoventilateurs de refroidissement ou de la calandre

Assurez-vous que le bouton “POWER” est en mode arrêt.
Lorsque le bouton “POWER” est en mode DÉMARRAGE, les motoventilateurs de refroidissement sont susceptibles de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que le liquide de refroidissement est chaud. (→P. 394)

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour vous protéger contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

NOTE

Si vous démontez le filtre à air

Le fait de rouler avec le filtre à air démonté risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air. Le risque existe également qu'un retour de flamme provoque un incendie dans le compartiment moteur.

Capot

Pour ouvrir le capot, débloquez-en la serrure depuis l'intérieur du véhicule.

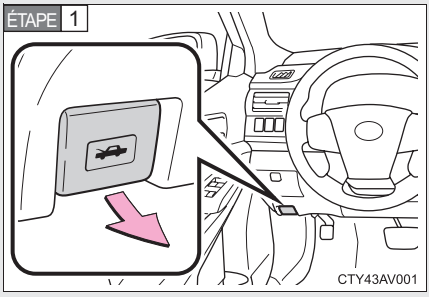

Tirez à vous le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.

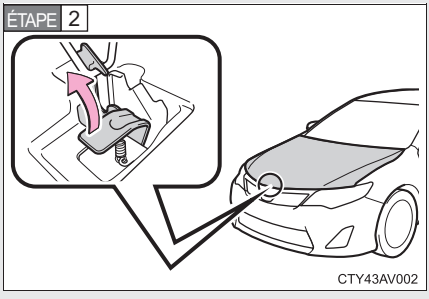

Tirez le loquet de sécurité vers le haut et ouvrez le capot.

⚠ ATTENTION

■ Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

Positionnement du cric

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.

Avant

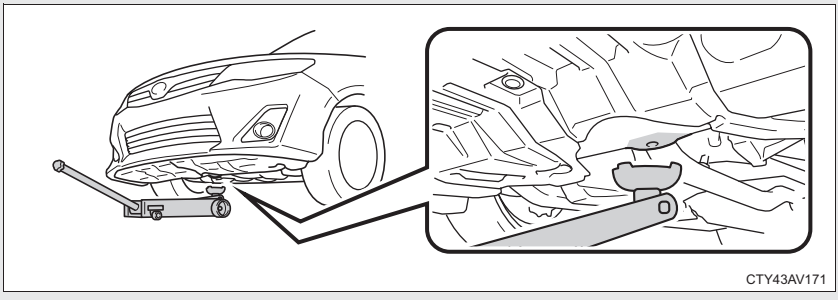

Arrière

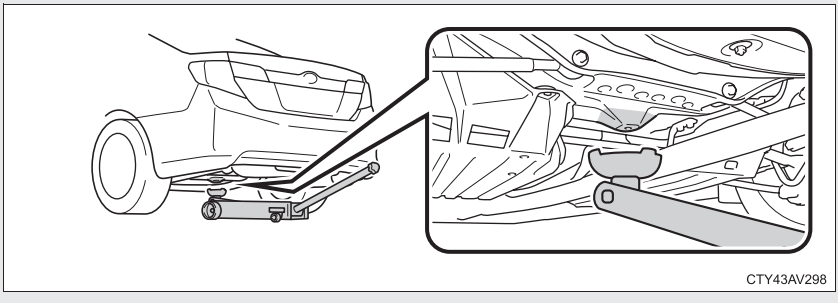

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous levez votre véhicule

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel:

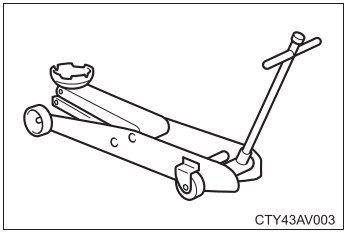

- Levez le véhicule avec un cric du même type que le cric figurant sur l'illustration.
- Lorsque vous utilisez un cric d'atelier, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric.
- N'utilisez pas le cric fourni avec votre véhicule.
- N'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Utilisez toujours le cric et/ou les chandelles sur un sol plan, dur et de niveau.
- Ne démarrez pas le système hybride lorsque le véhicule est sur cric.
- Garez le véhicule sur un sol dur et de niveau, serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Vérifiez que le cric est correctement positionné sur le point de levage.
  Si vous levez le véhicule alors que le cric n'est pas correctement positionné, vous risquez d'endommager le véhicule, qui peut par ailleurs tomber du cric.
- Ne mettez pas le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lors du levage du véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric.

Compartiment moteur

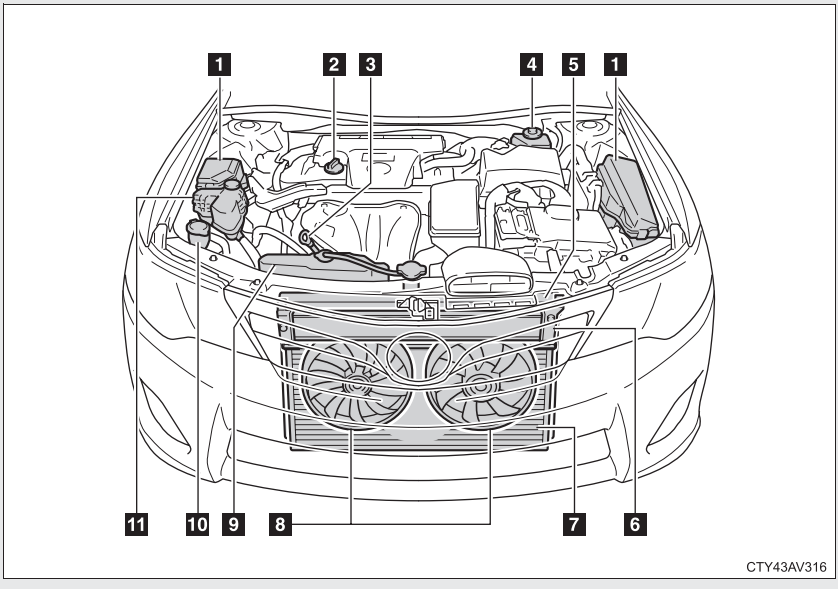

1 Boîte à fusibles (→P. 423)

2 Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 389)

3 Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 388)

4 Réservoir de liquide de frein (→P. 395)

5 Radiateur de refroidissement du moteur thermique (→P. 394)

6 Radiateur de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P. 394)

7 Condenseur (→P. 394)

8 Motoventilateur de refroidissement

9 Vase d'expansion de liquide de refroidissement (→P. 392)

10 Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 396)

11 Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P. 392)

Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule bien à plat. Montez le moteur thermique en température et arrêtez le système hybride, puis attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans le carter.

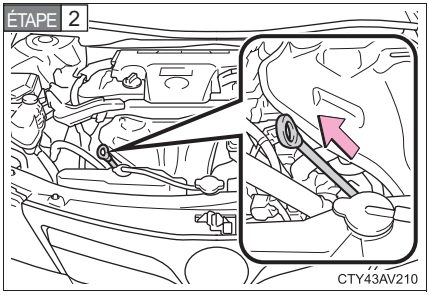

Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

ÉTAPE 3 Essuyez la jauge.

ÉTAPE 4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

ÉTAPE 5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.

ÉTAPE 6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

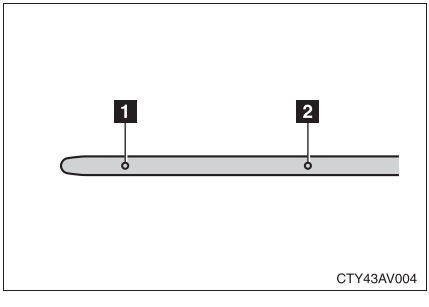

1 Niveau mini.

2 Niveau maxi.

■ Appoint en huile moteur

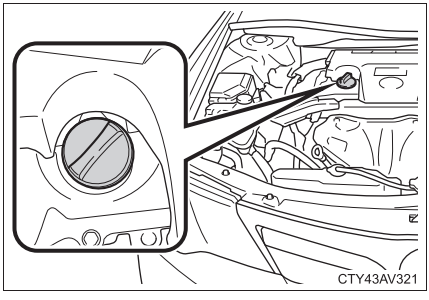

Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile moteur de même type que celle utilisée dans le moteur.

Avant de faire l'appoint, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Choix de l'huile moteur	→P. 525
Quantité d'huile (Niveau mini → Niveau maxi)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.)
Éléments	Entonnoir propre

ÉTAPE 1 Retirez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.

ÉTAPE 2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

ÉTAPE 3 Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la droite.

■ **Consommation en huile moteur**

- La quantité d'huile moteur consommée dépend de sa viscosité, de sa qualité et de la manière dont vous conduisez le véhicule.
- La consommation d'huile augmente lorsque vous utilisez votre véhicule à des vitesses soutenues et sur des parcours où vous accélérez et décélérez souvent.
- Le moteur consomme plus d'huile lorsqu'il est neuf.
- Lorsque vous voulez évaluer votre consommation d'huile, souvenez-vous que l'huile peut se trouver diluée et qu'il peut de ce fait être difficile de juger le niveau réel avec précision.
- Consommation d'huile: 1,1 qt./600 miles (0,9 Imp. qt./600 miles, 1,0 L/1000 km) maxi.
- Si votre véhicule consomme plus de 1,1 qt. (1,0 L, 0,9 Imp. qt.) aux 600 miles (1000 km), contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ **Huile moteur usagée**

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des maladies de peau (inflammations, voire même cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété avec l'huile de vidange. Pour nettoyer la peau en contact avec de l'huile moteur usagée, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile n'importe où et n'importe comment. Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile aux ordures, aux égouts ou directement dans la nature. Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas les huiles de vidange à la portée des enfants.

NOTE

■ **Pour prévenir toute panne moteur grave**

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

■ **Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur**

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les organes du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous faites l'appoint.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement

Vase d'expansion de liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères “F” et “L” du vase d'expansion, moteur froid.

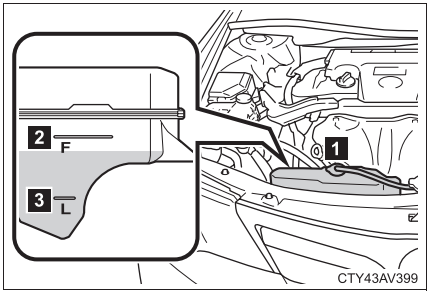

1 Bouchon du vase d'expansion
2 Repère “F”
3 Repère “L”

Si le niveau est sous le repère “L” ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère “F”. (→P. 512)

Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les repères “FULL” et “LOW” du vase d'expansion, système hybride froid.

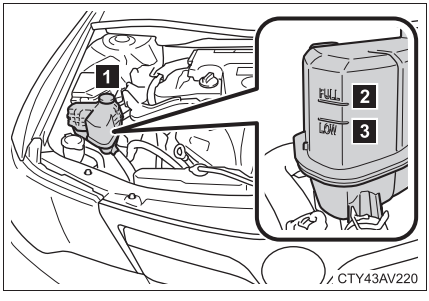

1 Bouchon du vase d'expansion
2 Repère “FULL”
3 Repère “LOW”

Si le niveau du liquide est sous le niveau “LOW” ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au niveau “FULL”. (→P. 513)

Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d'acide organique hybride de longue durée.

États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, consultez votre concessionnaire Toyota.

Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l'appoint

Contrôlez visuellement les radiateurs, les durites, les bouchons de vases d'expansion de liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

ATTENTION

Lorsque le système hybride est chaud

Ne retirez pas les bouchons de vases d'expansion de liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance.
Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

NOTE

Appoint en liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateurs et condenseur

Vérifiez les radiateurs et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un ou l'autre est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

Lorsque le système hybride est chaud

Ne touchez ni aux radiateurs ni au condenseur, qui peuvent être très chauds et occasionner de graves blessures telles des brûlures.

Liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide

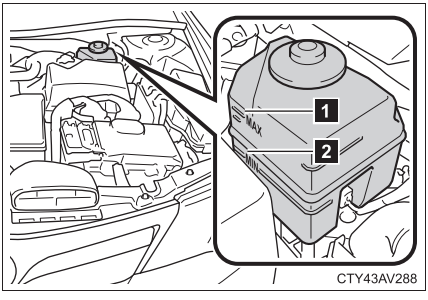

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.

1 “MAX”
2 “MIN”

■ Appoint en liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Élément	Entonnoir propre

■ Le liquide de frein est hydrophile (il absorbe l'humidité présente dans l'air)

Un liquide de frein contenant de l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes.
En cas de contact accidentel de liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

NOTE

Cas où le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

Liquide de lave-glace

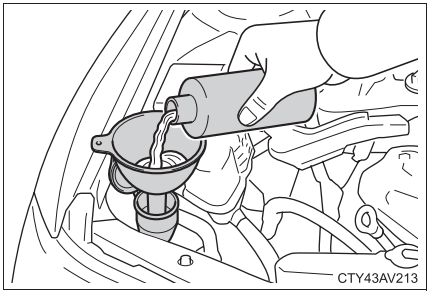

Faites l'appoint en liquide de lave-glace dans les situations suivantes.

- Aucune des buses de lave-glace ne fonctionne.
- Le message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.

ATTENTION

Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

N'ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le système hybride etc.

NOTE

N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-glace

Ne remplacez pas le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur.
Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

Dilution du liquide de lave-glace

Vous pouvez diluer le liquide de lave-glace dans l'eau si nécessaire.
Consultez les températures de protection antigel indiquées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

Emplacement

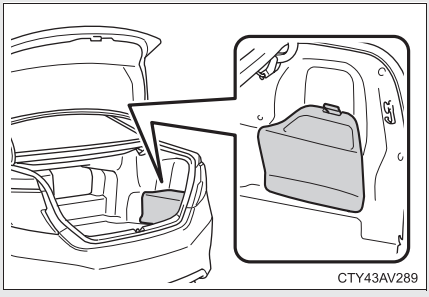

La batterie 12 V est située sur le côté droit du coffre.

Démontage de l'habillage de la batterie 12 V

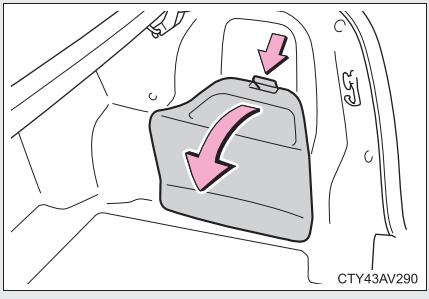

Démontage de l'habillage de la batterie de servitude (12 V).

Remontage de l'habillage de la batterie 12 V

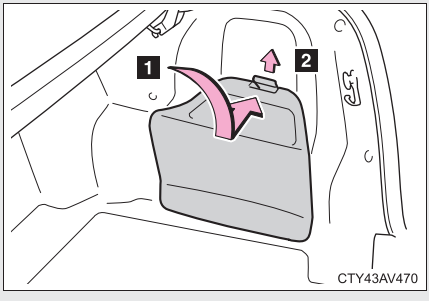

1 Remontez l'habillage

2 Tirez la patte vers le haut pour attacher à la garniture de coffre

■ Extérieur

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

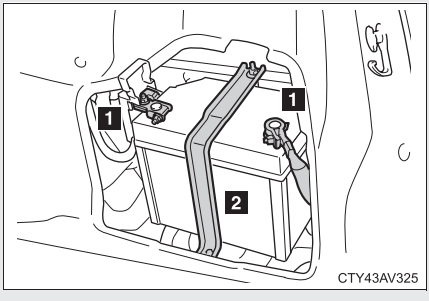

1 Bornes
2 Bride de maintien

■ Avant la mise en charge

La recharge de la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie 12 V est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ **Après la mise en charge ou le rebranchement de la batterie de servitude (12 V)**

- Il peut arriver qu'il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage “mains libres” après le rebranchement de la batterie 12 V. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le système hybride avec le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES. Le système hybride ne peut pas démarrer avec le bouton “POWER” sur arrêt. Cependant, le système hybride se comporte normalement à la deuxième tentative.
- Le mode du bouton “POWER” est mémorisé par le véhicule. Si la batterie 12 V est rebranchée, le véhicule rétablit le bouton “POWER” dans le mode qui était sélectionné avant le débranchement de la batterie 12 V. Assurez-vous de mettre le bouton “POWER” sur arrêt avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le bouton “POWER” avant qu'elle ne se décharge.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Chimie de la batterie 12 V

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V ou à sa proximité directe:

- Ne provoquez pas d'étincelles, par la mise en contact avec un outil des bornes de la batterie 12 V.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne rechargez pas la batterie de servitude (12 V) dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Comment mettre en charge la batterie 12 V

Effectuez toujours une charge lente (sous 5 A maximum). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

⚠ ATTENTION

Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
  Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
  Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
  Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
  Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

Si vous devez remplacer la batterie 12 V

Utilisez une batterie 12 V conçue pour ce véhicule. À défaut, de l'hydrogène risque de s'accumuler dans l'habitacle, et de provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie 12 V, consultez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

Si vous devez recharger la batterie 12 V

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient débranchés.

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

■ Contrôle des pneus

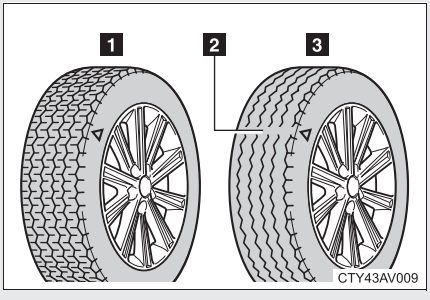

1 Profil neuf

2 Témoin d'usure de la bande de roulement

3 Profil usé

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère (“TWI” ou “△”, etc.) moulé sur le flanc du pneu.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.

■ Permutation des roues

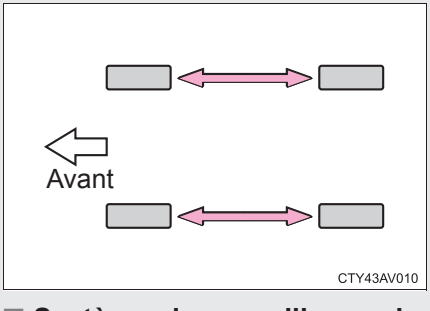

Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

■ Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (sur modèles équipés)

Votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, qui utilise des valves à émetteur pour détecter si un pneu est sous-gonflé, et par conséquent vous éviter de sérieux problèmes. (→P. 459)

Montage des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

Que vous remplaciez un pneu seulement ou une jante, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif de déclarer les codes d'identification des valves neuves au calculateur du système de surveillance, puis d'initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus.
(→P. 405)

■ Il faut initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus dans les cas suivants:

- En cas de modification de la pression de gonflage des pneus, par exemple pour un long trajet sur autoroute ou si le véhicule est chargé
- Lorsque vous changez de taille de pneumatiques

Lors de l'initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

■ Comment initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule sur une aire de sécurité et mettez le bouton “POWER” sur arrêt.

L'initialisation est impossible lors le véhicule est en mouvement.

ÉTAPE 2 Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. (→P. 531)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneumatiques à la pression de gonflage des pneus préconisée à froid. En effet, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques utilise cette pression comme référence pour vous signaler tout problème.

ÉTAPE 3 Mettez le bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE.

ÉTAPE 4

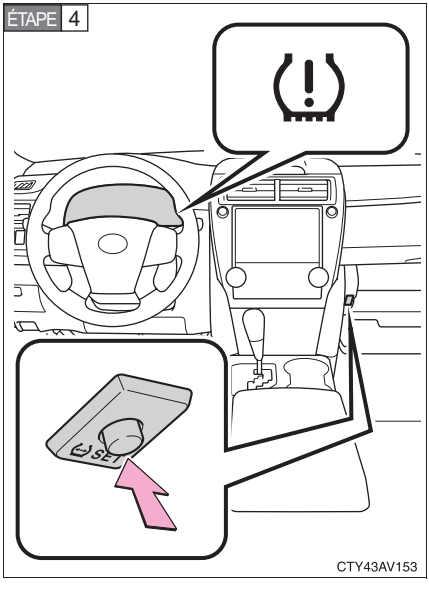

Appuyez longuement sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus, jusqu'à ce que le témoin d'alerte de pression des pneus clignote lentement à 3 reprises.

ÉTAPE 5 Patientez quelques minutes avec le bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE, puis mettez-le sur arrêt.

Déclaration des codes d'identification

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage est équipée d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, il faut enregistrer le code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

En cas de doute, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

Remplacement des pneus et des jantes

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

Longévité des pneus

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

Contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne remplace pas les contrôles de pression périodiques. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus régulièrement, dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

Charge maximum des pneumatiques

Vérifiez que la capacité de charge maximum du pneu de remplacement est supérieure à la moitié du poids nominal brut sur essieu (PNBE) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).

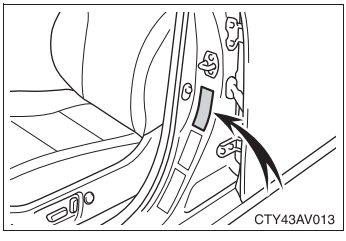

Pour connaître le PNBE, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximum du pneu, cherchez la limite indiquée à la pression maximum de gonflage à froid sur le flanc du pneu. (→P. 539)

Types de pneus

- Pneus d'été

  Les pneus d'été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les 4 roues.

- Pneus toutes saisons

  Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus d'été.

- Pneus neige

  Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons vivement l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés d'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 244)

■ **Initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Procédez à l'initialisation du système avec les pneus gonflés à la pression préconisée.

■ **Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement**

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ **Si vous appuyez accidentellement sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Si l'initialisation aboutit, corrigez la pression des pneus à la valeur préconisée et initialisez à nouveau le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus.

■ **En cas d'échec de l'initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

L'initialisation n'a besoin que de quelques minutes pour s'achever. Toutefois, il peut arriver dans les cas suivants que les valeurs ne soient pas mémorisées et que le système fonctionne anormalement. Si le problème persiste après plusieurs tentatives de mémorisation des valeurs de pression de gonflage des pneus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus, le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Après que vous ayez roulé quelques temps une fois l'initialisation terminée, le témoin d'alerte s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute.

Certification du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques

FCC ID: PAXPMVC010

FCC ID: HYQ23AAD

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT DE LA FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:
This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.
À défaut, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- N'utilisez pas sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil.
  De même, n'utilisez pas sur le même train des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- N'utilisez pas sur le même train des pneus de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Ne montez pas des pneus ayant déjà servi sur un autre véhicule.
  N'utilisez pas des pneus dont vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.

■ Lorsque vous initialisez le système de surveillance de la pression de gonflage

N'appuyez pas sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus sans avoir corrigé au préalable la pression des pneus à la valeur préconisée. Sinon, le témoin d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait effectivement normale.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneumatiques, des jantes, des valves de surveillance de la pression de gonflage et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- En cas de remplacement des capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire agréé Toyota ou tout autre atelier d'entretien/réparation qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. (→P. 404)

■ **Conduite sur chaussées dégradées**

Faites très attention lorsque vous roulez sur une route dont le revêtement est inégal ou comporte des nids-de-poule.
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée fortement dégradée.

■ **Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule**

Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneumatiques et/ou vos jantes.

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 531)

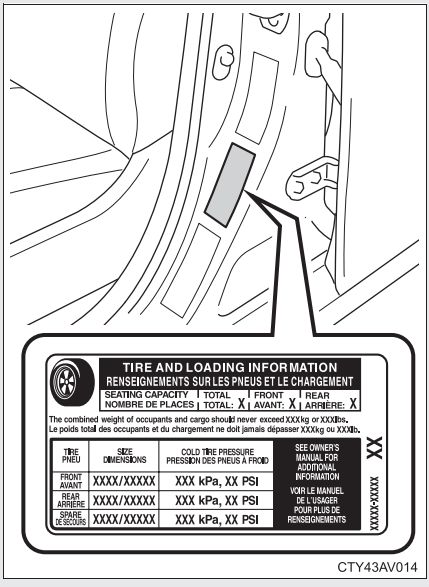

CTY43AV014

■ Procédure de contrôle et de réglage

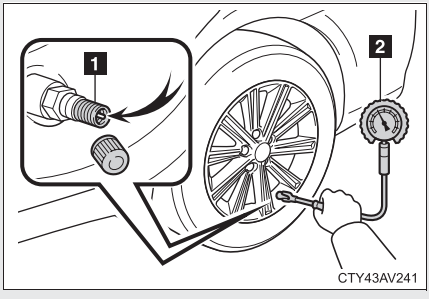

1 Valve du pneu
2 Manomètre pour pneumatiques

ÉTAPE 1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

ÉTAPE 2 Appuyez l'embout du manomètre pour pneumatiques sur la valve.

ÉTAPE 3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.

ÉTAPE 4 Si la pression de gonflage des pneus n'est pas à la valeur préconisée, corrigez-la.
Si vous avez surgonflé le pneumatique, appuyez sur l'obus de valve pour dégonfler.

ÉTAPE 5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

ÉTAPE 6 Remettez le capuchon de valve.

■ Périodicité de contrôle de la pression des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les 2 semaines, ou au moins une fois par mois.
N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Augmentation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et de la longévité des pneus
- Augmentation des risques d'accident
- Sollicitation accrue du groupe motopropulseur, pouvant entraîner une panne

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
  Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).
- Utilisez systématiquement un manomètre pour pneumatiques.
  L'apparence des pneus peut être trompeuse. Par ailleurs, une différence de pression de gonflage des pneus même légère (quelques centaines de grammes) peut compromettre le confort et la tenue de route.
- Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé. Il est normal que la pression de gonflage des pneus augmente pendant la conduite.
- N'excédez jamais la charge utile de votre véhicule.
  Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

⚠ ATTENTION

■ D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Sinon, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Mauvaise étanchéité du talon de pneu
- Voilage de la jante et/ou déjantage du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu suite à un choc sur la route

⚠ NOTE

■ Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves.
Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air susceptible de provoquer un accident. Si vous perdez les capuchons, remplacez-les dans les plus brefs délais.

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Sélection des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.
Votre concessionnaire Toyota peut vous proposer d'autres jantes.

*: La dénomination conventionnelle est “déport”.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de différents types ou dimensions
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

Précautions concernant les jantes en aluminium (sur modèles équipés)

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, contrôlez le serrage des écrous de roues après avoir parcouru 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

Lorsque vous remplacez les jantes (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage doivent être montées chaque fois que vous remplacez les jantes. (→P. 404)

ATTENTION

Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne montez pas des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

Lorsque vous remontez les écrous de roue

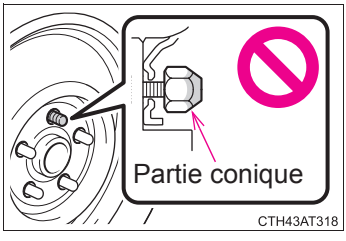

- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leurs extrémités fuselées vers l'intérieur. Si vous remontez les écrous avec leurs extrémités fuselées tournées vers l'extérieur, la roue risque de casser et éventuellement de se détacher du véhicule, ce qui peut conduire à un accident grave, voire mortel.
- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous.

NOTE

■ **Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneumatiques à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien agréé. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des jantes d'origine Toyota avec votre véhicule. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus sont susceptibles de ne pas fonctionner normalement avec les jantes d'autres marques.

Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

■ Méthode de dépose

ÉTAPE 1 Mettez le bouton “POWER” sur arrêt.

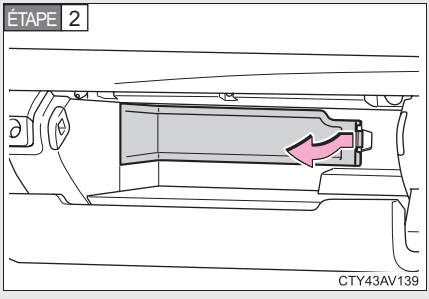

Ouvrez la boîte à gants et retirez le cache à l'intérieur de la boîte à gants.

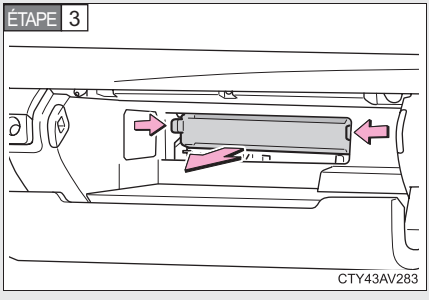

Retirez le couvercle du filtre.

■ Méthode de remplacement

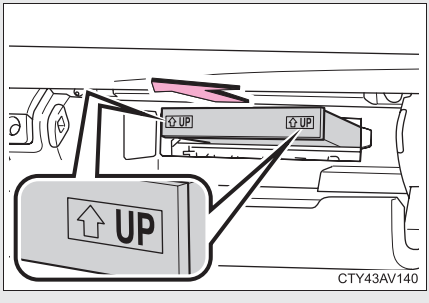

Déposez le filtre de climatisation et remplacez-le par un filtre neuf.

La flèche du repère “↑UP” sur le filtre doit pointer vers le haut.

■ **Intervalle d'entretien**

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour de plus amples informations concernant le programme d'entretien, veuillez vous reporter au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)

■ **En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs**

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

⚠ NOTE

■ **Lorsque vous utilisez le système de climatisation**

Veillez à ce que le filtre soit toujours à sa place.
Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

Pile de la clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

■ Munissez-vous des éléments suivants:

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2032

■ Remplacement de la pile

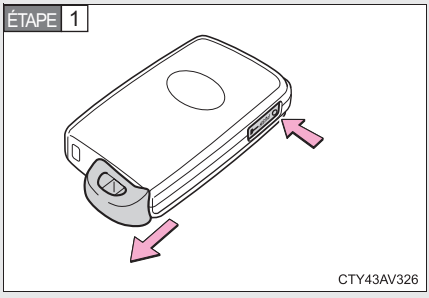

Tirez la clé conventionnelle.

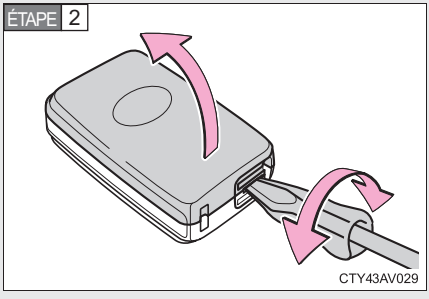

Retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

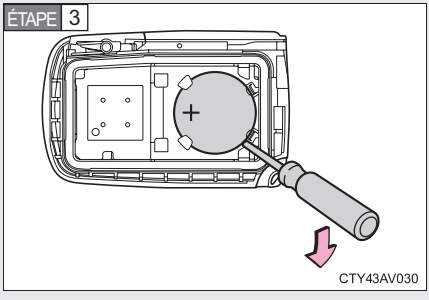

Retirez la pile usée avec un petit tournevis plat.

Mettez en place la pile neuve, face “+” vers le haut.

■ **Utilisez une pile au lithium modèle CR2032**

- Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Toyota, les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ **Si la pile de la clé est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage “mains libres” et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement.
- La portée utile est réduite.

⚠ ATTENTION

■ **Pile et autres petites pièces démontées**

Tenir hors de portée des enfants. Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

⚠ NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches.
  La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne touchez ni ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne tordez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Dans ce cas, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

ÉTAPE 1 Mettez le bouton “POWER” sur arrêt.

ÉTAPE 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

Compartiment moteur (boîte à fusibles type A)

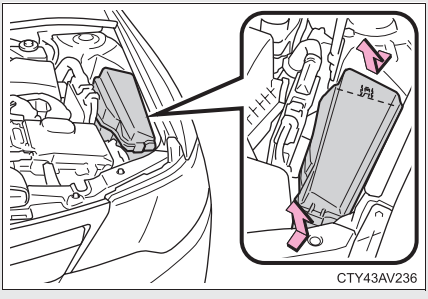

Appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle par le haut.

Compartiment moteur (boîte à fusibles type B)

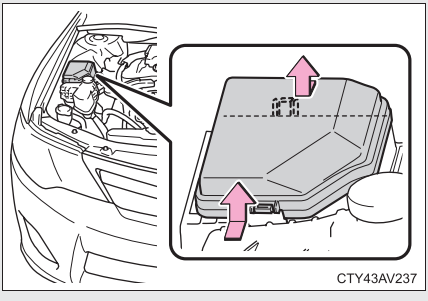

Appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle par le haut.

Sous le tableau de bord

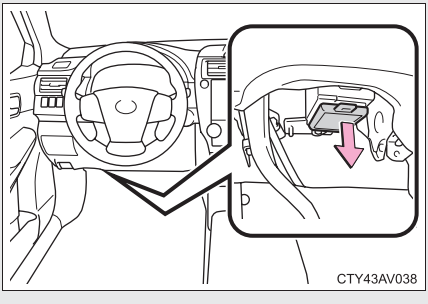

Retirez le couvercle.

ÉTAPE 3 Après une panne d'un système, consultez le tableau “Disposition des fusibles et ampérages” (→P. 425) pour repérer le fusible à vérifier.

ÉTAPE 4 Retirez le fusible.

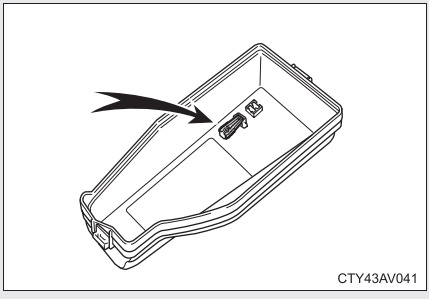

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.

ÉTAPE 5 Vérifiez si le fusible est grillé.

Type A

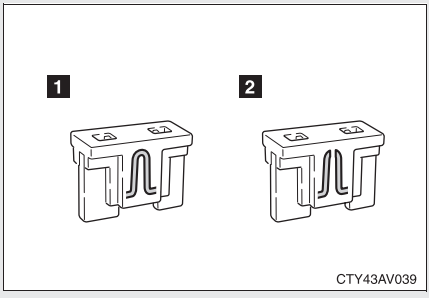

1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type B

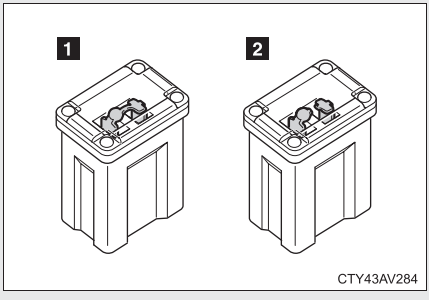

1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type C

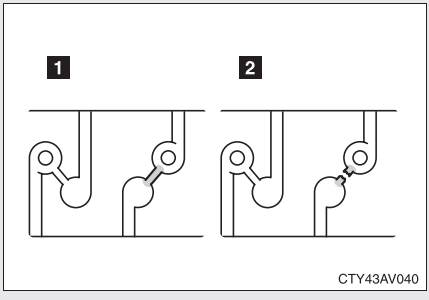

1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Contactez votre concessionnaire Toyota.

Disposition des fusibles et ampérages

■ Compartiment moteur (boîte à fusibles type A)

Boîte à fusibles

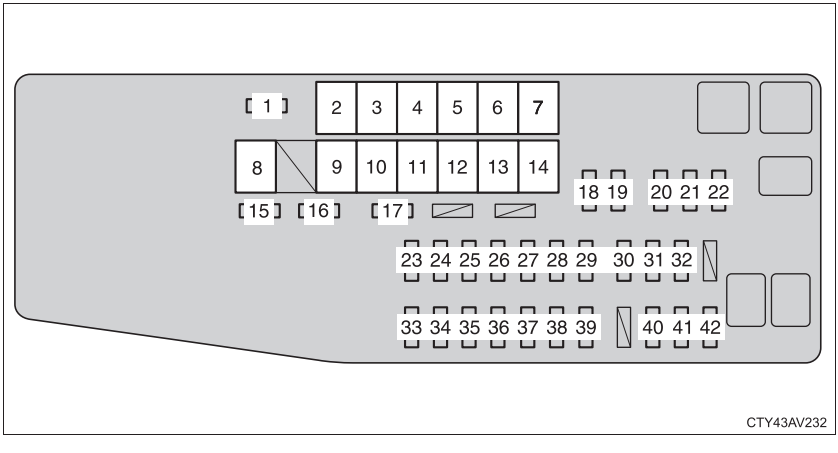

Au dos du couvercle de la boîte à fusibles

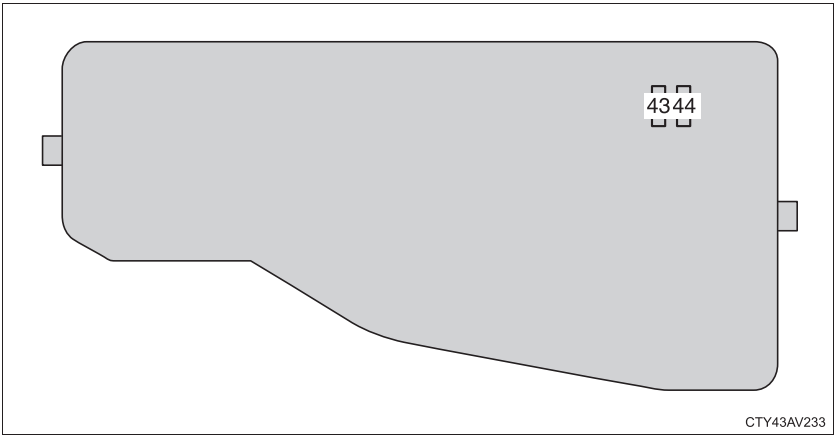

Fusible		Ampérage	Circuit
1	METER-IG2	5 A	Instrumentation
2	FAN	50 A	Motoventilateur de refroidissement
3	H-LP CLN	30 A	Non utilisé
4	ENG W/PMP	30 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
5	PTC HTR NO.2	50 A	Thermistance CTP
6	PTC HTR NO.1	50 A	Thermistance CTP
7	HTR	50 A	Système de climatisation
8	DC/DC	120 A	Système hybride
9	ABS NO.1	30 A	Système de freinage à pilotage électronique
10	H-LP-MAIN	30 A	H-LP LH-LO, H-LP RH-LO, MNL H-LP LVL, projecteur (feu de croisement)
11	ABS MTR NO.2	50 A	Système de freinage à pilotage électronique

Fusible		Ampérage	Circuit
12	ABS MTR NO.1	50 A	Système de freinage à pilotage électronique
13	R/B NO.2	50 A	IGCT-MAIN, INV W/PMP
14	EPS	80 A	Direction assistée électrique
15	S-HORN	7.5 A	S-HORN
16	DEICER	15 A	Non utilisé
17	HORN	10 A	Avertisseurs
18	EFI NO.2	15 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
19	EFI NO.3	7.5 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
20	INJ	7.5 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
21	ECU-IG2 NO.3	7.5 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, antivol de direction, système hybride
22	IGN	15 A	Circuit de démarreur
23	D/L-AM2	20 A	Non utilisé
24	IG2-MAIN	25 A	IGN, INJ, METER-IG2, ECU-IG2 NO.3, A/B, ECU-IG2 NO.2, ECU-IG2 NO.1
25	DC/DC-S	7.5 A	Système hybride
26	MAYDAY	5 A	MAYDAY
27	TURN&HAZ	15 A	Clignotants, feux de détresse, instrumentation
28	STRG LOCK	10 A	Antivol de direction
29	AMP	15 A	Système audio

Fusible		Ampérage	Circuit
30	H-LP LH-LO	15 A*1	Projecteur côté gauche (feu de croisement)
		20 A*2	
31	H-LP RH-LO	15 A*1	Projecteur côté droit (feu de croisement)
		20 A*2	
32	MNL H-LP LVL*2	7.5 A	Système de correction manuelle d'assiette des projecteurs
33	EFI-MAIN NO.1	30 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, EFI NO.2, EFI NO.3
34	SMART	5 A	Système d'accès et de démarrage “mains libres”
35	ETCS	10 A	Système de commande électronique de l'accélérateur
36	ABS NO.2	7.5 A	Système de freinage à pilotage électronique
37	EFI NO.1	7.5 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
38	EFI-MAIN NO.2	20 A	Capteur A/F
39	AM2	7.5 A	Système hybride
40	RADIO-B	20 A	Système audio, système de navigation
41	DOME	7.5 A	Montre, éclairages de miroir de courtoisie, éclairages intérieurs, éclairages individuels, éclairage de coffre, éclairages d'accueil à l'ouverture des portes

Fusible		Ampérage	Circuit
42	ECU-B NO.1	10 A	Système d'accès et de démarrage “mains libres”, instrumentation et compteurs, surveillance de l'angle mort, capteur de braquage, système de classification des occupants, système de communication multiplexé
43	SPARE	25 A	Fusible de rechange
44	SPARE	30 A	Fusible de rechange

*1: Véhicules équipés de projecteurs à halogène
*2: Véhicules équipés de projecteurs à décharge

■ Compartiment moteur (boîte à fusibles type B)

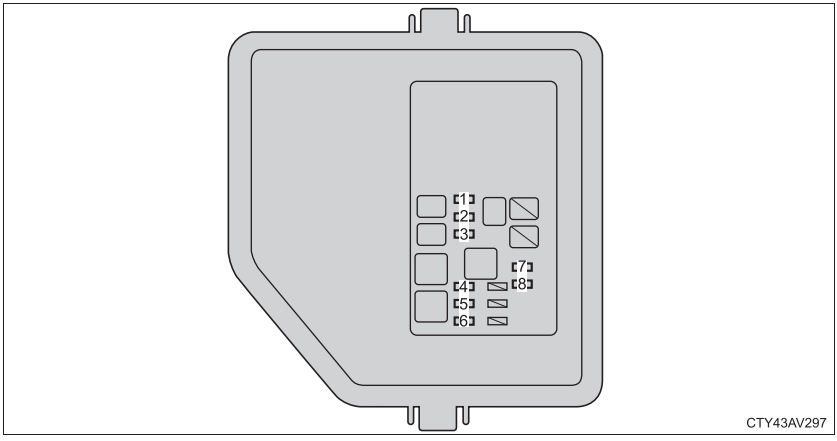

Fusible		Ampérage	Circuit
1	PM IGCT	7.5 A	Système hybride, transmission à gestion électronique
2	BATT VL SSR	10 A	Système hybride
3	INV	7.5 A	Système hybride
4	DC/DC IGCT	10 A	Système hybride
5	INV W/PMP RLY	7.5 A	Système hybride
6	BATT FAN	7.5 A	Ventilateur de refroidissement de la batterie
7	INV W/PMP	15 A	Système hybride
8	IGCT-MAIN	25 A	DC/DC IGCT, INV, BATT VL SSR, PM IGCT, INV W/PMP RLY, BATT FAN

■ Sous le tableau de bord

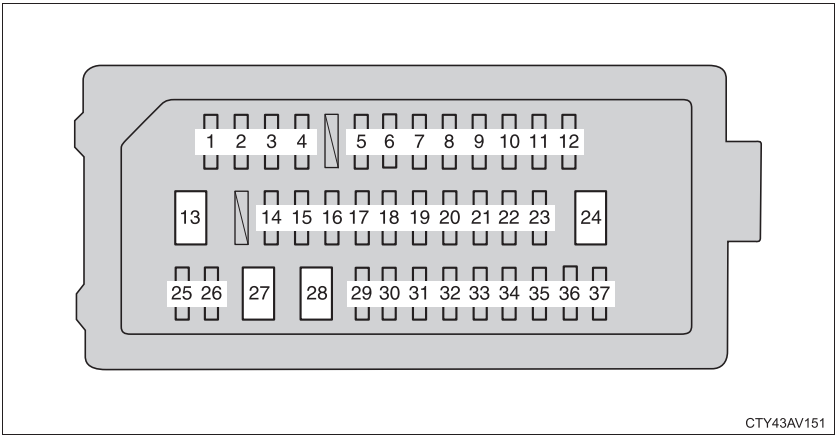

Fusible		Ampérage	Circuit
1	ECU-IG1 NO.2	10 A	Système de commande de verrouillage de sélecteur, sièges chauffants, système d'accès et de démarrage “mains libres”, système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, système de communication multiplexé, système audio, système de navigation, toit ouvrant, rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique, système de climatisation
2	ECU-IG1 NO.1	10 A	Système de freinage à commande électronique, motoventilateurs de refroidissement, feux stop, capteur de braquage, système d'alerte d'approche du véhicule, désembueur de lunette arrière, désembueur de rétroviseur extérieur, feux de recul, système audio, système de navigation

Fusible		Ampérage	Circuit
3	PANEL	10 A	Éclairage des boutons de commande, système de climatisation, éclairage du sélecteur de vitesses, éclairage de la boîte à gants, système audio, système de navigation, éclairages individuels, éclairages intérieurs
4	TAIL	15 A	Feux de stationnement, feux de position latéraux, feux arrière, éclairages de plaque d'immatriculation, antibrouillards
5	EPS-IG1	7.5 A	Direction assistée électrique
6	ECU-IG1 NO.3	7.5 A	Surveillance de l'angle mort
7	S/HTR&FAN F/L	10 A	Sièges chauffants
8	H-LP LVL	7.5 A	Non utilisé
9	WASHER	10 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
10	A/C-IG1	7.5 A	Système de climatisation, thermistance CTP
11	WIPER	25 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
12	BKUP LP	7.5 A	Non utilisé
13	DOOR NO.1	30 A	Lève-vitres électriques
14	WIPER-S	5 A	Non utilisé
15	P/OUTLET RR	20 A	Prise d'alimentation
16	SFT LOCK-ACC	5 A	Non utilisé
17	DOOR R/R	20 A	Lève-vitre électrique arrière droit
18	DOOR R/L	20 A	Lève-vitre électrique arrière gauche
19	OBD	10 A	Système de diagnostic embarqué

Fusible		Ampérage	Circuit
20	ECU-B NO.2	10 A	Système d'accès et de démarrage “mains libres”, système de surveillance de la pression de gonflage des pneus
21	DOOR NO.2	20 A	Lève-vitres électriques
22	AM1	7.5 A	Non utilisé
23	STOP	7.5 A	Feux arrière, système de freinage à commande électronique, troisième feu stop, commande de verrouillage de sélecteur, système hybride, système d'alerte d'approche du véhicule
24	P/SEAT RR	30 A	Non utilisé
25	A/C-B	7.5 A	Système de climatisation
26	S/ROOF	10 A	Toit ouvrant
27	P/SEAT FR	30 A	Sièges électriques
28	PSB	30 A	Non utilisé
29	D/L-AM1	20 A	Système de communication multiplexé, verrouillage centralisé des portes, bouton de commande d'ouverture de coffre
30	TI&TE	20 A	Non utilisé
31	A/B	10 A	Système de classification des occupants, système de sacs de sécurité gonflables SRS
32	ECU-IG2 NO.1	7.5 A	Système hybride
33	ECU-IG2 NO.2	7.5 A	Système de freinage à pilotage électronique, système d'accès et de démarrage “mains libres”
34	CIG&P/ OUTLET	15 A	Prise d'alimentation

Fusible		Ampérage	Circuit
35	ECU-ACC	7.5 A	Montre, rétroviseurs extérieurs, système de communication multiplexé, système audio, système de navigation
36	S/HTR&FAN F/R	10 A	Sièges chauffants
37	S/HTR RR	20 A	Non utilisé

■ **Après le remplacement d'un fusible**

- Si l'éclairage ne s'allume pas après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 437)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de surcharge électrique d'un circuit**

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

■ **Lorsque vous remplacez des ampoules**

Toyota vous recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota conçus pour votre véhicule. Certaines ampoules faisant partie de circuits conçus pour empêcher la surcharge, toute autre pièce que celles d'origine ou n'ayant pas été conçues pour ce véhicule risque d'être inutilisable.

⚠ ATTENTION

■ **Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous risquez d'être à l'origine d'une panne, voire d'un incendie ou d'un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet conducteur.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
  Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
  Cela peut avoir pour conséquences des dégâts importants, voire même un incendie.
- Ne modifiez ni les fusibles, ni la boîte à fusibles.

NOTE

Avant de remplacer les fusibles

Faites rechercher l'origine de la surcharge électrique et réparer le dysfonctionnement par votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

Ampoules

Vous pouvez changer par vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, faites appel votre concessionnaire Toyota.

Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules du véhicule, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer. (→P. 533)

■ Emplacement des ampoules à l'avant

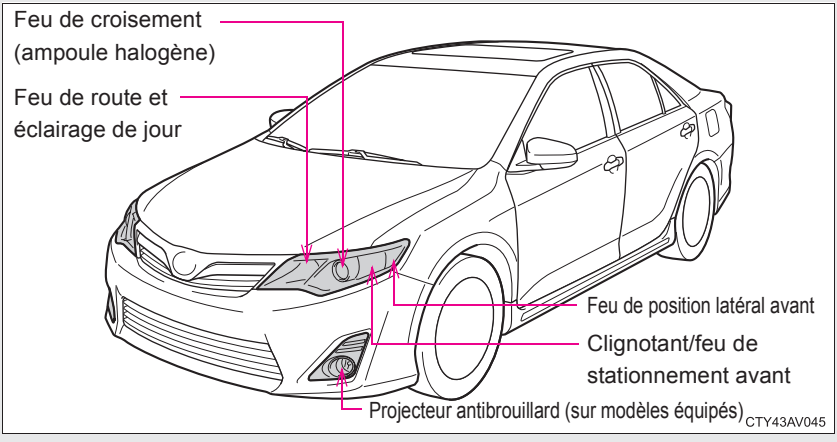

Emplacement des ampoules à l'arrière

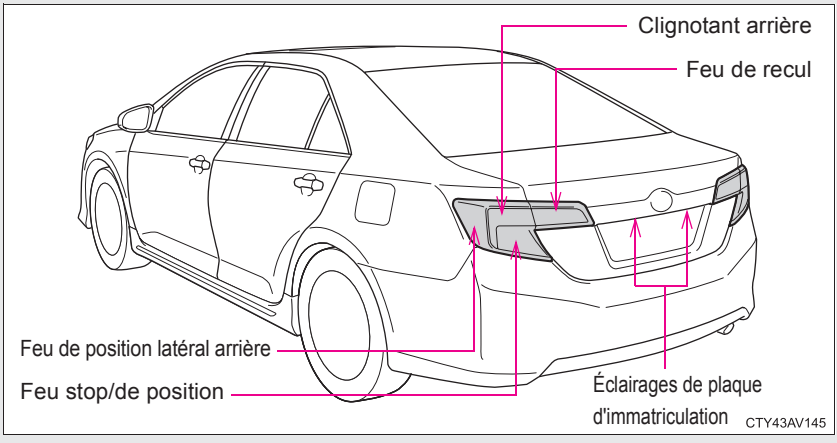

Remplacement des ampoules

Projecteurs (feux de route) et éclairages de jour

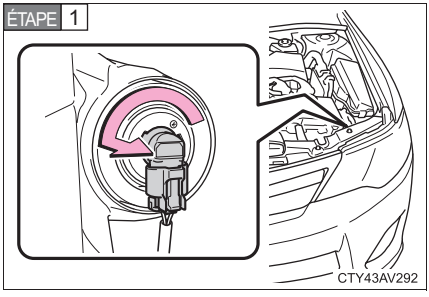

Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

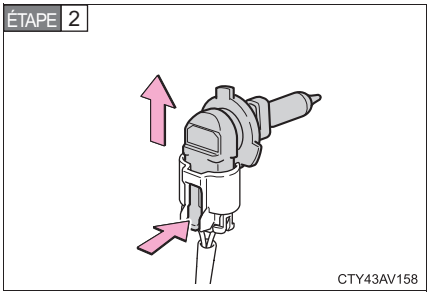

Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

■ Feu de croisement (ampoule halogène)

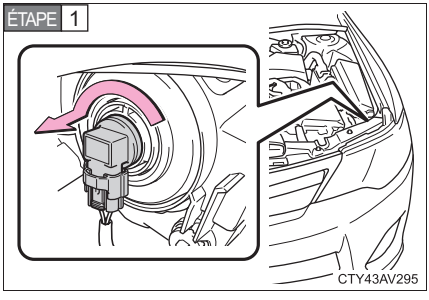

Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

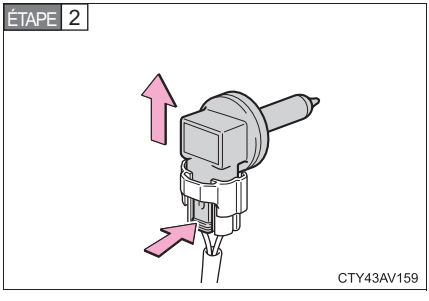

Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

■ Projecteur antibrouillard (sur modèles équipés)

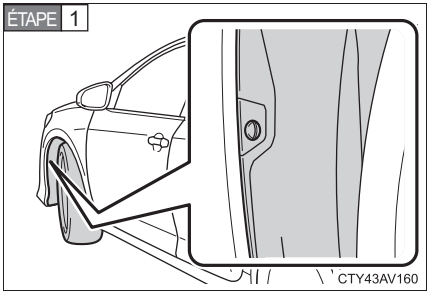

Tournez le volant à l'opposé du projecteur antibrouillard dont vous souhaitez remplacer l'ampoule.

Par exemple, si vous souhaitez remplacer l'ampoule du projecteur antibrouillard gauche, tournez le volant à droite.

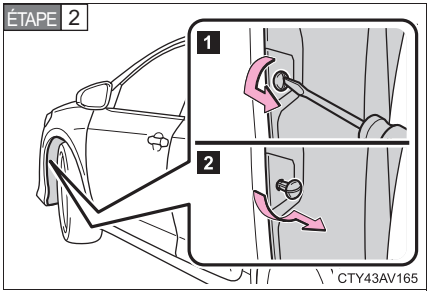

Enlevez le clip de fixation de la doublure d'aile.

1 Tournez le clip, puis tirez dessus jusqu'en butée.

2 Tournez à nouveau le clip, puis tirez dessus pour le sortir.

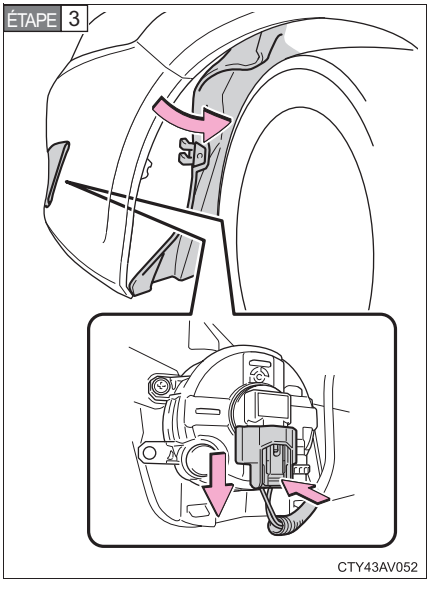

Enlevez partiellement la doublure d'aile et débranchez le connecteur tout en appuyant sur l'ergot de sécurité.

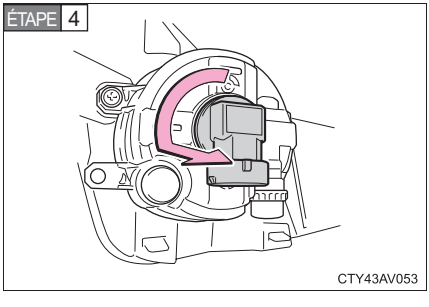

Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

■ Clignotant/feu de stationnement avant

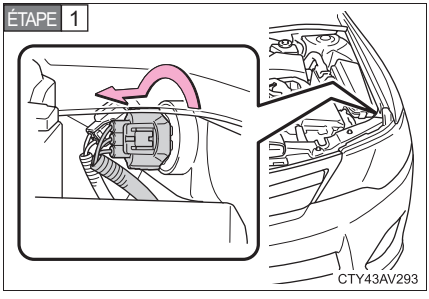

Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

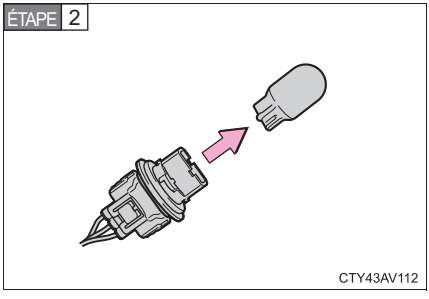

Retirez l'ampoule.

■ Feu de position latéral avant

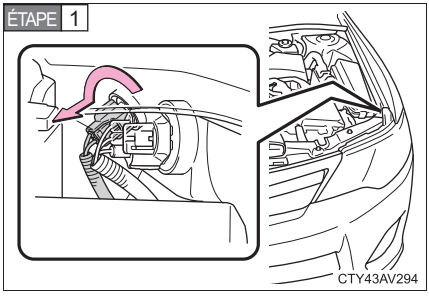

Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

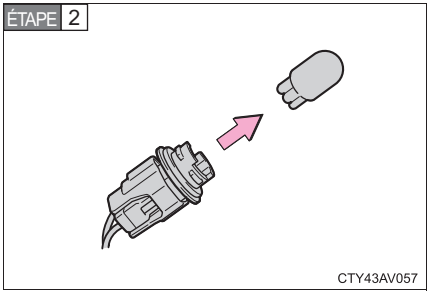

Retirez l'ampoule.

■ Feu de position latéral arrière, clignotant arrière et feu stop/arrière

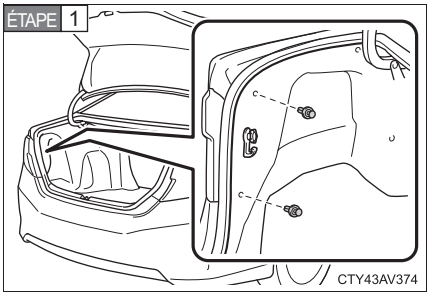

Ouvrez le couvercle de coffre et retirez les clips de fixation de l'habillage du coffre.

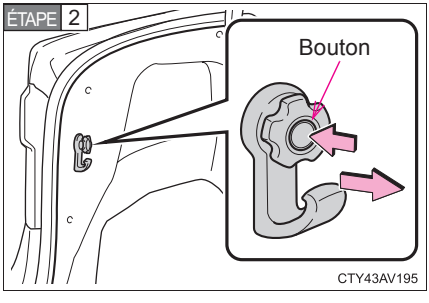

Tirez sur le crochet tout en appuyant sur le bouton.

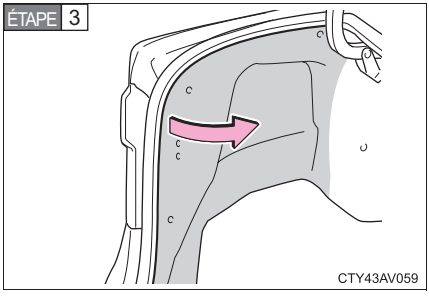

Enlevez partiellement l'habillage du coffre.

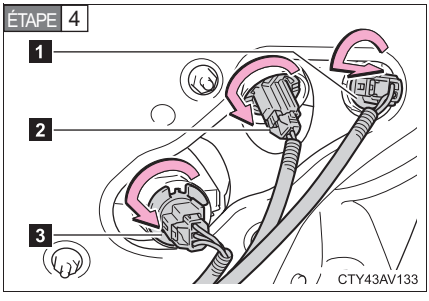

Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

1 Feu de position latéral arrière
2 Clignotant arrière
3 Feu stop/de position

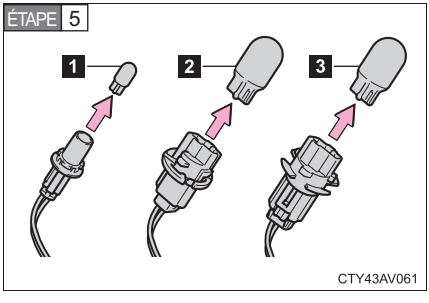

Retirez l'ampoule.

1 Feu de position latéral arrière
2 Clignotant arrière
3 Feu stop/de position

■ Feu de recul

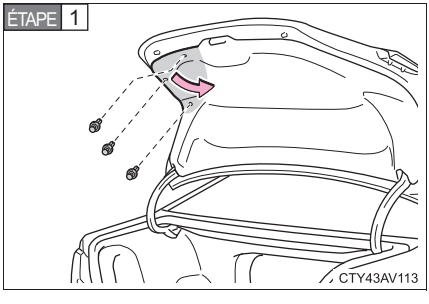

Ouvrez le couvercle de coffre et retirez les clips. Ensuite, enlevez partiellement l'habillage du couvercle de coffre.

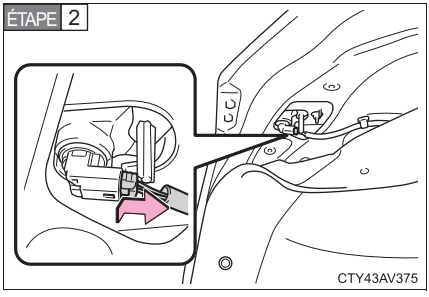

Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

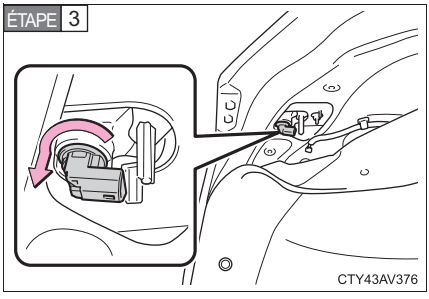

Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

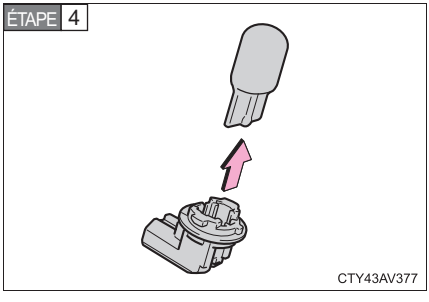

Retirez l'ampoule.

■ Éclairage de plaque d'immatriculation

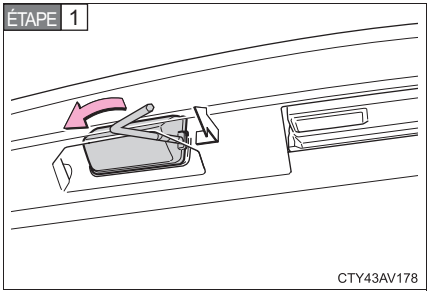

Retirez l'optique.

Introduisez une clé Allen à la bonne taille dans le trou de l'optique, puis faites levier sur cette dernière comme indiqué sur la figure.

Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez l'extrémité de la clé Allen avec du ruban adhésif.

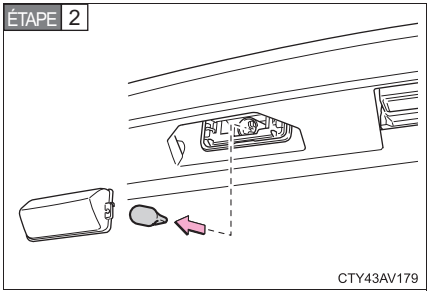

Retirez l'ampoule.

■ Autres éclairages

Si l'une des ampoules énumérées ci-dessous est grillée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- Feux de croisement (ampoule à décharge)
- Troisième feu stop

■ Projecteurs à décharge (sur modèles équipés)

Si la tension électrique fournie aux lampes à décharge est insuffisante, il est possible que les projecteurs ne s'allument pas, ou s'éteignent temporairement. Les lampes à décharge recommencent à éclairer dès le rétablissement de la puissance électrique normale.

■ Ampoules à DEL

Le troisième feu stop est constitué d'un ensemble de DEL. Si l'une des DEL est défaillante, faites changer le feu par votre concessionnaire Toyota.

■ Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

Consultez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes. Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie.

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur des projecteurs.

■ Démontage et remontage des clips

Clip de fixation de l'habillage du coffre et de l'habillage du couvercle de coffre

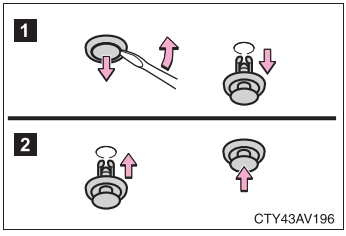

1 Démontage

2 Remontage

Clip de fixation de la doublure d'aile

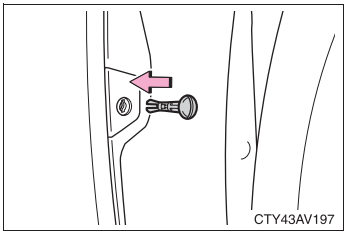

Remontage

■ Lorsque vous remplacez des ampoules

→P. 435

⚠ ATTENTION

■ Remplacement des ampoules

- Éteignez les feux. Ne pas essayer de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les feux.
  Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne pas toucher le verre de l'ampoule à mains nues. Tenez l'ampoule par sa partie métallique ou plastique.
  Si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque de se casser.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique, susceptible d'endommager les projecteurs ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

- Véhicules équipés de projecteurs à décharge:

  Tant que les feux de croisement sont allumés, et quelques instants après qu'ils aient été éteints, les pièces métalliques à l'arrière du bloc optique du projecteur sont brûlantes. Pour éviter toute brûlure, ne touchez pas ces pièces métalliques tant que vous n'êtes pas certain qu'elles ont suffisamment refroidi.

⚠ ATTENTION

■ Projecteurs à décharge (sur modèles équipés)

- Consultez votre concessionnaire Toyota avant de remplacer les projecteurs à décharge (y compris les ampoules).
- Ne touchez pas les douilles haute tension des projecteurs à décharge lorsque les projecteurs sont allumés.
  Une tension extrêmement élevée de 30000 V serait alors déchargée, au risque de vous blesser grièvement, voire mortellement, par électrocution.
- N'essayez pas de démonter ou de réparer les ampoules à décharge des projecteurs de feux de croisement, les connecteurs, les circuits d'alimentation électrique ou tout autre composant afférent.
  Vous risqueriez une électrocution et des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour prévenir tout risque de panne ou d'incendie

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème 5

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse 450
Remorquage du véhicule..... 451
Vous suspectez un problème 454

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche... 455
Si un message d'alerte s'affiche..... 469
En cas de crevaison..... 488
Si le système hybride ne démarre pas..... 500
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 502
Si vous perdez vos clés ... 503
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... 504
Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée..... 507
Lorsque le véhicule chauffe 512
Si votre véhicule est bloqué 517
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... 519

Feux de détresse

Utilisez les feux de détresse si le véhicule est sujet à avarie ou s'il est impliqué dans un accident.

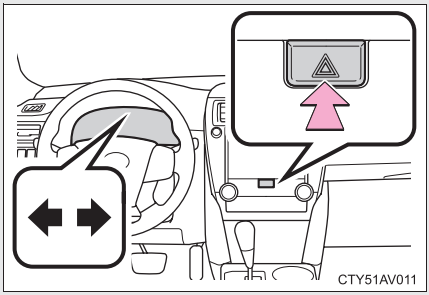

Enfoncez le commutateur des feux de détresse pour déclencher leur fonctionnement. Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le commutateur.

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Évitez de laisser fonctionner les feux de détresse plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Remorquage du véhicule

Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de confier l'opération à votre concessionnaire Toyota ou à une société de dépannage professionnelle, utilisant de préférence une dépanneuse à panier ou à plateau.
Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

Avant l'opération de remorquage

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de la transmission hybride. Consultez votre concessionnaire Toyota avant de remorquer.

- Le système hybride est fonctionnel, mais le véhicule n'est plus roulant.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à palan

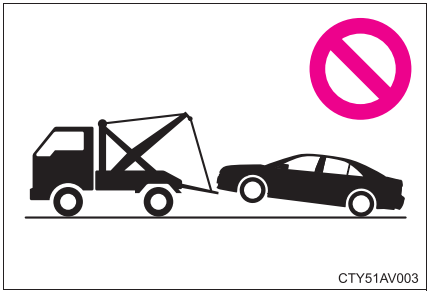

Ne pas remorquer avec un dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

Par l'avant

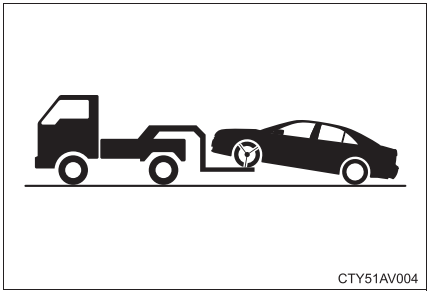
CTY51AV004

Desserrez le frein de stationnement.

Par l'arrière

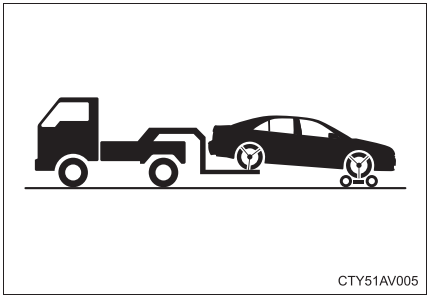
CTY51AV005

Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau

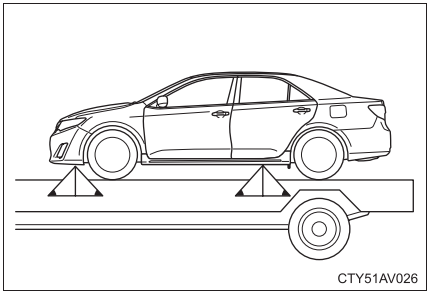
CTY51AV026

Si vous arrimez votre véhicule avec des chaînes ou des câbles, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage grave à la transmission en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol.

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

Une fois les roues levées, vérifiez que la garde au sol est suffisante à l'opposé du véhicule. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter tout dommage à la carrosserie en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

Vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuite de liquide sous le véhicule
  (La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation de cette dernière.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Le segment le plus à droite de l'affichage de température de liquide de refroidissement moteur clignote

Symptômes audibles

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride

Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si le problème persiste, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Arrêtez tout de suite le véhicule. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

L'alerte suivante indique l'existence possible d'un problème dans le système de freinage. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
BRAKE (États-Unis) (Canada)	**Témoin d'alerte rouge de système de freinage (signal sonore)*** • Insuffisance de liquide de frein • Anomalie dans le système de freinage Ce témoin est également allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.

***: Signal sonore de système de freinage:**

Dès qu'un problème éventuel risque de dégrader les performances au freinage, le témoin d'alerte s'allume et un signal sonore retentit.

Signal sonore avec le frein de stationnement serré:

→P. 472

Arrêtez tout de suite le véhicule.

L'alerte suivante indique un dommage possible du véhicule susceptible de conduire à un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
	Témoin d'alerte du circuit de charge Signale la présence d'une anomalie dans le circuit de charge du véhicule.
	Témoin d'alerte de pression d'huile moteur insuffisante Signale que la pression d'huile moteur est trop basse.
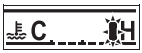	**Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur (le segment le plus à droite de l'affichage de température de liquide de refroidissement moteur clignote)** Indique que le moteur est presque en surchauffe. (→P. 512)

Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Négliger de faire rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
(États-Unis) (Canada)	**Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement** Signale la présence d'une anomalie dans: • le système hybride; • le système de gestion électronique du moteur; ou • le système de commande électronique de l'accélérateur; ou • le système de gestion de la transmission hybride.
	Témoin d'alerte SRS Signale la présence d'une anomalie dans: • le système des sacs de sécurité gonflables SRS; ou • le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou • le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité.
(États-Unis) (Canada)	**Témoin d'alerte ABS** Signale la présence d'une anomalie dans: • le système ABS; ou • le système d'aide au freinage d'urgence.
	Témoin d'alerte jaune de système de freinage Signale la présence d'une anomalie dans: • le système de freinage récupératif; ou • le système de freinage à pilotage électronique.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
(S'allume)	**Témoin indicateur de perte d'adhérence** Signale la présence d'une anomalie dans: • le système VSC; ou • le système TRAC; ou • Aide au démarrage en côte.
	Témoin d'alerte de direction assistée électrique (signal sonore) Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique).

■ **Fonctionnement du voyant du système de freinage**

Bien que l'action d'appuyer de manière répétée sur la pédale de frein puisse provoquer l'allumage du témoin d'alerte rouge du système de freinage et le déclenchement du signal sonore, cela n'indique pas un mauvais fonctionnement.

Suivez les procédures de correction.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le témoin d'alerte s'éteint.

Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
	Témoin d'alerte d'ouverture des portes (signal sonore)[*1] Signale qu'une porte ou que le coffre est mal fermé.	Vérifiez que toutes les portes ainsi que le coffre sont bien fermés.
	Témoin d'alerte de réserve de carburant Signale qu'il ne reste plus dans le réservoir de carburant que 2,6 gal. (9,7 L, 2,1 Imp. gal.) ou moins.	Refaites le plein du véhicule.
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur/passager avant (signal sonore)[*2] Avertit le conducteur/passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.	Attachez votre ceinture de sécurité.
	Témoin d'alerte principal Le témoin d'alerte s'allume, accompagné d'un signal sonore, et clignote pour signaler que le système principal d'alerte a détecté une anomalie.	→P. 469

Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
(États-Unis uniquement)	**Témoin d'alerte de pression des pneus**	
	Témoin allumé: Pneus sous-gonflés, par suite notamment de • Causes naturelles (→P. 463) • Roue crevée (→P. 488)	Corrigez la pression de gonflage des pneus à la valeur prescrite. Le témoin s'éteint après quelques minutes. Au cas où le témoin ne s'éteindrait pas même après que vous ayez corrigé la pression de gonflage des pneus, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.
	Témoin allumé après avoir clignoté pendant 1 minute: Anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (→P. 465)	Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.

*1: **Signal sonore de porte ouverte:**

→P. 472

*2: **Signal sonore de ceinture de sécurité conducteur:**
Le signal sonore de ceinture de sécurité conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Dès lors que vous mettez le bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE, le signal sonore se déclenche et reste actif pendant 6 secondes. Si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h), le signal sonore se déclenche une fois. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 30 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

Signal sonore de ceinture de sécurité passager avant:
Le signal sonore de ceinture de sécurité passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Le signal sonore se déclenche une fois si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h). Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 30 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

Témoin d'alerte SRS

Ce témoin d'alerte est relié à un système qui surveille en permanence le boîtier électronique de sacs de sécurité gonflables, les capteurs des sacs de sécurité gonflables frontaux, les capteurs des sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau, les capteurs des sacs de sécurité gonflables rideau, le capteur de position du siège conducteur, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification de l'occupant du siège passager avant, les témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant, les prétensionneurs de ceintures de sécurité, les sacs de sécurité gonflables, le câblage correspondant et les alimentations électriques. (→P. 125)

Capteur d'occupation du siège passager avant, témoin et signal sonore de rappel de ceinture de sécurité passager

- Si vous posez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation peut déclencher le clignotement du témoin d'alerte et le signal sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
  Si c'est le cas, faites le plein dans les plus brefs délais.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
  Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'éteint après plusieurs trajets.
Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume (sur modèles équipés)

Vérifiez la pression de gonflage des pneus et corrigez à la valeur préconisée. Il ne suffit pas d'appuyer sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus pour éteindre le témoin d'alerte de pression des pneus.

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après quelques minutes).

Lorsque vous remplacez une roue par la roue de secours (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'alerte de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteindra après quelques minutes.

Si le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques est inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques
- Si les pneus sont gonflés à 73 psi (500 kPa, 5,1 kgf/cm^2 ou bar) ou plus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques risque d'être inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Proximité avec des dispositifs ou équipements électroniques utilisant des fréquences radio voisines
- Utilisation dans le véhicule d'un poste de radio utilisant une fréquence similaire
- Installation sur les vitres d'un film teinté faisant obstacle aux ondes radio
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues
- En cas d'utilisation d'autres jantes que celles d'origine Toyota. (Même si vous utilisez des jantes d'origine Toyota, il se peut que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne fonctionne pas correctement avec certains types de pneumatiques.)
- Si vous utilisez des chaînes à neige

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume souvent après avoir clignoté pendant 1 minute lorsque vous mettez le bouton “POWER” en mode MARCHE, faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte de direction assistée électrique (signal sonore)

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'alerte de direction assistée électrique pourrait s'allumer et le signal sonore pourrait se déclencher.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Le signal sonore de rappel de ceinture de sécurité asservi à la vitesse du véhicule peut être désactivé.
(Fonctions personnalisables →P. 552) Toutefois, Toyota recommande que le signal sonore de rappel de ceintures de sécurité soit fonctionnel pour avertir le conducteur et le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume

Le volant de direction risque de devenir extrêmement dur à manœuvrer. Maintenez fermement le volant de direction et exercez plus de force qu'habituellement pour le tourner s'il est plus dur que d'ordinaire.

■ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. A défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

⚠ ATTENTION

■ **Si un éclatement de pneu ou une fuite d'air soudaine se produit (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

Il peut arriver que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne s'active pas tout de suite.

■ **Entretien des pneus (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

Par temps froid, chaque pneumatique, y compris celui de secours, devrait être vérifié une fois par mois et gonflé à la pression recommandée par le fabricant sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette située sur le flanc du pneumatique (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneumatiques de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette située sur le flanc du pneumatique [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage pour ces pneumatiques.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS-tire pressure warning system) qui allume un témoin de pression de gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneu(s) est/sont insuffisamment gonflé(s). Lorsque le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneumatiques dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneumatique nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter le manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veuillez noter que le témoin de surveillance de la pression de gonflage TPMS (tire pressure warning system) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la pression adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour activer le témoin de surveillance de la pression de gonflage (TPMS).

⚠ ATTENTION

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS [tire pressure warning system]) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (tire pressure warning system) est associé au voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin de pression de gonflage insuffisante clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence est répétée à chaque nouvelle utilisation du véhicule, tant que l'anomalie est présente. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système n'est pas en mesure de détecter ni de signaler une pression de gonflage insuffisante dans les pneus comme il le devrait.

Le système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS [tire pressure warning system]) peut connaître une anomalie de fonctionnement pour diverses raisons, y compris le montage sur le véhicule de jantes ou de pneus de remplacement incompatibles avec un fonctionnement normal du système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS [tire pressure warning system]). Si vous remplacez une ou plusieurs jantes ou pneumatiques de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS [tire pressure warning system]) pour vous assurer qu'une jante ou un pneu de remplacement n'empêche pas le système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS [tire pressure warning system]) de continuer à fonctionner normalement.

⚠ NOTE

■ Précautions à prendre lorsque vous changez de pneus (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

En cas de pose de pneumatiques de caractéristiques ou de fabricant différent, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques peut ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'alerte s'affiche

Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel, gardez votre calme et agissez comme suit:

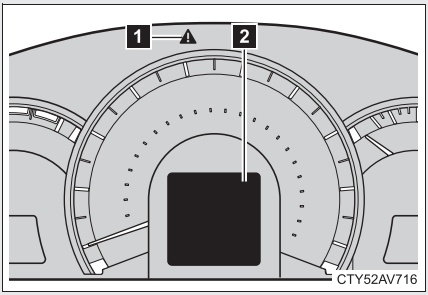

1 Témoin d'alerte principal

Le témoin d'alerte principal s'allume aussi ou clignote pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

2 Écran multifonctionnel

Si un témoin d'alerte quel qu'il soit s'allume après que vous ayez effectué les actions décrites, consultez votre concessionnaire Toyota.

Arrêtez tout de suite le véhicule.

Un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. L'alerte suivante indique un dommage possible du véhicule susceptible de conduire à un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d'alerte	Explications
	Signale la présence d'une anomalie dans le système hybride. Un signal sonore se déclenche également.

Faites contrôler le véhicule dans les plus brefs délais.

Un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. Négliger de faire rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Message d'alerte	Explications
  (Clignote)	• **Signale la présence d'une anomalie dans le système de l'antivol de direction.** • **Signale la présence d'une anomalie dans le système d'accès et de démarrage "mains libres".** Un signal sonore se déclenche également.
 	Signale la présence d'une anomalie dans le système de régulateur de vitesse.
   (sur modèles équipés)	**Signale la présence d'une anomalie dans la surveillance de l'angle mort.**

Suivez les procédures de correction.

Un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. Après avoir agi comme expliqué pour remédier au problème signalé, vérifiez que le message d'alerte disparaît.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
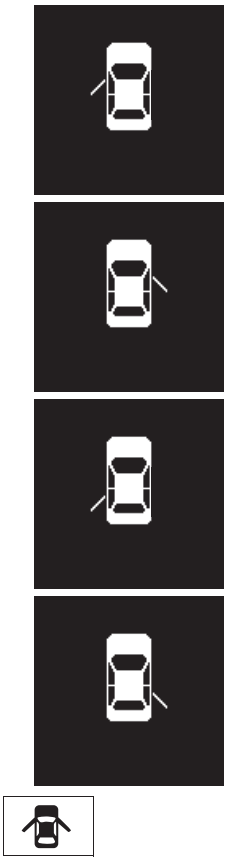	**Signale qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées.** Le système indique précisément quelle porte est mal fermée. Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), clignote et le signal sonore se déclenche pour indiquer que la ou les portes latérales sont mal fermées.	Assurez-vous que toutes les portes sont bien fermées.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
	Signale que le capot est mal fermé. Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que le capot est mal fermé.	Fermez le capot.
	Signale que le coffre est mal fermé. Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que le coffre est mal fermé.	Fermez le coffre.
(Clignote) (sur modèles équipés)	**Signale que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé (alors que le bouton “POWER” est en mode arrêt et que la porte conducteur est ouverte).**	Fermez le toit ouvrant.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
 BRAKE (États-Unis) (Canada) (Clignote)	**Indique que le frein de stationnement est toujours serré alors que le véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h).** Un signal sonore se déclenche également.	Desserrez le frein de stationnement.
	Signale une insuffisance de liquide de lave-glace.	Ajoutez du liquide de lave-glace.
 (sur modèles équipés)	**Indique que les capteurs du système de surveillance de l'angle mort ou la zone avoisinante sur le bouclier sont sales ou recouverts de givre.**	Nettoyez le capteur et la zone avoisinante sur le bouclier.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
 (États-Unis uniquement)	**Indique la nécessité de procéder sous peu à tout l'entretien imposé par le programme d'entretien*1 compte tenu de la distance parcourue.**	Si nécessaire, effectuez l'entretien.
	S'allume 4500 miles (7200 km) environ après la réinitialisation des données d'entretien.	
 (États-Unis uniquement)	**Indique la nécessité de procéder à tout l'entretien pour correspondre à la distance parcourue du programme d'entretien*1.**	Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser les données d'entretien après avoir effectué l'entretien. (→P. 371)
	S'allume 5000 miles (8000 km) environ après la réinitialisation des données d'entretien. (Le témoin ne fonctionne correctement que si les données d'entretien ont été réinitialisées.)	

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
	Signale que le système hybride a surchauffé	Arrêtez le véhicule et vérifiez. (→P. 512)
(Clignote)	**Signale que le niveau de charge de la batterie du système hybride est bas** Un signal sonore se déclenche également.	Lorsque le véhicule est arrêté pendant une période prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur P. La batterie du système hybride ne peut pas être rechargée avec le sélecteur de vitesses sur N.
(Clignote)	**Indique que la puissance de la batterie du système hybride a baissé après une période prolongée après avoir mis le sélecteur de vitesses sur N** Un signal sonore se déclenche également.	Redémarrez le système hybride lors du démarrage du véhicule.
(Clignote)	**Indique que la porte conducteur a été ouverte avec le sélecteur de vitesses sur une autre position que P** Un signal sonore se déclenche également.	Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
  (Clignote)	**Indique que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que le sélecteur de vitesses est sur N** Un signal sonore se déclenche également.	Relâchez la pédale d'accélérateur et mettez le sélecteur de vitesses sur D, B ou R.
	Signale que le mode électrique EV n'est pas disponible[*2] Un signal sonore se déclenche également. La raison peut être affichée pour laquelle le mode électrique EV est indisponible (le véhicule est au ralenti, la batterie est fortement déchargée, la vitesse est supérieure à la plage de vitesses du mode EV, l'appui sur la pédale d'accélérateur est trop important).	Utilisez le mode électrique EV dès que sa disponibilité est rétablie.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
 (Clignote 3 fois)	**Signale que le mode électrique EV a été automatiquement annulé*2** Un signal sonore se déclenche également. La raison peut être affichée pour laquelle le mode électrique EV est indisponible (la batterie est fortement déchargée, la vitesse est supérieure à la plage de vitesses du mode EV, l'appui sur la pédale d'accélérateur est trop important).	Roulez avec le véhicule pendant un moment.
 (Clignote)	**Signale que le bouton "POWER" est sur arrêt ou en mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur est ouverte et les éclairages sont allumés.** Un signal sonore se déclenche également.	Éteignez les éclairages.

*1: Consultez le "Guide du programme d'entretien" ou le "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

*2: Pour les conditions d'utilisation du mode électrique EV (→P. 181).

Remédiez sans attendre au problème signalé.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le message d'alerte et le témoin disparaissent.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
1 fois	—	(Clignote)	La clé électronique n'est pas détectée alors que vous essayez de démarrer le système hybride.	Démarrez le système hybride en ayant la clé électronique avec vous.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
1 fois	3 fois	(Clignote)	La clé électronique a été sortie du véhicule et une porte autre que celle du conducteur a été ouverte et fermée alors que le bouton “POWER” n'était pas sur arrêt.	Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
			Vous avez sorti la clé électronique du véhicule et ouvert puis fermé la porte conducteur avec le sélecteur de vitesses sur P sans mettre le bouton “POWER” sur arrêt.	Mettez le bouton “POWER” sur arrêt ou ramenez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
1 fois	Continu	(Affichage alterné) (Clignote)	Vous avez essayé de sortir du véhicule avec la clé électronique et de verrouiller les portes sans avoir au préalable mis le bouton “POWER” en mode arrêt.	Mettez le bouton “POWER” en mode arrêt et verrouillez à nouveau les portes.
9 fois	—	 (Clignote)	Vous avez essayé de démarrer le système hybride alors que la clé électronique n'était pas détectée ou qu'elle ne fonctionnait pas normalement. Vous avez essayé de conduire le véhicule en l'absence de la clé normale à l'intérieur.	Assurez-vous que la clé électronique est à l'intérieur du véhicule.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Continu	—	(Clignote)	Vous avez ouvert la porte conducteur alors que vous mettiez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P sans mettre le bouton “POWER” sur arrêt.	Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
Continu	Continu	(Affichage alterné) (Clignote)	Vous avez sorti la clé électronique du véhicule et ouvert puis fermé la porte conducteur sans avoir mis le sélecteur de vitesses sur P et le bouton “POWER” sur arrêt.	• Mettez le sélecteur de vitesses sur P. • Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
1 fois	Continu	(Clignote)	Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage “mains libres” alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du véhicule.	Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez les portes à nouveau.
1 fois	Continu	(Clignote)	Vous avez essayé de verrouiller l'une ou l'autre des portes avant en ouvrant la porte et en mettant le bouton de verrouillage intérieur en position verrouillage, puis en fermant la porte tout en tirant sur la poignée de porte extérieure alors que la clé électronique était encore à l'intérieur du véhicule.	Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez les portes à nouveau.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
1 fois	—	(Clignote)	• Lorsque vous avez déverrouillé les portes avec la clé conventionnelle, puis appuyé sur le bouton “POWER”, le système n'a pas détecté la clé électronique dans le véhicule. • Le système n'a pas détecté la clé électronique dans le véhicule même après que vous ayez appuyé 2 fois de suite sur le bouton “POWER”.	Mettez en contact la clé électronique avec le bouton “POWER” tout en appuyant sur la pédale de frein.
1 fois	—	(Clignote)	Vous avez essayé de démarrer le système hybride avec le sélecteur de vitesses sur N.	Mettez le sélecteur de vitesses sur P et démarrez le système hybride.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
—	—	COUPURE AUTO DE L'ALIMENTATION POUR PRÉSERVER LA BATTERIE	Le système s'est mis sur arrêt du fait de la fonction de coupure automatique.	Au prochain démarrage du système hybride, augmentez légèrement le régime moteur et maintenez-le pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie 12 V.
1 fois	—	PILE CLÉ FAIBLE	La pile de la clé électronique est presque usée.	Remplacez la pile de la clé électronique. (→P. 421)

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
1 fois	—	(Clignote)	Vous avez ouvert et fermé la porte conducteur avec le bouton “POWER” sur arrêt, puis mis 2 fois le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES sans démarrer le système hybride.	Tout en appuyant sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton “POWER”.
			Pour démarrer le système hybride alors que la clé électronique ne fonctionnait pas normalement (→P. 504), vous avez mis la clé électronique en contact avec le bouton “POWER”.	Appuyez sur le bouton “POWER” dans les 10 secondes suivant le déclenchement du signal sonore.
1 fois	—	(Clignote)	L'antivol de direction ne s'est pas débloqué dans les 3 secondes suivant l'appui sur le bouton “POWER”.	Appuyez sur le bouton “POWER” tout en appuyant sur la pédale de frein et en tournant le volant à gauche et à droite.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
1 fois	—	AMENEZ LE LEVIER DE CHANGEMENT DE VITESSE EN POSITION P (Clignote)	Le bouton “POWER” a été mis en mode arrêt avec le sélecteur de vitesses sur une autre position que P.	Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
1 fois	—	COUPEZ L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (Clignote)	Une fois le bouton “POWER” mis en mode arrêt avec le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, le sélecteur a été déplacé sur P.	Mettez le bouton “POWER” sur arrêt.

En cas de crevaison

Démontez la roue dont le pneumatique est crevé et remplacez-la par la roue de secours.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Garez le véhicule sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse.

Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage

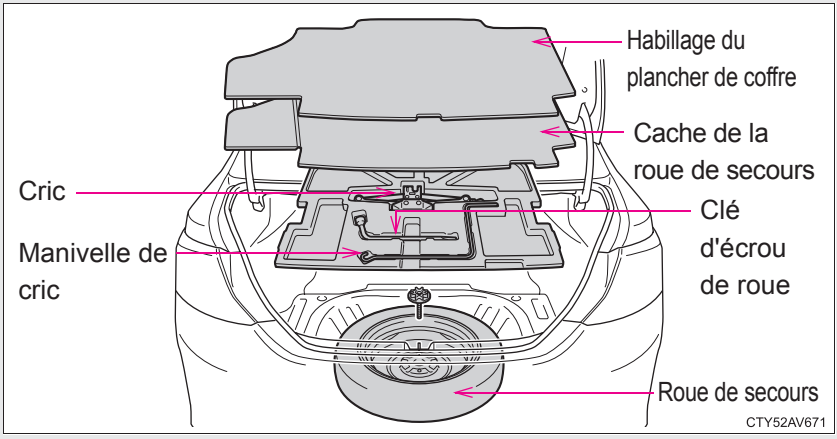

Accès au cric

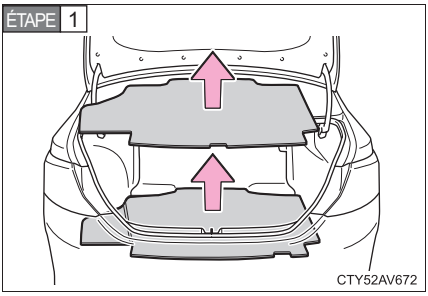

Retirez l'habillage du plancher de coffre et le cache de la roue de secours.

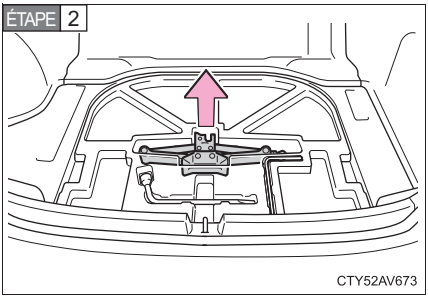

Retirez le cric.

Accès à la roue de secours

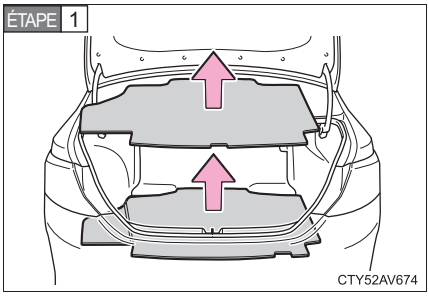

Retirez l'habillage du plancher de coffre et le cache de la roue de secours.

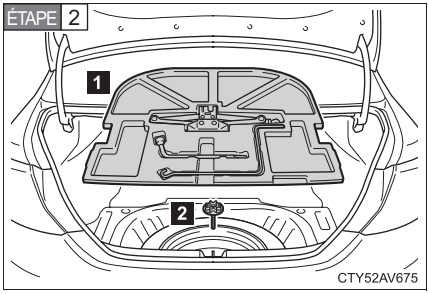

1 Retirez le plateau à outils.

2 Desserrez l'écrou de maintien de la roue de secours.

Remplacement d'une roue crevée

ÉTAPE 1

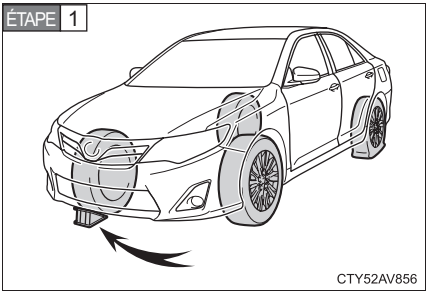

Calez les roues.

Roue crevée		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	En arrière de la roue arrière droite
	Côté droit	En arrière de la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	En avant de la roue avant droite
	Côté droit	En avant de la roue avant gauche

ÉTAPE 2

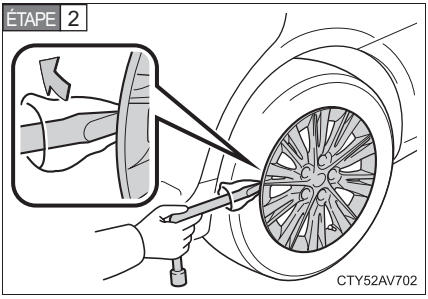

Pour les véhicules équipés de jantes en acier, enlevez l'enjoliveur de roue avec la clé.

Pour protéger l'enjoliveur de roue, intercaler un chiffon entre la clé et l'enjoliveur de roue, comme indiqué sur la figure.

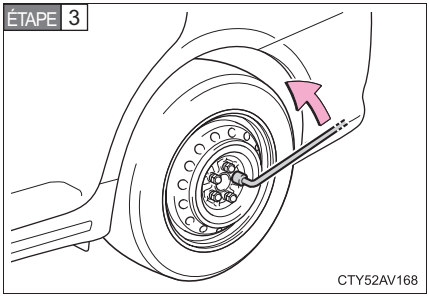

Desserrez d'un tour les écrous de roue.

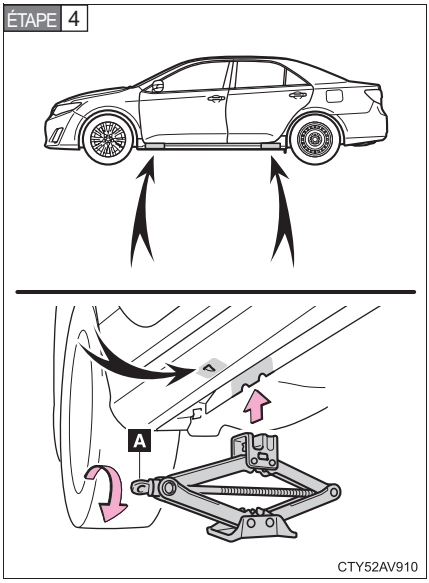

Tournez la partie “A” du cric à la main jusqu'à en amener l'encoche au contact du point de levage du bas de caisse.

Les repères de point de levage se trouvent sous le longeron. Ils marquent la position du point de levage.

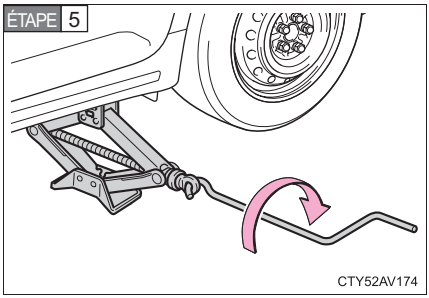

Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

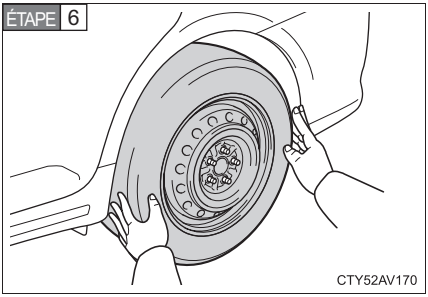

Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.

Montage de la roue de secours

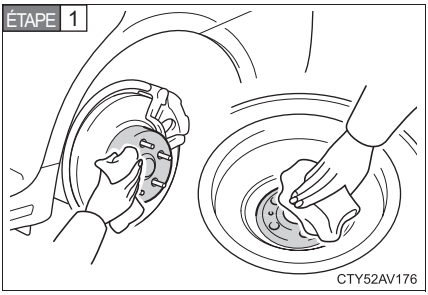

Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

ÉTAPE 2 Montez la roue et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.

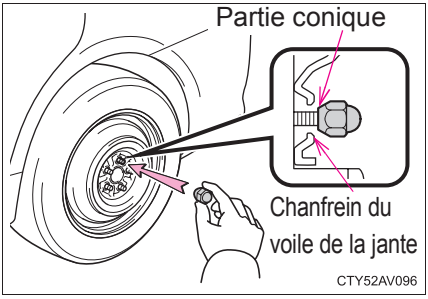

Lorsque vous remplacez une jante en acier par une jante en acier, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.

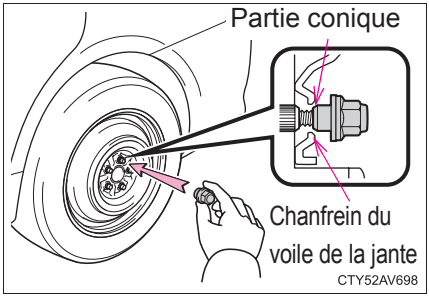

Lors du remplacement d'une jante en aluminium par une jante en acier, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.

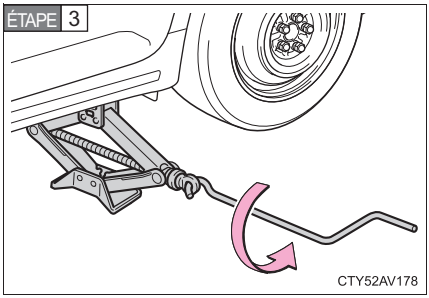

Reposez le véhicule au sol.

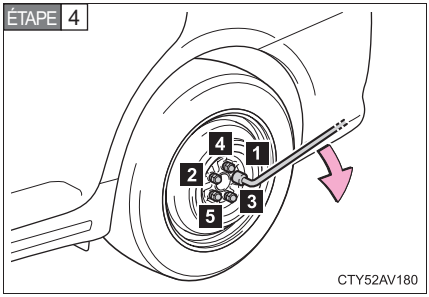

Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

ÉTAPE 5 Rangez soigneusement la roue crevée, le cric et tous les outils.

■ **Roue de secours compacte**

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention “TEMPORARY USE ONLY” moulée sur son flanc.
  Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P. 531)

■ **Après avoir terminé de changer une roue (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

Il faut réinitialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. (→P. 404)

■ **En cas d'utilisation de la roue de secours compacte**

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système de surveillance de la pression ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'alerte de pression des pneus se soit allumé, le témoin reste allumé.

■ **Si vous crevez de l'avant sur une route enneigée ou verglacée**

Montez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

ÉTAPE 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.

ÉTAPE 2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de démonter du véhicule.

ÉTAPE 3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

ATTENTION

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

- Sachez que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue normale.
- Adoptez une conduite souple et coulée (pas d'accélérations, ralentissements, freinages et virages trop brusques).

■ Lorsque vous rangez la roue de secours compacte

Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre entre la roue de secours compacte et la carrosserie du véhicule.

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS & aide au freinage d'urgence
- Régulateur de vitesse
- VSC
- TRAC
- EPS
- Système de navigation (sur modèles équipés)

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. À défaut de respecter cette précaution, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

ATTENTION

Utilisation du cric de bord

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric de bord aux seules fins de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule.
  Ne l'utilisez pas sur un autre véhicule, et n'utilisez aucun autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Vérifiez à chaque fois que le cric est bien en place sur le point de levage prévu pour cela.
- N'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsque ce dernier est sur cric.
- Ne laissez pas tourner le système hybride et ne le démarrez pas non plus lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne mettez pas le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.

Veillez tout particulièrement à vous assurer que toute personne travaillant sur le véhicule ou à proximité directe ne risque pas d'être blessée lorsque vous reposez le véhicule au sol.

⚠ ATTENTION

■ Remplacement d'une roue crevée

- Ne touchez pas aux voiles de jante, ni à la zone située autour des freins immédiatement après avoir conduit le véhicule.
  Après avoir conduit le véhicule, les voiles de jantes et la zone située autour des freins sont très chaudes. Si vous effleurez ces zones avec l'une quelconque des parties de votre corps alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.
  - Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m).
  - Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
  - Lors de la pause d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
  - Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons (filets) ou de leur logement, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
  - Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur. (→P. 417)

NOTE

■ **Ne pas rouler avec un pneu à plat.**

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneumatique et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

■ **Attention au franchissement des obstacles lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la situation où il est équipé de ses roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur mauvaise route (revêtement dégradé, bosselé).

■ **Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte.
Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet désastreux sur le comportement du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire agréé Toyota ou tout autre atelier d'entretien/réparation qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. (→P. 404)

Si le système hybride ne démarre pas

Les causes faisant que le système hybride ne démarre pas sont variables en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure de correction préconisée:

■ **Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez strictement la procédure correcte de mise en route. (→P. 173)**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P. 505)
- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
  Refaites le plein du véhicule.
- Il y a peut-être une anomalie dans le système antidémarrage. (→P. 117)
- Il y a peut-être une anomalie dans l'antivol de direction.
- Peut-être le système hybride ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électrique, comme un circuit ouvert ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, et si le type d'anomalie le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système hybride. (→P. 501)

■ **Les éclairages intérieurs et les projecteurs éclairent faiblement, et l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 507)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

■ **Les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, et l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Un câble de la batterie 12 V est peut-être débranché (ou les deux).
- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 507)

Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours, à condition que le bouton “POWER” fonctionne normalement:

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.

ÉTAPE 3 Mettez le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton “POWER” pendant environ 15 secondes, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P

Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible qu'il y ait une anomalie dans le dispositif de commande de verrouillage du sélecteur (système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du sélecteur de vitesses). Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le sélecteur de vitesses:

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 4

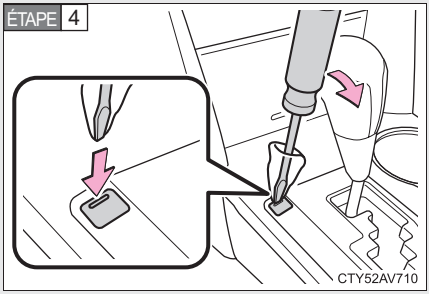

Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou équivalent.

ÉTAPE 5

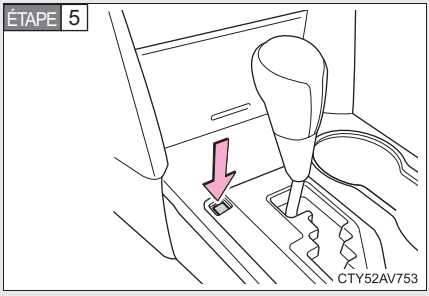

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de sélecteur.

Vous pouvez manœuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de réaliser de nouvelles clés Toyota d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé livrée avec le véhicule et le numéro gravé sur la languette qui l'accompagne.

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P. 64) ou si la clé électronique est inutilisable parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont également inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et le coffre, et démarrer le système hybride.

Verrouillage et déverrouillage des portes et fonctions asservies à la clé

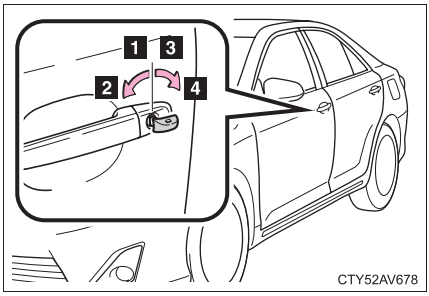

Utilisez la clé conventionnelle (→P. 52) pour pouvoir effectuer les opérations suivantes (porte conducteur uniquement):

1 Verrouillage de toutes les portes

2 Fermeture des vitres et du toit ouvrant (tournez et gardez la position)*

3 Déverrouillage de toutes les portes

Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez la clé à nouveau pour déverrouiller les autres portes.

4 Ouverture des vitres et du toit ouvrant (tournez et gardez la position)*

*: Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

Démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P et appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2

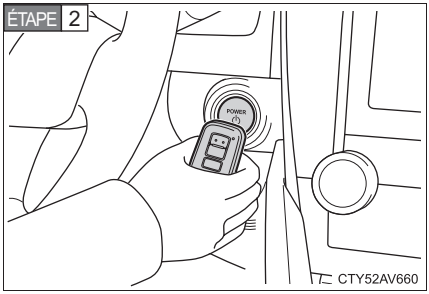

Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le bouton “POWER”.

Le bouton “POWER” passe en mode DÉMARRAGE.

Quand le système d'accès et de démarrage “mains libres” est désactivé suite à une personnalisation, le bouton “POWER” passe en mode ACCESSOIRES. Il est possible de changer de modes en appuyant sur le bouton “POWER” avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque appui sur le bouton.)

ÉTAPE 3 Enfoncez vigoureusement la pédale de frein et vérifiez que

est affiché sur l'écran multifonctionnel.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton “POWER”.

Au cas où le bouton “POWER” refuserait quand même de fonctionner, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ **Arrêt du système hybride**

Mettez le sélecteur de vitesses sur P et appuyez sur le bouton “POWER” comme vous le feriez pour arrêter le système hybride.

■ **Remplacement de la pile de la clé**

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 421)

■ **Si le système d'accès et de démarrage “mains libres” est inopérant à verrouiller et déverrouiller les portes**

Verrouillez et déverrouillez les portes avec la clé conventionnelle ou la télécommande du verrouillage centralisé.

■ **Lorsque la clé électronique ne fonctionne pas normalement**

- Assurez-vous que le système d'accès et de démarrage “mains libres” n'a pas été désactivé suite à une personnalisation. Si la fonction est sur arrêt, mettez-la sur marche. (Fonctions personnalisables →P. 552)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est actif. Si la fonction est active, annulez-la. (→P. 63)

Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride malgré la décharge complète de la batterie 12 V du véhicule. Vous pouvez aussi appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

ÉTAPE 1 Ouvrez le couvercle de coffre et retirez l'habillage de la batterie 12 V. (→P. 398)

ÉTAPE 2

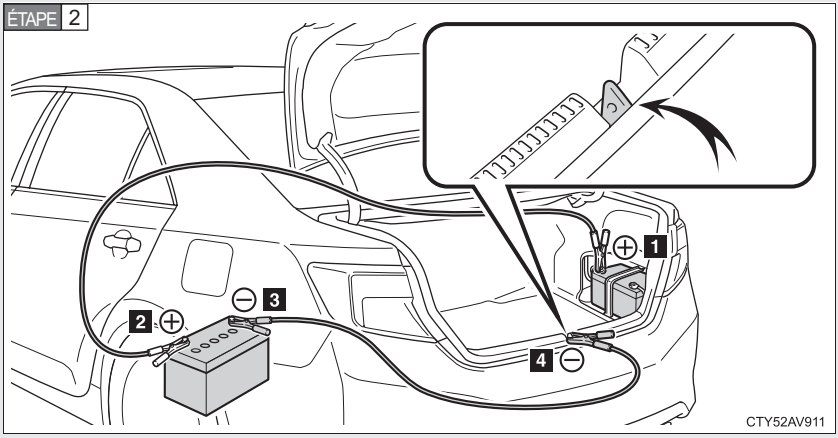

Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:

1 Branchez une pince du câble positif à la borne de recharge de batterie de votre véhicule

2 Branchez une pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule

3 Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule

4 Connectez le câble de jonction à la masse du véhicule comme indiqué sur la figure.

ÉTAPE 3 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.

ÉTAPE 4 Ouvrez et fermez l'une des portes, avec le bouton “POWER” en mode ARRÊT.

ÉTAPE 5 Maintenez le régime moteur du second véhicule et mettez le bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE, puis démarrez le système hybride.

ÉTAPE 6 Assurez-vous que le témoin “READY” s'allume. Si le témoin ne s'allume pas, consultez votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 7 Sitôt le système hybride démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de leur branchement.

Une fois le système hybride démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dans les plus brefs délais.

■ **Démarrage du système hybride lorsque la batterie 12 V est déchargée**

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'encombrements par exemple).

■ **En cas de décharge ou démontage de la batterie 12 V**

Le système hybride risque de ne pas démarrer. (→P. 399)

Recharge de la batterie 12 V

L'électricité stockée dans la batterie 12 V se décharge progressivement, même lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Cela tient à l'effet de décharge naturel et à la présence de consommateurs électriques constamment sous tension. En cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie 12 V peut se décharger et il peut devenir impossible de démarrer le système hybride. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

Précautions en cas de décharge de la batterie 12 V

- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage “mains libres” lorsque la batterie est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le système hybride risque de ne pas démarrer à la première tentative après le rechargement de la batterie 12 V, mais il démarre normalement à la deuxième tentative. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Le mode du bouton “POWER” est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système revient au mode précédant le déchargement de la batterie. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le bouton “POWER” sur arrêt.
  Si vous êtes incertain quant au mode dans lequel était le bouton “POWER” avant que la batterie 12 V ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de la rebrancher.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- Veillez à brancher chacun des câbles de démarrage correctement aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Veillez à ne pas faire contact entre les pinces “+” et “-” des câbles de démarrage.
- N'exposez pas la batterie 12 V à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou l'allume-cigare à sa proximité directe.

⚠ ATTENTION

■ Précautions concernant la batterie 12 V

La batterie 12 V renferme un électrolyte acide, toxique et corrosif, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas sur la batterie 12 V.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
  Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Après la mise en charge de la batterie 12 V

Faites contrôler la batterie 12 V dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.
Si, en cas de détérioration de la batterie 12 V, vous continuez d'utiliser le véhicule, un gaz malodorant et dangereux pour la santé des occupants peut être émis par la batterie.

■ Si vous devez remplacer la batterie 12 V

→P. 402

Lorsque le véhicule chauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule:

- Le segment le plus à droite de l'affichage de température de liquide de refroidissement moteur clignote:
  Le moteur thermique est peut-être en surchauffe.
- Le message “SURCHAUFFE DU SYSTÈME HYBRIDE” est affiché à l'écran multifonctionnel:
  Le moteur électrique ou le module de commande de puissance est peut-être en surchauffe.

Suivez la procédure de retour à la normale ci-dessous.

Remèdes

Si le segment le plus à droite de l'affichage de la température de liquide de refroidissement clignote

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et mettez sur arrêt le système de climatisation.

ÉTAPE 2 Regardez si de la vapeur s'échappe du compartiment moteur.

Si vous voyez de la vapeur:

Arrêtez le système hybride. Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée, puis redémarrez le système hybride.

Si vous ne voyez pas de vapeur:

Laissez le système hybride en marche et ouvrez prudemment le capot.

ÉTAPE 3 Vérifiez si les ventilateurs de refroidissement sont en marche.

Si les ventilateurs sont en marche:

Attendez que le segment le plus à droite de l'affichage de la température de liquide de refroidissement arrête de clignoter et revienne à un affichage normal. Arrêtez ensuite le système hybride.

Si les ventilateurs ne sont pas en marche:

Arrêtez immédiatement le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 4

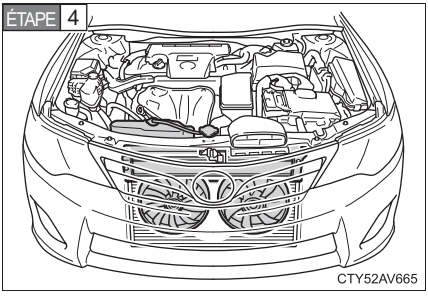

Après que le système hybride ait suffisamment refroidi, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement et recherchez une fuite au niveau du radiateur.

ÉTAPE 5

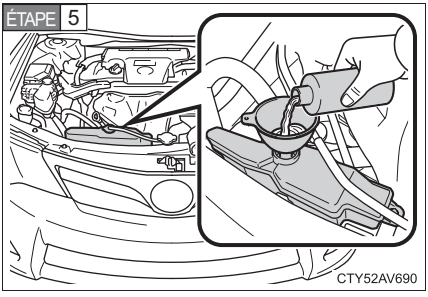

Faites au besoin l'appoint en liquide de refroidissement moteur.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence. (→P. 528)

Faites contrôler le véhicule dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.

■ Si le message “SURCHAUFFE DU SYSTÈME HYBRIDE” est affiché à l'écran multifonctionnel

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et mettez sur arrêt le système de climatisation.

ÉTAPE 2 Laissez le système hybride en marche et ouvrez prudemment le capot.

ÉTAPE 3 Vérifiez si les ventilateurs de refroidissement sont en marche.

Si les ventilateurs sont en marche:

Attendez que le message “SURCHAUFFE DU SYSTÈME HYBRIDE” disparaisse, puis arrêtez le système hybride.

Si le message ne disparaît pas, appelez votre concessionnaire Toyota.

Si les ventilateurs ne sont pas en marche:

Arrêtez immédiatement le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 4

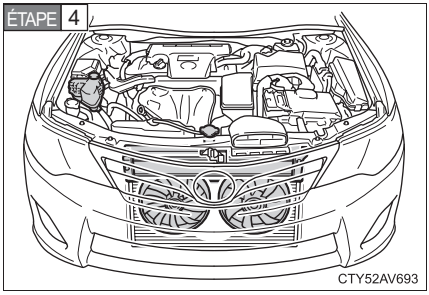

Une fois la température du système hybride abaissée, contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du module de commande de puissance et recherchez toute trace de fuite éventuelle sur le circuit de refroidissement.

ÉTAPE 5

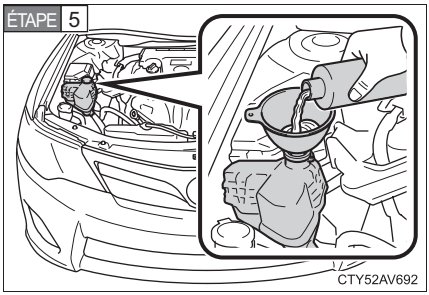

Faites l'appoint en liquide de refroidissement du module de commande de puissance si nécessaire.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement pour module de commande de puissance, vous pouvez utiliser de l'eau, en mesure d'urgence. (→P. 528)

Faites contrôler le véhicule dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.

Surchauffe

Les symptômes suivants risquent d'apparaître lorsque le véhicule surchauffe:

- La puissance développée par le système hybride diminue.
- De la vapeur s'échappe du compartiment moteur.
- Le message “SURCHAUFFE DU SYSTÈME HYBRIDE” est affiché à l'écran multifonctionnel.

ATTENTION

Pour éviter de vous blesser accidentellement pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant, ce qui risque d'occasionner de graves blessures, telles des brûlures.
- Vérifiez que

sur l'écran multifonctionnel et le témoin indicateur “READY” sont éteints.
- Avec un véhicule à système hybride, il peut arriver que le moteur thermique démarre tout seul ou que les ventilateurs de refroidissement se mettent en marche soudainement. Ne touchez pas les pièces en mouvement (ventilateurs, courroies d'entraînement) et tenez-vous bien à l'écart. Si vous ne respectez pas ces précautions, vous risquez de vous faire happer les doigts, les vêtements ou un outil, et par conséquent de vous faire blesser.
- N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le système hybride sont chauds. Le liquide de refroidissement chaud et la vapeur s'échappant sous pression risquent de provoquer des blessures graves, notamment des brûlures.

⚠ NOTE

■ **Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance**

Attendez que le système hybride ait refroidi avant de faire l'appoint en liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance.
Pour ajouter du liquide de refroidissement, versez lentement. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le système hybride est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

■ **Pour éviter tout dommage au système de refroidissement**

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (sable ou poussières, etc.)
- Ne pas utiliser d'additifs pour liquide de refroidissement disponibles dans le commerce.

Si votre véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

ÉTAPE 1 Arrêtez le système hybride. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P.

ÉTAPE 2 Dégagez les roues qui patinent de la boue, de la neige ou du sable accumulé.

ÉTAPE 3 Placez sous les roues des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence des pneus.

ÉTAPE 4 Redémarrez le système hybride.

ÉTAPE 5 Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et accélérez progressivement pour dégager le véhicule.

Désactivez les systèmes TRAC et VSC si leur intervention met en échec vos tentatives de dégager le véhicule. (→P. 227)

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.
Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage à la transmission et au véhicule en général

- Évitez de faire tourner les roues et d'enfoncer la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

ÉTAPE 1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les 2 pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

Si le sélecteur de vitesses est mis sur N

ÉTAPE 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

ÉTAPE 4 Arrêtez le système hybride.

Si le sélecteur de vitesses est bloqué et ne peut pas être mis sur N

ÉTAPE 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les 2 pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

ÉTAPE 4

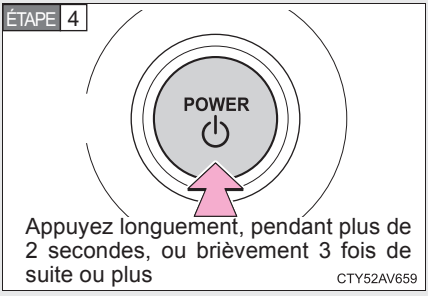

Appuyez longuement, pendant plus de 2 secondes, ou brièvement 3 fois de suite ou plus

CTY52AV659

Pour arrêter le système hybride, appuyez longuement sur le bouton “POWER” pendant au moins 2 secondes ou plus, ou appuyez dessus brièvement au minimum 3 fois de suite.

ÉTAPE 5 Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

ATTENTION

Si vous devez arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule

Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manœuvre de la pédale de frein et du volant de direction. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système hybride.

Caractéristiques du véhicule 6

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 522

Informations sur le carburant 535

Informations sur les pneumatiques 539

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 552

6-3. Initialisation

Systèmes à initialiser 559

Dimensions et poids

Longueur hors-tout		189,2 in. (4805 mm)
Largeur hors-tout		71,7 in. (1820 mm)
Hauteur hors-tout*1		57,9 in. (1470 mm)
Empattement		109,3 in. (2775 mm)
Voie	Avant	62,0 in. (1575 mm)*2 62,4 in. (1585 mm)*3
	Arrière	61,6 in. (1565 mm)*2 62,0 in. (1575 mm)*3
Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)		905 lb. (410 kg)

*1: Véhicule à vide
*2: Pneus P215/55R17
*3: Pneus P205/65R16

Identification du véhicule

■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.

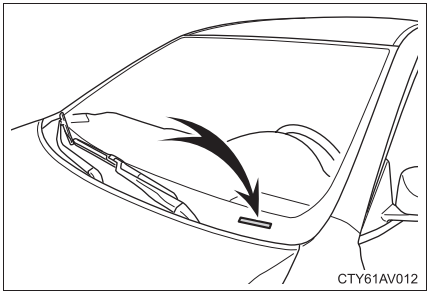

Ce numéro est situé à l'angle supérieur gauche du tableau de bord.

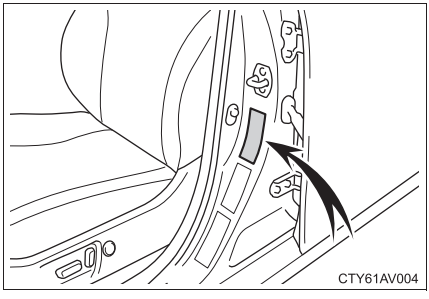

Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.

■ Numéro du moteur

Le numéro de moteur est frappé à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.

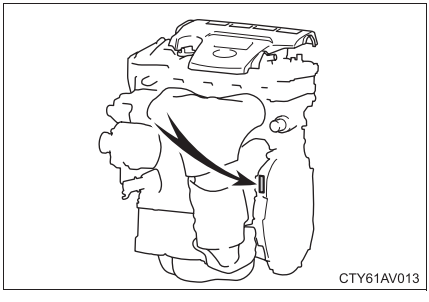

Moteur

Modèle	2AR-FXE
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	3,54 × 3,86 in. (90,0 × 98,0 mm)
Cylindrée	152,2 cu. in. (2494 cm^3)
Jeu aux soupapes (moteur froid)	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (Indice d'octane recherche 91) ou plus
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	17,0 gal. (64,35 L, 14,2 Imp. gal.)

Moteur électrique

Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	105 kW
Couple maximal	199 ft•lbf (270 N•m, 27,5 kgf•m)

Batterie du système hybride

Type	Batterie au nickel-métal-hydrure
Tension	7,2 V/module
Capacité	6,5 Ah (3HR)
Quantité	34 modules
Tension totale	244,8 V

Circuit de lubrification

Contenance en huile (Vidange et remplissage — référence*)	
Avec filtre	4,6 qt. (4,4 L, 3,9 Imp. qt.)
Sans filtre	4,2 qt. (4,0 L, 3,5 Imp. qt.)

*: La capacité huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Chauffez le moteur puis éteignez le système hybride, attendez plus de 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise l'huile “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine». Utilisez l'huile préconisée par Toyota “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité recommandée: SAE 0W-20

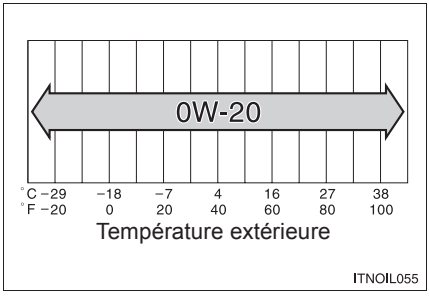

L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

Si vous ne disposez pas d'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, celle-ci doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la prochaine vidange.

Viscosité de l'huile (indice 0W-20 pris en exemple pour l'explication qui suit):

- La valeur 0W de l'indice 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 20 de l'indice 0W-20 indique la viscosité de l'huile à chaud. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (la valeur est plus grande) est mieux adaptée si le véhicule est utilisé aux vitesses soutenues ou soumis aux fortes charges (conditions d'utilisation extrêmes).

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

Le symbole d'identification ILSAC (International Lubricant Standardization and Approval Committee) est apposé sur certains bidons d'huile pour faciliter votre choix.

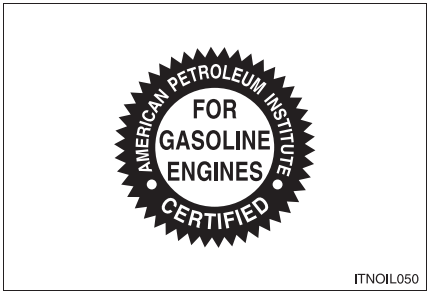

Circuit de refroidissement

Capacité (Référence) Moteur à essence Module de commande de puissance	7,6 qt. (7,2 L, 6,3 Imp. qt.) 3,4 qt. (3,2 L, 2,8 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants: • “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Un équivalent de grande qualité, à base d'éthylène glycol, ne contenant pas de silicate, d'amine, de nitrite ou de borate, et pourvu de propriétés d'acide organique hybride pour une longue tenue dans le temps N'utilisez pas d'eau pure seule.

Système d'allumage

Bougie Marque Jeu entre électrodes	 DENSO FK16HR-A8 0,031 in. (0,8 mm)

⚠ NOTE

Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas le jeu aux électrodes.

Circuit électrique

Batterie Tension à vide* à 68°F (20°C):	12,6 — 12,8 V Pleine charge 12,2 — 12,4 V Charge moyenne 11,8 — 12,0 V Déchargée (*: Tension vérifiée 20 minutes après arrêt du moteur et extinction de l'ensemble de l'éclairage)
Intensités de charge	5 A maxi.

Transmission

Contenance d'huile*	3,9 qt. (3,7 L, 3,3 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance en huile est indiquée à titre de référence. Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

■ Type d'huile pour transmission

L'utilisation d'un liquide pour transmissions autre que “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS» risque de finir par détériorer la transmission de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale*1	3,62 in. (92 mm)
Garde de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure des garnitures de frein de stationnement	0,04 in. (1,0 mm)
Course de la pédale du frein de stationnement*2	7 — 10 crans
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

*1: Hauteur minimum sous la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de haut en bas de 112 lbf (500 N, 51 kgf) pendant le fonctionnement du système hybride

*2: Course de la pédale du frein de stationnement lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 67 lbf (300 N, 31 kgf).

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et jantes

Pneus de 16 pouces

Dimensions des pneus	P205/65R16 94S, T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Utilisation en conditions normales Avant: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Arrière: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar) Utilisation à vitesse soutenue (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajouter 3 psi (20 kPa, 0,2 kgf/cm^2 ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression maximum de gonflage à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimension des jantes	16 × 6 1/2 JJ, 17 × 4 T (roue de secours compacte)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Pneus de 17 pouces

Dimensions des pneus	P215/55R17 93V, T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Utilisation en conditions normales Avant: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Arrière: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar) Utilisation à vitesse soutenue (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajouter 3 psi (20 kPa, 0,2 kgf/cm^2 ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression maximum de gonflage à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimension des jantes	17 × 7 J, 17 × 4 T (roue de secours compacte)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	Ampoule N°	W	Type
Extérieur	Projecteurs Feux de croisement (ampoules halogène)*	—	55	A
	Feux de croisement (ampoules à décharge)*	—	35	C
	Feux de route	9005	60	B
	Feux de position latéraux avant	—	5	D
	Feux de position latéraux arrière	—	5	D
	Clignotants/feux de stationnement avant	—	28/8	E
	Clignotants arrière	—	21	E
	Feux stop/de position	—	21/5	D
	Éclairages de plaque d'immatriculation	—	5	D
	Feux de recul	921	16	D
	Antibrouillards*	—	55	A

	Ampoules	Ampoule N°	W	Type
Intérieur	Éclairages intérieurs/ individuels avant	—	5	D
	Éclairages intérieurs/ individuels arrière*	—	8	D
	Éclairage intérieur arrière*	—	8	F
	Éclairages d'accueil sur porte	168	5	D
	Éclairages de miroir de courtoisie*	—	8	D
	Éclairage du coffre	194	3,8	D

*: Sur modèles équipés
A: Ampoules halogène H11
B: Ampoules halogène HB3
C: Ampoules à décharge D4S
D: Ampoules à culot poussoir (transparentes)
E: Ampoules à culot poussoir (ambre)
F : Ampoules navettes

Informations sur le carburant

Utilisez impérativement de l'essence sans plomb pour votre véhicule.
Utilisez un carburant d'indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb ayant un indice d'octane inférieur à 87 risque d'engendrer un phénomène de cliquetis. La persistance du phénomène de cliquetis peut endommager le moteur, à terme.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis et CGSB3.5-M93 au Canada.

■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre véhicule est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne un manque d'agrément à l'utilisation de votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Normes de qualité des essences

- Les constructeurs de transmissions automatiques aux États-Unis, en Europe et au Japon ont mis au point une spécification pour les carburants améliorés appelée World-Wide Fuel Charter (WWFC) (Charte mondiale sur le carburant) qui doit s'appliquer au monde entier.
- La WWFC classe les carburants en 4 catégories, sur la base des niveaux de dépollution à atteindre. Les États-Unis ont adopté la catégorie 4.
- La WWFC vise à améliorer d'une part la qualité de l'air, en militant pour une réduction des émissions polluantes du parc automobile, et d'autre part la satisfaction du client, par l'amélioration des performances.

Recommandations d'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents afin d'éviter toute accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient des additifs détergents destinés à nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission.

Recommandations d'utilisation d'essences propres

Les essences à combustion plus propre, dont fait partie l'essence reformulée, obtenue par adjonction d'additifs oxygénés comme l'éthanol ou le MTBE (Éther méthyl-tertiobutylique), sont disponibles dans de nombreuses régions.

Toyota recommande l'utilisation d'essence à combustion propre et d'essence reformulée correctement mélangée. Les essences de ce type garantissent au véhicule des performances excellentes, abaissent les taux de pollution et améliorent la qualité de l'air.

Non recommandation d'utilisation d'essences mélangées

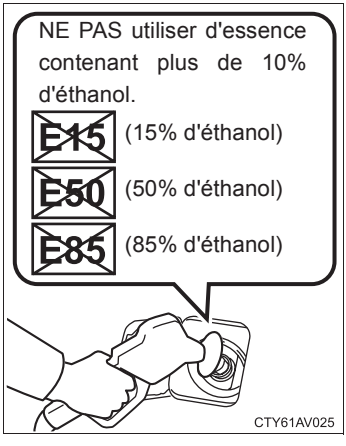

- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 10% d'éthanol. NE PAS utiliser un polycarburant quel qu'il soit ou une essence contenant plus de 10% d'éthanol, que l'on trouve notamment aux pompes de type E15, E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 10% d'éthanol).
- Si vous utilisez le gasohol avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essences contenant du méthanol.

■ **Non-recommandation d'utilisation d'essence contenant du MMT**

Certaines essences contiennent un additif appelé MMT (Cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle).

Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essence contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'être affecté négativement.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement situé au combiné d'instruments peut s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour intervention.

■ **En cas de cliquetis du moteur**

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

■ **Avertissement sur la qualité du carburant**

- N'utilisez pas de carburant qui ne convienne pas. Si vous utilisez un carburant qui ne convient pas, le moteur subira des détériorations.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
  L'essence au plomb peut occasionner des dommages au pot d'échappement catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du système antipollution.
- N'utilisez pas de gasohol d'un autre type que ceux cités.
  Tout autre gasohol pourrait occasionner des dommages au circuit d'alimentation et une baisse de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment est la cause de phénomènes persistants de cliquetis important.
  Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

■ **Problèmes d'agrément d'utilisation liés au carburant utilisé**

Si, après avoir utilisé différents types de carburant, vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, phénomène de détonation, etc.), arrêtez d'utiliser ces types de carburant.

■ **Lors du ravitaillement avec du gasohol**

Prenez soin de ne pas renverser le gasohol. Ce produit est nocif pour la peinture de votre véhicule.

Symbologie courante des pneumatiques

Roue normale

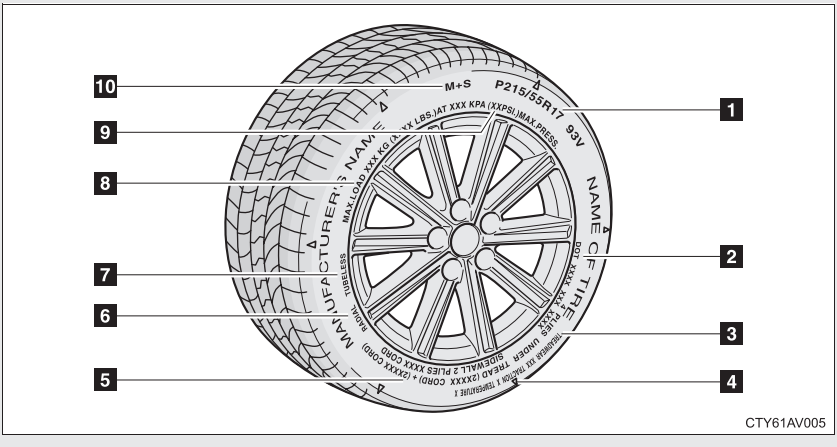

CTY61AV005

Roue de secours compacte

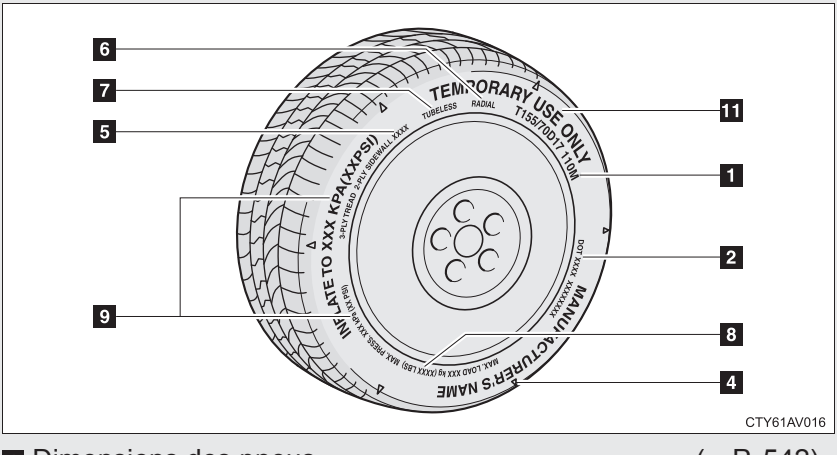

CTY61AV016

1 Dimensions des pneus (→P. 542)

2 DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 541)

3 Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à “Niveau de qualité uniforme des pneumatiques”.

4 Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P. 403)

5 Composition de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle “plis” les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis (ou carcasse) du pneumatique.

6 Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention “RADIAL” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention “RADIAL” est un pneu à carcasse diagonale.

7 TUBELESS ou TUBE TYPE

Un pneu dit “Tubeless” est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

8 Limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 407)

9 Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 531)

Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

10 Pneus d'été ou pneus toutes-saisons (→P. 407)

Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “M+S” est un pneu d'été.

11 “TEMPORARY USE ONLY” (→P. 495)

Une roue de secours compacte est reconnaissable au marquage “TEMPORARY USE ONLY” moulé sur son flanc. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire, en cas d'urgence.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

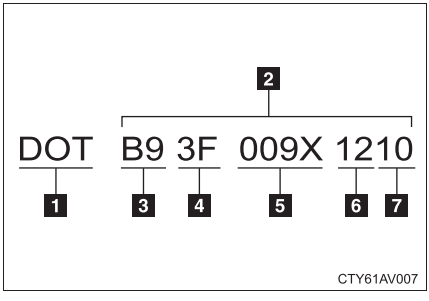

1 Marquage DOT*

2 Numéro d'identification du pneu (TIN)

3 Marque d'identification du fabricant du pneu

4 Code dimensionnel du pneu

5 Code de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)

6 Semaine de fabrication

7 Année de fabrication

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

Informations dimensionnelles du pneu

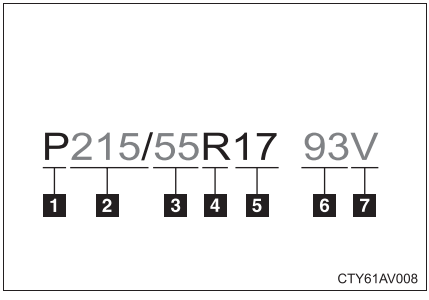

L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment sur les pneus.

1. Utilisation du pneu (P = Voiture de tourisme, T = Utilisation temporaire)
2. Largeur de section (en millimètres)
3. Taille (rapport entre hauteur du pneu et largeur de section)
4. Code de structure du pneu (R = Radial, D = Diagonal)
5. Diamètre de la jante (en pouces)
6. Indice de charge (2 ou 3 chiffres)
7. Indice de vitesse (1 caractère alphabétique)

Dimensions du pneu

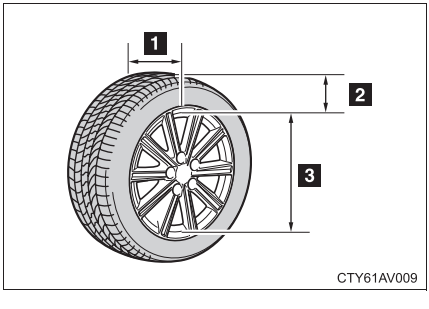

1. Largeur de section
2. Hauteur de pneu
3. Diamètre de la jante

Appellations des parties du pneu

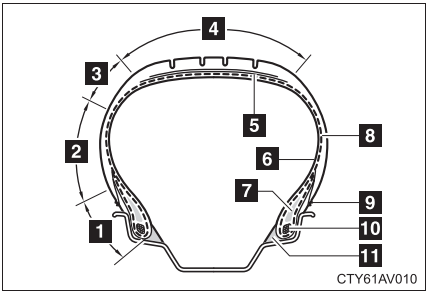

1 Talon
2 Flanc
3 Épaulement
4 Voie
5 Ceinture
6 Calandrage intérieur
7 Gomme de renfort
8 Carcasse
9 Segment de jante
10 Tringles
11 Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par l'organisme National Highway Traffic Safety Administration du Ministère des Transports américain (“U.S. Department of Transportation”).
Elle renseigne les clients et/ou clients potentiels de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneumatiques.

Votre concessionnaire Toyota peut vous apporter des informations complémentaires quant aux questions que vous vous posez après la lecture de cette information.

Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Vous trouverez les niveaux de qualité selon le cas sur le flanc des pneus entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

Indice d'usure

L'indice d'usure est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1,5) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100.
La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation réelles. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: l'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, alors qu'une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour voitures de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale FMVSS (Federal Motor Vehicle Safety Standard) No. 109.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: les indices thermiques d'un pneu sont calculés à pression de gonflable et charges nominales.
Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions prises individuellement ou collectivement peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer une rupture possible du pneu.

Glossaire terminologique du pneumatique

Expression liée aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins 3 heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) après stationnement
Pression de gonflage maximum	Pression maximum à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le manufacturier
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission automatique, la direction assistée, l'assistance au freinage, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, l'autoradio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient montés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, tous pleins faits (carburant, huile et liquide de refroidissement) et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel

Expression liée aux pneus	Signification
Poids maximum du véhicule en charge	Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Poids cumulé des options usine effectivement montées, pesant au moins 5 lb. (2,3 kg) de plus que les équipements de série qu'elles remplacent, non-comptabilisées dans le poids à vide ou le poids des accessoires, dont notamment les freins renforcés, le correcteur d'assiette, la galerie de toit, la batterie longue durée et les habillages intérieurs spéciaux
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de jante (diamètre de la roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le manufacturier
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Charge utile du véhicule (capacité totale en charge)	Charge nominale du chargement et des bagages, plus 150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre de places assises indiqué pour le véhicule

Expression liée aux pneus	Signification
Charge maximum du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids maximum en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par 2
Charge nominale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon tableau 1* ci-après), divisés par 2
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneumatique constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneumatique à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fils formant les trames du pneu
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile

Expression liée aux pneus	Signification
CT	Pneumatique pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre 2 sculptures voisines de la bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu tubeless et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du calandrage intérieur	Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse
Flanc extérieur	(a) Le flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou porteur du nom du manufacturier, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement
Pneumatique pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée

Expression liée aux pneus	Signification
Indice de charge maximum	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximum autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximum admissible	Pression maximum de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre hors-tout d'un pneu neuf gonflé
Largeur hors-tout	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection comprises
Pneu pour voiture de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les voitures particulières, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont poids nominal brut du véhicule (PNBV) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneumatique (abr. pneu)	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux, qui monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz supportant la charge
Pneumatique à carcasse radiale	Pneumatique dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement

Expression liée aux pneus	Signification
Pneumatique renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection exclues
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation de flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneumatique de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin ( ) sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Voie	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement

Expression liée aux pneus	Signification
Banc-support de pneumatique	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée, 1 sur les sièges de troisième rangée, 1 sur les sièges de quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur le siège de la quatrième rangée

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. La programmation de ces fonctions personnalisables nécessite un équipement spécialisé et peut être réalisée par votre concessionnaire Toyota.

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Consultez votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

Fonctions personnalisables

1 Véhicules équipés d'un système audio à affichage sur écran: Fonctions configurables via le système Display Audio
(Pour tout complément d'information sur la personnalisation des fonctions avec le système Display Audio, consultez le “Manuel du propriétaire du système Display Audio”.)

2 Véhicules équipés d'un système de navigation: Paramétrages modifiables via le système de navigation
(Pour tout complément d'information sur la personnalisation des paramétrages avec le système de navigation, consultez le “Système de navigation Manuel du Propriétaire”.)

3 Paramétrages modifiables par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	1	2	3
Système d'accès et de démarrage “mains libres” et télécommande du verrouillage centralisé (→P. 56, 72)	Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	Marche	Arrêt	—	O	O
	Signal de fonctionnement (Signal sonore)	Marche	Arrêt	—	—	O
	Volume du signal sonore de fonctionnement	Niveau 5	Arrêt à niveau 7	O	O	O
	Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	60 secondes	Arrêt	—	O	O
			30 secondes			
			120 secondes			
	Signal sonore de porte ouverte	Marche	Arrêt	—	—	O
Système d'accès et de démarrage “mains libres” (→P. 56)	Système d'accès et de démarrage “mains libres”	Marche	Arrêt	—	—	O
	Nombre admissible de verrouillages automatiques consécutifs	2 fois	Illimité	—	—	O

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	1	2	3
Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 72)	Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O
	Manœuvre de déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur à la 1ère action, puis de toutes les autres à la 2ème	Déverrouillage de toutes les portes en une action.	O	O	O
	Fonction “Panique”	Marche	Arrêt	—	—	O
	Manœuvre de déverrouillage du coffre	Appui long (court)	Arrêt	—	—	O
			Double appui			
			Appui court			
			Appui long (long)			

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	1	2	3
Verrouillage des portes (→P. 76)	Déverrouillage avec la clé	Déverrouillage de la porte conducteur à la 1ère action, puis de toutes les autres à la 2ème	Déverrouillage de toutes les portes en une action.	—	O	O
	Verrouillage automatique des portes asservi à la vitesse	Arrêt	Marche	O	O	O
	Déverrouillage de toutes les portes à l'ouverture de la porte conducteur	Arrêt	Marche	—	O	O
	Déverrouillage de toutes les portes à la mise sur P du sélecteur de vitesses.	Marche	Arrêt	O	O	O
	Verrouillage de toutes les portes asservi à la mise du sélecteur de vitesses sur une autre position que P.	Marche	Arrêt	O	O	O

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	1	2	3
Système de commande automatique de l'éclairage (→P. 208)	Sensibilité du capteur de luminosité	Niveau 3	Niveau 1 à 5	O	O	O
	Temporisation avant extinction automatique des projecteurs après la fermeture des portes	30 secondes	0 seconde	O	O	O
			60 secondes			
			90 secondes			
Éclairages (→P. 208)	Système d'éclairage de jour (sauf Canada)	Marche	Arrêt	O	O	O
Éclairage (→P. 314)	Temporisation d'extinction des éclairages	15 secondes	Arrêt	—	O	O
			7,5 secondes			
			30 secondes			
	Fonctionnement portes déverrouillées	Marche	Arrêt	—	—	O
	Fonctionnement après mise sur ARRÊT du bouton “POWER”	Marche	Arrêt	—	—	O
	Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique	Marche	Arrêt	—	—	O

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	1	2	3
Rappel de ceinture de sécurité (→P. 459)	Rappel de ceinture de sécurité asservi à la vitesse du véhicule	Marche	Arrêt	—	—	O
Système de climatisation automatique (→P. 252)	Sélection des modes air extérieur et recyclage asservie à l'appui sur la touche “AUTO”	Auto	Manuel	—	O	O
	Mode de fonctionnement A/C automatique	Auto	Manuel	—	O	O
	Contrôle de l’air conditionné en mode économique	Marche	Arrêt	—	—	O

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	1	2	3
Lève-vitre électrique (côté de la porte conducteur) & toit ouvrant*1 (→P. 106, 109)	Ouverture asservie à la clé	Arrêt	Marche	—	—	O
	Ouverture asservie à la télécommande du verrouillage centralisé	Arrêt	Marche	—	—	O
	Fermeture asservie à la clé	Arrêt	Marche	—	—	O
	Signal sonore d'ouverture asservie à la télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O
Toit ouvrant* (→P. 109)	Manœuvre intégrée à l'utilisation de la clé conventionnelle	Coulissement seulement	Basculement seulement	—	—	O
	Manœuvre intégrée à l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé	Coulissement seulement	Basculement seulement	—	—	O

*: Sur modèles équipés

Systèmes à initialiser

Après tout débranchement/rebranchement de la batterie 12 V ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement:

Élément	Quand initialiser	Référence
Données d'entretien	Après avoir effectué l'entretien	P. 372
Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (États-Unis uniquement)	• Lorsque vous modifiez la pression de gonflage des pneus (pour cause de vitesse de croisière plus rapide ou de chargement du véhicule, etc.) • Lorsque vous changez de taille de pneumatiques	P. 408

Index

Index des sigles 562

Index alphabétique 564

Que faire si... 577

Véhicules équipés d'un système audio à affichage sur écran:
Pour plus de détails concernant l'équipement lié au système audio à affichage sur écran, tel que le système audio, consultez le “Manuel du propriétaire du système Display Audio”.

Véhicules équipés d'un système de navigation:
Pour plus de détails concernant l'équipement lié au système de navigation, tel que le système audio, reportez-vous au “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

Index des sigles/acronymes

SIGLES	SIGNIFICATION
A/C	Air Conditioning (Climatisation)
ABS	Anti-lock Brake System (Système de freinage antiblocage)
ACC	Accessory (Accessoire)
ALR	Automatic Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique)
BSM	Blind Spot Monitor (Surveillance de l'angle mort)
CRS	Child Restraint System (Siège de sécurité enfant)
DEL	Diode électroluminescente
DISP	Display (Affichage)
ECU	Electronic Control Unit (Calculateur électronique)
EDR	Event Data Recorder (Enregistreur de bord)
ELR	Emergency Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence)
EPS	Electric Power Steering (Direction assistée électrique)
I/M	Emission inspection and maintenance (Entretien et contrôle antipollution)
LATCH	Lower Anchors and Tethers for Children (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant)
M + S	Mud and Snow (Boue et Neige)
MMT	Methylcyclopentadienyl Manganese Tricarbonyl (Cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle)
MTBE	Methyl Tertiary Butyl Ether (Éther méthyl-tertiobutylique)
NIV	Numéro d'identification du véhicule
OBD	On Board Diagnostics (Autodiagnostic de bord)
PNBE	Poids Nominal Brut sur Essieu
PNBV	Poids Nominal Brut du Véhicule

SIGLES	SIGNIFICATION
SRS	Supplemental Restraint System (Système de retenue supplémentaire)
TIN	Tire Identification Number (Numéro d'identification du pneu)
TPMS	Tire Pressure Warning System (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)
TRAC	Traction Control (Système antipatinage)
VSC	Vehicle Stability Control (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Index alphabétique

A

À la station service (aide-mémoire).....580
A/C.....252
ABS 225
Accès “mains libres”.....72
Accoudoir 338
Affichage
Contrôle de l'énergie disponible.....40
Écran multifonctionnel.....201
Informations relatives au trajet.....201
Message d'alerte.....469
Affichage de la température extérieure.....331
Aide au démarrage en côte 225
Aide au freinage d'urgence 225
Alarme.....120
Ampoules
Puissance.....533
Remplacement.....437
Antenne.....270
Antibrouillards
Bouton.....214
Puissance.....533
Remplacement des ampoules 437
Antivol de direction 177
Appuis-têtes
Réglage 92
Avertisseur 189

B

Batterie
Batterie du système hybride ...33
Contrôle 398
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux.....244
Si la batterie de servitude (12 V) du véhicule est déchargée.....507
Bloqué
Si votre véhicule est bloqué 517
Boîte à gants 320
Bougie.....528
Boussole.....352
Bouton
Bouton “POWER”.....173
Bouton de lève-vitre électrique 106
Bouton de verrouillage des lève-vitres 106
Commande de verrouillage centralisé des portes.....76
Commutateur de feux de détresse.....450
Commutateur d'essuie-glace de pare-brise et de lave-glace 216
Contacteur de démarrage.....173
Sélecteur d'antibrouillards.....214
Sélecteurs d'éclairage.....208
Bouton “POWER” 173
Bouton de verrouillage des lève-vitres.....106
Bruit sous le véhicule.....20
BSM.....233

C

Capacité de charge 243
Capacité de charge totale..... 243
Capacité de chargement..... 239
Capot 384
Caractéristiques techniques 522
Carburant
- À la station service (aide-mémoire)..... 580
- Capacité 524
- Informations..... 535
- Jauge de carburant 190
- Ravitaillement en carburant..... 113
- Type 524

Casiers auxiliaires..... 326
Ceintures de sécurité
- Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique 96
- Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence 96
- Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité..... 96
- Installation du siège de sécurité enfant 150
- Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité ... 368
- Port de la ceinture de sécurité pour les enfants..... 97
- Port de votre ceinture de sécurité 94
- Prétensionneurs de ceinture de sécurité..... 95
- Rallonges de ceinture de sécurité 97
- Réglage de la ceinture de sécurité..... 94
- Témoin de rappel 459

Cendrier 332
Chaînes 244
Circuit de refroidissement
- Surchauffe du système hybride 512

Clé à télécommande du verrouillage centralisé
- Remplacement de la pile.....421
- Télécommande du verrouillage centralisé.....72

Clé électronique
- Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....504

Clés
- Accès “mains libres”.....72
- Bouton “POWER”.....173
- Clé à télécommande du verrouillage centralisé.....72
- Clé conventionnelle.....52
- Clé électronique 52
- Clés 52
- Contacteur de démarrage 173
- Numéro de clé.....52
- Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....504
- Si vous perdez vos clés 503

Clignotants
- Bouton.....187
- Puissance.....533
- Remplacement des ampoules 437

Clignotants arrière
- Puissance.....533
- Remplacement des ampoules 437

Clignotants avant
Puissance....533
Remplacement des ampoules....437
Coffre
Commande d'ouverture....82
Commande d'ouverture
Capot....384
Coffre....82
Trappe à carburant....113
Commande d'ouverture de porte de garage....344
Commutateur de verrouillage de sélecteur....502
Compte-tours....190
Compteur de vitesse....190
Compteurs
Commande d'éclairage du tableau de bord....193
Compteurs....190
Condenseur....394
Conduite
Conseils de conduite hivernale....244
Conseils de rodage....163
Position correcte....123
Procédures....162
Conseils de rodage....163
Contacteur de démarrage....173
Contrôle antipollution....378
Contrôle de la stabilité du véhicule....226

D

Cric
Cric de bord....488
Positionnement du cric....385
Crochets
Crochets du filet de chargement....343
Crochets pour sac à provisions....342
Crochets pour sac à provisions....342

Dégivrage de la lunette arrière....261
Désembuage
Lunette arrière....261
Rétroviseur extérieur....261
Dimensions....522
Direction
Déverrouillage de la colonne de direction....177
Direction assistée électrique....228
Disque MP3....278
Disque WMA....278
Données d'entretien....372

E

Éclairage d'accueil sur porte
Éclairage d'accueil sur porte 314
Puissance 533
Éclairage du coffre
Éclairage du coffre 83
Puissance 533
Éclairage du contacteur de démarrage 314
Éclairages
Commodo de clignotants 187
Commutateur de feux de détresse 450
Commutateur d'éclairage individuel 316
Commutateur d'éclairage intérieur 315
Éclairages d'accueil sur porte 314
Éclairages de miroir de courtoisie 329
Puissance 533
Remplacement des ampoules 437
Sélecteur d'antibrouillards 214
Sélecteur d'éclairage 208
Éclairages de miroir de courtoisie
Éclairages de miroir de courtoisie 329
Puissance 533
Éclairages de plaque d'immatriculation
Puissance 533
Remplacement des ampoules 437
Éclairages individuels
Bouton 316
Puissance 533
Éclairages intérieurs
Bouton 315
Éclairages intérieurs 314
Puissance 533
Écran multifonctionnel 201
Enregistrement des données du véhicule 21
Enregistreur de bord 23
Entrée audio 287, 297, 309
Entretien
Ceintures de sécurité 368
Données d'entretien 522
Entretien à faire soi-même 379
Entretien général 374
Extérieur 364
Intérieur 367
Prescriptions d'entretien 371
Entretien à faire soi-même 379
EPS 225
Essuie-glaces de pare-brise ... 216

F
Feux de détresse
Bouton....450
Feux de position
Bouton....208
Puissance....533
Remplacement des ampoules....437
Feux de position latéraux
Bouton....208
Puissance....533
Remplacement des ampoules....437
Feux de position latéraux arrière
Bouton....208
Puissance....533
Remplacement des ampoules....437
Feux de position latéraux avant
Puissance....533
Remplacement des ampoules....437
Feux de recul
Puissance....533
Remplacement des ampoules....437
Feux de stationnement
Bouton....208
Puissance....533
Feux stop/de position
Puissance....533
Remplacement des ampoules....437
Filet à bagages....343
Filtre de climatisation....419
Fonctions personnalisables....552
Frein de stationnement....188
Freins
Frein de stationnement....188
Liquide....395
Fusibles....423

G
Glaces de vitres....106

H
Huile
Huile moteur....388
Huile moteur
Capacité....525
Contrôle....388
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux....244

I
Informations relatives au trajet....201
Informations sur les pneumatiques
Dimensions....542
Glossaire....545
Niveau de qualité uniforme des pneumatiques....543
Numéro d'identification du pneu....541
Initialisation
Systèmes à initialiser....559
Instruments....190

J
Jantes....416

L

Lavage et lustrage..... 364
Lave-glace
Bouton 216
Contrôle..... 396
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux..... 244
Lecteur de CD..... 271
Lève-vitres électriques 106
Levier de sélecteur
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P... 502
Transmission..... 184
Liquide
Freins 395
Lave-glace..... 396
Liquide de refroidissement moteur
Capacité 528
Contrôle..... 392
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux..... 244
Liquide de refroidissement pour moteur thermique/ module de commande de puissance
Capacité 528
Contrôle..... 392
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux..... 244

M

Manivelle de cric 488
Messages d'alerte
Antivol de direction.....471
Batterie de traction.....472
Capot.....472
Coffre 472
De porte ouverte 472
Entretien.....472
Frein de stationnement 472
Liquide de lave-glace 472
Mode électrique EV.....472
Position N.....472
Position P 472
Projecteur.....472
Régulateur de vitesse 471
Surchauffe du système hybride.....472
Surveillance de l'angle mort.....471,472
Système d'accès et de démarrage “mains libres” 471, 479
Système hybride 470
Toit ouvrant 472
Miroirs
Dégivrage des rétroviseurs extérieurs 261
Miroirs de courtoisie 329
Rétroviseur intérieur.....102
Rétroviseurs extérieurs 104
Miroirs de courtoisie.....329
Mode ACCESSOIRES 173
Mode électrique EV.....181
Montre.....330

Moteur
Bouton “POWER”.....173
Capot.....384
Comment démarrer le système hybride.....173
Compartiment.....387
Contacteur de démarrage.....173
Mode ACCESSOIRES.....173
Numéro d'identification.....522
Si le système hybride ne démarre pas.....500
Surchauffe.....512

N

Nettoyage
Ceintures de sécurité.....368
Extérieur.....364
Intérieur.....367
Nombre de places assises.....243
Numéro d'identification
Moteur.....522
Moteur électrique.....523
Véhicule.....522
Numéro d'identification du véhicule.....522

O

Outillage.....488

P

Pare-soleil
Toit.....110
Pare-soleil.....328
Pneus
Capteur de pression de gonflage.....404
Chaînes.....244
Contrôle.....403
Dimensions.....531
En cas de crevaison.....488
Permutation des roues.....403
Pneus neige.....244
Pression de gonflage.....412
Remplacement.....488
Roue de secours.....488
Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus.....403, 459
Poids
Capacité de chargement.....239
Limites de charge.....243
Poids.....522
Porte-bouteilles.....323
Porte-gobelets.....324
Portes
Rétroviseurs extérieurs.....104
Verrouillage des portes.....56, 72, 76
Vitres de portes.....106
Précautions pour le rangement.....239
Pression de gonflage des pneus.....412
Prise AUX.....309
Prise d'alimentation.....333
Projecteurs
Bouton.....208
Puissance.....533
Remplacement des ampoules.....437
Projecteurs antibrouillard
Bouton.....214
Puissance.....533

R

Radiateur..... 394
Radio 268
Rangement de console..... 321
Rangements..... 318
Range-monnaie 322
Régulateur de vitesse 220
Remorquage
Conduite avec une caravane/remorque..... 248
Remorquage..... 249
Remorquage 249
Remplacement
Ampoules 437
Fusibles..... 423
Pile de la clé 421
Pneus 488
Résistances de chauffage
Rétroviseur extérieur..... 261
Siège chauffant 336
Rétroviseur
Boussole..... 352
Rétroviseur extérieur
Désembuage..... 261
Réglage et escamotage 104
Rétroviseur intérieur..... 102
Rétroviseurs extérieurs
Désembuage..... 261
Réglage et escamotage 104
Roue de secours
Emplacement 488
Pression de gonflage..... 412

S

Sacs de sécurité gonflables
Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables 129
Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables latéraux.....130
Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables rideau 130
Emplacement des sacs de sécurité gonflables.....125
Modification et mise au rebut des sacs de sécurité gonflables.....138
Position de conduite correcte.....123, 134
Précautions avec les sacs de sécurité gonflables pour votre enfant.....134
Précautions avec les sacs de sécurité gonflables rideau.....134
Précautions concernant les sacs de sécurité gonflables latéraux.....134
Précautions d'ordre général concernant les sacs de sécurité gonflables 134
Sacs de sécurité gonflables SRS 125
Système de classification de l'occupant du siège passager avant.....139
Témoin d'alerte de sacs de sécurité gonflables.....457

Sacs de sécurité gonflables latéraux.....125
Sacs de sécurité gonflables rideau.....125
Safety Connect.....356
Sécurité de l'enfant
Bouton de verrouillage des lève-vitres électriques.....106
Installation du siège de sécurité enfant.....150
Port de la ceinture de sécurité pour les enfants.....97
Précautions avec la batterie 12 V.....400, 511
Précautions avec la rallonge de ceinture de sécurité.....100
Précautions avec les lève-vitres électriques.....108
Précautions avec les sièges chauffants.....337
Précautions concernant le coffre.....84
Précautions concernant le toit ouvrant.....112
Précautions concernant les ceintures de sécurité.....99
Précautions concernant les sacs de sécurité gonflables.....134
Précautions lorsque la pile est retirée de la clé.....422
Sécurité enfants.....77
Siège de sécurité enfant.....145
Sécurité enfants.....77
Siège de sécurité enfant
Coussins de rehausse, définition.....145
Coussins de rehausse, installation.....150
Installation d'un siège de sécurité enfant au moyen des ceintures de sécurité.....153
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les points d'ancrage LATCH.....151
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les sangles supérieures.....157
Sièges jeune enfant, définition.....145
Sièges jeune enfant, installation.....150
Sièges modulables, définition.....145
Sièges modulables, installation.....150
Système de classification de l'occupant du siège passager avant.....139

Sièges
Appui-tête 92
Installation des sièges de sécurité enfant 150
Nettoyage 367
Position correcte d'assise sur le siège..... 123
Précautions concernant le réglage 89
Réglage 87, 90
Siège arrière rabattable..... 90
Sièges chauffants..... 336
Sièges arrière
Rabattable 90
Sièges avant
Réglage 87
Sièges chauffants 336
Signaux sonores d'alerte
De porte ouverte 459
Rappel de ceinture de sécurité 459
Système de direction assistée électrique 457
Système de freinage 455
Surchauffe, système hybride 512
Surveillance de l'angle mort..... 233
Système antipatinage 226
Système antivol
Alarme.....120
Système d'antidémarrage 117
Système audio
Antenne.....270
Baladeur.....287, 297, 309
Commandes audio au volant 311
Disques MP3/WMA.....278
Entrée audio.....287, 297, 309
iPod 287
Lecteur de CD 271
Lecteur USB.....297
Optimisation 306
Prise AUX.....309
Radio.....268
Type 262
Système d'accès et de démarrage “mains libres”
Accès “mains libres”.....56
Démarrage du système hybride 173
Système d'antidémarrage 117
Système de classification de l'occupant du siège passager avant 139

Système de climatisation
Filtre de climatisation 419
Système de climatisation automatique 252
Système de climatisation automatique 252
Système de commande automatique de l'éclairage ...208
Système de freinage antiblocage.....225
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes 317
Système d'éclairage de jour ...211
Système hybride
Bouton “POWER”.....173
Composants haute tension 33
Contrôle de l'énergie disponible/écran consommation 40
Système d'alerte d'approche du véhicule.....29
Système de coupe-circuit d'urgence.....34
Témoin du système hybride.....196

T

Tapis de sol.....340
Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur.....459
Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant.....459
Témoins d'alerte
Aide au freinage d'urgence ...457
Circuit de charge.....456
De porte ouverte 459
Pression d'huile moteur 456
Prétensionneurs.....457
Réserve de carburant 459
Sacs de sécurité gonflables SRS.....457
Système de direction assistée électrique.....456
Système de freinage.....455
Système de freinage antiblocage 457
Témoin d'alerte de pression de gonflage insuffisante 459
Témoin d'alerte principal.....459
Témoin de perte d'adhérence.....457
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 459
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement.....457
Température de liquide de refroidissement moteur 457

Témoins de rappel d'entretien 196
Témoins indicateurs 196
Affichage de la température du liquide de refroidissement du moteur..... 190
Toit ouvrant 109
Totalisateur kilométrique 190
Totalisateur partiel 190, 201
TRAC 226
Transmission
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P ... 502
Transmission hybride 184
Trappe à carburant..... 113

U

Urgence, En cas d'
En cas de crevaison.....488
Lorsque le véhicule chauffe.....512
Remorquage du véhicule 451
Si la batterie de servitude (12 V) du véhicule est déchargée.....507
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....504
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P.....502
Si le signal sonore d'alerte se déclenche.....455
Si le système hybride ne démarre pas.....500
Si un message d'alerte s'affiche.....469
Si un témoin d'alerte s'allume.....455
Si votre véhicule est bloqué 517
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....519
Si vous perdez vos clés 503
Vous suspectez un problème.....454

V

Vitres
Dégivrage de la lunette arrière.....261
Lave-glace.....216
Lève-vitres électriques.....106
Volant de direction
Réglage.....101
Touches du système audio..... 311
VSC.....226

Que faire si...

Vous avez un pneu crevé	P. 488	En cas de crevaison
Le système hybride ne démarre pas	P. 500	Si le système hybride ne démarre pas
	P. 117	Système d'antidémarrage
	P. 507	Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée
	P. 504	Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement
Le sélecteur de vitesses est bloqué	P. 502	Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P
Le segment le plus à droite de l'affichage de température de liquide de refroidissement moteur clignote	P. 512	Lorsque le véhicule chauffe
Vous voyez de la vapeur s'échapper par le dessous du capot		
Vous avez perdu votre clé	P. 503	Si vous perdez vos clés
La batterie 12 V ne tient pas la charge	P. 507	Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée
Vous n'arrivez plus à verrouiller les portes	P. 76	Portes
L'avertisseur se déclenche tout seul	P. 120	Alarme

Le véhicule est embourbé ou ensablé	P. 517	Si votre véhicule est bloqué
Le témoin indicateur ou d'alerte s'allume	P. 455	Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche...

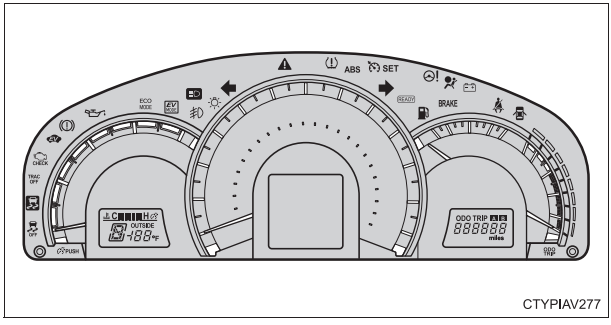

CTYPIAV277

■Témoins d'alerte

Témoin d'alerte de système de freinage (témoin rouge)

ou

P. 455

Témoin d'alerte de système de freinage (témoin jaune) P. 457

Témoin d'alerte du circuit de charge P. 456

Témoin d'alerte de pression d'huile moteur insuffisante P. 456

Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement

ou

P. 457

Témoin d'alerte SRS P. 457

Témoin d'alerte ABS

ou

P. 457

Témoin indicateur de perte d'adhérence P. 457

Témoin du système d'alerte de pression des pneus P. 459

Témoin d'alerte de direction assistée électrique P. 457

Témoin d'alerte d'ouverture des portes P. 459

Témoin d'alerte de réserve de carburant P. 459

Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur/passager avant P. 459

Témoin d'alerte principal P. 459

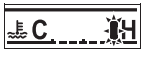

Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur (le segment le plus à droite de l'affichage de température de liquide de refroidissement moteur clignote) P. 456

Un message d'alerte s'affiche P. 469 Si un message d'alerte s'affiche

À LA STATION SERVICE (AIDE-MÉMOIRE)

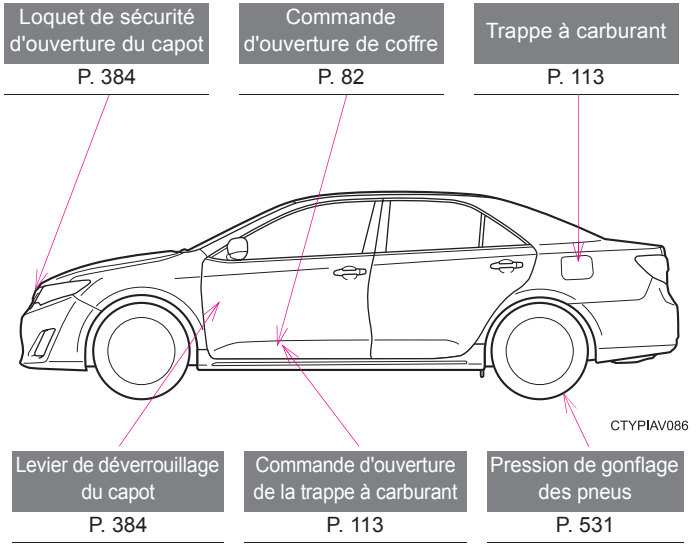

Contenance du réservoir de carburant (Référence)	17,0 gal. (64,35 L, 14,2 Imp. gal.)
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement P. 524
Pression de gonflage des pneus à froid	P. 531
Contenance en huile moteur (Vidange et remplissage — référence)	qt. (L, Imp. qt.) Avec filtre 4,6 (4,4, 3,9) Sans filtre 4,2 (4,0, 3,5)
Type d'huile moteur	P. 525

Publication No.OM33A28D
Printed in Japan 01-1206-00 1
カムリ Hybrid（D）